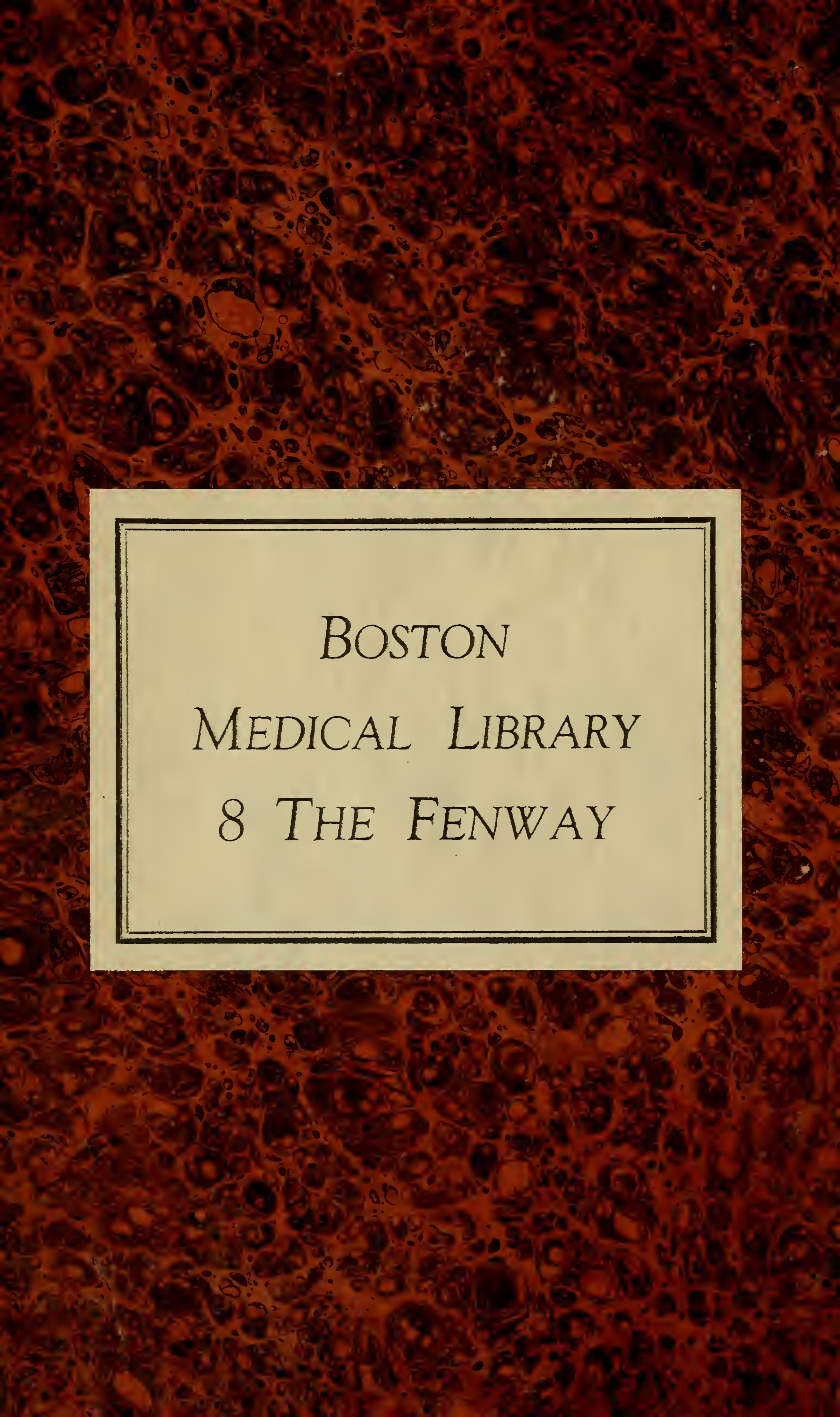
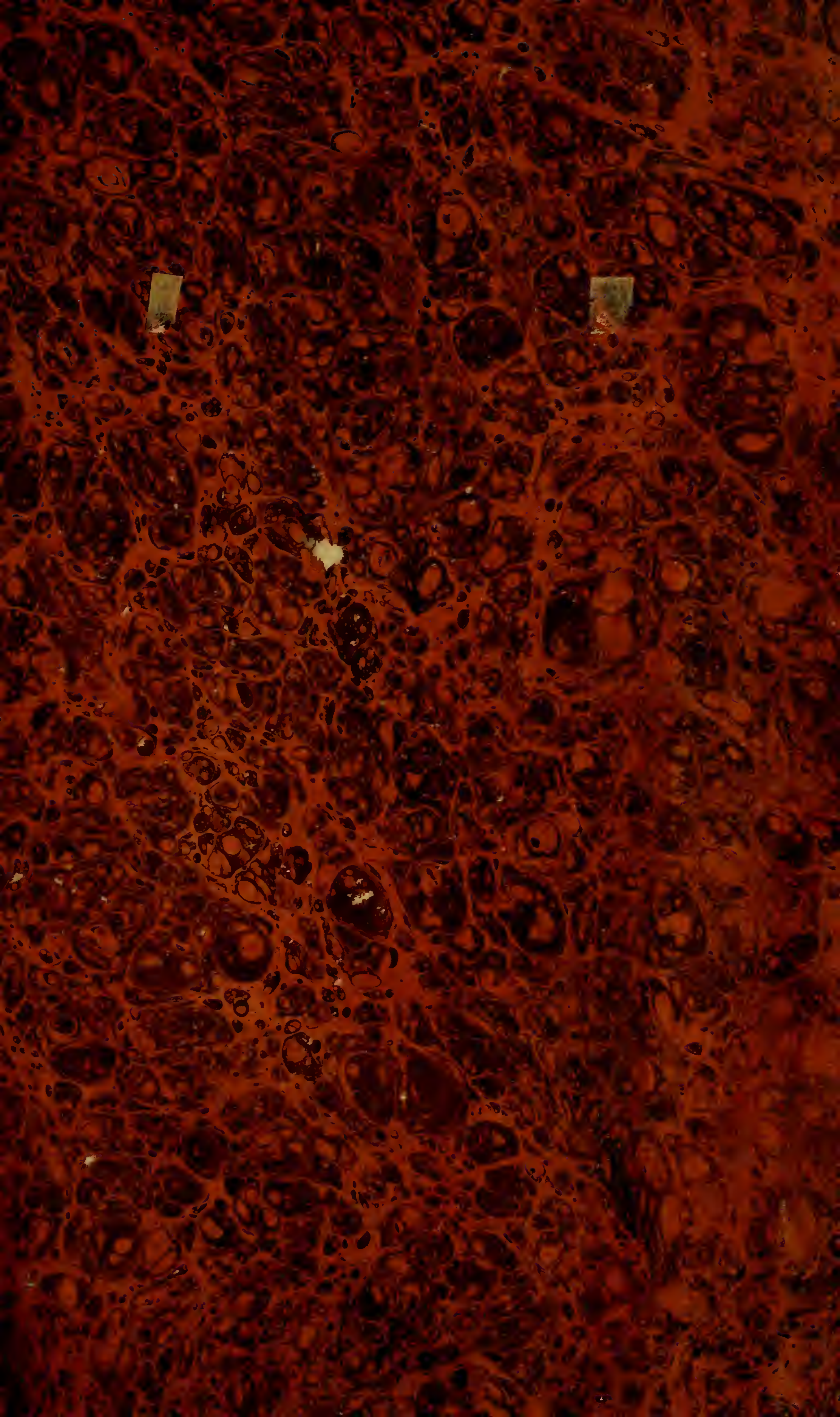

Boston
Medical Library
8 The Fenway



VOYAGE

PAR LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

A BATAVIA,

A BANTAM ET AU BENGALE.

VOYAGE
PAR LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE
A BATAVIA,
A BANTAM ET AU BENGALE,
EN 1768, 69, 70 ET 71,

PAR J. S. STAVORINUS;

CHEF D'ESCADRE DE LA RÉPUBLIQUE BATAVE;

AVEC

Des Observations sur la Navigation et le Commerce de ces Contrées, ainsi que sur le Caractère, les Mœurs et la Religion des Peuples qui les habitent.

TRADUIT DU HOLLANDOIS

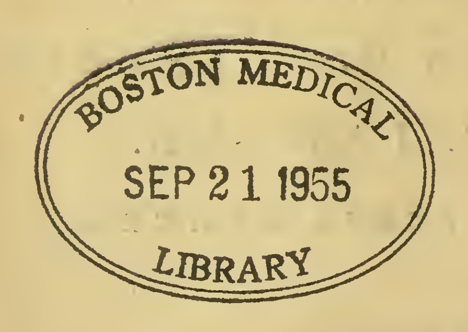
PAR H. J. JANSEN.

ORNÉ DE TROIS CARTES.



A PARIS,
CHEZ H. J. JANSEN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DES SAINTS-PÈRES, N°. 1195, F. S. G.

L'AN 6me. (1798).


BOSTON MEDICAL
SEP 21 1955
LIBRARY

PRÉFACE

DU TRADUCTEUR.

Les armées victorieuses de la République ont répandu sur le nom françois un éclat dont aucun peuple n'avoit donné d'exemple jusqu'à présent, et qu'aucun peuple peut-être ne pourra mériter à l'avenir.

Il reste une nation perfide à punir, et le gouvernement françois pourra donner à l'Europe une paix avantageuse et durable.

Alors renaîtront les arts et les sciences pour éterniser à l'envi par leurs productions les noms des héros qui nous ont conduits à ces hautes destinées, et ceux des législateurs qui nous en assureront la jouissance.

Alors aussi l'industrie reprendra une activité nouvelle, et cherchera à réparer, par des efforts constans, les sacrifices qu'ont

exigé de nous six ans de combats contre vingt puissances jalouses de notre gloire ou irritées de la liberté que nous avons conquise.

A cette heureuse époque, les vues se porteront sans doute vers les grandes spéculations commerciales dans les deux Indes, les seules qui soient propres à ramener promptement l'abondance et la prospérité.

C'est le désir de contribuer en quelque chose à ce retour vers le bien général qui m'a déterminé à donner la traduction du voyage de J. S. Stavorinus, lequel contient des détails précieux sur le Cap de Bonne-Espérance, sur l'île de Java et sur le Bengale; et la partie nautique n'est pas moins estimable par les importantes observations qu'elle présente sur la navigation autour de la pointe méridionale de l'Afrique, dans le détroit de la Sonde, sur le Gange, etc.

Si ce premier voyage est accueilli favorablement, je ne tarderai pas à publier le second voyage du même auteur, dans lequel on trouvera des notions exactes sur différentes autres possessions des Hollandois dans les Indes orientales, telles que les îles de Célèbes, d'Amboine, de Bouton, de Sa-

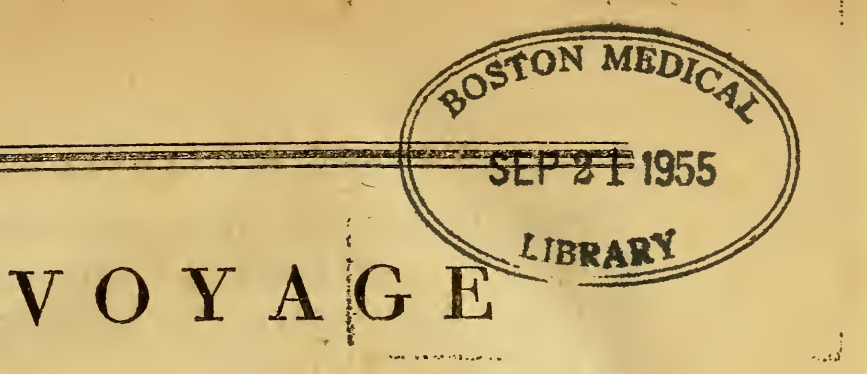
leyer, etc., etc., avec des instructions sur la dangereuse navigation entre Batavia et Amboine. Ce second voyage aura deux volumes in-8°., avec cartes et planches.

Ensuite je donnerai deux autres volumes qui contiendront des détails sur ces mêmes îles et sur plusieurs autres de la mer des Indes; avec des mémoires sur les poids, les mesures et les monnoies qui sont en usage dans le commerce de ces parages.

Ces renseignemens méritent d'autant plus d'être bien reçus qu'on les doit à des personnes instruites, lesquelles se trouvoient à la tête de la Compagnie des Indes orientales hollandoise, et qui les ont écrits sur les lieux mêmes dont il est question dans ces mémoires.

Stavorinus étoit chef d'escadre de la république des Provinces-Unies près l'amirauté de Zélande. Ennuyé de l'inaction à laquelle il se voyoit réduit par la paix, et désirant de s'instruire pour se rendre plus utile encore à sa patrie, il demanda et obtint le commandement d'un vaisseau de la Compagnie des Indes orientales destiné pour Batavia, en conservant néanmoins son rang dans la marine, où il a servi pendant qua-

rante ans avec honneur et distinction. Le second voyage de notre auteur prend depuis 1774 jusqu'à 1778. Le style en est également clair et concis, et porte, comme celui du volume que j'offre aujourd'hui à mes concitoyens, ce caractère de simplicité et de bonhommie même qui est le sceau de l'exactitude et de la vérité.



VOYAGE

PAR LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

A BATAVIA,

A BANTAM ET AU BENGALE.

CHAPITRE PREMIER.

Départ de Zélande pour le Cap de Bonne-Espérance.

Le 10 juin 1768, ayant fait la dernière revue générale du vaisseau de la Compagnie des Indes orientales, le Brochet *(de Snoek)*, nous trouvâmes que l'équipage consistoit en deux cent vingt cinq hommes; savoir, cent quarante-sept marins et matelots, soixante-dix-sept militaires, et un ouvrier. Nous étions, selon

l'usage, pourvus de vivres pour neuf mois, et destinés à nous rendre à Batavia par le Cap de Bonne-Espérance, avec ordre d'appareiller au premier vent favorable.

Le 13, le vent ayant couru à l'est, nous quittâmes le château de Rammekes et mîmes à la voile; mais arrivés devant la ville de Vlissingen, nous trouvâmes que la marée étoit basse, et que le vent avoit passé au sud, ce qui nous força de jeter l'ancre. Nous demeurâmes ici jusqu'au 24, qu'un vent frais d'est nous permit de gagner le large, après avoir salué Vlissingen de quinze coups de canon. Nous dirigeâmes notre route vers le Pas-de-Calais, et à midi nous perdîmes de vue l'ile de Walcheren. Le lendemain, au lever du soleil, nous apperçûmes les côtes de France et d'Angleterre. A midi, nous nous trouvâmes à la hauteur de Douvres, la première place qui se présente dans la Manche du côté de la Grande-Bretagne. Ici le vent d'est nous quitta, et courut, à notre désavantage, vers le sud-ouest; il devint même assez fort pour nous obliger à chercher un abri derrière les Shingles, où nous trouvâmes plusieurs autres batimens qui y mouilloient déja.

Les Shingles sont un grand banc de sable qui se prolonge en mer à un mille et demi de

la côte d'Angleterre, à l'ouest d'un bourg appelé Folksthon. Ce banc est très-peu élevé au-dessus de l'eau, et seroit même dangereux pendant la nuit, si l'on n'avoit pas placé un fanal à sa pointe extérieure. Les vaisseaux trouvent ici un bon abri contre les vents d'ouest et de sud-ouest; mais aussitôt que le vent passe au sud-sud-ouest ou au sud, il faut se hâter de quitter cet endroit, parce que l'eau y baisse alors considérablement.

Le 29 nous eûmes, pendant la nuit, une éclipse de lune, dont le commencement différoit, d'après mes observations, de celui de Paris de 7' 31" en tems, ou en position de 1° 52' 45", que l'endroit où nous mouillons se trouvoit plus à l'ouest que ne l'est cette ville.

Le jour suivant, 30 juin, le vent passa vers le soir à l'est; ce qui nous permit de quitter peu avant midi les Shingles, et de porter le cap plus avant dans la Manche. Mais à peine fûmes-nous arrivés le lendemain près de l'île de Wight, qu'il s'éleva un gros tems à l'ouest, tandis que le vent d'est nous abandonna tout à coup, ce qui nous obligea de ferler, par précaution, toutes nos voiles; et peu de tems après nous essuyâmes un violent grain de vent, accompagné d'horribles coups de tonnerre qui sembloient vouloir tout détruire, et qui cau-

sèrent, comme je l'ai appris depuis, de grands dégats sur la route de Portsmouth à Londres. Ce gros tems dura depuis sept heures du soir jusqu'à dix heures de la nuit, sans cependant nous porter aucun dommage; ensuite le vent courut au sud-ouest, d'où il souffla avec force jusqu'au 7 juillet, qu'il se changea de nouveau en une grande tempête; ce qui nous détermina le lendemain à gagner le port de Portsmouth, pour ne pas être repoussés plus avant dans la Manche, et ne pas fatiguer inutilement notre équipage, qui se trouvoit attaqué de maladie, et dont trente hommes étoient déja alités. Nous mouillâmes donc le 8 juillet sur la rade de Spithead. Pendant notre séjour dans cet endroit, l'envie me prit de faire une tournée à Southampton, éloigné de seize milles d'Angleterre, ou environ six lieues de marche, de Gosport, ou du côté opposé de Portsmouth. Le chemin qui conduit à Southampton est, en général, montueux et la terre stérile; mais il semble néanmoins que les moutons y trouvent de la pâture, car nous en vîmes différens troupeaux. Ça et là on rencontre de petits ruisseaux, qui, descendant des montagnes, se rendent, à travers les broussailles, dans les vallées des environs. A moitié chemin, nous nous arrêtâmes dans un village ap-

pelé Titch-Field, composé de deux longues rues, qui offrent d'assez belles maisons.

Southampton est une ville ou plutôt un bourg situé sur la rivière appelée *Southampton-Water*, qui se décharge dans la mer sur l'île de Wight, vis-à-vis de Newport. Elle est navigable jusqu'au-dessus de la ville pour les bâtimens de mer de moyenne grandeur. C'est ici que les anciens rois de la grande-Bretagne faisoient leur résidence, dans les tems que les Danois étoient les maîtres de cette île. La position de Southampton le rend naturellement fort, étant baigné par deux bras de la rivière. D'ailleurs, toute la ville est entourée d'une muraille en pierre de taille, qui porte des marques de son ancienneté. Du côté de la rivière, une fort longue rue, garnie de belles maisons, se prolonge jusqu'à la porte de terre ou commence le chemin qui conduit à Londres. Au-dessus de cette porte, on voit une statue, de grandeur naturelle, de la reine Anne. Cette longue rue est la principale, et, pour ainsi dire, la seule de l'endroit, toutes les autres étant de fort peu d'importance. Southampton est, à cause de sa position, fort fréquenté par la noblesse angloise pendant l'été; saison durant laquelle il n'y manque aucune espèce d'amusemens, tels que bals,

concerts, spectacles, etc., ainsi que cela eût lieu lorsque je m'y trouvai.

Portsmouth est actuellement très-bien fortifié, particulièrement du côté de la terre. Au nord de la ville, on voit les magasins et les chantiers du roi. On ne peut se faire une idée de la quantité d'agrès et de munitions de guerre qui s'y trouvent; aussi est-ce là qu'on désarme et qu'on retire la plus grande partie des vaisseaux de guerre en tems de paix; cependant on les tient toujours à flot. J'ai été sur un de ces vaisseaux à trois ponts, dont le premier pont avoit cent quatre-vingt-dix-sept pieds anglois, ou cent quatre-vingt-quinze pieds et un quart d'Amsterdam de long, il portoit cent vingt pièces de canon.

Vis-à-vis de Portsmouth, on trouve Gosport, qui en est séparé par un large canal qui sert de port, et dont l'entrée est défendue par de fortes batteries. Ce bourg est composé de plusieurs rues, où il y a un grand nombre de boutiques, dont le commerce est très-florissant pendant la guerre quand il y a beaucoup de vaisseaux.

Sur une pointe de terre appelée Spithead, dont la principale rade du roi emprunte son nom, il y a un grand édifice qui sert d'hôpital aux matelots de la marine royale. Il y règne

une extrême propreté, et les malades y sont soignés avec la plus grande attention.

Le 24 juillet au matin, le vent ayant passé à l'est, nous appareillâmes pour prendre le large, en doublant la pointe ouest de l'île de Wight; mais comme le vent changea dans l'après-midi, nous nous vîmes forcés de mouiller devant Cowes-Castle, bourg de l'île de Wight où il se fait un commerce considérable avec les colonies de l'Amérique. Le 26, le vent soufflant avec violence, nous fûmes contraints de retourner à Spithead, parce que la rade de Cowes-castle n'est pas assez sûre. Le lendemain, comme le vent s'étoit de nouveau jeté à l'est, nous quittâmes pour la seconde fois la rade de Spithead; mais étant arrivés à la pointe occidentale de l'île de Wight, nous nous trouvâmes de rechef obligés de rebrousser chemin, la marée nous étant contraire, et le vent n'ayant pas assez de force pour nous porter en mer. Nous mouillâmes cette fois-ci devant Yarmouth, petit bourg de l'île de Wight. Enfin, nous reussîmes le lendemain à débouquer de la Manche.

La pointe occidentale de Wight offre des rochers pyramidaux, placés à l'extrémité de cette île, qu'on doit ranger de près. De l'autre côté du canal navigable, il y a un banc

dont il seroit fort dangereux d'approcher.

Ce fut le 4 août que nous mîmes le cap au large, pour gagner la vue de l'île de Porto-Santo.

Le 6, entre dix et onze heures du matin, nous apperçûmes une très-forte aurore boréale, qui alloit de l'ouest-nord-ouest au nord-nord-est. L'air y sembloit tout en feu; les jets de lumière qui partoient de l'horison se succédoient sans interruption, et le ciel, chargé par le bas de nuages, parroissoit de ce côté-là dans une agitation continuelle. Le vent, qui se trouvoit au nord, ne souffloit alors que foiblement, et pendant la plus grande chaleur du jour le thermomètre de Fharenheit monta à 67°. Nous nous trouvions à midi par la latitude nord de 48° 1'. Le vent se soutint pendant quelques jours avec assez de force au nord, et nous porta le 16 août à la vue des îles de Porto-Santo et de Madère. Nous nous trouvâmes ici à 3° 6', ou trente-neuf milles plus à l'est que ne le portoit notre estime, depuis le 2 du même mois que nous avions pris la hauteur de la pointe du cap Lésard. Cette erreur d'estime, en tirant à l'est, arrive assez souvent aux vaisseaux qui naviguent dans ces parages. On doit l'attribuer sans doute au courant qui se fait sentir dans le

golfe entre le cap Cantin et celui de Saint-Vincent, vers le détroit de Gibraltar ; il faut donc qu'on soit bien sur ses gardes ici, particulièrement pendant la nuit. D'ailleurs, le ciel y est souvent chargé de brume ; ce qui fut cause aussi que nous n'apperçûmes dans la matinée cette île qu'à la distance de trois à quatre milles ; tandis que, par un tems clair et serein, on peut la reconnoître à l'éloignement de huit à neuf milles.

Porto-Santo se présente à l'ouest-nord-ouest avec quatre grandes collines, dont celle qui est le plus au nord semble séparée des trois autres ; mais elle n'offre plus le même aspect quand on l'a dépassée de deux ou trois milles. Nous alongeâmes la côte à la distance d'environ un mille, afin de la pouvoir examiner avec attention. Le pays, qui, en général, est montueux, nous parut, par de très-bonnes lunettes, stérile et aride, étant entouré par des rochers escarpés, si ce n'est au sud-est, où nous apperçûmes une espèce de golfe ou de baie, le long de laquelle il y avoit quelques maisons. Au nord, à quelque distance de l'île, gît un grand rocher, qui, vu de l'ouest-sud-ouest, ressemble beaucoup à une église qui auroit un clocher à son extrémité méridionale. Outre ce rocher, il y a plusieurs autres dan-

gers autour de l'île, tant à fleur d'eau que sous l'eau.

Madère est située au sud-ouest à six ou sept milles de Porto-Santo. Cette île est beaucoup plus grande que l'autre, et se trouve garnie de fort hautes montagnes. Lorsqu'on a Porto-Santo sur le côté, on apperçoit au sud-ouest, à environ dix degrés au-dessus de l'horison, une énorme grosseur, semblable à une épaisse fumée; mais en approchant cette masse diminue, et l'on voit alors les montagnes de Madère, couvertes à moitié, de haut en bas, de nuages. Au sud-est gisent trois petites îles fort hautes, lesquelles n'offrent qu'un terrain stérile et inhabité: ce sont-là les Désertes, qu'on découvre de fort loin. On n'apperçoit aux environs de ces îles aucun changement dans la couleur de l'eau, comme cela a lieu auprès de beaucoup d'autres. Cela provient de ce qu'il n'y a point de fond, si ce n'est fort près des côtes; de sorte que l'eau y conserve toute sa limpidité bleuâtre Nous trouvâmes que la déclinaison de la boussole étoit ici de 17° au nord-ouest. La plus grande chaleur étoit alors à bord du vaisseau de 78°.

A cette époque, le nombre des malades commença à augmenter. Nous en avions déja soixante à soixante-dix au lit, et quatre étoient

morts. La maladie générale consistoit en une fièvre bilieuse, et il y avoit aussi des colliques d'estomac, quoique nous n'eussions eu que fort peu de pluie, et des chaleurs modérées, le thermomètre montant rarement au-dessus de 78 °. Je résolus donc de ne plus faire distribuer de la bierre aux gens de l'équipage, mais de la leur faire prendre le matin avec leur gruau, en les mettant à l'eau pour toute boisson. Cela fut d'un si bon effet, que peu d'autres tombèrent malades dans la suite, et ceux qui l'étoient se rétablirent insensiblement, de sorte qu'en approchant de la ligne tout le monde se trouva, pour ainsi dire, en bonne santé. Nous commencions alors à voir beaucoup de poissons volans, dont il en tomboit souvent sur le vaisseau pendant la nuit, lesquels nous servoient le lendemain à faire un bon déjeûner. Ce poisson ressemble, par sa grandeur et même par sa figure, au hareng; cependant il est, en général, plus petit. Sa tête est obtuse; il a le dos noirâtre et le ventre blanc. Mis à l'hameçon, c'est le meilleur appas qu'on puisse employer pour prendre les dorades et les albicores. Le poisson volant se tient ordinairement entre les tropiques, quoiqu'on le trouve quelquefois aussi par la latitude de 32 à 33 °; mais il y est ce-

pendant beaucoup plus rare; et il cesse tout à fait de se faire voir à de plus hautes latitudes.

Après avoir perdu de vue les îles de Porto-Santo et de Madère, nous eûmes le jour suivant les vents alisés de nord-est, par lesquels nous dirigeâmes notre route à l'ouest de l'île de Palme, qui est la plus occidentale des îles Canaries; et le 22 août nous passâmes le tropique du Cancer, cinq jours après que nous eûmes quitté Porto-Santo et Madère. La plus grande chaleur de ce jour-là fut de $78\frac{1}{2}$°.

Le 27 nous apperçûmes l'île de Sel, une des îles du Cap Verd. Trois jours auparavant nous eûmes autour du vaisseau une grande quantité d'oiseaux de terre, parmi lesquels il y avoit beaucoup d'hirondelles: tous nous accompagnèrent jusqu'à l'approche des îles, où ils nous quittèrent.

Lîle de Sel est peu élevée au-dessus du niveau de la mer, si ce n'est au nord, où elle se fait reconnoître par trois hautes collines, dont celle du nord est la plus éminente. Au sud de ces collines, le terrain est d'une élévation moyenne, jusqu'à la pointe sud-est, laquelle descend en talus dans la mer. Nous trouvâmes que l'île de Sel est placée par la latitude nord de 16° 34'. La variation de

la boussole étoit de $10\frac{1}{4}$° au nord-ouest. Le thermomètre marquoit ce jour-là, sur le vaisseau, à deux heures de l'après-midi, 83 à 84° de chaleur. L'île peut avoir, à ce qu'il nous parut, trois à quatre milles de longueur, sur une largeur de deux milles au moins. Au nord de l'île se prolonge en mer un long recif qui est fort dangereux; mais sur tous ses autres points la mer paroît assez nette. A six ou sept milles au sud de l'île de Sel est l'île de Bona-Vista, laquelle est d'environ un tiers plus grande que celle-ci, mais son sol est pour le moins aussi bas. Il y a deux collines assez hautes qui dominent sur le reste de l'île. Au nord et au sud s'étendent en mer deux recifs, qui sont également à craindre; et c'est sur l'un de ces écueils que périt, en 1769, le vaisseau de la Compagnie des Indes orientales appelé le Leimuiden. Ces deux îles nous parurent être fort stériles; la dernière sur-tout n'offroit à nos yeux qu'un terrain sabloneux, hérissé çà et là de quelques petites dunes.

Nous nous trouvâmes près de ces îles à douze milles et un quart plus à l'ouest que ne le portoit le pointage depuis que nous avions pris la hauteur de l'île de Madère. La foiblesse du vent et la hauteur de la mer ne nous permirent pas de tourner à l'est de Bona-Vista;

et, pour ne point courir de danger sur les recifs, nous fûmes obligés de passer entre cette île et l'île de Sel. Après avoir employé inutilement vingt-quatre heures à cette manœuvre, nous perdîmes enfin le 28 au soir ces deux îles de vue, en dirigeant notre route vers la ligne.

Deux jours après, le vent alisé de nord-est nous quitta, et courut au sud et sud-sud-ouest, qui étoit le rhumb que nous devions tenir. Nous nous trouvions alors par la latitude nord de $13\frac{1}{2}°$. Ces vents variables étoient souvent accompagnés de forts orages et de grandes averses, dont nous profitâmes pour remplir nos tonneaux qui se trouvoient vides; de sorte que cela nous permit de distribuer une plus grande ration d'eau à l'équipage, qui en avoit besoin à cause de la chaleur qui augmentoit chaque jour, quoique nous essuyâmes peu de calme, jusqu'à ce que nous eussions gagné de nouveau les vents alisés de sud-est: nous n'avions plus alors, pour ainsi dire, de malades. Nous éprouvions ordinairement ces orages au lever et au coucher de la lune, qui paroît avoir beaucoup plus d'influence sur l'atmosphère sous les tropiques que par-tout ailleurs. Cependant nous n'avons pas observé qu'aux nouvelles ou pleines lunes les vents

courussent dans ces parages plus au nord, ainsi que le portent les instructions que la Compagnie donne aux capitaines de ses vaisseaux; mais bien qu'il y règne alors des vents frais de sud-ouest, accompagnés quelquefois d'orages et d'un ciel brumeux. Plus nous approchions de la ligne et plus notre vaisseau étoit entouré de poisson, dont nous prîmes une grande quantité, tels que dorades, albicores, bonites, requins et autres, qui servirent d'une agréable et saine nourriture à l'équipage.

La dorade est un des plus délicats poissons de la mer. Elle est longue, plate et couverte de très-petites écailles. Il y en a qui ont six et même huit pieds de long; cependant la plupart de celles que j'ai vu pêcher avoient rarement au-delà de six pieds, et pesoient, en général, dix à douze livres. La tête, qui est obtuse et ronde, est aussi la partie la plus large du poisson, dont le corsage diminue de grosseur en allant vers la queue. Lorsque la dorade nage à fleur d'eau, elle offre aux yeux différentes couleurs vives et brillantes, telles que le bleu, le verd, le doré, l'argenté, mariées d'une manière fort agréable. Ce poisson nage avec une grande vîtesse, et s'élance quelquefois à plusieurs pieds au-dessus de l'eau, pour se saisir du poisson volant dont il fait sa

proie. Quoique la dorade soit le meilleur poisson qu'on prenne dans les hautes mers, il faut convenir cependant que sa chair est un peu sèche : la queue rôtie sur le gril a le goût de notre merlus. Le dauphin, qu'on dit être le mâle de la dorade, a la même forme et le même goût; mais ses couleurs ne sont pas aussi belles. L'albicore est un poisson gros et ramassé, avec une tête pointue, un gros ventre et une queue mince. Son dos est d'un brun foncé et son ventre blanc. Sa chair est plus ferme, plus sèche et moins délicate que celle de la dorade; cependant elle fournit une bonne nourriture aux marins. Nous en prîmes qui pesoient au-delà de soixante et même de soixante-dix livres; de sorte que nous avions de la peine à les tirer à bord du vaisseau avec la ligne. L'albicore ne va jamais seul, mais toujours par grandes troupes. On le prend avec l'hameçon ou bien avec le harpon. Ce n'est pas seulement du poisson volant qu'il fait sa nourriture, mais, en général, de toutes les autres espèces de petits poissons. Nous en eûmes un jour un agréable spectacle : nous vîmes de loin un grand nombre d'albicores qui formoient en nageant un cercle, en frappant fortement l'eau avec leur queue. Au milieu de ce cercle étoit une immense quantité de petits

tits poissons. En approchant, nous vîmes que le cercle que formoient les albicores se rétrécissoit de plus en plus, de manière que les petits poissons se trouvoient entassés les uns sur les autres jusqu'à ce qu'ils furent tous dévorés par leurs ennemis. Ces petits poissons, qu'on auroit pris pour des sardines, se rassembloient quelquefois en telle quantité près de la poupe du vaisseau que les matelots pouvoient les prendre par panerées autour du gouvernail. Ils les mettoient pendant deux ou trois jours dans le sel, et les mangeoient ensuite en forme d'anchois. Du moment que nous apperçûmes ces petits poissons, nous eûmes aussi toujours autour du vaisseau des dorades et des albicores.

La bonite semble être le même poisson que l'albicore, tant par sa forme que par son goût; mais il est beaucoup plus petit; ce qui me feroit croire qu'il porte le nom de bonite quand il est jeune, et qu'on l'appelle albicore quand il est plus grand. Du moins n'ai-je trouvé aucune différence entre ces deux poissons, si ce n'est leur grandeur.

Quand le tems étoit calme et serein, nous prenions aussi par fois des requins; mais seulement pour nous amuser, car ce poisson n'est guère bon à manger, quoique les matelots se

nourrissent dans l'occasion de sa queue, mais il faut pour cela qu'on la foule pendant quelque tems sous les pieds, jusqu'à ce qu'il s'en élève une légère écume. Le requin est, comme on le sait, fort vorace, et avale indistinctement tout ce qui se présente à lui. Sa proie lui échapperoit rarement, s'il n'avoit pas beaucoup de difficulté à s'en saisir, à cause que l'ouverture de sa gueule se trouve par dessous, le haut de son museau dépassant de huit à dix pouces sa gueule qui est fort grande, fort large et garnie de trois rangées de dents, qui s'engrainent les unes dans les autres. J'ai vu fourer dans la gueule d'un de ces animaux un pied de chèvre de fer, sur lequel on appercevoit distinctement les marques qu'y avoient laissé ses dents. Sa plus grande force est dans sa queue, avec laquelle il frappe l'eau de manière à la faire écumer ; et lorsqu'on l'a tiré à bord du vaisseau, il faut avoir grand soin de l'éviter, pour ne pas avoir les jambes ou les bras cassés. Sa peau est fort rude et piquante, sur-tout quand elle est sèche. Le dos et les flancs sont d'un vert sale. Lorsque le requin approche de sa proie, il se place dessous, et se tournant sur le dos, à cause de la position de sa gueule, il s'en saisit avidemment et l'avale sur-le-champ toute

entière. C'est ordinairement avec un grand hameçon, attaché à un épais fil de fer long de quatre à cinq pieds, qu'on prend ce poisson. Ce fil de fer tient à une longue corde bien forte, qui se trouve attachée au vaisseau. A six pieds environ de l'hameçon, on fixe un morceau de bois, lequel en nageant soûtient l'hameçon, auquel on met un morceau de lard ou de viande. A l'instant que le requin a saisi l'hameçon, on fait filer la corde, sur-tout quand l'animal est grand; ce qu'il est facile de voir, parce que l'eau est fort limpide dans les hautes mers. Ensuite on tire peu à peu la corde à soi, jusqu'à ce que l'animal recommence à s'éloigner. On réitère ce manège autant de fois qu'il est nécessaire pour fatiguer le requin; qu'on hisse alors à bord par le moyen de fortes cordes qu'on tâche de passer autour de son corps. On le tue ensuite, ou on l'étourdit du moins, en le frappant sur la tête avec des pieds de chèvre et des pioches, afin de pouvoir lui couper la queue sans danger. Cet animal a quelquefois attaché à son corps cinq, six, et même un plus grand nombre, de remores, qui ne le quittent point, et qu'il est même difficile d'en arracher tant elles y tiennent fortement.

Il y a une autre espèce de poisson qui ac-

compagne toujours le requin : on le nomme pilote, parce qu'on soupçonne que c'est lui qui va à la piste de sa proie. Il est bien plus difficile à prendre que le requin même. Cependant nous eûmes le bonheur d'en hàrponner un avec une foëne, car ils ne mordent jamais à l'hameçon. Sa longueur étoit d'environ huit pouces; il avoit autour du corps des bandes blanches et d'un bleu foncé, chacune d'environ un pouce de large. Il pesoit à peu près deux livres; sa chair nous parut appétissante et moins sèche que celle des autres poissons de mer.

Après avoir attendu long-tems, nous eûmes enfin, le 17 septembre, par la latitude nord de $3\frac{1}{2}$°, le vent alisé de sud-est, avec lequel nous passâmes la ligne le 22 du même mois vers le soir, au jour et à l'heure même que le soleil entroit dans les signes du Midi. La chaleur étoit ce jour là de 77°; et, suivant notre estime, nous nous trouvions à six degrés et demi à l'ouest du méridien de Ténérif.

Le 30, nous trouvâmes que nous avions dépassé le cap Saint-Augustin, et le 6 octobre les Abrolhos. Le cap Saint-Augustin forme la pointe orientale du Brésil, qu'il est difficile de regagner, si on a eu le malheur de tomber à l'ouest, sans repasser encore une fois la li-

gne, et par conséquent sans aller chercher les vents d'ouest au 34 ou 35°, avec lesquels on se dirige à l'est jusqu'à ce qu'on ait le canal pour passer convenablement la ligne; et ces accidens ne sont pas fort rares. Il y a ici, à la latitude nord d'environ 18°, une infinité de rochers et de bas-fonds, dont les uns sont couverts d'eau et les autres à nu. Ces écueils s'étendent de la côte en mer vers l'est, à la distance de vingt milles au moins. Les vaisseaux qui s'y engagent courent le danger d'y échouer, ou du moins de ne pouvoir continuer leur voyage. Aussi la Compagnie charge-t-elle les chefs de ses bâtimens de faire rendre des actions de grâce au ciel, et de distribuer ensuite une mesure de vin à chaque homme de l'équipage, du moment qu'on a franchi ce passage dangereux.

A la latitude du cap Saint-Augustin, nos boussoles avoient varié de deux degrés au nord-ouest, et à la hauteur des Abrolhos d'un demi degré au nord-est.

Par la latitude sud de 22° le vent alisé d'est nous quitta, et devint variable; en retournant néanmoins le plus souvent vers l'est, et quelquefois aussi vers le nord, jusqu'à la latitude du 30 ou 31°, où nous reprîmes les vents d'est; lesquels, lorsqu'ils souffloient du

sud-ouest, nous apportoient un degré remarquable de froid, le thermomètre ne se trouvant pas, pendant la plus chaude partie du jour, au-dessus de 53 à 54°; mais les vents de nord et de nord-ouest nous amenoient plus de chaleur.

Ici le scorbut commença à se déclarer parmi les gens de l'équipage, et en mit en peu de tems un grand nombre hors de service; plusieurs même en moururent. Le mal n'étoit cependant pas aussi grand que nous aurions dû le craindre par la longueur du voyage, car il y avoit alors trois mois que nous avions quitté l'Angleterre.

Le 10 novembre nous vîmes pour la première fois flotter des *trompettes* : c'est une espèce de gros roseau à grandes feuilles pointues, dont le bout forme un calice qui ressemble au pavillon d'une trompette; ce qui lui a fait donner ce nom. Nous y apperçûmes aussi des foux communs (1) et des foux tachetés (2); deux belles espèces d'oiseaux de mer, qui ne s'écartent jamais loin des côtes. Le fou commun, qui a la grosseur d'une poule, est d'un brun foncé; il effleure l'eau d'un vol lourd et

(1) Voyez Buffon, planches enluminées, N°. 974.
(2) *Ibid.* N°. 986.

pesant. Le fou tacheté, dont la grosseur est celle d'une petite oie, vole toujours par couples; ceux qui volent seuls sont appelés foux bâtards : ceux-ci s'éloignent davantage des côtes que les autres; ils sont blancs avec des taches noires. La vue de ces oiseaux, mais surtout la déclinaison plus forte de la boussole, par delà le 18me. degré nord-ouest (ce qui ne fait qu'une différence de deux degrés avec celle qu'elle offre dans la baie de la Table, au Cap de Bonne-Espérance), nous firent conjecturer que nous n'étions pas loin de cette pointe de l'Afrique. Cette variation de l'aiguille est le moyen le plus facile, et, en quelque sorte, le plus sûr que les navigateurs hollandois emploient pour reconnoître le Cap, et pour y déterminer, ou dans les environs, le degré de longitude; vu que les éclipses du soleil et de la lune ne sont pas assez fréquentes pour en pouvoir faire usage chaque fois qu'il seroit nécessaire, et le vacillement continuel du vaisseau rendant, pour ainsi dire, impossibles les observations que présentent les satellites de Jupiter. En supposant l'exactitude de l'instrument et la justesse des observations, on peut compter avec certitude sur la variation de l'aiguille. Par exemple, si, en arrivant à la latitude du cap Saint-Augustin sur

la côte du Brésil, on n'apperçoit pas qu'elle décline au nord-est; c'est-à-dire, si l'aiguille aimantée indique le véritable nord et le véritable sud, ou si elle court plutôt à l'ouest, on peut être assuré de pouvoir dépasser ce cap. Il en est de même près des Abrolhos, où l'on ne court aucun danger avec 2 ou 3 ° de déclinaison au nord-est. De-là, en tirant à l'est ou sud-est, la déclinaison augmente, et l'aiguille s'éloigne de plus en plus du véritable nord vers l'ouest, jusqu'à la longitude de l'île de Madagascar, où, sur le parallèle de 39 à 40 ° de latitude sud, il indique le nord à 27 ° à l'ouest. D'ici, en allant vers le détroit de la Sonde, l'aiguille décline de plus en plus, jusqu'à ce qu'au 12 ou 13 ° elle indique de nouveau le véritable nord. Au Cap de Bonne-Espérance on eut cette année une variation de $20\frac{1}{2}$ ° nord-ouest. La déclinaison à l'ouest augmente encore chaque année; et l'on a, depuis quelque tems, observé à Paris que la déclinaison y augmente aussi graduellement tous les ans de $10\frac{1}{2}$', ou d'un sixième de degré, ainsi que cela est dit dans la *Connoissance des tems pour l'année* 1771.

Le 27 novembre, à trois heures après-midi, nous atterrîmes enfin, à notre grande satisfaction, à l'est du vaisseau, la côte d'Afrique

près du Cap de Bonne-Espérance, et notamment la montagne de la Table, à la distance, comme il nous parut, de douze à treize milles. Mais comme le jour étoit trop avancé pour nous rendre sur la rade, nous résolûmes d'attendre jusqu'au lendemain avant de pousser jusque-là.

Nous nous trouvâmes ici à 1° 45', ou vingt-deux milles, plus à l'ouest que lorsque nous étions, le 27 août, à la hauteur de l'île de Bona-Vista; de sorte qu'il n'y avoit pas une trop grande erreur dans notre calcul. Depuis notre départ de Vlissingen, nous avions perdu trente hommes, et le nombre de nos malades alloit alors à cinquante-huit, qui presque tous se trouvoient attaqués du scorbut. Le lendemain de grand matin nous forçâmes de voiles, en dirigeant vers la baie de la Table, entre la Baleine *(Walvisch)* et la Croupe du Lion *(Leeuwenstaart)*; mais le vent ayant molli, nous ne pûmes jeter l'ancre sur la rade intérieure qu'à quatre heures de l'après-midi. Nous saluâmes le fort de treize coups de canon. Nous trouvâmes sur cette rade le houcre le Snelheid de la Compagnie des Indes, et un vaisseau françois destiné pour l'île de Bourbon. En remontant la rade, le pays n'offre rien moins qu'un aspect agréable : on n'ap-

perçoit que des montagnes sourcilleuses et escarpées, sur lesquelles il ne croît, pour ainsi dire, rien; et l'on ne découvre le fort et la ville du Cap même que lorsqu'on approche du mouillage. Mais je me propose de parler plus au long de ces particularités et de quelques autres, dans mes *Observations* à la fin de ce voyage.

CHAPITRE II.

Cap de Bonne-Espérance ; départ pour Batavia.

Peu de tems après notre arrivée au Cap, l'envie me prit d'aller voir la montagne de la Table, dont on m'avoit raconté des particularités singulières qui devoient me récompenser richement de la peine que j'aurois à gravir sa cime. M'étant donc joint à trois autres curieux, et nous étant munis de vivres et d'un guide, nous partîmes à deux heures et demie du matin de la ville du Cap, qui se trouve située au pied de cette montagne. Après avoir marché pendant quelque tems, la route nous conduisit le long des jardins que les habitans du Cap ont formés çà et là dans la plaine. A une demi-lieue plus avant, le chemin étoit encore aisé et peu montueux ; mais à quelque

distance de là, il commençoit à devenir plus rude et plus escarpé, en montant le long de la croupe étroite de la montagne de la Table, laquelle finit à peu près à moitié de sa hauteur, c'est-à-dire, là où elle est à pic. Les habitans du Cap donnent à cet endroit le nom de *krants* (guirlande). Nous y fîmes halte à quatre heures et demie du matin, le soleil commençant alors à se lever. Aux deux côtés de cette croupe de la montagne sont des précipices profonds et escarpés. A la droite couloit, en murmurant sur des cailloux, un petit ruisseau qui prend sa source sur le plateau de la montagne de la Table, et qui fournit une bonne eau fraiche aux habitans du Cap. La croupe même de la montagne se trouvoit presque partout couverte de bois taillis qui servoit autrefois de retraite aux animaux sauvages; mais aujourd'hui il n'y en a plus; du moins n'en avons nous pas apperçu la moindre trace.

Jusqu'alors le chemin ne nous avoit pas paru fort pénible; mais il n'en fut pas de même par la suite : le sentier que nous suivions devenant alors plus roide, et si étroit que souvent il n'étoit que de six pieds de large. Il y avoit même plusieurs endroits à franchir qui étoient, pour ainsi dire, totalement à pic. A la gauche nous avions des rochers entassés

et escarpés, qui formoient une espèce de muraille ; et à la droite un profond précipice, dont l'aspect étoit effroyable. En gravissant ainsi, nous nous tenions à de petits arbustes qui croissent entre les crevasses des rochers. Ce manège nous obligeoit à prendre de nouvelles forces toutes les fois que nous rencontrions quelque endroit un peu plus large. Plus nous avancions vers la cime, et plus aussi le sentier devenoit rude ; de sorte que nous avions assez de peine à nous cramponer aux rugosités de la montagne, pour ne pas tomber dans cette terrible profondeur. Lorsque la situation le permettoit, nous faisions rouler de tems en tems quelques grandes pierres dans le précipice, entre les deux parois à pic de la montagne, où leur chûte retentissoit d'une manière effrayante : ça et là nous trouvions de masses de pierre d'une vingtaine de pieds en carré, que le tems avoit détachées du corps de la montagne. Le sentier même que nous parcourions n'étoit composé que de pareilles pierres, qui servoient à rendre notre marche fort difficile et même dangereuse, par les angles aigus qu'elles présentoient à nos pieds. Quand on détache une de ces pierres, il en suit plusieurs autres ; de manière que si l'on ne se tient pas fortement aux arbustes, on

court grand risque de tomber dans le précipice.

Enfin, à sept heures et demie, nous nous trouvâmes rendus sur la cime de la montagne de la Table, qui en emprunte son nom, parce que, vue d'en bas, cette cime paroît unie et ressemble assez à une table.

Ici nous eûmes le plus beau spectacle qu'il soit possible d'imaginer. Le tems et le vent nous étoient également favorables pour en jouir : le ciel étoit serein, et tous les objets se trouvoient éclairés par un beau soleil. Du côté de la terre, la vue étoit bornée par les hautes montagnes de la Hollande Hottentote ; au sud, la baie Falso se présentoit à nos yeux jusqu'à sa pointe orientale, et nous voyions briller au milieu de son sein le rocher appelé le *Romans-klip*. Entre la montagne de la Table et la mer étoient les jardins de Constance. Plus loin s'offroit à nos regards la baie au Bois *(Hout-baai)*, et, en tournant un peu vers l'ouest, la montagne du Lion *(Leeuwenberg)*, dont la tête, quoique fort haute, ne nous paroissoit qu'une colline, à cause de l'extrême élévation où nous étions alors : elle sembloit se trouver dessous nos pieds, quoique la distance en soit de près de trois cents pas. La Croupe du Lion *(Leeuwenstaart)*,

qui a plus de mille pieds de hauteur, ressembloit à une plaine unie. Mais le plus beau point de vue étoit celui de la baie de la Table *(Tafel-baai)*, avec l'île des Phoques *(Robben-eiland)*, laquelle est placée dans son centre, et qui ne nous parut pas avoir plus de deux pieds de diamètre, quoiqu'il faille employer trois quarts-d'heure pour en faire le tour. Ce n'étoit qu'avec beaucoup de peine que nous distinguions les mats des vaisseaux qui mouilloient dans la baie; mais il nous étoit impossible d'en discerner les agrès. Les chaloupes et autres petits bâtimens ressembloient à autant de points noirs. L'île des Damans *(Dassen-eiland)*, qui est à huit milles au moins du Cap, et dont les terres sont fort basses, s'offroit néanmoins fort distinctement devant nous. La ville du Cap, sur laquelle notre vue plongeoit verticalement, ressembloit à un petit tertre carré, dont nous appercevions bien l'ensemble, mais sans pouvoir distinguer les maisons, si ce n'est foiblement l'église; le fort étoit un peu plus visible, parce qu'il se trouve à quelque distance de la ville. Il est impossible de dire dans quel cercle circonscrit tous ces objets et les terres environnantes se présentoient à nous, à cause de la grande hauteur où nous étions. Rien de plus

affreux à voir que le côté de la montagne par lequel nous étions parvenus sur sa cime ; il nous offroit l'idée d'une haute muraille hors de son à plomb. Quelque effrayante que put nous paroître cette route, il fallut cependant nous soumettre à la suivre pour descendre, puisqu'il n'y a pas d'autre chemin.

L'air étoit extrêmement sec et frais sur la cime de la montagne, quoique le soleil fut brillant et que nous y fussions en été ; il fit même ce jour-là un tems fort chaud au Cap, où le thermomètre se trouvoit à 80°. Nous jugeâmes à propos de faire arracher par les esclaves que nous avions pris avec nous des arbustes et des herbes sauvages pour en faire un feu autour duquel nous nous assîmes pour prendre notre repas.

Après nous être reposés pendant quelque tems, nous fîmes en nous promenant le tour d'une partie du plateau, ce qui nous prit plus d'une heure et demie. Ce plateau n'est pas tout à fait uni ; on y trouve ça et là des pointes de rochers qui l'interrompent, mais dont la plus haute cependant n'a pas au-delà de six pieds d'élévation. Dans plusieurs endroits même le terrain n'est composé que de rochers dont la disposition irrégulière offre l'image des vagues de la mer. Au nord-est et sud-est, il

il y a, entre ces rochers, des endroits couverts d'une terre pierreuse, dans laquelle nous vîmes plusieurs espèces de fleurs qui nous étoient inconnues : quelques-unes de ces fleurs avoient un parfum délicieux, tandis que d'autres jetoient une odeur désagréable. Malgré toutes les peines que nous prîmes pour découvrir l'emplacement des étangs qu'on dit avoir subsisté sur ce plateau, nous n'avons rien trouvé qui put servir à nous en indiquer l'existence; mais nous découvrîmes une eau douce et agréable, d'une teinte jaune, qu'y laissent les nuages épais dont la montagne de la Table est couverte lorsque le vent souffle du sud. Cette eau servit à nous désaltérer quand nous fûmes parvenus sur le plateau; car nous avions négligé de prendre avec nous de l'eau du Cap, et nous étions tous exténués de fatigue et de soif.

On rencontre aussi, dans plusieurs endroits, où il n'y a que fort peu de terre, une espèce d'herbe ou plutôt de jonc, dont les feuilles sont fort pointues; elle vient assez haut, et se trouve entremêlée des fleurs dont nous venons de parler. Vers le sud et le sud-est, la Table forme un talus remarquable; mais vers l'extrémité la montagne offre une pente rapide de plusieurs centaines de pieds, laquelle est hé-

rissée de rochers noirs piramidaux ; de sorte qu'il est impossible de la gravir de ces côtés-là.

Après nous être arrêtés pendant plus de quatre heures sur le plateau, nous nous déterminâmes à le quitter, environ vers le midi. Après que nous eûmes fait une demi-lieue, en descendant la montagne, nous trouvâmes une grotte formée par une rentrée dans le rocher et par des pointes de pierre qui projetoient fort en avant, que nous n'avions pas apperçue en montant. Cette grotte étoit tapissée d'une herbe courte, et dans le fond jaillissoit du rocher même une source d'eau douce et limpide. Nous nous y reposâmes pendant une demi-heure sur l'herbe, et mangeâmes le reste de nos provisions; après quoi nous continuâmes, avec un nouveau courage, à descendre la montagne.

Si la montée avoit été pénible et dangereuse, il en fut bien autrement encore de la descente. Comme nous étions obligés de jeter sans cesse les yeux autour de nous pour trouver l'endroit où il falloit poser nos pieds, notre vue plongeoit à chaque instant dans le fond de l'affreux précipice qui étoit au-dessous de nous, ce qui nous causoit des vertiges. Le moindre faux pas étoit beaucoup plus dange-

reux que lorsque nous gravîmes la montagne, puisque alors nous pouvions du moins nous cramponer aux arbustes, ce qui nous étoit maintenant impossible, si ce n'est en descendant à reculons, ainsi que nous étions forcés de le faire; et il nous paroissoit plus dangereux encore, pour ne pas dire tout à fait impossible, de nous laisser glisser sur les pierres détachées et anguleuses qui couvroient par-tout notre route. Nous arrivâmes enfin, à deux heures et demie, à une plate-forme qu'on rencontre aux deux tiers de la hauteur de la montagne en descendant. C'est une longue table de pierre unie par laquelle se précipite la petite rivière que forme le filet d'eau qu'on trouve dans la grotte dont j'ai parlé.

Après que nous nous fûmes reposés pendant quelque tems dans cet endroit, et nous être désaltérés avec cette eau fraiche, nous poursuivîmes notre route par un chemin beaucoup plus facile que celui que nous avions pris le matin pour arriver à cette hauteur; et nous nous trouvâmes rendus au Cap à quatre heures de l'après-midi. Ce soir-là même et le jour suivant, il nous fut, pour ainsi dire, impossible de faire usage de nos bras et de nos jambes, tant nous étions exténués d'avoir fait cette course.

Quelque tems après arriva sur la rade du Cap un petit bâtiment de la marine royale angloise, appelé *the Swallow*, commandé par le capitaine Carteret, qui venoit de faire un voyage autour du monde. Il étoit parti de Spithead au mois d'août 1766, avoit passé par le détroit de Magellan, pour se rendre à l'île de Macassar; de là il étoit allé chercher Batavia, d'où il arrivoit alors. Il n'avoit perdu pendant tout son voyage que quinze hommes, dont le plus grand nombre même venoit de mourir entre Batavia et le Cap. Il gardoit le plus grand silence sur l'objet de cette expédition; j'eus cependant lieu de soupçonner que c'est à l'île de Juan-Fernandès qu'ils avoient fait le plus long séjour.

Après avoir fait revenir à bord nos gens, dont une partie s'étoit rétablie à moitié dans l'hôpital du Cap, et dont le reste avoit repris de nouvelles forces par une bonne nourriture, nous trouvâmes que l'équipage consistoit en deux cent dix-huit hommes, avec lesquels nous quittâmes, le 12 décembre, la baie de la Table, pour continuer notre voyage vers le chef-lieu des possessions hollandoises dans les Indes orientales. Le vent de sud-est, avec lequel nous quittâmes la rade, changea et courut au sud-ouest, au moment que nous eûmes

gagné la mer. Cela nous obligea de bordayer inutilement pendant trois jours pour doubler le Cap. Le 15 du même mois, le vent ayant passé au nord-ouest, nous courûmes d'abord au sud, et ensuite un peu plus à l'est, ce qui nous fit dépasser le banc des Aiguilles et le Cap même ; mais nous trouvâmes que le vaisseau faisoit beaucoup d'eau ; nous fûmes donc obligés de faire aller les pompes, pour ainsi dire, à tous les quarts, chaque fois que nous forcions un peu de voiles.

Le 20 nous vîmes, pendant la nuit, un arc-en-ciel en opposition de la lune, lequel jetoit une lumière vive, mais il n'offroit à l'œil aucune couleur déterminée. Le 24 nous essuyâmes un gros tems du sud-ouest, avec une mer fort haute, ce qui dura jusqu'au soir du lendemain ; de sorte que nous fûmes contraints, le 24, de mettre en panne, parce que nous faisions eau, et que nous ne pouvions plus marcher contre le vent, qui étoit accompagné de grêle, dont quelques grêlons avoient la grosseur d'un œuf de pigeon. Pendant que nous avions ainsi le cap au vent, la voile d'étai, qui étoit la seule que nous portions, fut désorlée ; ce qui nous contraignit à déployer la voile d'artimon, quoique nous eussions à craindre de voir le mat coëffé et jeté en mer

car il étoit trés-foible ; mais heureusement il ne céda pas. Le vaisseau continuoit à faire eau de plus en plus, ce qui étoit occasionné par les efforts qu'il faisoit contre les grosses houles ; de sorte que nous dûmes nous tenir, pour ainsi dire, continuellement aux pompes.

Le 25, vers le soir, le vent commença à baisser, et la mer devint plus maniable. Nous mîmes par conséquent vent arrière, pour faire route vers l'est, et continuer notre voyage.

Lorsque le calme fut rétabli, nous trouvâmes que toutes nos voiles de relais étoient mouillées dans la soute, et qu'une grande partie de notre pain se trouvoit humide et gâté. La plupart des joints entre le bord et le pont étoient ouverts, de manière à pouvoir passer la main entre quelques-uns. Nous y pourvûmes le mieux qu'il nous fut possible dans la position où nous nous trouvions alors.

Le 10 janvier 1769, nous vîmes une grande quantité d'hirondelles de mer ; et, vers le soir, des phoques, des foux et des oiseaux riverains noirs ; ce qui nous fit conjecturer que nous n'étions pas fort loin de l'île de Saint-Paul ; quoique, suivant notre estime, nous devions nous en trouver encore à quatre-vingt milles. Depuis deux jours nous n'avions pu observer

la variation de l'aiguille aimantée à cause du tems brumeux qui nous avoit empêché de voir le soleil. Nous eûmes cependant le bonheur de trouver la latitude sud ; ce qui nous permit de remarquer que nous étions exactement à la hauteur de cette île. Dans l'après-midi et au soir, le ciel étoit chargé par les continuelles pluies qui tomboient, de sorte que nous avions peu de jour ; cela m'obligea de tenir route vers l'est-sud-est, pour éviter l'île de Saint-Paul ; ce qui nous réussit. Sans cette précaution, nous aurions immanquablement donné à la côte pendant la nuit ; car à dix heures et demie, ou à la cinquième horloge du premier quart, nous l'apperçûmes un moment de fort près, comme si elle eût pendu au-dessus de nous, mais au lof du vaisseau ; de sorte que nous pûmes nous en éloigner sur-le-champ, en tirant vers le sud vent arrière, jusqu'à ce que nous nous en trouvâmes à la distance de deux milles ; après quoi nous dirigeâmes de nouveau vers l'est.

L'île de Saint-Paul, et celle d'Amsterdam, qui gît à quinze milles au nord de celle-ci, sont les deux seules îles connues dans cette immense mer du Sud en-deça du tropique du Capricorne. Elles ne sont pas grandes, mais assez élevées, particulièrement celle de Saint-Paul, qu'on

découvre, par un tems clair, à la distance de neuf à dix milles.

La Compagnie des Indes orientales envoya, en 1726, deux vaisseaux vers ces îles, qui les trouvèrent inhabitées ; mais toutes deux leur offrirent une bonne aiguade, et celle de Saint-Paul en particulier une source d'eau thermale fort chaude. Ils découvrirent aussi au nord de l'une et de l'autre un bon mouillage pour les vaisseaux ; leurs eaux étoient d'ailleurs fort poissonneuses. Je n'ai pas trouvé cependant que, depuis cette époque, d'autres vaisseaux aient visité ces îles, qui sont éloignées de quatre à cinq cents milles du continent.

Nous n'avions fait que petites voiles pendant la nuit, dans l'intention de courir une seconde fois sur l'île, quand il feroit jour, afin de l'examiner de près ; mais comme le ciel se trouva encore chargé au lever du soleil par les pluies continuelles, je me désistai de cette idée, dans la crainte d'exposer le vaisseau à quelque danger.

Peu de tems après, vers les six heures du matin, nous entendîmes sortir de l'eau, près de notre bâtiment, un bruit semblable aux gémissemens d'un homme. Lorsque ce bruit me frappa pour la première fois, je m'imaginai que quelque mâtelot venoit de se blesser

sous le tilac, et j'envoyai sur-le-champ un officier du quart pour voir ce qui pouvoit lui être arrivé ; mais les gens de l'équipage qui se trouvoient près de moi me dirent qu'ils avoient déja entendu plusieurs fois un pareil bruit s'élever de dessous l'eau. En effet, ayant prêté l'oreille, ces mêmes sons plaintifs se répétèrent encore dix à douze fois ; après quoi ils foiblirent à mesure que le vaisseau faisoit route, jusqu'à ce qu'ils cessèrent enfin tout à fait. Je m'imaginai que ce bruit devoit être attribué à quelque lion marin qui se trouvoit dans le voisinage du vaisseau ; ce qui me parut d'autant plus vraisemblable qu'on disoit que ces animaux avoient été vus proche de l'île de Saint-Paul ; quoique nous n'eussions alors rien apperçu qui ressemblât à quelque animal.

Environ une heure après, le canonier du vaisseau étant venu pour me faire quelque rapport, il me dit que, pendant un des voyages qu'il avoit faits aux Indes, il avoit, avec le reste de l'équipage, entendu un semblable bruit, et que, peu de tems après, ils s'étoient vus assaillis par une violente tempête, qui ne leur avoit pas permis de porter aucune voile pendant vingt-quatre heures. Cela nous arriva de même : avant quatre heures du soir, nous fûmes obligés d'amener toutes nos voiles et

de nous laisser flotter au gré du vent. Nous eûmes de tels coups de mer qu'à neuf heures du soir toutes les fenêtres de la cabane du capitaine furent brisées en pièces, ainsi que leurs volets ; ce qui nous donna beaucoup d'eau : nous y parâmes autant qu'il nous fut possible en tendant une voile devant notre arrière. Ce gros tems dura jusqu'au 12, que la mer n'étoit plus qu'ariolée ; ce qui nous permit de porter nos voiles.

Nous échappâmes heureusement à cette bourrasque, sans avoir souffert un bien grand dommage à nos mats et à nos agrès ; mais nous trouvâmes de nouveau que notre pain et nos voiles avoient reçu beaucoup d'eau dans les soutes.

A cette hauteur nous vîmes flotter une grande quantité d'herbes, qu'on trouve presque toujours au sud des îles de Saint-Paul et d'Amsterdam, et qui, outre la variation de l'aiguille aimantée, laquelle décline ici au-delà du 19°, servent (dans le cas qu'on n'ait pas apperçu ces îles) à indiquer qu'on les a déja passées et qu'elles sont à l'est du vaisseau.

Nous fûmes retenus dans le voisinage de ces îles par un gros tems et des vents contraires jusqu'au 14, que nous vîmes encore une fois

au nord-ouest l'île de Saint-Paul, à la distance de huit à neuf milles, à ce qu'il nous parut. Le vent ayant alors tourné à l'ouest, nous dirigeâmes notre route vers le nord-est, et le 27 janvier nous passâmes le tropique du Capricorne.

Par la latitude sud de 34 à 35°, nos boussoles étoient affolées, et couroient bien quatre à cinq rhumbs de côté et d'autre, quoique le vaisseau eut alors peu de mouvement, et que nous ne marchions que lentement.

Par la latitude de 30° sud, nous eûmes le vent alisé de sud-est, avec lequel nous fîmes route vers le nord-nord-est pour attaquer le détroit de la Sonde à l'ouest, parce que nous nous attendions à y trouver les vents d'ouest.

Le dernier jour du mois, nous eûmes le soleil au zénith, et la plus grande hauteur du thermomètre fut de 81°; mais le jour suivant il monta à 83 et 84°.

Par la latitude sud de 11°, le vent alisé de sud-est nous quitta, et courut à l'ouest, avec lequel nous gagnâmes, le 12 février, la vue de l'île d'Engano. Nous nous trouvâmes encore ici à dix milles et trois-quarts plus par l'est que ne le portoit notre estime.

L'île d'Engano gît par les $5\frac{1}{4}$° de longitude du pole antarctique, à environ vingt-cinq mil-

les est-sud-est de l'île du Prince dans le détroit de la Sonde, et se trouve généralement sur la route des vaisseaux qui doivent embouquer ce détroit pendant la mousson d'ouest. Cette île a six à sept milles de long sur environ la moitié de large: on ne peut l'appercevoir qu'à la distance de cinq milles; et elle paroît toujours verte, à cause des forêts qui la couvrent. Nous vîmes quelques brisans du côté de l'ouest; mais il n'y en a pas ailleurs. On ne trouve point de fond dans les environs, si ce n'est près la côte ouest de l'île, où il y a aussi un mouillage, comme l'indique notre atlas maritime. L'île d'Engano est habitée par quelques pêcheurs qui sont d'un caractère fort farouche.

A la vue d'Engano, nous fûmes attaqués par un gros tems accompagné de tonnerre et d'éclairs, lequel fut suivi d'un calme plat qui dura pendant quelques jours; de sorte que, loin de pouvoir faire route, nous abattîmes en arrière en cédant aux courans qui portoient à l'ouest; et le 16 février nous perdîmes Engano de vue.

Le calme continua, et lors même qu'il y avoit quelque petite brise, elle venoit du sud-est, qui étoit le rhumb vers lequel nous devions diriger. En acheminant ainsi lentement, nous

découvrîmes le 21, un peu avant le coucher du soleil, une petite île fort basse, à la distance tout au plus de trois milles, que nous reconnûmes, d'après l'estime de notre latitude, pour l'Ile au Banc de sable, à laquelle on a donné aussi le nom d'Ile-Triste, à cause de sa petitesse, et parce que des vaisseaux y ont échoué autrefois. Il fut heureux que nous l'eussions découverte avant la nuit; sans cela nous aurions couru risque de donner sur la côte; car il auroit été impossible de nous imaginer que les courans eussent pu nous entraîner si loin à l'ouest: ce que nous trouvâmes être de trente milles au moins depuis cinq jours, que nous avions pris la hauteur de l'île d'Engano.

Nous alarguâmes sur-le-champ, en dirigeant par un petit vent d'est-nord-est; cependant nous nous en trouvâmes encore fort près le lendemain à la pointe du jour; de sorte que pour peu que la nuit eût durée, nous courions risque d'y échouer, étant entraînés vers les côtes par de très-rapides courans. Nous fûmes donc obligés, pour éviter le danger dont nous menaçoient et les calmes et la dérive, de nous écarter de notre route et de gagner le large.

L'Ile-Triste est, comme nous l'avons dit, fort petite et fort basse; vue à la distance de

deux milles, elle ressemble à une forêt flottante d'arbres toujours verds, d'environ un demi-mille de long. Elle est située par la latitude sud de 3° 45', comme le portent quelques observations. Suivant notre atlas maritime, il y a deux recifs, l'un au sud et l'autre au nord; mais, comme en passant à une mille au nord de l'île, nous sondâmes par la profondeur de cent cinquante brasses sans trouver de fond, il semble que les observations qu'on a faites relativement à cette île ne sont pas fort exactes; quoique nous ayons vu cependant, d'après notre estime, courir des brisans à un quart de mille au nord de l'île.

Nos contretems n'étoient pas encore à leur terme; nous avions tous les jours à essuyer des calmes et des vents contraires, accompagnés de grands orages; de sorte que le ciel paroissoit quelquefois tout en feu. Nous éprouvions aussi souvent de terribles coups de mer qui ne duroient guère plus d'une heure, pendant lesquels il étoit impossible de porter nos voiles; et lorsque nous hasardions par fois de faire route par ces grains, nous courions le danger de perdre nos perroquets et même nos mats. Après que ces bourrasques étoient passées, nous avions ordinairement des calmes

plats, et la chaleur étoit alors insupportable, le thermomètre allant souvent à 88°, sans que l'air fut rafraichi par le moindre zéphir. Tout cela, joint aux averses que nous essuyions, rendit beaucoup de monde malade, et emporta même, en peu de tems, quelques hommes de l'équipage, parmi lequel se trouva le second pilote. Moi-même je fus attaqué, pendant dix à douze jours, d'une colique intestinale; de sorte que le premier pilote se vit obligé de veiller jour et nuit; d'autant plus que les autres hommes de l'équipage n'étoient guère en état de remplir leur besogne, ayant à peine quelque connoissance de la boussole.

Ce ne fut que le 15 mars que nous atterrîmes : à huit heures du matin, nous apperçûmes les hautes terres de la côte occidentale de Sumatra ; et vers le midi nous reconnûmes la Pique de l'empereur, qui est une haute montagne en pointe. Nous trouvâmes ici, par la boussole de variation, que, depuis le 16 février, les courans nous avoient fait dériver de soixante milles à l'ouest; tandis qu'autrement ils portent le plus souvent, pendant cette saison, vers l'est.

Le 16 à midi, nous nous trouvâmes dans le détroit de la Sonde, ayant d'un côté la pointe

de Sumatra, et de l'autre l'île du Prince. Je parlerai plus particulièrement de ces lieux dans mes *Observations* à la suite de ce voyage.

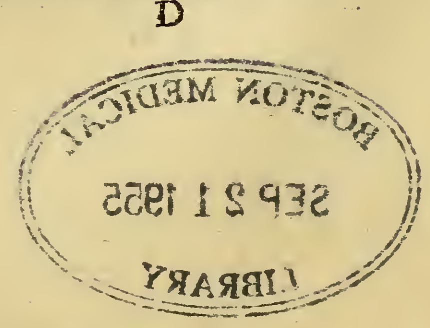
Vers le soir, nous étions à peu de distance de l'île de Kraketouw. Comme le vent se changeoit en une tempête venant de l'ouest, et que le ciel étoit sombre par de fortes pluies, nous résolûmes de nous laisser flotter jusqu'à la pointe du jour. Le lendemain, ayant fait voile, nous nous trouvâmes à midi sous l'île de Travers *(Dwars in den Weg)*, où il nous vint à bord le capitaine d'un vaisseau stationnaire de la Compagnie qui mouilloit alors dans le port d'Anser. Je le chargeai d'une lettre par laquelle je donnois connoissance de mon arrivée au gouverneur-général de Batavia. J'écrivis également au commandant de Bantam pour le prier de nous envoyer des provisions fraiches pour l'équipage. Nous mouillâmes, vers les onze heures de la nuit, sous la pointe de Bantam, près de l'île de Panjang.

Le lendemain nous reçûmes à bord les provisions que j'avois demandées : elles consistoient en un vieux buffle, dont la chair étoit fort coriace, quelques mauvaises herbes et quarante poulets, qu'on n'a pas moins porté sur les comptes de la Compagnie pour la somme de cent florins.

Le

Le vent ayant tourné à l'ouest dans l'après-midi, nous appareillâmes; et, au coucher du soleil, nous mouillâmes de nouveau sous les îles appelées les Armes de Hoorn (*de Wapens van Hoorn*); parce qu'il est dangereux de naviguer ici pendant la nuit, à cause des écueils qui s'y trouvent sous l'eau.

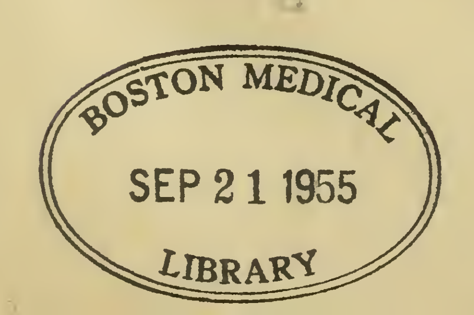
Le 19 mars, ayant remis à la voile au lever du soleil, nous dépassâmes immédiatement après-midi l'île d'Onrust, et mouillâmes vers les quatre heures sur la rade de Batavia. Nous saluâmes de treize coups de canon le vaisseau amiral, qui nous répondit par cinq. Immédiatement après, nous nous rendîmes à la ville pour donner verbalement connoissance de notre arrivée au gouverneur-général, et lui faire le rapport de notre voyage; mais il se trouvoit alors à sa maison de campagne de *Wel-te-Vreden*, où je fus le trouver.



CHAPITRE III.

Départ de Batavia pour Bantam.

Après nous être débarrassés de notre cargaison et avoir pris du lest à la place, je reçus ordre du gouverneur-général de me rendre à Bantam pour y charger du poivre que je devois conduire à Batavia. Notre départ fut fixé au 10 mai; et on me donna l'ordre de faire hisser le pavillon du grand mat, au moment que nous nous trouverions hors de la vue de la rade de Batavia, parce que j'avois à bord deux membres de la cour de justice, et quelques autres personnes des deux sexes, qui venoient faire avec nous ce voyage pour leur simple amusement. Cet honneur n'appartient cependant qu'aux commissions particulières que le gouvernement envoie dans quelqu'une



des possessions de la Compagnie ; et il n'étoit pas question de cela dans ce moment.

Nous mîmes à la voile au jour prescrit, savoir le 10 du mois de mai. Nous avions à bord dix caisses contenant 50,000 réaux, qui devoient servir à payer au roi de Bantam le poivre qu'il alloit nous livrer.

A deux heures après-midi, nous mouillâmes sous l'île d'Onrust, parce que le vent de mer, qui fraichissoit beaucoup, nous étoit contraire.

Le lendemain, à la pointe du jour, nous remîmes à la voile ; et le soir nous jetâmes l'ancre proche de l'île appelée *de Groote-Combuis* (le Grand-Fougon) ; que nous quittâmes le 12 au matin. Vers les trois heures de l'après-midi, nous mouillâmes devant la ville de Bantam, près d'une petite île qu'on nomme *het Hollands Kerkhof* (le Cimetière des Hollandois).

Le golfe ou la baie de Bantam, compris entre le cap du même nom et celle de Pontang, est une belle rade sûre pour les vaisseaux. Cette baie est parsemée d'un nombre infini de petites îles, qui forment un aspect fort agréable pour ceux qui y mouillent. Toutes ces îles sont inhabitées, excepté celle Poulo-Panjang, ou l'Ile-Longue, qui est la plus grande et où

demeurent quelques pêcheurs. La mer fournit ici en abondance plusieurs espèces de poissons aux habitans de Bantam, et entre autres le *kaalkop*, qui a beaucoup de rapport avec notre merlus d'Europe, et qu'on regarde comme le meilleur. C'est au fond de la baie qu'est située la ville de Bantam, à un quart de lieue de la mer; des deux côtés elle est baignée par une rivière qui descend des montagnes : elle est à treize milles ou environ de Batavia.

La communication par terre entre Batavia et Bantam est fort difficile, à cause des épaisses forêts et des marais qui séparent ces deux villes, et qu'il seroit dangereux de vouloir traverser, du moins pour les Européens. C'est pour cette raison que l'on fait ce voyage par eau, en saisissant, autant que possible, les vents de large et de terre, qui chassent avec une extrême vîtesse, de côté et d'autre, les légères embarcations des Indiens, qu'on appelle ici *vliegers*. On m'a assuré qu'ils font quelquefois ce trajet en moins de quatre heures.

La rivière de Bantam est peu considérable, n'ayant à son embouchure que dix à douze toises de large. Elle est également peu profonde; de sorte qu'à la basse marée, on peut à peine y introduire la chaloupe ordinaire d'un vaisseau de la Compagnie. Les deux cô-

tés sont garnis de pilotis jusqu'au fort de Speelwyk ; mais on n'en prend aucun soin, quoique cela seroit cependant bien nécessaire pour empêcher que cette rivière ne se comble de sable. Lorsque l'eau monte de cinq à sept pieds, ce qui est la plus forte marée, les petits bâtimens indiens peuvent y entrer.

Cette rivière, quoiqu'elle porte le nom de rivière de Bantam, n'en est cependant qu'une branche. La véritable rivière se partage au-dessus de la ville en trois bras, dont celui-ci est le bras du milieu ; les deux autres se jettent des deux côtés dans la mer, à environ un mille et demi de la ville.

La ville de Bantam est située dans une plaine spacieuse que bornent de grandes et hautes montagnes qui courent au sud, dont je ne puis déterminer la profondeur ; mais je me rappelle que je m'y suis promené pendant une heure sans en appercevoir la fin. Les voyageurs parlent de murs qui, selon eux, entourent la ville du côté de la mer, et qui lui servent de fortifications ; mais je puis assurer que je n'en ai point vu, si ce n'est le fort du Diamant, où se trouve le palais du roi. On arrive dans Bantam sans qu'on s'en doute, et l'on croiroit être plutôt dans un bois de cocotiers que dans une ville ; les maisons (si l'on peu

donner ce nom à des cabanes construites de roseaux entrelacés, enduites d'argile et couvertes de feuilles) étant dispersées çà et là sans ordre et sans régularité, au milieu de cocotiers et d'un jardin qu'entoure une clôture de bambou fendu; de sorte que chaque habitation se trouve parfaitement isolée de ses voisins.

A un quart de lieue de la ville, du côté des montagnes, il y a une grande plaine ouverte nommée le *Pascébaan*, vers laquelle conduisent trois chemins (car on ne peut leur donner le nom de rues, auxquelles ils ne ressemblent point), qui partent de la ville à l'ouest de la rivière.

A l'est de cette plaine coule la rivière; une partie de la ville est située au sud; au nord on voit la mosquée royale, et le palais du roi se trouve à l'ouest. Au milieu du Pascébaan est placé un bel arbre, dont les branches s'étendent au loin en tout sens, et procurent une agréable fraicheur. Sous cet arbre est un tombeau couvert d'une grande pierre bleue, dans lequel est enterré un des rois de Bantam, que les habitans vénèrent comme un saint personnage. De l'autre côté de l'arbre, on trouve un bâtiment élevé sur des pieux de dix à douze pieds de haut, et couvert en tuiles. Ce bâti-

ment, qui forme un carré parfait, est ouvert de tous côtés ; le toit est soutenu par des espèces de piliers. C'est dans cet hangard que se fait la cérémonie de la circoncision des enfans du roi ; et à cette occasion on le décore de riches tapisseries.

Le nom de Pascébaan est commun, dans l'Orient, à tous les lieux où les princes s'exercent à la course à cheval avec leurs enfans et leurs courtisans ; de manière cependant que c'est toujours le roi ou ses fils qui remportent l'avantage dans ces sortes de jeux.

La mosquée, ou le temple, dont j'ai parlé plus haut, est placé au bout d'une petite plaine fort agréable. Ce bâtiment, d'une forme à peu près carrée, est flanqué de deux côtés par une haute muraille. La couverture s'élève en manière de tour, avec cinq toits les uns au-dessus des autres, dont le second est plus petit que le premier, le troisième plus petit que le second, etc., et dont le cinquième se termine en pointe ; tandis que celui d'en bas dépasse de beaucoup les murs du temple. Près de là est une tour étroite, mais fort haute, laquelle sert au même usage que les minarets en Turquie ; c'est-à-dire, pour annoncer l'heure de la prière. Il est défendu, sous peine de mort, aux Chrétiens et aux Gentoux d'entrer dans ce

temple. Au reste, on m'a assuré qu'il ne contient autre chose que des bancs et une espèce de chaire dans laquelle le roi remplit quelquefois lui-même l'office de pontife, ainsi que je le dirai ci-après.

Le palais du roi, placé à l'ouest du Pascébaan, est bâti dans l'intérieur de la forteresse qu'on appelle le Diamant. Il forme un carré long de huit cent quarante pieds en longueur, sur une largeur d'environ la moitié de cette étendue. Chaque angle est garni d'un bastion et de plusieurs demi-lunes, qui avancent sur les côtés. J'y comptai soixante-six pièces de canon de bronze, presque toutes vieilles et d'un gros calibre. Il y en avoit quelques-unes qui portoient les armes de Portugal; mais celles-ci étoient le moins en état de servir. Il y en avoit aussi d'autres marquées aux armes d'Angleterre, et cinq ou six de métal, qui me parurent de douze livres de balle, qui avoient été coulées par les Javans. Celles-ci étoient garnies de quatre forts anneaux de fer, pour empêcher qu'elles ne crevassent. Les quatre principaux bastions sont tournés vers les quatre points cardinaux de la boussole. Les murs, à la hauteur de quatorze ou quinze pieds, sont construites d'une pierre fort dure. C'est le roi qui doit payer tout ce qui est né-

cessaire pour l'entretien et les réparations de ce fort et de son artillerie, qu'un de ses prédécesseurs a fait établir à la fin du dernier siècle.

La Compagnie hollandoise y tient une garnison de cent trente hommes avec un capitaine, et trois officiers subalternes, sous le prétexte de veiller à la conservation du roi; mais dont le véritable but est de se tenir assuré de sa personne. Aucun de ses sujets, de quelque rang qu'il soit, pas même ses fils, ne peut s'approcher de lui, sans que le soldat factionnaire à la porte d'entrée en donne connoissance au capitaine de garde, qui de tems en tems doit en instruire le commandant de Speelwyk. Il est défendu aussi à tous les Javans et autres Indiens de passer la nuit dans le fort.

Le château est entouré d'un fossé, mais qui ne sauroit être d'un grand secours contre les attaques d'un ennemi européen, étant totalement dégradé, et se trouvant en plusieurs endroits, pour ainsi dire, à sec. Au-dessus de la porte on lit sur une pierre que ce fort a été construit par un certain Henri Louwrentz, natif de Steenwyk. Cet homme, après avoir déserté du service de la Compagnie, pour quelque faute qu'il avoit commise, s'étoit ren-

du chez le roi de Bantam, qui, lui ayant trouvé certaines connoissances dans le génie, le chargea de bâtir ce fort, après qu'il eut embrassé la religion mahométane. Comme ce fort est masqué par les cocotiers qui remplissent la ville, on ne l'apperçoit que lorsqu'on en est bien près, si ce n'est du côté du Pascébaan où rien n'en intercepte la vue.

On arrive au château par un pont-levis placé au-dessus du fossé. Aussitôt qu'on a franchi ce pont on voit à la droite un grand hangard carré, couvert d'un toit et ouvert par devant et sur les deux côtés. C'est-là où l'on couronne le prince héréditaire. A la gauche sont les écuries du roi, et ses remises, bien garnies de chevaux et de quelques carosses, dont la Compagnie ou ses gouverneurs ont fait de tems en tems présent au roi, et parmi lesquels il y en a d'un goût fort antique. En avant de ces écuries, on a bâti un hangard dans lequel est placé le gomgom du roi, dont je parlerai ailleurs.

Ensuite se présente la porte du fort, près de laquelle il y a jour et nuit un piquet composé d'un officier et de vingt-quatre hommes. Près de là on voit le corps-de-garde, et à environ vingt pas plus loin est le palais, auquel on donne le nom de *dal'm*, ce qui en langue

malaise signifie *l'intérieur*. Il est composé de plusieurs habitations jointes les unes aux autres, et qui remplissent presque entièrement tout l'espace intérieur du palais. Au centre s'élève un bâtiment carré garni de deux toits l'un sur l'autre, qui tous deux saillissent en avant des murs. Son extrême hauteur fait qu'on l'apperçoit à plus de trois milles en mer. Il est en grande partie construit de briques cuites et couvert en tuiles, mais sans le moindre goût d'architecture. Les murailles du serrail du roi sont plus élevées que celles du fort, pour empêcher qu'on ne puisse voir les femmes qui s'y trouvent renfermées. Il y eut cependant un jour deux Européens qui cherchèrent à escalader ces murailles, mais il leur en coûta la vie, ainsi que me l'apprit le capitaine qui commandoit la garde du fort.

Lorsque les fils du roi ont atteint l'âge viril, on les loge séparément de leur père, et ils ont chacun leur serrail ou harem particulier. Tous les serviteurs de l'intérieur du palais sont des femmes, qui forment aussi la garde au roi; car les soldats javans doivent rester en dehors du château, toutes les fois que le monarque se fait voir en public. Ces soldats sont armés de cris et de grandes piques, dont le fer est fort long et fort large. Dans ces

occasions, le roi est aussi accompagné d'une garde d'Européens.

C'est la religion mahométane qui domine dans le royaume de Bantam, ainsi que dans toute l'île de Java.

Je parlerai ailleurs des relations commerciales qu'il y a entre ce royaume et la Compagnie des Indes orientales hollandoise.

Le fort de Speelwyk est une autre citadelle que la Compagnie a fait construire à Bantam pour sa défense, pendant les guerres civiles entre Agon, roi de Bantam, et son fils, et à laquelle on a donné ce nom d'après Corneille Speelman, qui, à cette époque, étoit gouverneur-général des Indes. Ce fort n'est qu'à un demi-quart de lieue de l'autre fort, près de l'embouchure de la rivière, qui s'en trouve éloignée à une petite distance. Il forme un carré garni de trois bastions et demi, garnis de quarante-huit pièces de différens calibres. Au nord, au sud et à l'ouest est un canal peu profond et peu large, qui communique à l'ouest avec la rivière. Les murailles et les remparts sont construits d'une pierre fort dure, à la hauteur de treize à quatorze pieds; mais ils commencent à tomber en ruines. Il y a dans le fort plusieurs bâtimens autour d'une place carrée garnie d'arbres. Ces maisons servent de

demeure à une partie des employés de la Compagnie ; le reste consiste en barraques pour les soldats, en magasins, etc. La porte d'entrée est près de la rivière, avec un pont-levis ; et du côté opposé il y a une longue rue, où sont logés les autres employés de la Compagnie et quelques Chinois. La garnison est à peu près égale en nombre à celle du fort du Diamant ; mais la plus grande partie se trouve presque toujours malade, l'air étant ici bien plus malsain qu'à Batavia même.

L'employé qui gère à Bantam au nom de la Compagnie, sous les ordres du gouvernement de Batavia, a le titre de commandant, et préside au commerce qui se fait ici, lequel consiste en poivre et en un peu de fil de coton. Il y a aussi un fiscal, qui est chargé de veiller spécialement à la contrebande qui pourroit avoir lieu. Lorsque le commandant sort en cérémonie il est accompagné d'une garde de douze soldats, commandée par un officier. Ceux qui sont sous ses ordres ne l'approchent qu'avec les plus grandes marques de respect.

Le commandant de Bantam a l'inspection sur les factoreries de la Compagnie à Lampong-Toulan-Bauwang et à Lampong-Samanca, situées toutes deux à l'extrémité méri-

dionale de l'île de Sumatra, pays conquis par le roi de Bantam, et qui donnent tous les ans une grande quantité de poivre.

Bantam fournit encore deux autres postes, de deux hommes chacun, dans le royaume de ce nom; savoir, l'un à Anjer ou Aniar, et l'autre à Jeritte. Ces postes servent principalement à surveiller les navires qui y arrivent, dont ils font passer sur-le-champ les noms, et ceux des endroits dont ils viennent au commandant de Bantam, qui en donne connoissance au gouverneur-général de Batavia. Cela s'observe pour les vaisseaux des nations étrangères comme pour ceux des Hollandois même.

Le lendemain de notre arrivée, on mit à terre les caisses remplies d'argent que nous avions à bord; nous nous défîmes aussi d'une partie de notre lest, et le 15 mai nous chargeâmes soixante-dix mille livres de poivre, qu'on prit dans les magasins du roi situés près de la rivière, après qu'un de ses serviteurs les eut fait peser par parties de deux cent cinquante livres, en présence de huit à neuf de ses *inghebées*, ou princes, qui y veillèrent avec la plus grande attention, sous l'inspection d'un employé de la Compagnie et d'un de mes officiers, afin de prévenir toute fraude.

Après que ce poivre eut été pesé, on le

transporta à bord dans des allèges, sur lesquelles on plaça des préposés pour empêcher qu'on n'en détournât; car les Bantamois sont fort enclins au vol et en même tems fort adroits. On compte ici par *bharens;* chaque bharen pèse trois *picols*, et chaque picol est évalué à cent vingt-cinq livres.

Pendant qu'on étoit occupé au chargement du poivre, je fis, avec les personnes de ma société, quelques tournées vers l'un ou l'autre *bazar* ou marché, où l'on vend toutes les espèces de denrées que produit le pays, mais principalement des comestibles. Nous nous rendîmes aussi à un endroit situé à une lieue et demie de Bantam, appelé Grobbezak. C'est un ancien bâtiment fort dégradé, placé sur un terrain carré d'environ cinq à six arpens, entouré d'une nappe d'eau de trois cents pieds de large au moins. Il y avoit autrefois un pont, dont nous vîmes encore les restes dans l'eau; mais personne ne visite plus aujourd'hui cette espèce d'île, à cause des caymans ou crocodiles qui se tiennent, dit-on, dans cette eau: nous n'en vîmes cependant aucun. Les gens du pays s'imaginent qu'on ne pourroit séjourner dans ce bâtiment, qui est habité, disent-ils, par de mauvais esprits. Il y a lieu de croire qu'il a été construit par les Portuguais.

En se tenant sur une espèce de tertre qui se trouve vis-à-vis de ce bâtiment, on entend un écho qui répète jusqu'à cinq et six fois fort distinctement tous les mots qu'on prononce,

Un autre jour nous allâmes visiter le tombeau d'un des principaux saints du pays, situé à une lieue de la ville sur une monticule d'environ deux cents pieds de hauteur. Près de là est un petit bourg appelé Bodjo-Nagare, dans le voisinage d'une petite rivière qui vient s'y jeter dans la mer. Il s'y tient tous les samedis un bazar ou marché, où l'on vend des comestibles, des fils de coton, du coton en nature, et plusieurs autres productions du pays. Sur le sommet de cette monticule, qui, d'après le saint, porte le nom de *Vounong-Santri*, est le tombeau en question, lequel est construit en briques, et peut avoir un pied d'élévation au-dessus du sol. Aux deux bouts du tombeau sont deux pierres rondes de trois pieds de haut, en forme de colonnes, que les Javans enveloppent d'une pièce de toile de coton blanc. Tout autour règne une muraille en pierres blanches, un peu plus élevée que le tombeau. Le peuple du pays a une grande vénération pour ce lieu saint, et ne laisseroit pas impuni les obscénités qu'on oseroit commettre dans les environs; il croit bonnement

nement aussi que ceux qui se hasarderoient à faire quelque ordure sur le tombeau même en seroient sur-le-champ punis par une mort subite.

Suivant leurs légendes, ce saint s'étoit promené à pieds secs sur la mer en présence d'un grand nombre de Musulmans; il pouvoit passer aussi plusieurs jours de suite sans prendre aucune nourriture. Près de ce tombeau est un bel arbre bien touffu, autour duquel monte du cubèbe.

Peu de tems après notre arrivée à Bantam, nous fîmes demander une audience au roi, qui désigna le 27 du mois de mai pour notre réception.

Ce jour étant arrivé, le roi nous envoya trois de ses courtisans richement vêtus à la mode de Java, pour venir prendre les personnes qui devoient composer cette espèce d'ambassade, à la tête de laquelle se trouvoit le commandant de Bantam. La garnison du fort de Speelwyk prit les armes et forma deux haies, par lesquelles nous passâmes, depuis la maison du commandant jusqu'à la porte du fort. A l'autre bout du pont-levis, nous trouvâmes trois carosses du roi, conduits par des cochers européens, ayant pour livrée des habits jaunes à fleurs rouges. Douze grena-

diers de la garnison accompagnoient la voiture du commandant, laquelle étoit précédée aussi et entourée par des gardes du roi.

Dans cet ordre nous nous rendîmes, par le Pascébaan, devant le pont-levis du fort du Diamant. Là nous descendîmes de voiture et passâmes le pont, au-delà duquel nous trouvâmes les gardes du roi, armés de javelots et postés sur deux haies, depuis le pont jusqu'à la porte du fort. Ils avoient tout le haut du corps nu, avec une simple toile de coton bleue ou noirâtre, passée autour des reins et ensuite entre les cuisses, de manière que les bouts en tomboient à mi-jambes.

Pendant que nous traversions cette milice, on jouoit du gomgom et d'autres instrumens indiens. A la porte du fort, nous trouvâmes le roi, qui prit le commandant et un autre délégué de la Compagnie par la main, et les introduisit ainsi dans son palais. Nous les suivîmes à pas lents. Dans l'intérieur, nous trouvâmes d'autres gardes sous les armes, qui nous reçurent au son du tambour; tandis que deux trompettes, à la livrée du roi et postés à la porte d'entrée, nous régaloient d'une fanfare bruyante.

Cette porte étoit fort sale, et ressembloit plutôt à l'entrée d'une prison qu'à celle du

palais d'un roi, ce qui ne me donna pas grande idée de l'intérieur. Après l'avoir passée, nous arrivâmes dans une grande salle de cinquante-cinq à soixante pieds de long, d'environ trente pieds de large, et d'une assez grande élévation. La voûte étoit ceintrée en planches, et les murs paroissoient avoir été blanchis autrefois, mais ils étoient fort sales alors. Le pavé étoit carrelé en pierres rouges carrées. Au nord on avoit percé trois fenêtres et deux grandes portes, qui donnoient sur l'intérieur de la cour, lequel offroit également un aspect peu agréable.

La porte par laquelle nous étions entrés se trouvoit au bout inférieur de la salle. A l'autre bout, vis-à-vis de cette porte, il y en avoit une autre par laquelle on passoit dans les appartemens intérieurs du palais. Près de cette dernière porte, il y avoit un canapé couvert de satin jaune, et une espèce de lit garni de portes; le tout en lacque de la Chine. Plus vers le bas étoit placée une table longue couverte d'un tapis jaune à fleurs rouges. Sur cette table se trouvoient trois plats d'argent ciselé avec des feuilles de siri, de l'arec, et tous les ingrédiens nécessaires pour la préparation du pinang. Contre le mur étoient adossées deux consoles à dessus d'un beau marbre; et entre

ces meubles on avoit placé des chaises de bois de noyer dans le goût européen.

Aussitôt que nous fûmes assis autour de la grande table, les courtisans du roi et son premier ministre, qui étoit à leur tête, allèrent s'asseoir vers le bas de la salle les jambes croisées, sur une grande natte de rotin qu'on avoit étendue par terre. Lorsque le roi nous eut introduit dans la salle, il fut se placer sur une chaise élevée, au haut bout de la table. Le commandant étoit assis à sa gauche, avec le visage tourné du côté des fenêtres, et à côté de lui étoient le délégué de la Compagnie et les autres hommes de notre société. A la droite du roi, de l'autre côté de la table, se trouvoit d'abord la première reine, mère du prince héréditaire; à côté de celle-ci la femme du délégué; ensuite la seconde reine; après cela venoit la seconde dame de notre société; puis la troisième reine, suivie d'une autre dame; enfin, la quatrième reine et le jeune fils du délégué.

Les deux premières reines paroissoient être déja d'un certain âge; mais les deux autres étoient plus jeunes, et avoient une physionomie assez agréable, quoiqu'un peu brune. Il y avoit cependant parmi les esclaves des femmes beaucoup plus jolies et beaucoup plus

blanches que ne l'étoit aucune de ces quatre femmes légitimes du roi. Leur habillement, qui consistoit en une longue robe de belle toile des Indes, laquelle leur tomboit jusque sur les pieds, n'étoit rien moins qu'élégant. J'en parlerai dans la suite.

Leurs cheveux, d'un noir d'ébène, étoient relevés parfaitement lisses le long de la tête et rassemblés par derrière en forme de bourrelet, qu'on appelle ici *condé*. Ils étoient d'ailleurs richement ornés d'or et de pierres précieuses. Ces quatre reines étoient assises, comme nous, sur des chaises, quoique cela soit absolument contre la coutume de ces peuples, qui sont accoutumés de s'accroupir par terre avec les jambes croisées dessous le corps. Elles causoient familièrement, en langue malaise, avec nos dames, tout en mâchant le pinang ou bétel; en quoi ces dernières leur tinrent fidellement compagnie. Le roi, que nous nommions *touang-sultan*, ou seigneur-roi, me parut avoir quarante-cinq à cinquante ans. Son tein étoit d'un brun marron; son air et ses manières m'ont paru engageantes et affables. Une petite barbe ornoit son menton, et ses cheveux noirs étoient un peu frisés. Il étoit plutôt svelte que gras, et d'une stature moyenne. Son habillement consistoit en une longue

robe, à la façon des Mores, d'une étoffe tissue en or, appelée *soesjes*, qu'on fabrique à Suratte. Cette robe lui descendoit, pour ainsi dire, jusqu'aux pieds; les manches, qui étoient larges au-dessus du coude, colloient étroitement sur l'avant-bras, où elles se trouvoient fermées par une rangée de petits boutons d'or.

Dessous cette robe, il portoit une chemise blanche et une espèce de pantalon qui lui tomboit jusqu'aux talons. Il avoit pour chaussure des bas blancs et des babouches ou souliers à la turque recourbés par le bout. Sa coëffure consistoit en un petit bonnet rond se terminant un peu en pointe, d'une étoffe violette garnie de galons d'argent. Derrière le fauteuil du roi se tenoit une des femmes de sa garde, qu'on relevoit de tems à autre: elle portoit à la main un grand cris d'or massif, dans un fourreau du même métal, qu'elle tenoit par fois élevé en l'air. A sa droite et à sa gauche étoient assises par terre deux autres femmes esclaves, dont l'une étoit chargée de sa boëte à tabac et de celle au bétel, qui étoient d'or et fort grandes: elle les lui offroit, quand il les demandoit, enveloppées dans un mouchoir de soie. La femme qui étoit de l'autre côté tenoit un crachoir, également

d'or, qu'elle présentoit de tems en tems à sa majesté.

Aussitôt que nous fûmes assis, on nous présenta des pipes et du tabac; après quoi le commandant et le délégué de la Compagnie entamèrent avec le roi une conversation en langue malaise sur des objets indifférens. Le roi fit ensuite appeler le *pangorang*, ou premier ministre de ses états, qui, comme je l'ai dit, étoit assis à la tête des courtisans dans la partie basse de la salle. Celui-ci se traîna baissé le long de la terre jusqu'à ce qu'il fut arrivé devant le fauteuil du roi, où il resta assis par terre. Il répondoit souvent aux questions que lui faisoit son maître par le seul mot d'*inghi*, lequel, en langue javanoise, veut dire *oui*. Comme j'entendois fort peu la langue dans laquelle se tenoient ces discours, le tems me parut long et l'ennui me gagna.

Vers les onze heures et demie, on mit sur la table une nappe blanche de toile de coton, laquelle se trouva à l'instant couverte d'une infinité de petits plats contenant toutes sortes de mets apprêtés à la manière indienne, la plupart avec du poisson et des poulets, confits dans du sucre, du vinaigre ou du tamarin, suivant le coutume du pays. On étendit sur la table devant le roi une pièce carrée de

drap rouge, sur laquelle on plaça les mets qui n'étoient destinés que pour lui seul, et dont il mangea de fort grand appétit. Quant à moi, ce ne fut qu'avec répugnance et par simple bienséance que je goûtai d'une partie de ce qu'on me servit, qui étoit du poisson confit dans du sucre. Heureusement que le commandant s'étoit muni de quelques bouteilles de vin et de bierre, que nous aurions attendu inutilement de la part du roi, et qui servirent à nous désaltérer pendant ce bisarre repas.

Durant le dîner, le roi lacha souvent des vents par la bouche; les hommes de notre société imitèrent tous à l'envi son exemple; ce qui me surprit infiniment. On m'a dit depuis que c'étoit là une étiquette de la cour de Bantam, pour prouver qu'on mangeoit beaucoup et de grand appétit; ce qui étoit fort agréable au roi.

Après qu'on eût ôté ce service, on mit sur la table trois grands plats chargés de toute sorte de pâtisseries et de sucreries; ce qui flattoit mon goût; mais le roi et les quatre reines sembloient en faire peu de cas.

Pendant ce tems, on porta aux courtisans, qui étoient assis à l'autre bout de la salle, de grandes jattes de porcelaine remplies de riz et

quelques plats de poisson, de la déserte de notre table, et qu'ils eurent bientôt vidés, en rottant sans discontinuer d'une manière à faire retentir le lieu où nous étions ; ils se racroupirent ensuite sur leurs talons, chacun à sa place. A quelque distance à leur droite étoit assis le second fils du roi, qui paroissoit avoir dix-sept à dix-huit ans, d'une physionomie avantageuse, quoique louchant un peu. Il avoit, à ce qu'on me dit, plus de jugement et d'esprit que le prince héréditaire. On lui fit passer à manger en même tems qu'aux courtisans, mais à part cependant; et il y avoit à côté de lui une esclave destinée à le servir.

Vers les deux heures, nous nous levâmes de table et prîmes congé du roi, qui nous accompagna jusqu'à la porte du fort, suivi du prince son fils, au son du gomgom, des trompettes et d'autres instrumens de musique. Lorsque nous fûmes sortis de la porte, le roi prit congé de nous et rentra dans son palais. Nous retournâmes dans nos voitures au fort de Speelwyk, par le même chemin que nous avions pris en partant.

Le surlendemain, on nous fit savoir que le roi devoit sortir ce jour-là du fort dans ses habits pontificaux, pour se rendre à la grande

mosquée où il alloit officier. Curieux de voir cette cérémonie, nous nous rendîmes à midi au fort du Diamant, où nous nous plaçâmes de manière à le voir commodément monter dans son carosse.

Environ midi et demi, le roi quitta son palais, vêtu de sa robe pontificale qui étoit blanche, fort ample, fort longue, et retenue par une ceinture autour du corps. Sa tête étoit coëffée d'un grand turban bleu, et il avoit pour chaussure de grandes babouches brodées en or. Aussitôt que le roi fut monté dans sa voiture, attellée seulement de deux chevaux, le prince héréditaire et son frère, qui étoient vêtus dans le même costume que leur père, placèrent leurs épaules dessous les moyeux des roues de derrière, comme s'ils eussent voulu soulever le carosse; et restèrent dans cette attitude jusqu'au moment du départ. On menoit devant la voiture le cheval de parade de sa majesté, lequel étoit richement enharnaché. Immédiatement derrière le carosse étoit à pied le prince héréditaire, sous un *sambréel*, ou parasol de la couronne, et trois autres de ces parasols le suivoient; mais sans qu'il y eût personne dessous. Venoit ensuite le premier ministre d'état, mais sans parasol; après lui on voyoit le frère du prince

héréditaire et d'autres grands de la cour, avec une quantité de femmes esclaves, dont chacune portoit quelque ustensile en or pour le service du roi, tels que sa boëte à tabac, sa boëte au bétel, son crachoir, son cris, etc. Cette calvacade marchoit au son de la musique ordinaire et au bruit du tambour.

Lorsque le roi fut arrivé sur le pont du fort, on tira un coup de canon pour avertir le peuple, qui se trouvoit en grand nombre sur le Pascébaan, que sa majesté alloit arriver. En effet, il se rendit bientôt au temple en passant par cette plaine. Ses gardes se trouvoient rangés sur deux haies le visage tourné en dehors. Environ une heure après, arriva la reine avec la même pompe, si ce n'est qu'au passage du roi près du fort, ses gardes, la plupart armés de fusils, le saluèrent par quatre décharges, auxquelles le fort répondit par un coup de canon. Il fut reçu également tambour battant et drapeaux déployés par la garnison du fort. C'est ainsi que se termina cette cérémonie.

J'ai oublié de dire pourquoi le prince héréditaire ne se trouva pas à la réception que nous fit le roi : ce prince étoit alors en partie de plaisir dans une des îles voisines où il s'amusoit à la pêche. Nous le vîmes le len-

demain remonter l'embouchure de la rivière, accompagné de vingt-huit bâtimens tous richement décorés, et portant tous leurs pavillons et leurs flammes. Le bâtiment qui contenoit ses femmes étoit fermé de toutes parts; de sorte qu'il nous fut impossible d'en voir l'intérieur. Le prince prenoit souvent, à ce qu'on nous dit, de pareilles récréations; jamais cependant sans l'autorisation du roi son père.

Pendant que nous passions ainsi agréablement notre tems, on avoit fait le chargement du poivre; de sorte que le 28 mai je reçus à bord le complément de ma cargaison, laquelle consistoit en un million cent vingt-huit mille huit cent quarante livres, ou trois mille dix bhaar de poivre noir, et trois mille livres, ou huit bhaar de poivre blanc. Le 30 mai, tout se trouvant prêt, nous mîmes à la voile après avoir salué, de treize coups de canon, le fort de Speelwyk, qui nous répondit par le même nombre de coups, vu que notre pavillon venoit alors d'être arboré sur le vaisseau.

Le vent contraire et le courant nous obligèrent de mouiller à midi sous Poulo-Baby. Ici vinrent se ranger près de nous les vaisseaux de la Compagnie l'Ouderamstel, le

Ganzehoef, la Cornelia-Jacoba et le Ritthem; dont les deux premiers appartenoient à la chambre d'Amsterdam, le troisième à celle de Hoorn, et le quatrième à celle de Delft. Ils avoient tous quitté la patrie le 2 octobre. Ils nous saluèrent par treize coups de canon, que nous leur rendîmes par onze coups.

Le lendemain, nous remîmes à la voile, mais sans faire grande route.

Le 1er. juin, nous louvoyâmes à l'est; et vers le soir nous jetâmes l'ancre sous l'île des Antropophages (*Menscheneeters-Eiland*).

Le 2 au matin, nous partîmes de nouveau, et mouillâmes le soir à la pointe d'Ontogh-Java.

Le 3, les vents contraires et le gros tems nous empêchèrent de démarer.

Le 4, nous jetâmes, vers le midi, l'ancre près de l'île de Schiedam, où l'on vint chercher, avec des chaloupes de Batavia, les deux délégués de la Compagnie et leur suite. Nous les saluâmes de treize coups de canon, et baissâmes ensuite pavillon.

Environ vers les cinq heures de l'après-midi, nous nous trouvâmes sous l'île d'Onrust, où nous mouillâmes pour y décharger notre cargaison. Je me rendis le même jour à Batavia, pour donner connoissance de mon

arrivée au gouverneur-général, lequel me dit que mon vaisseau étoit destiné pour le Bengale, et que de là je devois revenir à Batavia.

CHAPITRE IV.

Départ de Batavia pour le Bengale.

NOTRE départ fut fixé au 12 août, au moins six semaines plutôt que je ne l'avois pensé, puisque ma première destination étoit pour Malacca, lieu vers lequel les vaisseaux ne partent qu'à la fin de septembre.

Pendant notre séjour à Batavia, on déchargea le vaisseau pour être radoubé dans l'île d'Onrust, d'où il revint, au commencement d'août, sur la rade de Batavia, afin d'y prendre sa cargaison pour la factorerie de Bengale.

Le 12 août, vers les huit heures du matin, nous appareillâmes, et dirigeâmes notre route vers l'île d'Onrust, ayant alors à bord soixante-quatorze hommes d'équipage. Nous saluâ-

mes la rade par treize coups de canon, et en reçûmes trois de retour du vaisseau amiral. Ayant dépassé à neuf heures le Rhynlands-Droogte, appelé communément le Commandeurs Mantel, nous hissâmes le pavillon du grand mat, comme un signe de considération que le gouverneur-général vouloit bien accorder à un directeur de la Compagnie que nous avions à notre bord ; mais c'étoit-là une faveur particulière ; car il est d'ordre de ne hisser qu'une flamme pour une personne de ce rang ; aussi le gouverneur-général m'avoit recommandé de n'arborer ce pavillon que quand nous serions arrivés à cette hauteur.

Vers les dix heures, nous fûmes contraints de mouiller, à cause du calme et du vent contraire. A cinq heures de l'après-midi, nous remîmes à la voile, et jetâmes de nouveau l'ancre à huit heures du soir près l'île d'Onrust.

Comme le tems n'étoit pas favorable le lendemain, nous restâmes en place ce jour-là, et reçûmes à bord quelques tonneaux d'eau fraiche qu'on nous envoyoit encore de Batavia.

Trois jours auparavant, le tonnerre avoit causé de grands dégats dans l'île d'Onrust, au magasin à poudre, dont il avoit emporté entièrement

tièrement le toit, sans avoir touché néanmoins à la poudre.

Le 14 août, nous fîmes voile au lever du soleil par un vent d'est, en dirigeant notre route entre la pointe d'Ontongh-Java et l'île de Middelbourg; et ensuite entre l'île des Antropophages et le Groote-Combuis, vers la pointe de Bantam.

Vers les neuf heures du soir, nous jetâmes l'ancre devant la baie de Bantam, n'osant nous hasarder à aller plus avant à cause de l'obscurité.

Le matin à quatre heures, nous remîmes à la voile, et à midi nous nous trouvâmes près de l'île Dwars-in-den-Weg, où nous reçûmes à bord le délégué de la baie d'Anjar, qui nous céda quelques tortues. Comme le vent nous resta favorable, nous dirigeâmes, ce jour-là et pendant la nuit, notre route sur l'île de Kraketouw, et ensuite entre l'île du Prince et la pointe basse de Sumatra, pour entrer en mer.

Le lendemain, au lever du soleil, nous appercevions encore un peu l'île du Prince, où nous prîmes la hauteur du pays, et dirigeâmes à l'ouest-sud-ouest, jusque par le huitième degré de latitude méridionale; d'où nous fîmes route droit à l'ouest, par un bon

vent frais de sud-est qui nous chassoit rapidement. Le 26 août, nous étions, suivant notre estime, par la longitude de $102\frac{1}{2}°$, à l'est de Ténériffe, ou deux cents cinquante milles au moins à l'ouest du détroit de la Sonde, d'où nous courûmes au nord-ouest, et ensuite plus au nord, vers la ligne, que nous passâmes le 2 de septembre.

Le 30 août, vers les quatre heures et demie du matin, nous apperçûmes, à l'est du ciel, une comète, dont la queue étoit tournée vers l'ouest-sud-ouest de la longueur de huit à dix degrés; sa configuration étoit celle d'une plume à écrire. Le corps de la comète ressembloit à une étoile de la seconde grandeur; mais un peu nébuleuse. Sa position étoit entre Orion et le Taureau. D'après notre observation, assez légère à la vérité, sa distance de Vénus étoit de 50° 39', et du soleil de 95° au moins; sa juste hauteur au-dessus de l'horison paroissoit être alors de 69°, et sa longitude de 62° 21'. Notre vaisseau se trouvoit par la latitude sud de 3° 52', et par la longitude d'environ 100°.

Le 14 septembre, à quatre heures du matin, je trouvai que, depuis le 30 août, ou en quinze jours naturels, la comète s'étoit approchée du soleil d'environ 54°, par conséquent

d'un peu plus de trois degrés et demi par jour. Depuis ce tems-là, je ne l'apperçus plus le matin, parce que le ciel se trouva pendant quelques jours couvert de brume et d'épais nuages; et, dans la suite, lorsque le tems fut devenu clair et serein, la comète se perdoit dans la lumière de l'aube du jour. Au commencement de novembre, nous la revîmes à l'ouest, une heure après le coucher du soleil; mais beaucoup plus foible qu'auparavant; sa queue ne se prolongeoit pas non plus tant à l'est qu'elle l'avoit fait vers l'ouest; et peu de tems après elle disparut entièrement.

Le 30 août aussi, le vent d'est nous quitta et courut à l'ouest, entre ouest-nord-ouest et ouest-sud-ouest, de tems à autre avec des grains violens accompagnés de tonnerre et d'éclairs, jusqu'à ce que nous fûmes arrivés à deux ou trois degrés au nord de la ligne, où nous trouvâmes un tems moins variable.

Nous essuyâmes dans ces parages plusieurs raffales, et nous y vîmes un grand nombre de becs-en-ciseaux et de foux.

Par la latitude d'un degré et demi nord, nous remarquâmes, au lever du soleil, un grand changement dans la couleur de l'eau de la mer. Nous jetâmes aussitôt la sonde, sans cependant trouver de fond par les cent

brasses ; et l'eau reprit, dans la soirée, sa première couleur.

Le 5 septembre, nous nous trouvâmes à la hauteur de l'île de Ceylan, que nous laissâmes à l'ouest, pour ainsi dire, à la portée de la vue ; nous pensâmes même l'avoir apperçue au coucher du soleil, sans néanmoins en être bien certains.

Le 12, la couleur de l'eau de la mer nous offrit quelque altération, mais sans trouver de fond par cent soixante-quinze brasses. Plusieurs oiseaux se firent voir autour du vaisseau, parmi lesquels il y avoit des pailles-en-queue et de petits oiseaux de rivage. Suivant notre estime, Bemelipatnam, sur la côte de Coromandel, étoit alors à vingt-cinq milles, au nord-nord-ouest du vaisseau. Pendant la nuit nous entendîmes un grand bruit causé par les cris d'une quantité d'oiseaux.

Le jour suivant, nous dirigeâmes droit au nord pour chercher terre ; mais nous n'apperçûmes rien, excepté des herbes et de la lentille de mer qui flottoient sur l'eau.

Le lendemain, 14 septembre, nous dirigeâmes, au nord-ouest, droit sur la terre, en forçant de voiles, et vers les sept heures du matin nous découvrîmes le pays de Pondy, sur la côte d'Orixa. Cette côte se présenta

d'abord à notre vue avec trois petites collines isolées les unes des autres. Cent brasses de ligne ne suffisoient pas alors pour nous faire trouver fond, et il n'y avoit aucune altération dans la couleur de l'eau; mais dans l'après-midi, nous trouvâmes fond par soixante-dix brasses, sur une argile bleuâtre. Le soir nous présentions le côté au mont Carepare, à quatre ou cinq milles de la terre la plus proche. Nous trouvâmes que, depuis que nous avions pris la hauteur de l'île du Prince, nous étions à vingt-un milles plus à l'est que nous ne devions l'être suivant notre estime. La côte n'est pas haute ici, et se trouve garnie ça et là de dunes de sable entremêlées d'arbres verds. On y apperçoit aussi, en longeant la côte, deux grandes pagodes, dont l'une, celle de Jagernate, est le principal temple des Gentoux qui habitent l'Inde proprement dite.

On assure que ces temples sont d'une grande richesse par l'affluence d'un nombre considérable de pélerins qui s'y rendent de toutes parts, et qui, dans l'espoir d'être purifiés de leurs péchés, y font des présens plus ou moins riches, suivant leurs facultés. On prétend aussi qu'un certain corsaire, nommé Jagernate, qui avoit amassé des richesses immenses par ses pyrateries, avoit fait bâtir ce tem-

ple pour obtenir le pardon de ses crimes; mais on ne se rappelle point le tems auquel cet événement doit être arrivé.

Ce temple présente en mer l'aspect d'une haute tour platte par le bout; tandis que l'autre ressemble à un vaisseau à deux mats qui seroit sous voiles.

Le jour d'après, le calme ne nous permit guère de faire route, et au coucher du soleil nous nous trouvâmes devant l'embouchure de la petite rivière de Mirzapour, à deux milles environ de la côte, qui nous parut fort agréable, étant par-tout couverte d'arbres. A midi nous étions par la latitude nord de 19° 48'.

Le lendemain dans l'après-midi, nous fûmes obligés de jeter l'ancre à la profondeur de dix-sept brasses, à deux bons milles de terre, à cause que les courans, qui venoient du sud, nous abattoient fortement. Pendant la nuit, nous hélâmes un senau anglois, qui venoit de Calcutta pour se rendre sur la côte de Coromandel, à ce que nous apprit l'équipage.

Nous fûmes contraints de demeurer amarrés jusqu'au 18 de ce mois, que les courans devinrent moins rapides. Mais nous nous vîmes forcés alors de descendre plus bas en bordayant, parce que les vents d'ouest com-

mençoient à courir à l'est. Nous réussîmes néanmoins, pendant la nuit du 19 au 20, à passer au vent de Punto-dos-Palmeros. Le lendemain, à la pointe du jour, nous apperçûmes les chaloupes des pilotes hollandois, qui sont obligés de rester ici en croisière, pour aller au-devant des vaisseaux qui sont attendus. Nous prîmes sur-le-champ un de ces pilotes à bord. Dans l'après-midi, nous apperçûmes les montagnes de Bellezoor, et jetâmes l'ancre, au coucher du soleil, devant le premier banc du Bengale. Ici il nous fut impossible d'appercevoir d'aucun côté la terre.

Ces bancs, dont deux se trouvent à l'ouest de l'embouchure du Gange, s'étendent de la terre ferme à huit ou dix milles en mer; leur tête ou partie méridionale donne un fond de dix brasses; mais immédiatement après il n'y a plus que trois brasses et demie d'eau.

Lorsqu'on vient de la mer, on est obligé de traverser ces bancs obliquement, parce que les plus profondes passes sur et entre ces bancs, servent à indiquer aux pilotes les endroits où ils doivent trouver les balises dans le canal qui court entre ces bas-fonds, et qui conduit vers l'embouchure de la rivière près d'Insely. Si par malheur le vaisseau s'ensable en passant par dessus ces bancs, on cour

danger d'y périr sans ressource ; car le sable en est fort dur et en même tems mouvant. On ne doit donc les franchir que par la plus haute marée; et quand les pilotes craignent qu'il n'y a pas assez d'eau, ils préfèrent de rester mouillé devant ces bancs; pour plus de sûreté même ils envoient à une demi-lieue ou à trois-quarts de lieue en avant une de leurs chaloupes, qui donne à connoître par des signaux la quantité d'eau qu'elle y trouve.

Le 21 septembre, à huit heures et demie du matin, la chalouppe du pilote nous fit signe qu'il y avoit assez d'eau sur le banc; nous levâmes aussitôt l'ancre et fîmes voile. Nous passâmes le premier banc sur vingt-huit pieds, et le second sur vingt-quatre pieds d'eau : notre vaisseau ayant vingt pieds d'œuvres vives. Vers le midi, comme nous filions entre les deux bancs, nous trouvâmes que la latitude septentrionale étoit de 20° 19'; et vers les trois heures et demie de l'après-midi nous mouillâmes dans le canal près de la balise de Bouro-Baly.

Le lendemain, environ vers les sept heures du matin, nous remîmes à la voile, en dirigeant notre route au nord-nord-est. A dix heures, nous apperçûmes l'île de Sagor, que nous

laissâmes à stribord. Cette île est longue et basse ; le peuple de Bengale la regarde comme un lieu saint. Immédiatement après midi, nous passâmes la rade d'Insely, où nous commençâmes à appercevoir la terre des deux côtés ; tandis que, depuis l'île de Sagor, nous ne l'avions vue qu'à stribord, et point du tout à babord. Ces terres sont fort basses près de l'embouchure de la rivière ; de sorte qu'en venant de la mer, on ne peut les découvrir qu'à la distance de trois milles. A trois heures, nous passâmes le Jennegat, qui, de tous ces bancs, est le plus dangereux à franchir ; car les navires qui touchent sur un de ces bas-fonds, qui rendent ce passage si étroit, sont immanquablement perdus ; comme cela eut lieu, il y a trois ans, avec le vaisseau de la Compagnie appelé la Dame-Petronelle, dont on ne put sauver qu'une partie de la cargaison ; le navire se trouva en fort peu de tems englouti par le sable mouvant.

Au coucher du soleil, nous mouillâmes près de la branche de Kisseryen, où il nous vint à bord un petit bâtiment, par lequel je fis passer à Hougly les papiers de la Compagnie dont j'étois chargé.

Le jour suivant, 23 septembre, nous levâmes l'ancre vers les neuf heures du matin, et

montâmes la rivière en profitant de la marée. Nous avions alors six, cinq et quatre brasses d'eau, laquelle étoit épaisse et vaseuse, ce qui est occasionné par le cours rapide de la rivière. Le fond du canal est une vase molle, mais les bancs, qui y sont en grand nombre, sont d'un sable fort dur. A midi nous passâmes la branche du Lièvre, laquelle est assez large et assez profonde pour recevoir des bâtimens de mer. En 1768, un directeur de la Compagnie y envoya quelques pilotes et experts, pour examiner si l'on ne pourroit pas, en cas de besoin, conduire les navires en mer par cette branche, au lieu de prendre par le Jennegat en passant devant l'île d'Insely; mais ils trouvèrent en sortant de ce canal (dans un autre bras du Gange qui passe devant Daca) qu'il seroit dangereux pour les vaisseaux de la Compagnie de se rendre par-là en mer, à cause de grands bancs de sable dont on ne connoît pas encore assez la position; et l'affaire en resta-là. La plupart des marchandises qu'on transporte de Daca à Hougly, prennent la branche du Lièvre.

Lorsque nous eûmes passé par la branche du Lièvre, le canal devint plus profond, et nous trouvâmes dix à douze brasses d'eau, dont le fond étoit cependant une vase molle.

Jusqu'ici le terrain que nous avions laissé derrière nous en montant la rivière étoit inhabité, inculte et rempli d'un grand nombre de tigres et d'autres bêtes féroces. Les bords étoient, en général, garnis de bois taillis fort épais ; mais un peu au-delà de la branche du Lièvre, nous commençâmes à appercevoir des maisons, et même quelques hameaux des habitans du Bengale.

Dans l'intérieur des terres, nous vîmes des plaines unies, dont quelques parties étoient cultivées, et entre ces champs il y avoit des prairies d'une belle verdure ; ce qui nous procuroit des points de vue charmans pendant notre navigation. Plus nous remontions la rivière, et plus l'aspect du pays devenoit riant. Par fois nous découvrions des troupeaux de plus de cent bêtes à cornes.

Vers les trois heures de l'après-midi, nous passâmes devant un village appelé Dover, où les Anglois ont une factorerie et quelques magasins. Il y a ici une bonne et sûre rade, fort fréquentée par leurs vaisseaux, dont nous en trouvâmes alors plusieurs. Près de là est l'embouchure de la branche des Chevrettes, qui s'étend fort avant dans les terres. Au coucher du soleil, la marée et le vent contraire nous obligèrent de mouiller à la pointe des

Buffles, près d'un endroit auquel les habitans ont donné le nom de Tombeau d'Adam, et qui est très-reconnoissable par un joli bouquet de beaux arbres.

Ce ne fut qu'à trois heures de l'après-midi que nous pûmes, le lendemain, mettre à la voile à cause des obstacles que nous présentoient le vent et la marée. Nous fûmes même obligés de mouiller deux heures après un peu au-dessous de l'ancien Gange; et nous essuyâmes, pendant toute la nuit, une forte tempête accompagnée de tonnerre et d'éclairs.

Le lendemain à la pointe du jour, nous levâmes l'ancre, mais fort peu et à peine seulement hors du fond, sur lequel elle traînoit même encore, pendant que nous nous laissions emporter par le flux. Nous étions forcés de faire cette manœuvre, non-seulement à cause du peu de largeur du canal, mais encore parce que nous étions exposés à de rapides courans. C'est ainsi donc que nous montâmes en flottant l'arrière en avant jusques passé l'ancien Gange, ainsi que le nomment les pilotes.

On n'a pas encore remonté jusqu'à la source de cette rivière, dont on ignore par conséquent l'origine, ainsi que nous l'apprirent les pilotes et d'autres personnes instruites. L'en-

droit où elle se réunit ici avec le véritable Gange, est le passage le plus à craindre pour les vaisseaux qui montent ou qui descendent cette rivière, à cause des bancs dangereux qui s'y trouvent, et que les courans s'y portent avec rapidité pendant le flux, comme ils en sortent avec force au jussant. Peu de tems avant mon départ du Bengale, les Anglois avoient conçu le projet d'établir une forte batterie sur l'angle que forme le confluent des deux rivières, pour empêcher les vaisseaux de remonter le Gange. Certes, il n'y a pas sur les rives de ce fleuve un emplacement plus convenable que celui-ci pour remplir cette intention; car, à cette hauteur, la manœuvre nécessaire pour ne point tomber sur les bancs et pour éviter d'être entraîné par les courans dans l'ancien Gange, demande trop de soins pour qu'on puisse songer à se défendre.

Après avoir passé l'embouchure de l'ancien Gange, nous vîmes les vaisseaux de la Compagnie hollandoise qui mouilloient sur la rade de Voltha. Ils nous saluèrent par dix-sept coups de canon aussitôt qu'ils eurent apperçu notre pavillon; nous leur répondîmes par quinze coups. Vers les huit heures et demie nous mouillâmes près de la branche de la

Chaux. Peu de tems après vint à notre bord le maître d'équipage d'Hougly pour saluer le directeur F.... que nous avions avec nous. Il nous apprit que huit jours auparavant un vaisseau de la Compagnie des Indes orientales angloise avoit échoué en passant sur les bancs qui sont en mer, à l'embouchure de la rivière ; que toute sa cargaison, estimée un million trois cent mille florins de Hollande, étoit perdue, et qu'on n'avoit même pu sauver que quarante hommes de l'équipage.

Le jour suivant, 26 septembre, nous remîmes à la voile au lever du soleil, et mouillâmes à neuf heures sur la rade de Voltha. Nous y trouvâmes trois vaisseaux de la Compagnie, dont l'un étoit arrivé de la patrie, les deux autres venoient de Batavia. Ils nous firent le salut accoutumé auquel nous leur répondîmes. Vers les onze heures, nous reçumes à bord une députation du conseil pour complimenter le directeur F.... sur son arrivée et le conduire à Hougly dans le grand *badjerah* ou jagt de la Compagnie qu'on avoit amené à cet effet. Je parlerai de cette espèce d'embarcations dans mes *Observatians sur le Bengale*.

Au départ du directeur F.... je fis faire de mon vaisseau une décharge de vingt-un coups

de canon et on baissa le pavillon ; les autres vaisseaux me répondirent par dix-neuf, dix-sept et quinze coups ; c'est ainsi que se termina le cérémonial de la rade.

CHAPITRE V.

Du Bengale, et notre retour à Batavia.

Le lendemain le directeur F.... étant arrivé près de l'établissement anglois de Calcutta, le fort William le salua par dix-neuf coups de canon; il fut ensuite congratulé sur son arrivée par deux conseillers de Calcutta au nom du gouverneur anglois, M. Verelst. Lorsque M. F.... eut passé Calcutta, on le salua de nouveau par le même nombre de coups. Il en fut de même le jour suivant à la factorerie françoise de Chandernagor; si ce n'est que le gouverneur ne députa vers M. F.... qu'un *shabdaar*, ou huissier à verge d'argent.

A moitié chemin, entre Chandernagor et Chinsura ou Hougly, le directeur actuel de cette dernière place vint au-devant de M. F... avec

avec plusieurs badjerahs pour le complimenter ; ensuite ils se rendirent ensemble à Chinsura. Ayant mis pied à terre près du fort Gustave, on le salua de ce fort, qui est sur la rivière, par dix-neuf coups de canon, tandis que les autres membres du conseil d'Hougly vinrent le recevoir au bas de l'escalier. Là ils montèrent tous dans des palanquins, et passèrent ainsi devant la grande porte du fort, appelée communément *la Loge*, pour se rendre à la maison du directeur, à travers la garnison qui les reçut avec tous les honneurs de la guerre. Cette cérémonie se termina le soir, par un magnifique repas suivi d'un bal.

Comme il subsiste un ordre du conseil d'Hougly, qui défend aux capitaines de quitter leur bord pendant tout le tems des grandes marées, qui commençoit justement à mon arrivée sur la rade de Voltha, je ne pus accompagner M. F.... dans son voyage ; c'est donc d'après le rapport qu'on m'en a fait que je raconte ce que je viens de dire. Ce devoir des chefs de navires se borne aux seules hautes marées, qui ont lieu depuis la fin du mois de septembre jusqu'au commencement de novembre ; parce que c'est pendant ce tems là que la mousson change en général,

et qu'alors la haute marée est fort dangereuse, vu que les courans sont à cette époque les plus rapides, et que les coups de vents se font sentir avec le plus de violence.

Le 3 octobre arriva sur la rade de Voltha le vaisseau de la Compagnie le Vaillant, commmandé par le capitaine Wagendonk, qui étoit parti dix jours avant moi de Batavia.

Comme ce jour là étoit le dernier de la haute marée, je partis le lendemain dans un badjerah pour Chinsura, et j'arrivai la nuit suivante au village de Bernagor. Cet endroit, qui appartient aussi à la Compagnie hollandoise, est situé à moitié chemin entre Chinsura et Voltha. Ayant repris ma route pendant la nuit, je me trouvai rendu à neuf heures du matin à Chinsura. Je parlerai plus au long de cette place dans mes *Observations sur le Bengale*.

Ce même jour au matin le nabad de Cassimbazar, ou vice-roi de Bengale, avoit fait investir le village de Bernagor du coté de la terre, par dix à douze mille Mores, qui tenoient toutes les avenues tellement fermées qu'il étoit impossible que personne put y entrer ou en sortir.

Cela causa une telle disette de vivres parmi

les habitans de ce village qu'il en périt un grand nombre de besoin. Les mères venoient, mourantes de faim, aux maisons des Européens, pour les supplier de prendre leurs enfans comme esclaves, moyennant un peu de riz pour soutenir leur misérable existence. Pour comble de malheur, le village n'étoit pourvu que de fort peu d'approvisionnemens. Les Mores s'étoient de même rendus maîtres de la rivière ; de sorte qu'on ne pouvoit rien faire descendre par eau ; et il n'y avoit pas grande ressource vers le bas du fleuve. Les sept livres de riz se vendirent pendant les premiers jours jusqu'à une roupie ; après quoi on n'en trouva même plus du tout. Ceux qui, dans l'espoir d'un grand bénéfice, osèrent se hasarder à jeter quelques poulets par-dessus les haies, furent saisis par les Mores, qui leur coupèrent sur-le-champ le nez et les oreilles.

Voici l'origine de cette calamité. Le directeur de la Compagnie avoit négligé, depuis quelque tems, de satisfaire à certains droits que la Compagnie est tenue de payer au nabab pour toutes les marchandises qui montent ou descendent le Gange. Le nabab, à qui ces droits appartiennent d'après les conventions faites, voulant qu'ils lui fussent acquittés, donna ordre au fausdar d'Hougly, dont je

parlerai dans la suite, de les exiger d'une manière expresse. Ce dernier dépêcha en conséquence un shabdar au directeur de la Compagnie pour les réclamer, avec menace que, si on ne les payoit pas, il ne laisseroit passer aucune marchandise des Hollandois. Le directeur, qui se trouva offensé de cette injonction, répondit par des injures au shabdar, et le fit ensuite conduire chez le fiscal, avec ordre de le mettre au pilori et de le faire rudement fouetter. Le fausdar, ayant appris cette conduite, fit arrêter toutes les marchandises de la factorerie hollandoise qui descendoient le Gange, en même tems que ses troupes investissoient Chinsura.

Les effets que les Mores avoient pris en séquestre consistoient en toiles et autres étoffes, destinées à servir de cargaison aux vaisseaux qui devoient partir au mois de novembre pour la Hollande. Cet accident ne permettant pas à ces navires de mettre à la voile au tems marqué, ils furent obligés de demeurer sur le Gange jusqu'à la fin de janvier, époque peu favorable pour leur départ. N'est-ce donc pas à la mauvaise conduite de ce directeur qu'il faut attribuer la perte des deux vaisseaux l'Enkhuisen et le Vaillant, qui périrent avec tout leur équipage, ainsi que le

danger que courut le 's Lands Welvaaren, qui n'échappa qu'avec grande peine à la même destinée, par le gros tems qu'il eut à essuyer au sud pendant cette saison? Mais je reviens au siège de Chinsura.

Le directeur V...., ayant appris ce séquestre des effets de la Compagnie, jugea à propos d'envoyer sur-le-champ, dans des barques, un officier et trente hommes, pour les faire rendre par la force des armes; mais comme on apprit bientôt qu'il y avoit pour les garder un détachement de quatre cents sépahis ou soldats mores, on ne donna point de suite à cette expédition. Le directeur V.... assembla alors le conseil, qui lui fit à entendre que, puisqu'il avoit poussé cette affaire au point où elle étoit malheureusement venue, c'étoit à lui à la terminer seul; cependant on prit à la fin la résolution de chercher à l'assoupir par l'intervention du ministère anglois. Véritablement, on eut bientôt la satisfaction de voir cette négociation produire l'effet désiré; et, moyennant la promesse formelle de payer au nabab les droits arriérés, celui-ci fit lever le siège de Chinsura, et restitua aux Hollandois leurs marchandises séquestrées.

Mais loin de satisfaire à cette promesse, le directeur V.... partit au mois de mars de

l'année suivante sans payer ces droits arriérés; de sorte que toute la cargaison du vaisseau de la Compagnie l'Amphion, et une partie de la mienne, auroient de nouveau été mis en séquestre par le nabab, si le directeur F.... ne s'étoit chargé personnellement de liquider cette dette.

Le 5 octobre, les Mores quittèrent Chinsura, et la navigation du Gange se trouva absolument libre vers le haut.

Le 10, après des cérémonies préparatoires qui durèrent trois jours, les Gentoux, ou habitans du Bengale, célébrèrent le long des bords du Gange la fête de ce fleuve; ce qui y attira une quantité innombrable de peuple de l'intérieur des terres. Je renvoie la description de cette fête à mes *Observations sur le Bengale*.

Le 12, je retournai de Chinsura à bord de mon vaisseau sur la rade de Voltha. Chemin faisant, je descendis à terre à Serampour, où les Danois ont leur factorerie. C'est le plus petit établissement que les Européens aient sur le Gange; car elle ne consiste qu'en un hameau situé dans l'intérieur des terres, et quelques maisons habitées par des Européens. Leur commerce y est fort borné.

En remontant le Gange, les deux bords de

ce fleuve offrent des aspects d'une beauté admirable ; mais rien n'égale la vue dont on jouit en passant devant l'établissement des François à Chandernagor, en allant à Chinsura, à Hougly et à Bandel, qu'on apperçoit dans le lointain. Ensuite on découvre les maisons de Chinsura, son église, et le jardin appelé *Welgelegen*, avec ses trois terrasses en pierres crépites avec de la chaux. Derrière et entre ces maisons, se présentent des bosquets d'une éternelle verdure ; et par-devant coule la rivière, couverte d'un grand nombre de petites barques. Un peu plus bas sur le côté, à la droite, est Chandernagor, bâti le long de la rivière, où l'on voit plusieurs beaux édifices. C'est-là que mouillent les vaisseaux, qui sont aussi amarrés aux murs de la ville.

A la gauche sont des champs cultivés fort fertiles et de belles prairies remplies d'une infinité de bêtes à cornes, qu'interrompent de petits bosquets.

En descendant, à moitié chemin environ entre Chandernagor et Serampour, est un endroit appelé Garetti. Le gouverneur françois y a une magnifique maison ou plutôt un palais, avec un fort beau jardin, du même côté du Gange que Chandernagor. Près de là les Anglois ont formé un camp où se trouvent

souvent mille hommes et quelquefois même un bien plus grand nombre.

Toutes ces terres sont unies comme celles de Hollande, et entrecoupées de petites rivières et de ruisseaux, qui contribuent à leur fertilité; aussi regarde-t-on le Bengale comme le pays le plus productif de l'Asie.

En approchant de Calcutta, on trouve un grand nombre de jardins nouvellement plantés par les Anglois, et embellis de belles maisons, qui jouissent toutes d'une vue fort agréable sur la rivière. On voit ici, comme à Chandernagor, un grand nombre de vaisseaux qui mouillent devant ces maisons, et dont il en part journellement quelques-uns pour les différentes parties de l'Inde, tandis que d'autres en arrivent.

A un petit quart de lieue plus bas est le fort William, placé sur le bord du fleuve, dont le canon commande toute la largeur. De là jusqu'à Voltha on voit de distance en distance des villages bengalois, dont quelques-uns sont assez grands.

Le 13 octobre, je me trouvai rendu à bord de mon vaisseau sur la rade de Voltha, où je demeurai pendant tout le tems de la haute marée. Je me rendois néanmoins quelquefois à terre vers le soir, quand les plus fortes cha-

leurs du jour étoient passées, pour faire une incursion dans les terres; je m'amusois aussi à voir les tours des jongleurs et des conjureurs de serpens, qui, selon moi, sont bien plus adroits que ceux d'Europe. Il y en avoit d'autres qui portoient devant eux, dans une ceinture attachée autour de leurs reins, un bambou de vingt à vingt-cinq pieds de long qu'ils faisoient balancer en l'air, sans qu'ils y missent la main pour le tenir en équilibre. Ensuite une petite fille de sept à huit ans empoignoit ce bambou et grimpoit jusqu'au bout; là, se posant sur le ventre en écartant les bras et les jambes, elle paroissoit planer en l'air, tandis que le Bengalois couroit de côté et d'autre sans toucher à son bambou. Après que cet exercice eut duré environ dix minutes, la petite fille descendit en se laissant glisser le long du bambou, et fit ensuite quelques autres tours de souplesse dont je parlerai dans la suite.

Voltha est un grand et opulent village sur la rive gauche du Gange, en descendant ce fleuve. C'est-là que le fiscal de Chinsura tient ses délégués pour veiller au commerce de contrebande; mais ces commis ne sont à craindre que pour ceux qui n'ont pas l'art de mettre M. le fiscal dans leurs intérêts.

La rade de Voltha est assez sûre pour les vaisseaux lorsque les changemens des moussons ne sont pas accompagnés d'ouragans, car dans ce cas elle est fort dangereuse de même que tout le Gange. Les vaisseaux y sont aussi à l'abri de l'impétuosité des flots, qui, au commencement de la marée, s'élèvent souvent tout à coup à six pieds et même plus ; de sorte qu'ils arrachent quelquefois les navires de leurs ancres, en rompant les cables, et les jettent contre la rive ou sur quelque bas-fond. La marée ne donne point du côté de Voltha, mais sur la rive opposée. Il y a un fond tenace dans lequel les ancres tiennent tellement qu'on ne peut les en arracher sans courir le risque de rompre les cables. Lorsqu'il arrive que les vaisseaux sont obligés de passer une année entière sur le Gange, on les conduit pour quelques mois jusque devant Chinsura, ainsi que cela eut lieu avec le vaisseau de la Compagnie le Vaillant.

Le 17 arriva sur la rade de Voltha le vaisseau de la Compagnie la Ville d'Enkhuisen ; lequel étoit aussi parti avant moi de Batavia, mais il avoit relaché à la côte de Coromandel. Ce bâtiment, dont le capitaine venoit de mourir pendant le trajet, avoit ordre de se rendre dans la patrie.

Le 18, je reçus une lettre du directeur F.... par laquelle il me mandoit que mon vaisseau étoit destiné à se rendre à Batavia, après avoir touché à la côte de Coromandel. Mon départ étoit fixé pour la fin de décembre.

Le lendemain, je me rendis de nouveau à Chinsura, où j'arrivai le même jour au soir.

Le 20 octobre, une femme bengaloise fut enterrée toute vive avec le corps de son mari qui venoit de mourir; et le 25 novembre on en brûla une autre sur le bûcher de son époux. Je reviendrai ailleurs sur ces objets.

Comme le vaisseau le Snoek que je commandois étoit hors d'état de retourner en Europe, je passai, avec l'agrement du directeur et du conseil, sur la Cornelia-Hillegonda, dont le capitaine prit le commandement de la Ville d'Enkhuisen, qui avoit perdu le sien en route. Mon premier officier passa sur le vaisseau que je venois de quitter.

Le 3 décembre, nous quittâmes la rade de Voltha pour nous rendre à Insely, situé à l'embouchure de la rivière. Nous étions accompagnés des vaisseaux la Ville d'Enkhuisen, le Vaillant, le 's Lands Welvaaren et le Snoek, dont le dernier mit, le 29 décembre, à la voile pour se rendre à la côte de Coromandel.

Comme le service de la Compagnie ne demandoit guère ma présence, j'employai mon tems à faire quelques tournées dans le pays, ou à visiter les factoreries angloise et françoise. Par fois je m'amusai à la chasse du renard, des jakhals ou d'autres bêtes sauvages, dont il y en a une grande quantité dans l'intérieur des terres; mais les Bengalois ne voient pas cet amusement de bon œil, parce qu'il est contre leurs principes religieux de tuer aucun être vivant. On ne s'en inquiète cependant pas beaucoup, ce peuple n'ayant pas assez d'énergie pour offrir la moindre résistance aux Européens.

Le 5 janvier 1770, M. Verelst, ancien gouverneur anglois, passa devant la rade de Voltha où mouilloient encore deux de nos vaisseaux, qui négligèrent de le saluer selon l'usage. Cela surprit M. Verelst, qui avoit rendu à M. F.... tous les honneurs possibles, lorsque celui-ci avoit passé par Calcutta. Il envoya donc un homme à bord de ces vaisseaux pour demander aux officiers s'ils n'avoient pas ordre de lui faire le salut? Ils répondirent que non. Le ministère anglois en porta des plaintes en termes fort amers; mais M. F.... se contenta de répondre que c'étoit par représailles d'une semblable offense qu'il avoit es-

suyée de la part de M. Verelst lors d'une visite ministérielle qu'il lui avoit faite à Calcutta.

Le 14 janvier, le cable de mon ancre d'afourche se rompit ; mais il n'en résulta aucun dommage, grace aux soins de mon premier officier. Le lendemain le même accident arriva au vaisseau le Ritthem, qui alla échouer sur un bas-fond ; et comme ce bâtiment avoit déja pris sa cargaison, il fallut le décharger jusqu'à son lest ; il ne fut même mis à flot qu'au bout de quinze jours, mais sans avoir beaucoup souffert.

Le 29 et le 30, quatre vaisseaux de la Compagnie partirent de la rade d'Insely pour gagner la mer ; et ce dernier jour nous quittâmes la rade de Voltha pour nous rendre à Insely, et gagner le large par le premier vent favorable.

La raison pour laquelle les vaisseaux ne restent pas jusqu'au moment de leur départ sur la rade de Voltha, c'est que dans cette saison les eaux du Gange sont si basses que ce n'est qu'avec danger qu'on passe le Jennegat, qu'ils eurent néanmoins le bonheur de franchir sans accident.

En attendant le jour de mon départ, je remontai encore une fois le Gange et fis une tournée dans les terres accompagné de deux de

mes amis, pour prendre le plaisir de la chasse.

Le 27, nous remontâmes, à trois heures de l'après-midi, le Gange, dans le badjerah, favorisés par le flux et vent arrière ; et vers les quatre heures et demie, nous arrivâmes à la branche de Nisseryen, où nous débarquâmes pour nous rendre dans l'intérieur du pays. Nous y trouvâmes des terres cultivées, des prairies, et ça et là des bosquets de cocos, de mangliers, de palmiers, et d'autres arbres. Il y avoit aussi des champs couverts de cannes à sucre qui promettoient une riche récolte.

Nous eûmes la satisfaction d'en voir extraire le sucre; ce qui se fait en plein air et d'une manière fort simple.

Ils écrasent les cannes entre deux rouleaux canelés, d'un bois fort dur, de deux pieds et demi de long sur environ six pouces de diamètre. Ces deux rouleaux sont placés horisontalement l'un au-dessus de l'autre, et portent sur deux soutiens, qui les affermissent à environ un quart de pouce de distance. A l'extrémité de chaque rouleau, il y a quatre manivelles avec lesquelles deux hommes les font tourner en sens contraire. C'est entre ces deux rouleaux qu'on place la canne à sucre, pour l'écraser et en extraire le suc qui coule dans un grand vase de terre. A deux ou trois

pas de là, étoient huit vases bien emboîtés dans autant de trous creusés en long dans la terre, et qui servoient à faire sous ces vases un feu avec les cannes dont on avoit déja exprimé le suc. C'est dans ces vases qu'on faisoit cuire cette substance.

La campagne est par-tout remplie de jakhals et de chiens sauvages, dont nous en tuâmes quelques-uns.

Nous remontâmes encore pendant la nuit la rivière avec le flux, et arrivâmes à cinq heures du matin à la branche de Chagadda, qui se trouve à droite en montant (celle de Nisseryen est à la gauche), huit ou dix lieues au-dessus de Chinsura. En avançant un peu dans le pays, on trouve le village qui donne son nom à cette branche : il s'y tient toutes les semaines un bazar ou marché. Cette branche monte à trois lieues dans les terres.

A la gauche de cette branche, en remontant, on trouve une plaine unie sans le moindre arbre ; mais à la droite, vers le bas, il y a plusieurs bois remplis de tigres et d'autres bêtes féroces.

Nous parcourûmes cependant différens champs dans l'intérieur sans rencontrer aucun tigre ; mais en avançant un peu dans les bois, nous apperçûmes bientôt les traces de

plusieurs de ces animaux. Nous jugeâmes donc ne devoir pas nous exposer davantage, parce que le tigre ne se montre, en général, que lorsqu'il peut d'un seul saut s'élancer sur sa proie, et alors il est trop tard pour se mettre en état de défense. Nous trouvâmes sur notre route les restes sanglans d'un Bengalois qui venoit d'être dévoré par un tigre. La chasse des jakhals et des chiens sauvages est assez amusante.

Dans l'après-midi, nous continuâmes à remonter le Gange vers un endroit appelé Gouptipara, situé à six ou huit lieues plus haut que Chagadda. Nous passâmes devant une grande île placée au milieu du fleuve, mais qui ne produit qu'un peu de cannes et de l'herbe fort haute.

Ici nous n'eûmes que trois heures de flux, contre neuf heures de jussant; et à quatre ou cinq lieues plus haut, à ce que nous dirent des Bengalois et d'autres personnes qui avoient été à Cassimbazar, il n'y a plus que le courant de la rivière, sans le moindre refoulement, si ce n'est un bien foible aux tems des hautes marées.

Ce ne fut qu'à la nuit que nous arrivâmes à Gouptipara. Le lendemain étant allés à terre à la pointe du jour, nous trouvâmes, à environ

ron un quart de lieue de la rive, un petit village; et un peu plus avant il y avoit une forêt de haute futaie, fourrée de bois taillis à laquelle on avoit donné le nom de forêt aux singes, à cause de l'étonnante quantité de ces animaux qu'on y trouve. Ces singes étoient de la grandeur d'un chien couchant, avec des longues queues qu'ils tenoient relevées en l'air quand ils couroient. Au premier coup de fusil que nous leur tirâmes, ils s'enfuirent tous dans les cîmes des arbres, après avoir jeté dans les broussailles les jeunes qu'ils tenoient entre leurs pattes; sans qu'il nous fut jamais possible d'en trouver un seul, malgré toutes les peines que nous prîmes pour cela. Les grands sautoient avec une inconcevable agilité d'un arbre à l'autre. Nous en tuâmes quelques-uns; ce qui fit jeter aux autres des cris effroyables, quand ils les virent tomber des arbres.

Les Bengalois furent très-mécontens de cette expédition, et nous prièrent de n'en plus tuer; parce qu'ils sont dans la ferme persuasion que c'est principalement dans le corps de ces animaux que se réfugient les ames de ceux qui meurent.

Un peu plus avant dans le pays nous vîmes un petit bois, où nous trouvâmes les ruines

d'un bâtiment en pierres, qui servoient de demeure à un fakir, espèce de saint personnage du pays. Il étoit accroupi entièrement nu, près d'un feu couvant sous la cendre. Ses longs cheveux noirs étoient roides de cendres et d'autres ordures avec lesquelles il les frottoit. Le bout de son prépuce étoit garni d'un anneau de cuivre de la grosseur d'une plume et de trois pouces de diamètre ; mais il y étoit fixé de manière à ne pouvoir blesser l'urètre. Pendant que nous étions avec lui, une femme vint lui baiser respectueusement cette partie de la génération, dans l'espérance que cela serviroit à la rendre féconde.

Ces fakirs, pour lesquels le peuple du Bengale a beaucoup de vénération, parcourent en grand nombre le pays, sans s'inquiéter de leur subsistance, à laquelle les superstitieux Bengalois ont soin de pourvoir. J'en ferai mention ailleurs.

Dans l'après midi nous vinmes rejoindre notre badjerah, et descendîmes la rivière. Nous trouvâmes par tout les rives du Gange fort tranquilles, mais ça et là tellement creusées par l'eau qu'il s'en détache souvent des masses de terre d'une grandeur énorme, ainsi que nous en vîmes des preuves en plusieurs endroits.

Etant arrivés, au coucher du soleil, à la branche de Chagadda, nous y entrâmes, pour passer la nuit, parce que nous craignons d'être surpris par un orage, le vent commençant alors à fraichir beaucoup, avec un ciel fort noir. Nous attachâmes notre badjerah avec des cordes aux deux rives de la branche, à cause que ces bâtimens, qui ont peu de quille, chavirent facilement.

Avant que l'orage ne vint à nous, nous fîmes une tournée à terre, et vîmes brûler trois corps de Bengalois : ce sont les plus proches parens du défunt, ou ses fils s'il en a, qui lui rendent ce dernier devoir. Pendant la cérémonie ils se tiennent accroupis sur leurs talons et fument leur *gorgor*, en attisant le feu avec la plus grande indifférence, comme s'ils ne faisoient que rôtir quelque animal. Quand le cadavre est bien consumé, ils en jettent les cendres dans le Gange. Ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter le bois nécessaire pour cette espèce d'holocauste, posent leurs parens sur les bords du fleuve, pour servir de pâture aux jakhals et autres bêtes féroces. Ces animaux se rendent chaque jour à la nuit tombante des bois vers la rivière, où ils font entendre d'horribles hurlemens, pendant qu'ils se battent entr'eux pour se disputer leur proie.

On en trouve souvent de morts sur la place, particulièrement de chiens sauvages, qui ne sont pas assez forts pour se défendre contre les jakhals.

Nous cessâmes notre promenade à cause de l'orage; d'autant plus qu'un Bengalois nous avertit qu'à quelque distance de nous il y avoit des tigres qui à la nuit se rendoient sur les bords du Gange.

A huit heures du soir l'orage se déclara au sud avec d'affreux coups de tonnerre et des éclairs qui embrasoient tout le ciel, accompagnés de grains de vent si terribles que nous n'osâmes nous hazarder dans notre badjerah. Nous restâmes donc en plein air à terre jusqu'à onze heures de la nuit, que le tems commença à se calmer.

A minuit nous sortîmes de la branche, et nous laissâmes aller le badjerah au courant de la rivière; mais une heure avant le jour le vent s'étant de nouveau élevé avec violence, nous fûmes obligés d'entrer dans la branche de Nisseryen.

Au lever du soleil nous nous rendîmes à Tripeny, où nous envoyâmes en avant notre badjerah, avec ordre de nous y attendre.

Notre chemin nous conduisit d'abord par un grand bois rempli de toute sorte d'oiseaux;

ensuite nous passâmes par une plaine qui ne consistoit, pour ainsi dire, qu'en prairies.

A une lieue environ de Tripeny, nous trouvâmes un autre bois, où ayant marché pendant quelque tems nous rencontrâmes un vieux bâtiment construit en grandes pierres carrées aussi dures que le fer, qu'il nous fut impossible d'entamer à coups de marteau. Ce bâtiment, d'un carré long, avoit trente pieds de longeur sur vingt pieds de largeur. L'élévation des murs étoit de treize à quatorze pieds et il n'y avoit point de couverture. Dans l'intérieur nous vîmes trois tombeaux élevés de quatre pieds au-dessus du sol, faits de pierres noirâtres fort polies, sur lesquelles étoient gravées ça et là quelques lettres persanes.

Les Bengalois sont dans la persuasion que ce bâtiment et ces tombeaux ont été construits, en une seule nuit par un magicien, sans que personne lui ait prêté le moindre secours.

Environ à quatre pas de là se trouve un autre bâtiment, assez grand mais qui tombe en ruines. Le haut étoit fermé par cinq voussures le unes à côté des autres, sur lesquelles on appercevoit les fragmens de quelques figures sculptées. Les Bengalois ne purent nous dire à quoi ce bâtiment avoit servi; mais dans

le tems que nous y étions quelques fakirs l'avoient choisi pour leur retraite.

Vers les dix heures, nous arrivâmes à l'embouchure de la branche. Nous y montâmes dans notre badjerach, et partîmes pour Chinsura.

Le 22 février, le directeur V...., et quelques membres du conseil, allèrent, avec leurs femmes, faire une visite au gouverneur françois. Ils m'invitèrent à les accompagner. Ces visites se font tous les ans d'une factorerie à l'autre, soit à la révolution de l'année, ou lorsqu'il arrive un nouveau gouverneur ou directeur.

Le cérémonial s'observe rigoureusement dans ces sortes de visites, quand elles se font à la loge même de la factorerie; aussi M. V.... fit-il savoir au gouverneur françois qu'il désiroit le voir à sa maison de campagne de Garetti. Nous partîmes à quatre heures de l'après-midi dans six voitures, et à six heures nous arrivâmes à Garetti. M. V.... et M. F.... qui l'accompagnoit furent reçus au bas de l'escalier par le gouverneur françois, qui les conduisit dans une grande salle, où nous trouvâmes la meilleure compagnie de Chandernagor. A sept heures, le gouverneur nous invita à voir la comédie que quelques amateurs

jouèrent dans une grande salle construite à cet effet.

Après le spectacle, on nous servit un splendide souper où il y avoit plus de cent personnes des deux sexes; à une heure après minuit nous retournâmes à Chinsura.

Le 26 du même mois fut fixé pour faire une visite de cérémonie à la factorerie angloise, pour complimenter le nouveau gouverneur, M. Cartier, sur son heureuse arrivée. Je me joignis encore à cette espèce d'ambassade, composée de huit personnes. Nous partîmes à quatre heures de l'après-midi de la maison du directeur vers le chantier, où le grand badjerah nous attendoit. La garnison du fort étoit sous les armes, et vingt-quatre hommes commandés par un officier marchoient en avant pour accompagner le directeur.

Au moment que nous partîmes, les batteries nous saluèrent de vingt-un coups de canon. Chaque personne de la compagnie avoit son badjerah particulier pour y passer la nuit; mais pendant le jour nous nous rassemblions dans celui du directeur, lequel contenoit une chambre où trente-six personnes pouvoient être à table. Au haut du mat de ce bâtiment flottoit le pavillon du prince aux armes des Provinces-Unies; les autres bad-

jerahs n'arboroient que la flamme du prince.

Outre nos badjerahs, il y en avoit d'autres pour les soldats et les domestiques ; deux étoient destinés à faire la cuisine, et deux autres portoient nos provisions ; en tout trente-trois bâtimens, qui formoient un assez agréable spectacle quand ils se trouvoient rassemblés. Vers les huit heures et demie, lorsque le jussant commença à s'amortir, notre flotille jeta l'ancre un peu au-dessous de Sérampour.

Le lendemain à quatre heures du matin, lorsque le jussant eut cessé, nous descendîmes la rivière, et vers les sept heures nous nous arrêtâmes à Sypour, qui se trouve à environ une lieue au-dessus de Calcutta, pour y attendre les députés du conseil anglois, qui étoient chargés de recevoir notre compagnie. Une demi-heure après, ils vinrent complimenter le directeur à bord de son badjerah.

Après que ces députés eurent passé un quart d'heure à bord de notre badjerah, ils conduisirent le directeur à terre ; et nous les suivîmes dans un fort beau pavillon du jardin placé près de la rivière, qui appartenoit à M. Russel, chef de la députation angloise.

Après y avoir déjeûné, nous partîmes au bout d'une heure, dans cinq carosses que le gouverneur anglois avoit envoyés au-devant

de nous. Six de ses gardes à cheval, avec des habits bleus galonnés en or, marchoient à la tête et aux deux côtés de la voiture du directeur. A dix heures, nous nous trouvâmes à Calcutta devant la maison qu'on avoit destinée pour la réception du directeur V.... C'étoit un fort beau bâtiment, composé de plusieurs grands appartemens, meublés à la façon d'Europe, avec des tentures en damas. Cette maison appartenoit au petit nabab Mahomed-Resichan, qui l'avoit achetée pour cent vingt mille roupies d'un Anglois : il l'habitoit toutes les fois qu'il venoit à Calcutta. Comme il ne s'y trouvoit pas pour le moment, le gouverneur anglois avoit jugé à propos d'en disposer pour la cérémonie de ce jour. Sur une place devant la maison, nous trouvâmes sous les armes quatre-vingt sipahis, commandés par un officier européen. C'étoit une garde d'honneur destinée pour le directeur pendant son séjour à Calcutta.

Au moment que le directeur descendit de sa voiture, on fit une décharge de dix-neuf coups de canon du fort William. Nous ne fûmes pas plutôt entrés dans la maison que le directeur dépêcha un de ses schabdars vers le gouverneur anglois, qui demeuroit au gouvernement, à côté de cette maison, pour lui de-

mander quand il pourroit nous recevoir? Mais quelques instans après, il vint lui-même, accompagné de tous les membres du conseil de Calcutta, pour complimenter le directeur.

Lorsque les cérémonies d'usage furent finies, le gouverneur anglois se retira chez lui, et une demi-heure après le directeur V.... alla lui rendre sa visite au gouvernement. En retournant chez nous, le gouverneur conduisit le directeur jusqu'à l'escalier; ainsi que celui-ci l'avoit fait également en conduisant le premier.

A une heure et demie, nous nous rendîmes au gouvernement, sur l'invitation que nous en avoit fait le gouverneur. Nous trouvâmes, dans une grande salle bien aërée, une table d'environ soixante-dix couverts. Nous fûmes servis en vaisselle platte. La moitié des convives étoient des officiers des troupes de terre, pour qui le gouverneur tient tous les jours table ouverte.

Au sortir de table, on présenta à chacun de nous le *hocka*, qui est un verre d'eau par lequel on fait passer la fumée du tabac, et dont je parlerai plus au long; après avoir fumé pendant une demi-heure; nous nous rendîmes chez nous.

Pendant le repas, tout le monde exprima

librement sa pensée, sans avoir égard au gouverneur ni aux personnes de considération qui se trouvoient à table. Tel est le véritable esprit de liberté qui accompagne par-tout les Anglois; bien différens en cela de ce qui se passe dans les sociétés guindées et maussades de Batavia, tant chez le gouverneur-général que chez les membres du conseil des Indes. Je ne pense pas non plus qu'un Anglois pourroit se soumettre à l'insupportable orgueil avec lequel les employés de la Compagnie hollandoise sont traités par leurs chefs, tant à Batavia qu'aux factoreries extérieures. Heureux encore si cette morgue asiatique n'avoit pas passé des Indes dans un pays où ce vice contraste depuis long-tems d'une manière si cruelle avec le caractère et les principes d'un peuple qui connoît et ses droits et son indépendance. Aussi faut-il avouer que ces employés, loin de prendre à cœur les intérêts de la Compagnie, ne cherchent qu'à faire promptement fortune, pour se soustraire au pouvoir arbitraire de leurs chefs, contre l'autorité illimitée desquels ils ne peuvent ni n'osent faire la moindre réclamation.

A six heures du soir, M. Cartier vint prendre le directeur V.... et sa compagnie, et nous conduisit tous à sa maison de campagne

qu'on appelle le Belvédère, située à environ deux lieues de Calcutta, où des amateurs donnèrent un joli concert, après lequel on nous servit un souper magnifique.

Le lendemain, le gouverneur nous donna encore à dîner; et le soir il y eut un grand bal au palais de justice, où nous nous rendîmes vers les sept heures. Nous y trouvâmes beaucoup de monde richement habillé; les dames sur-tout étoient chargées de diamans. Ce bal dura jusqu'au lendemain matin.

Comme le jour suivant étoit fixé pour notre retour à Chinsura, nous allâmes à neuf heures du matin prendre congé de M. Cartier et des autres personnes qui étoient venues nous faire visite. Nous dînâmes ce jour-là chez M. Russel, que nous quittâmes à trois heures et demie pour nous rendre en voiture à Sypour, où notre flotille nous attendoit.

En partant, le directeur fut de nouveau salué du fort William par dix-neuf coups de canon. Les six gardes qui avoient accompagné par-tout M. V.... pendant son séjour à Calcutta, ne le quittèrent qu'à Sypour, où il leur fit un riche présent en espèces sonnantes, ainsi qu'il en avoit fait un aux domestiques du gouverneur qui l'avoient servi. Ces présens montoient ensemble à plus de mille rou-

pies, ou quinze cents florins de Hollande.

Les mêmes députés qui étoient venus recevoir M. V.... l'accompagnèrent aussi, à son départ, jusqu'au badjerah. Nous partîmes au coucher du soleil, et arrivâmes le surlendemain à Chinsura.

Le 9 mars, les directeurs reçurent une lettre de Patna, grande ville du royaume du Bahar, à environ quatre-vingt-dix milles de Chinsura, où la Compagnie possède une factorerie pour le commerce du salpêtre et de l'opium. On mandoit par cette lettre que la famine y régnoit au point qu'il mouroit de centaines de personnes par jour; de manière que les employés de la factorerie évitoient de sortir de la loge, pour ne pas être les témoins de l'état déplorable où se trouvoient les pauvres habitans, qu'on rencontroit par grandes quantités, mourant de faim dans les rues et le long des routes. On peut appliquer ici le proverbe qui dit, que la nature en sait plus que le précepte; car si ces pauvres gens avoient pu vaincre leur opinion sur la doctrine de la métempsycose, qui leur défend de manger de tout ce qui a reçu vie, ils auroient pu prolonger leur existence en se nourissant de la chair des animaux.

Cette famine passa de Bahar au Bengale.

A Chinsura une pauvre femme se jeta dans le Gange avec ses deux petits enfans sous les bras et s'y noya avec eux, par l'impuissance où elle se voyoit de satisfaire à la faim cruelle qui les tourmentoit. Les bords du Gange étoient couverts de cadavres, et de personnes qui, à moitié vivantes encore, mais trop foibles pour se défendre, y devenoient la pâture des jakhals. Cela eut lieu dans Chinsura même : un pauvre Bengalois malade s'étant couché dans la rue, sans qu'on lui prêtât la moindre assistance, fut attaqué et dévoré, tout vivant, par ces voraces animaux; et quoiqu'il restât à cet infortuné assez de force pour appeler du secours, personne ne daigna sortir de chez soi pour le défendre.

Il est rare qu'un Bengalois vienne à l'aide d'un autre, à moins que ce ne soit son parent ou son ami particulier; et leurs services se bornent alors à le porter sur une des rives du Gange, pour qu'il y meure, ou qu'il soit entraîné par le courant de ce fleuve; car ils s'imaginent, du moins la plupart d'entre eux, que ses eaux servent à purifier le moribond et à préparer la transmigration de son ame dans le corps de quelque être plus fortuné.

Cette famine provenoit en partie de la mauvaise récolte du riz de l'année précé-

dente ; mais il faut l'attribuer principalement au monopole que les Anglois avoient fait de la dernière moisson de cette denrée, qu'ils tenoient alors à un si haut prix que la plupart des pauvres habitans, qui ne gagnoient qu'un sou ou un sou et demi par jour pour soutenir leur famille, se trouvoient dans l'impuissance d'acheter la dixième partie du riz dont ils avoient besoin pour vivre.

A ce fléau se joignit la petite vérole, qui se répandit sur les personnes de tout âge, dont il en mourut un grand nombre. Cela contribua à augmenter la mauvaise qualité de l'air, qui se trouvoit déja infecté par la quantité de cadavres qu'on laissoit pourrir sur les bords du Gange, sans les brûler ou les enterrer. La mortalité ne fit donc qu'augmenter, sur-tout après mon départ de Chinsura ; et le directeur F.... fut une des victimes que la petite vérole emporta, ainsi que je l'appris avant de quitter Batavia.

Dans ce tems la chaleur de l'atmosphère augmentoit aussi de jour en jour; de sorte qu'à l'heure de midi elle surpassoit celle du sang ; aussi peut-on dire que les hommes et les animaux avoient de la peine à respirer ; et quoiqu'elle fut bien moindre dans l'intérieur des maisons qu'en plein air, elle étoit néanmoins

insupportable pour ceux qui n'y étoient pas accoutumés, ainsi que j'en fis moi-même l'expérience. On faisoit jeter de l'eau autour des maisons, ce qui procuroit pour le moment un peu de fraicheur; mais cette eau se trouvoit bientôt absorbée par les rayons ardens du soleil. L'eau même qu'on alloit prendre au Gange ne différoit, pour la chaleur, que de huit à dix degrés avec l'air ambiant, ainsi que le prouvoit mon thermomètre exposé à l'ombre. A la fin du mois de mars il se trouvoit souvent à l'ombre à 104 °, et quand j'en tenois le tube dans la main la liqueur baissoit jusqu'au 98 °; il paroît donc constant que la chaleur de l'atmosphère étoit de six degrés plus grande que celle du sang.

Cependant le départ de mon vaisseau se trouvoit retardé de jour en jour, parce que les papiers que je devois emporter avec moi à Batavia n'étoient pas prêts, ce qui étoit en grande partie occasionné par la négligence que M. V.... avoit mise dans ses opérations à la fin de sa gestion; et, si je puis en croire mes soupçons, son intention étoit de m'obliger par-là à prendre ma route par le détroit de Malacca. Dans ce cas je ne pouvois me trouver à Batavia qu'à la fin de novembre; peut-être même me serois vu dans

l'impossibilité

l'impossibilité de quitter le Gange par le changement de mousson. Par ce moyen, M. V.... auroit pu se rendre de Batavia en Europe avant qu'on n'y eut reçu des dépêches qui ne lui étoient guère favorables, et qui l'auroient fait retenir à Batavia pour y rendre compte de sa conduite. Tout cela se passa comme il paroît l'avoir craint; car je fus assez heureux pour arriver encore de bonne heure au chef-lieu des établissemens de la Compagnie dans les Indes.

Je reçus enfin mes papiers le 31 mars; mais lorsque je me fus rendu à mon bord, mon pilote qui devoit conduire le vaisseau en mer fit quelques difficultés à cause que la mousson avoit déja changé, et que nous avions tous les jours de gros tems à attendre; ajoutant que si cela nous arrivoit entre les bancs, nous avions à craindre d'y voir périr le vaisseau avec tout son équipage. Cependant je le déterminai à partir par un léger cadeau que je lui fis, et en lui promettant de ne point attendre après ce qui manquoit pour completter notre cargaison. Ayant ensuite assemblé le conseil du vaisseau, on convint unanimement qu'il étoit plus de l'intérêt de la Compagnie de partir sans prendre à bord les marchandises qui devoient nous arriver encore de

Chinsura, que de courir le risque de rester sur le Gange pour attendre la nouvelle mousson.

Le 8 avril, nous démarrâmes dans l'après-midi, et nous laissant aller au jussant, nous mouillâmes, à neuf heures du soir, près de la balise d'un banc qui traverse obliquement le canal. Nous partîmes avec le commencement du flux; et comme les vents étoient sud-ouest, nous fûmes obligés de louvoyer jusqu'à ce que nous eûmes franchi les barres, et gagné heureusement la mer, le 10 au soir.

Comme nous n'avions que des vents de sud-ouest à attendre, et que nous devions diriger notre route exactement au midi pour gagner l'est des îles d'Andamaon et de celles de Nicobar, il étoit à craindre que nous serions forcés de tomber à l'ouest de ces îles; par conséquent nous nous serions trouvés immanquablement au bas de la pointe d'Atchin, c'est-à-dire, au nord-ouest de Sumatra. Dans ce cas, il falloit que nous passions par le détroit de Malacca pour aller à Batavia, et que nous fissions un long voyage. Mais heureusement cette crainte ne se trouva en partie pas fondée, car nous passâmes au lof de ces îles, de manière qu'elles restèrent hors de la portée de notre vue.

Le 3 mai, nous nous trouvâmes par la latitude nord de 7°, c'est-à-dire, à la hauteur de la plus méridionale des îles de Nicobar. Après avoir dépassé celle-ci, nous eûmes l'espoir de faire promptement route en restant à l'ouest de Sumatra. Ce qui nous incommodoit le plus, c'étoient les fortes travades que nous essuyâmes journellement, et qui étoient quelquefois si violentes que nous avions beaucoup de peine à carguer à tems les voiles. Ces coups de vent étoient souvent suivis par des calmes plats qui duroient vingt-quatre heures; de sorte que nous n'avancions que fort peu.

Au moment que nous nous y attendions le moins, nous découvrîmes, le 10 mai, à la pointe du jour, par les quatre degrés et demi de latitude nord, l'île de Sumatra, à peu de distance de la pointe d'Atchin.

Nous avions bien, quelques jours auparavant, apperçu certains signes de terre, tels que des morceaux de bois et de bambou; mais nous pensions que ces débris venoient des îles de Nicobar; cependant nous trouvâmes maintenant que les courans qui devoient tomber au nord-est, depuis que nous avions passé ces îles (car si ces courans nous avoient plutôt porté à l'est, nous aurions dû certainement

voir ces îles), nous avoient fait dériver à trente-trois milles au moins à l'est.

Lorsque nous apperçûmes la terre, nous en étions, d'après notre estime, à quatre milles et demi : elle s'offrit à nous à l'est comme une chaîne de petites îles ; mais plus au nord, elle nous parut une terre continue avec de hautes montagnes dans l'intérieur du pays.

Ce fut un bonheur pour nous de nous trouver encore à quinze ou vingt milles au-dessus de la pointe d'Atchin ; car si nous avions été près de cette pointe ou au-dessous, il nous auroit été de toute impossibilité de faire route à l'ouest de Sumatra. Nous courûmes même encore le danger d'être entraînés à l'est par les calmes constans et par les courans rapides qui venoient tantôt du nord et tantôt du sud-est.

Pendant ces bonaces, je faisois souvent mettre la chaloupe en mer pour observer la direction des courans. Pour cet effet on attachoit un fort grapin de chaloupe dans un grand baquet, auquel on fixoit une corde assez longue pour que cet appareil put descendre à six ou sept cents brasses dans la mer. Comme à cette profondeur les courans ne se font plus sentir, la chaloupe se trouvoit, pour ainsi dire, à l'ancre devant cette

corde, en présentant sa tête au courant.

Pour bien connoître quelle étoit la direction et la force des courans, nous prenions un aviron dont la planche étoit peinte en blanc; au bout d'en bas nous attachions un poids; de sorte que la planche de l'aviron restoit à cinq ou six pieds au-dessus de l'eau. Au bout d'en haut il y avoit une corde mince qui servoit à observer à quelle distance l'aviron seroit entraîné de la chaloupe, en un tems donné d'après notre montre, et sur quel aire de la boussole, que j'avois pris pour cet effet avec moi.

Au bout de cinq minutes, je trouvai que l'aviron avoit été entraîné par le courant à deux cents vingt-six pieds rhynlandiques au nord sur l'ouest; c'est-à-dire, à raison d'à peu près trois milles en vingt-quatre heures. Voilà ce qui eut lieu le premier jour; mais les jours suivans, nous trouvâmes que la dérive étoit au nord-est de cinq à six milles dans le même espace de tems.

Mais comme nous n'avions pas toujours l'occasion de mettre la chaloupe en mer, je fis descendre dans l'eau une sonde du poids de soixante-dix livres, avec une corde de quatre-vingt à quatre-vingt-dix brasses, au bout de laquelle étoit un tonneau qui servoit

de bouée à la sonde, laquelle, à son tour, tenoit le tonneau fixé au même endroit, tandis que le vaisseau étoit entraîné par le courant, car il ne pouvoit avoir d'autre mouvement à cause du calme parfait qui régnoit alors. Par ce moyen, nous trouvâmes que les courans portoient de jour en jour davantage à l'est et au sud-est; jusqu'à ce que nous eûmes, le 15 mai, le bonheur de nous alarguer de la côte, que nous perdîmes entièrement de vue à midi.

Nous continuâmes alors avec plus de sûreté notre voyage, mais sans faire plus de route, à cause des calmes constans, qui par fois étoient interrompus par des travades d'une heure ou deux.

Le même jour, 15 mai, il y eut une éclipse des deux tiers du soleil au moins, au lever de cet astre. J'observai la fin de cette éclipse à six heures cinquante-huit minutes et trente secondes; elle dut avoir lieu à Chandernagor à six heures trente minutes; ainsi la différence de tems entre le lieu où nous étions alors et Chandernagor étoit de 28° 30', ou 70° 8' en longitude que nous nous trouvions plus à l'est que ne l'est cet endroit; la longitude nous en étoit connue à 105° 1' à l'est de Tériffe, et par notre estime 111° 95'; nous vîmes par-là que, depuis le 10 mai, nous nous trou-

vions à 441° sur onze milles plus à l'est que nous le supposions par notre estime. Le jour auparavant nous avions passé la ligne en courant au sud.

Le 29 mai, nous apperçûmes et hélâmes le vaisseau de la Compagnie le Duinenburg, capitaine J. Verheere, qui venoit de la côte de Malabar. Il étoit parti, le 4 du mois, de Cochin, et se rendoit aussi à Batavia. Nous cinglâmes ensemble jusqu'au 4 juin, qu'il resta en arrière et que nous le perdîmes de vue.

Le jour suivant, nous vîmes flotter des bambous, de gros morceaux de bois, etc., ainsi que des oiseaux de rivage, et quantité de pailles-en-queue jaunes et blancs. Par fois nous appercevions à l'avant du vaisseau des arbres entiers avec leurs branches et leurs racines. Nous en conclûmes que tous ces débris venoient de l'île d'Engano; car nous n'en trouvâmes plus, pour ainsi dire, lorsque nous fûmes arrivés sous la côte.

Le 10 juin, nous découvrîmes de nouveau la côte occidentale de Sumatra, sur-tout le mont Sillebar, dans le voisinage de Benkoulen. Nous nous trouvions alors à trente-six milles plus à l'ouest que ne le portoit notre pointage depuis le 10 mai.

Comme les vents de sud-est souffloient avec force le long de la côte occidentale, ce qui nous obligeoit de gagner le détroit de la Sonde en louvoyent vent debout, ce ne fut que le 20 mai que nous nous trouvâmes entre la pointe de Sumatra et l'île du Prince. Le 25 du même mois, nous mouillâmes dans le golfe d'Anjer; d'où nous partîmes le jour suivant, et arrivâmes heureusement, le 2 juillet, sur la rade de Batavia, n'ayant perdu que quatre hommes pendant notre voyage.

CHAPITRE VI.

Batavia, et retour au Cap de Bonne-Espérance.

En arrivant à terre, j'appris que mon vaisseau avoit été destiné dans la matinée à précéder la flotte de la chambre d'Enkhuisen à son retour en Hollande; mais le même soir, le gouverneur-général Van der Parra, à qui je fis rapport de mon voyage au Bengale, me dit qu'il convenoit mieux que je retournasse dans la patrie sur un vaisseau de cent cinquante pieds, pour compte de la chambre d'Amsterdam, que sur un petit bâtiment, comme l'étoit la Cornelia-Hillegonda, pour une chambre du second ordre.

On me donna en conséquence le jour suivant, au conseil des Indes, le commande-

ment du vaisseau 't Huis ter Mye, de cent cinquante pieds de quille et fretté pour son retour en Europe au compte de la chambre d'Amsterdam.

Le 17 septembre, à cinq heures et demie du matin, à la pointe du jour, nous sentîmes à Batavia un fort tremblement de terre, qui dura plus de deux minutes, mais dont il résulta néanmoins peu de dommage. L'eau sembloit bouillonner dans les canaux de la ville; les lanternes et les lustres qui pendoient dans les maisons furent pendant plus de trois quarts d'heure après la commotion balancés de côté et d'autre; toutes les pendules fixées sur des pieds, tant dans la ville qu'aux environs, dont les balanciers alloient de l'est à l'ouest, furent arrêtées; mais celles dont l'oscillation étoit du sud au nord, continuèrent leur mouvement : la pendule de la maison que j'habitois, dont le balancement se faisoit aussi de l'est à l'ouest, s'arrêta à deux minutes après cinq heures et demie.

Le 18 et 19, les Chinois célébrèrent une fête destinée à invoquer le ciel pour le recouvrement de la santé de leurs malades. Le soir, ils plantèrent devant leurs maisons un ou plusieurs bambous, au bout desquels étoient suspendues des lanternes, ce qui produisoit un

spectacle assez agréable dans le *campon* ou faubourg des Chinois.

Le 9 octobre, ils célébrèrent une autre fête en l'honneur de leur *Joosje*, à qui ils apportèrent de tous côtés de magnifiques présens. Ils avoient construit aussi un grand vaisseau fait de papier et d'autres matières combustibles, et orné de jolies banderoles, auquel ils mirent le feu, à l'entrée de la nuit; ensuite ils le laissèrent voguer sur la mer, où il fut bientôt consumé par les flammes.

Le 11, nous eûmes vers le soir à Batavia un terrible orage, lequel ne causa aucun dégat dans la ville; mais le tonnerre tomba, à huit heures, sur le vaisseau appelé l'Amiral de Ruiter, dont le grand mat, le perroquet et le grand hunier d'avant, ainsi que les vergues, furent brisés en mille morceaux; de sorte que le tillac étoit couvert à quinze pieds de hauteur de ces débris; la foudre y avoit percé aussi un trou oblong, sans cependant blesser personne. Aucun des autres vaisseaux qui se trouvoient sur la rade de Batavia ne fut endommagé.

Quelques jours auparavant étoit arrivé sur la rade de Batavia *the Endeavour*, petit vaisseau de guerre anglois, commandé par le célèbre capitaine Cock. Il y avoit vingt-sept mois qu'il étoit parti d'Angleterre, et arrivoit ac-

tuellement de la mer du Sud. A bord de ce navire se trouvoit un Sauvage d'une des îles qu'il avoit découvertes dans la mer du Sud, mais dont il refusoit d'indiquer la position. Ce Sauvage étoit un homme d'une taille ordinaire, plutôt replet que maigre, d'un brun foncé, avec de longs cheveux noirs fort épais qui lui flottoient jusque sur les reins; il avoit le front bas, la barbe noire et non épilée contre la coutume des Orientaux; les ongles de ses mains étoient fort longs; il paroissoit d'un caractère timide et craintif; son vêtement consistoit en un grand morceau d'étoffe blanche qui lui pendoit sur les épaules, et qui me parut faite d'écorce d'arbre. Parmi les personnes qui avoient amené ce Sauvage se trouvoit M. Solander, Suédois, qui entendoit, à ce qu'il nous dit, le langage de cet insulaire avec lequel il sembloit, en effet, s'entretenir, mais principalement par signes, du moins autant que je pus le voir. Il ne vouloit rien manger de ce qu'on lui présentoit, et portoit continuellement ses regards de côté et d'autre, comme une personne qui seroit saisie d'étonnement.

Les Anglois nous dirent qu'ils avoient passé huit mois dans l'île de ce Sauvage, à laquelle ils donnoient le nom d'*Otahiti*, dont

tous les habitans ressembloient à cet individu.

Le 17 octobre, il y eut à Batavia un jour de jeûne et de prières, cérémonie qui s'y observe tous les ans immédiatement avant le départ de la flotte destinée à retourner en Hollande. Ce même jour le ministre fait un sermon à bord du vaisseau amiral, auquel les chefs et une partie de l'équipage assistent ordinairement.

Le 24, le gouverneur-général, accompagné d'une nombreuse suite, vint le matin à bord du vaisseau le Kroonenburg, pour y installer M. Kelger en qualité de chef de la flotte; ce qui se fit avec beaucoup d'appareil. Cette flotte étoit composée de onze vaisseaux, dont celui qui devoit prendre les devans étoit déja parti le 20 octobre, et deux autres le suivirent le 25; tandis que le reste fut obligé de différer le départ à cause d'un navire qu'on attendoit journellement de la côte de Coromandel, qui devoit nous apporter des toiles, pour achever notre cargaison avec du poivre. Ce navire arriva enfin trois jours après, et l'on s'occupa alors sans relâche à transporter les toiles dans les vaisseaux du convoi, qui se rendirent ensuite à l'île de d'Onrust, pour y charger du poivre.

Le 3 novembre, on fit la revue de notre

équipage qui consistoit en cent huit marins, huit militaires, quatre ouvriers, quatre passagers, et un homme qu'on renvoyoit pour cause d'incapacité de service.

Le 5 novembre, nous prîmes à bord le reste de notre cargaison de poivre; et ce jour-là même, après avoir reçu mes dépêches du gouverneur-général, nous quittâmes l'île d'Onrust, et allâmes mouiller le lendemain à trois heures après-midi dans le golfe d'Anjer. J'y restai, avec un autre vaisseau, jusqu'au 9, pour y prendre encore un peu d'eau. Nous appareillâmes dans la matinée, et débouquâmes pendant la nuit du détroit de la Sonde.

Le 10 à midi, nous prîmes, pour la dernière fois, la hauteur de l'île du Prince, et perdîmes, durant la nuit, l'île de Java de vue, en dirigeant, pendant les premiers jours, au sud-ouest, jusque par la latitude sud de 9°, où nous étions assurés de trouver le vent alisé de sud-est; de-là nous cinglâmes à l'ouest-sud-ouest.

Du moment que nous fûmes en mer, nous nous apperçûmes que le vaisseau faisoit eau. Nous avions tous les quarts dix-huit pouces d'eau dans les pompes, qu'il falloit faire aller constamment. Nous ne pûmes cependant parvenir à découvrir la voie d'eau, quelques re-

cherches que nous fîmes, si ce n'est environ un mois après notre départ que nous trouvâmes qu'il y avoit une voie à babord dans les œuvres vives de l'avant du vaisseau, à deux pieds sous l'eau. Le charpentier eut beaucoup de peine à y fourrer un tampon à l'extérieur du vaisseau, car il n'étoit pas possible d'y arriver par l'intérieur. Nous faisions maintenant la moitié moins d'eau; mais la voie étoit loin d'être bouchée, et les pompes se trouvoient souvent en désordre par le poivre, qu'il falloit alors déranger chaque fois.

Dès le second jour que nous fûmes en mer, nous perdîmes de vue le vaisseau le Jonge Lieven, dont le capitaine étoit convenu avec moi de faire route de compagnie; mais comme il étoit beaucoup meilleur voilier que le vaisseau que je commandois, il nous eut bientôt dévancé.

Le 17, à cinq heures après-midi, nous vîmes une éclipse du soleil, dont nous n'avions cependant pu observer le commencement, parce que le ciel étoit alors couvert d'épais nuages; et la fin nous en fut également invisible, à cause du coucher de cet astre, un quart après six heures.

Nous faisions agréablement route par le vent alisé de sud-est, qui nous chassoit rapide-

ment; et le 28 novembre nous passâmes le tropique du Capricorne au sud. D'après notre estime, nous nous trouvions déja le 7 décembre à la hauteur de l'île de Madagascar. Nous apperçûmes aussi des signes de terre, et courûmes par l'ouest au sud, jusque par le 34½°; de là nous dirigeâmes à l'ouest, pour éviter le banc des Aiguilles.

Par la latitude sud de 26°, le vent alisé de sud devint variable, sans cesser cependant de nous être tout à fait favorable. La plus grande déclinaison de la boussole resta à 25 et 26° nord-ouest, entre les 62 et 50° de longitude; après quoi elle cessa insensiblement de s'écarter du véritable nord.

Le 21 décembre, nous apperçûmes quelque changement dans la couleur de l'eau, laquelle d'un bleu clair étoit devenue d'un verd foncé, et la mer commençoit à s'élever au sud-ouest, ce qui indiquoit que nous approchions du banc des Aiguilles. Au coucher du soleil, nous jetâmes la sonde, et trouvâmes par les soixante-dix brasses d'eau un fond de sable gris mêlé de coquillages.

Ce banc s'étend depuis la côte jusque par les 36° de latitude sud, et peut-être même à une plus grande distance; mais là du-moins on trouve encore fond en quelques endroits par

les

les deux cents brasses. On s'apperçoit si l'on est à l'est ou à l'ouest du cap des Aiguilles par la profondeur de la sonde et la nature du fond qu'on trouve sur le banc. A l'est le fond est dur et à l'ouest il est mou, comme de la vase liquide, par une profondeur beaucoup plus grande; de sorte que lorsqu'on a doublé ce cap à l'ouest, on se dégage insensiblement du fond.

Les courans qu'on éprouve souvent sur ce banc de sable sont dangereux par les rudes brisans qui s'y font sentir, et qui ont causé la perte de plusieurs vaisseaux de la Compagnie; particulièrement de ceux des seconds convois, qui doivent attaquer ce banc au mois d'avril ou de mai, tems où ces parages sont exposés aux plus violentes tempêtes. Les vaisseaux qui se rendent au Cap de Bonne-Espérance ne peuvent éviter de reconnoître ce banc, qui sert à indiquer leur route. Aussi la Compagnie ordonna-t-elle, en 1767 et 1768, que ses vaisseaux qui, dans cette saison, se trouveroient à cette hauteur, devoient attaquer la pointe du banc pour vérifier et corriger leur pointage; et qu'aussitôt qu'ils auroient trouvé fond, ils prendroient par le sud en arrondissant la pointe du banc sans aller reconnoître le Cap de Bonne-Espérance; mais

diriger plutôt sur l'île de Sainte-Hélène, pour y faire aiguade. Comme on s'apperçut cependant qu'il en résultoit de plus funestes accidens encore, on permit à tous les vaisseaux de se rendre au Cap de Bonne-Espérance, excepté le dernier vaisseau, qu'on fait partir plus tard, lequel doit aller prendre ses rafraichissemens à Sainte-Hélène.

Le 23 décembre, nous apperçûmes un moment la côte d'Afrique; mais nous la perdîmes bientôt de vue par l'épaisse brume qu'il faisoit.

Le 25, le ciel étant serein, nous revîmes, par les 34° 57' de latitude sud, la terre qui sembloit nous présenter une baie profonde, dont la pointe occidentale couroit en talus fort avant dans la mer. Ce golfe étoit couronné par une haute montagne fort raboteuse, qui paroissoit être bien avant dans les terres.

Les côtes de l'intérieur de la baie étoient fort basses et sabloneuses. Vers le nord, il y avoit quelques collines inégales, qui ressembloient à des monticules marneuses; un peu plus à l'est, on voyoit une longue montagne dont la croupe étoit arrondie.

Du perroquet, nous découvrions aussi terre à l'ouest, laquelle s'offroit à nous sous l'aspect de deux collines arrondies; et dans l'inté-

rieur des terres nous appercevions une épaisse fumée. Cela nous fit conjecturer que nous nous trouvions devant le Vleesch-Banc.

Nous essuyâmes, pendant la nuit et une partie du jour suivant, une tempête venant de l'ouest avec une mer fort creuse, ce qui fatigua beaucoup le vaisseau. Ce vent d'ouest continua à régner jusqu'au 28, que le vent de sud-est prit sa place. Nous attaquâmes le lendemain le cap des Aiguilles, et la pointe escarpée de Rio-Dolce. Cette pointe est fort reconnoissable et ressemble à celle de Portland dans la Manche.

En rectifiant ici notre pointage, nous trouvâmes, que, depuis notre dernier calcul à la hauteur de l'île du Prince, nous étions à 3° 9', ou trente-neuf milles plus par l'ouest que ne le portoit notre estime. Dans le même tems, nous vîmes au nord un grand vaisseau, que nous perdîmes de vue vers le soir. J'ai appris depuis que c'étoit le bâtiment de conserve avec lequel j'avois débouqué du détroit de la Sonde.

Le lendemain, 30 décembre, nous nous trouvâmes, au lever du soleil, devant la baie Falso. Nous dirigeâmes alors vers la baie de la Table. A midi, nous reconnûmes la montagne du Lion, vers laquelle nous gouvernâ-

mes d'abord ; ensuite nous courûmes sur la pointe des Dunes.

Mais avant d'y arriver, nous eûmes, sous la Tête du Lion, un calme plat, qui ne nous permit point de gouverner ; tandis qu'à un demi-mille de nous, le vent souffloit avec violence du sud-est. Une demi-heure après, nous reçûmes une petite brise, qui nous fit bientôt alarguer de la côte ; mais lorsque nous fûmes arrivés à la pointe des Dunes, le vent fraichit à tel point, et avec de telles raffales qui venoient par-dessus les montagnes, que nous ne pûmes bordayer vers la rade ; ce qui nous détermina à courir sur l'île Robben pour y mouiller. Nous jetâmes en effet l'ancre sous cette île, par les quinze brasses fond de gravier. Nous y trouvâmes le vaisseau avec lequel nous étions parti de conserve de Batavia.

CHAPITRE VII.

Cap de Bonne-Espérance, et retour en Hollande.

Le lendemain matin, nous reçûmes à bord un employé de l'île Robben, qui nous apportoit douze moutons et quelques légumes pour l'équipage. Ce sont-là les rafraichissemens qu'on donne à tous les vaisseaux de la Compagnie qui viennent mouiller sous cette île.

Le 1er. janvier 1771, le vent ayant passé au nord-ouest, nous levâmes l'ancre, ainsi que l'autre vaisseau de conserve, et allâmes nous rendre sur la rade du Cap; mais étant à un quart de mille des bâtimens qui y mouilloient des raffales de sud-est vinrent nous assaillir par-dessus les montagnes; de sorte que nous fûmes contraints d'aller nous ranger sur la

rade extérieure, sous la Croupe du Lion; et comme ce vent continuoit à souffler avec violence, ce ne fut que le 3 que nous pûmes gagner la rade intérieure, où nous affourchâmes à dix heures du matin, et saluâmes par onze coups de canon le commandant de la flotte de conserve, qui nous répondit par le même nombre de coups.

Nous trouvâmes ici sept autres vaisseaux du convoi, et deux autres encore arrivèrent ensuite, dont l'un avoit déja mouillé sous l'île Robben; mais il s'étoit vu dans la nécessité de gagner le large, à cause que son cable d'affourche avoit été rompu.

Après cinq semaines de relâche, nous reçûmes ordre de faire route pour l'Europe; et le 7 février, on nous apporta les dernières instructions du gouverneur du Cap, avec ordre de ne point quitter le vaisseau que montoit le commandant de la flotte. Cependant le vent de sud-est souffla avec tant d'impétuosité qu'aucun des vaisseaux ne put démarer: ce ne fut donc que le 9 que nous mîmes tous à la voile. Vers le midi, nous gagnâmes le large; pendant que chaque vaisseau saluoit le commandant par onze coups de canon. Nous cinglâmes ensuite vers l'ouest-nord-ouest.

Au coucher du soleil, nous prîmes la hau-

teur des terres d'Afrique, ayant la montagne de la Table au sud-est, à dix milles de distance de nous.

Le jour suivant à midi, le commandant fit signal de changer de route; nous courûmes alors au nord-ouest jusqu'à la latitude de l'île de Sainte-Hélène.

Le vent de sud-est, avec lequel nous avions quitté la rade du Cap, nous porta, en peu de jours, dans le vent alisé de sud-est, avec lequel nous parvinmes à voir, le 26 février, l'île de Sainte-Hélène.

Cette île, qui gît par les 16° de latitude sud et à 13° au moins à l'est du méridien de Téné-riffe, est haute, montueuse, et paroît fort stérile quand on range ses côtes. Les Anglois, qui s'en sont mis en possession, en ont fait un lieu de relâche pour les vaisseaux de leur Compagnie des Indes; et ceux de la Compagnie hollandoise y abordent aussi quelquefois.

Après avoir perdu de vue le lendemain matin l'île de Sainte-Hélène, nous continuâmes notre route par le nord-ouest; ce qui nous permit d'arriver le 5 mars à l'île de l'Ascension, dont nous rangeâmes la côte.

Cette île gît par les 8° de latitude sud et par les $4\frac{1}{2}$° de longitude. Cette île est également élevée et montueuse, mais elle n'est pas si haute

cependant que celle de Sainte-Hélène. Elle est inhabitée et absolument stérile, n'étant composée, pour ainsi dire, que de rochers. Il y a de l'eau douce, mais il est fort difficile d'y faire aiguade. On trouve sur le rivage un grand nombre de tortues, qui y déposent leurs œufs dans le sable pour les faire éclore par la chaleur du soleil. Les Danois s'y rendent souvent pour prendre de ces amphibies, qui servent de rafraichissement à leurs équipages. Nous apperçûmes en passant de forts brisans à l'est de cette île, lesquels s'étendoient fort loin en mer.

Le 13 mars, nous franchîmes la ligne par les 356° de longitude. Par la latitude nord de 3°, le vent alisé de sud-est nous quitta et tourna au nord-est, avec lequel nous allâmes à toutes voiles au plus près du vent. Et comme notre vaisseau étoit mauvais boulinier, nous fûmes obligés de forcer de voiles; ce qui causa un accident à notre grand perroquet.

Le 2 avril, nous vîmes, pour la première fois, par la latitude nord de 22°, la mer couverte de lentilles : ce sont de petites bottes d'herbe qui couvrent quelquefois une grande étendue d'eau, et en forment une espèce de champ; mais, en général, elles sont disposées par longues bandes séparées à de petites

distances les unes des autres, selon l'aire de vent, qui souffle ici pendant toute l'année entre le nord-nord-est et l'est-nord-est. On ignore encore si cette herbe croit à la superficie de l'eau, ou si elle vient du fond de la mer. Il faut observer qu'en aucune autre mer on ne trouve une aussi grande quantité de cette herbe qu'ici ; ce qui a déterminé les marins hollandois à donner à ces parages le nom de mer de Lentilles (*Kroost-Zee*). Il n'y a point de fond ici pour la sonde. C'est entre les 21 et 34° latitude nord qu'on trouve le plus de ces lentilles, dont la quantité diminue journellement en avançant vers les 38 et 39°, où l'on n'en rencontre plus du tout. On n'en voit également pas à l'est de l'île de Sel et des îles Canaries ; il paroît donc que cette herbe doit se rassembler de cette manière bien à l'est de ces îles.

On trouve dans ces lentilles une grande quantité de toutes les espèces d'insectes d'eau; il y en a qui n'ont qu'un pouce de longueur. On leur donne le nom de l'animal connu avec lequel ils ont le plus de ressemblance ; tels que ceux de lamentin, de lion marin, etc. Leur substance n'est qu'une espèce de gelée épaise ; de manière qu'on ne peut les conserver ni dans l'esprit de vin ni d'aucune autre manière.

Le 3 avril, nous passâmes le tropique du Cancer; le jour suivant le commandant de la flotte fit arborer le pavillon de conseil pour appeler à son bord tous les chefs des autres vaisseaux.

Lorsque nous nous fûmes rendus à bord, à huit heures du matin, on tint un grand conseil pour y lire les instructions secrètes que le commandant avoit reçues du gouverneur du Cap de Bonne-Espérance, avec ordre de n'ouvrir ses dépêches qu'à la hauteur où nous nous trouvions actuellement. Ces instructions nous indiquoient le lieu où croisoient les vaisseaux de guerre destinés à nous servir de convoi; savoir, la pointe du cap Lésard dans la Manche. Le conseil fini, on condamna, après interrogatoire, un matelot, pour crime de révolte, à être jeté trois fois consécutivement de la grande vergue en mer, pour être ensuite attaché au cabestan et y recevoir un certain nombre de coups de garcettes; ce qui fut exécuté sur-le-champ; après quoi on le transporta sur un autre vaisseau. Le reste du jour se passa agréablement, et chacun fut rejoindre son bord au coucher du soleil: pendant ce tems tous les vaisseaux saluèrent le commandant par onze coups de canon.

Nous trouvâmes que nous étions ce jour-là

par la latitude nord de 24° 49'; et, d'après l'estime faite sur les six vaisseaux de la flotte, nous étions par la longitude de 338° 49'.

Le lendemain, le vent alisé de nord-est nous ayant quitté, nous eûmes une bourrasque qui fut suivie de variables vents d'ouest, quelquefois mêlés de grains si violens et une si grosse mer que nous recevions souvent beaucoup d'eau; sur-tout le 18 et 19 avril que nous rangeâmes les îles de Corvo et de Flores, qui sont les plus occidentales des Açores; mais nous ne pûmes cependant les appercevoir. Nous commencions alors à rencontrer journellement des vaisseaux étrangers, dont nous en helâmes quelques-uns.

Trois jours après, nous trouvâmes fond pour la première fois devant la Manche, par les quatre-vingt-dix brasses d'eau; cependant des vents frais d'est ne nous permirent de voir les Sorlingues que le 11 mai à midi; et dans l'après-dîner nous reçûmes à bord les pilotes qui devoient nous conduire au Texel.

Le jour suivant, nous découvrîmes à sept heures du matin deux vaisseaux de guerre en croisière sous le cap Lésard, vers lesquels nous gouvernâmes aussitôt. Vers les neuf heures, le commandant donna le signal secret de reconnoissance, auquel les vaisseaux de guerre

répondirent de leur côté. Quand nous en fûmes à un demi-mille de distance, le commandant de notre flotte les salua par treize coups de canon, et amena son pavillon, qu'il fit hisser de nouveau du moment qu'on lui eut répondu. Cela produisit une grande altercation entre lui et le chef des deux vaisseaux de guerre, qui lui fit défendre d'arborer son pavillon, et ne voulut lui accorder que la banderolle du grand mat. Après avoir perdu cinq ou six heures d'un bon vent frais à pourparler, le commandant de notre flotte fut enfin obligé de céder à l'ordre du capitaine Van Braam, chef de ces deux vaisseaux de convoi.

En prenant la hauteur du cap Lésard, nous trouvâmes que, depuis le 5 mars que nous fîmes nos observations à l'île de l'Ascension, nous étions à 4° 32', ou quarante-cinq milles, plus à l'est que ne le portoit notre estime.

Au coucher du soleil, nous dirigeâmes, avec les deux vaisseaux de guerre, sur la pointe de Goudstaart. Le lendemain, le capitaine Van Braam nous quitta pour aller reprendre sa croisière sous le cap Lésard, et nous laissa sous la protection de l'autre vaisseau de guerre, destiné à nous conduire dans les ports de la République. Nous le saluâmes par treize coups de canon, auxquels il répondit par onze coups.

Nous essuyâmes dans la Manche beaucoup de calmes et de vents d'est; de sorte que ce ne fut que le 22 mai que nous arrivâmes dans la mer du Nord.

Le jour suivant, la flotte se sépara, et nous prîmes chacun la route du port pour lequel nous étions destinés.

Le 24 mai, nous découvrîmes, à neuf heures du matin, la tour d'Egmond. Peu de tems après, le vaisseau de guerre nous fit le signal de continuer notre route, et nous quitta ensuite en mettant le cap au vent. Nous le saluâmes par onze coups de canon, auxquels il répondit par neuf. Nous dirigeâmes alors vers le Texel, où nous jetâmes l'ancre à cinq heures de l'après-midi, et saluâmes la rade par onze coups de canon. Le 26 mai, nous fûmes congédiés par un directeur de la Compagnie des Indes orientales.

FIN DU VOYAGE A BATAVIA, ETC.

OBSERVATIONS

SUR

L'ÎLE DE JAVA,

LE DÉTROIT DE LA SONDE

ET BATAVIA.

OBSERVATIONS

SUR

L'ÎLE DE JAVA.

CHAPITRE PREMIER.

De l'île de Java en général.

L'ÎLE de Java, une des plus grandes îles des Indes orientales, est située entre le 6me. et le 9me. degré de latitude, au sud de la ligne équinoxiale ; elle s'étend en longueur du 120me. degré à l'est de Ténériffe jusqu'au 131me. degré ; elle a par conséquent cent soixante-cinq milles de longueur, en allant, à peu de chose près, de

l'est à l'ouest. Au sud et à l'ouest elle est baignée par la grande mer du Sud ; au nord-ouest gît l'île de Sumatra ; au nord celle de Bornéo ; au nord-est celle de Célèbes ; et à l'est celle de Bali, dont elle se trouve séparée par un détroit qui porte le nom de cette dernière île. Le bras de mer qui sépare l'île de Java de celle de Sumatra est connu sous le nom de détroit de la Sonde, lequel a quinze milles d'Allemagne de long, à compter, du côté de Sumatra, de la Plaine jusqu'au Varkenshoek ; et, du côté de Java, depuis la première pointe de cette île jusqu'à celle de Bantam, sa longueur est de plus de vingt milles. A l'entrée du détroit est l'île du Prince, à un mille et demi environ de la côte de Java, mais à plus de six milles de celle de Sumatra. Cette île n'a que quatre milles de circonférence et son sol est fort bas. Deux collines à l'extrémité orientale, et une autre un peu plus au sud, la font aisément reconnoître à une certaine distance, sur-tout la colline qui se trouve à l'est, et que les marins appellent à cause de cela la Haute Colline.

Au sud-ouest, il y a un récif, lequel, suivant les cartes, s'étend à un mille et demi en mer, et qui est fort dangereux pour les navigateurs qui veulent débouquer par la passe

qu'on appelle le *Behouden-Passage*. L'île est couverte d'arbres toujours verds, et fournit un assez agréable aspect aux marins qui l'alongent. Elle est habitée par des Javans qui s'occupent de la pêche.

Cette île, située à l'entrée du détroit, forme deux passages par lesquels on peut y entrer et en sortir. L'un, qui se trouve entre l'île du Prince et la terre ferme de Java, porte le nom de Behouden-Passage, et c'est celui que fréquentent le plus communément les vaisseaux qui, en arrivant, veulent entrer dans le détroit par la mousson de sud-est, afin qu'en rangeant de fort près la côte supérieure de Java, ils puissent trouver un bon mouillage, et ne se voir point exposés à être rejetés en mer par les courans qui, dans cette saison, sortent avec rapidité par l'ouest du détroit.

Le second passage, que les marins appellent le *Groote-Gat*, sert aussi à embouquer le détroit pendant la mousson de sud-est; mais on n'y parvient cependant qu'avec beaucoup de peine, en chicanant les vents de sud-est et les courans; de sorte qu'on seroit souvent obligé de mettre cinq à six semaines pour faire une route qui ne demande que dix à douze heures par la mousson d'ouest. On en trouve un exemple dans le malheureux voyage du ca-

pitaine Roem, lequel, étant parti avec le vaisseau de la Compagnie le Luxembourg de la baie de Punta de Galle, le 2 juin 1768, reconnut, le 24 juillet, le Vlacke-Hoek de Sumatra, où commence le détroit, et ne parvint cependant que le 21 novembre à mouiller sous la côte de Java. Il est remarquable que le vaisseau le Torenvliet, qui avoit appareillé dans le même tems que le Luxembourg de Punta de Galle, arriva au moins trois mois plutôt que celui-ci à Batavia : cela prouve combien, toutes choses d'ailleurs égales, un bâtiment peut être plus heureux qu'un autre dans sa navigation. Malgré les grandes difficultés qu'il faut vaincre pour entrer par ce passage dans le détroit, lorsque les vents et les courans sont contraires, tous les vaisseaux cependant qui sont portés par les courans au-delà du détroit sur la côte occidentale de Sumatra, et ceux qui arrivent par l'ouest de Suratte, Malabar, Ceylan, Bengale et autres lieux, sont, en général, forcés de prendre ce passage, parce qu'il est fort difficile qu'avec ces vents de sud-est ils puissent gagner la côte supérieure de Java ; ils ne peuvent donc embouquer le Behouden-Passage. Cela n'est cependant pas tout à fait impossible, comme on l'a vu, au mois de juin 1770, par les navires

le Jonge-Lieven et l'Asie; mais ces exemples sont extrêmement rares.

En embouquant le détroit de ce côté-là, on jouit d'une belle vue, si l'on ne se trouve pas trop écarté de la côte de Sumatra. On range alors le Vlakke-Hoek, où la côte est basse et couverte d'arbres verds, qui sont couronnés, dans le lointain, par les montagnes de Sumatra, lesquelles s'élèvent jusqu'aux nues. Plus à l'entrée on voit l'île de l'Empereur, qui ressemble à une haute montagne terminée en pointe. Plus avant, dans une espèce de baie, sont les îles de Kraketouw, de Slybzée, de Poulo-Bicie, ou *Yzer-Eiland*, lesquelles sont toutes garnies de hautes montagnes et d'arbres. La côte de Java, qui ressemble beaucoup à celle de Sumatra, présente successivement des aspects plus agréables. On trouve aussi sous cette côte un bon mouillage, que celle de Sumatra n'offre point. Les forêts de cocotiers et les champs plantés de riz qu'on apperçoit dans le lointain, donnent une grande idée de la fertilité du pays.

A douze ou treize milles de l'île du Prince, où le détroit a le moins de largeur, vis-à-vis le Varkenshoek dans l'île de Sumatra, git une île appelée *Dwars-in-den-Weg*, à cause qu'elle se trouve en travers du milieu du canal. Cette

île est petite et basse, avec de petits récifs qui en projettent ça et là ; elle paroît bien boisée, comme toutes les autres îles de ces mers ; mais elle n'est pas habitée que je sache.

Dans les passages que cette île forme avec celles de Java et de Sumatra, on éprouve constamment, pendant toute l'année, un fort courant, qui vient tantôt du nord-est et tantôt du sud-ouest, selon que les vents soufflent d'est ou d'ouest ; car ce courant suit toujours les vents qui régnent. Il arrive néanmoins quelquefois que le courant monte, pendant un court espace de tems, contre le vent. Il sembleroit même qu'il y a un courant reglé entre l'île Dwars-in-den-Weg et la côte de Java, et ainsi de suite vers le cap Bamtara ; du moins ai-je éprouvé au mois de juin, en revenant du Bengale, que pendant trente-six heures que je mouillai dans la baie d'Anjer, vis-à-vis de Dwars-in-den-Weg, les eaux y prirent en vingt-quatre heures deux fois un cours diamétralement opposé ; mais le courant qui sortoit du détroit étoit au moins une fois plus rapide que celui qui y entroit : la mousson de sud-est régnoit alors avec la plus grande force. J'eus occasion de répéter ces observations au mois de novembre de la même année, quoique à cette époque la mousson tirât à sa fin.

Les vaisseaux qui veulent débouquer du détroit mouillent souvent dans cette baie d'Anjer, pour y faire une dernière aiguade à une petite rivière qui descend des montagnes, et se décharge ici dans le détroit près d'un bosquet de cocotiers. Il y a aussi un village de Javans, qui est sous la jurisdiction du roi de Bantam ; mais c'est à tort que quelques voyageurs comptent ce village parmi les grandes villes de Java, car il n'offre rien qui puisse lui mériter ce nom.

A peu de distance de-là est un îlot ou rocher entièrement couvert de bois taillis, connu sous le nom de *Brabandsch-Hoedje ;* et plus au nord il y a un autre semblable îlot, nommé le *Toppers-Hoedje ;* ce dernier îlot est tellement à pic qu'on y trouve au pied de la côte cinquante brasses d'eau.

La Compagnie des Indes orientales de Hollande s'est arrogée un suprême pouvoir sur le détroit de la Sonde, pouvoir qui est reconnu par toutes les autres puissances ; en conséquence elle exige le salut de tous les vaisseaux étrangers qui passent par ce canal, et qu'elle a le droit d'arrêter, mais elle ne fait aucun usage de cette prérogative.

On prétend que ce droit provient de ce que les terres situées sur les deux côtes du détroit

lui sont tributaires. Il existe sur cet objet une résolution du conseil des Indes qu'on trouve dans l'ordre secret que reçoivent les vaisseaux de la Compagnie qui partent pour l'ouest, relativement au salut à exiger des navires étrangers qu'on rencontre ; et ce n'est que lorsqu'on trouve de ces navires sur sa route qu'il est permis d'ouvrir cet ordre, et non autrement.

Depuis Anjer jusqu'au cap de Bantam on voit généralement de hautes montagnes dans les terres avec des côtes un peu moins élevées. Lorsqu'on a doublé ce cap, qui est la partie la plus septentrionale de toute l'île de Java, on perd tout à coup la terre au sud-est où il y a une profonde baie, au fond de laquelle se trouve la ville de Bantam dont je parlerai plus bas.

Depuis le cap de Pontang, qui à l'est borne la baie de Bantam, ainsi que le cap de Bantam le borne à l'ouest, la côte est par-tout fort basse ; mais l'intérieur est garni de hautes montagnes, parmi lesquelles on remarque la Montagne-Bleue *(Blaauwe-Berg)*, à cause de sa grande élévation. Cette montagne, quoique située à une fort grande distance vers la partie méridionale de l'île, au sud-est de Batavia, se fait déja appercevoir quand on est encore

devant Bantam. On prétend que cette montagne avoit anciennement un volcan, mais on n'en trouve plus le moindre vestige aujourd'hui.

D'ici jusqu'à la rade de Batavia, la navigation offre par-tout les plus charmans aspects, par la quantité de petites îles toujours vertes dont la mer est parsemée. On trouve par-tout aussi un bon mouillage; mais il y a beaucoup de rochers qui sont de dix à dix-huit pieds sous l'eau, et qui peuvent causer de grands dommages aux vaisseaux qui viennent à y toucher; mais le gouvernement des Indes y a pourvu en faisant mettre sur ces dangers des balises attachées à de fortes ancres. On a même placé sur quelques-uns de ces rochers des poteaux, que les eaux emportent souvent : les vaisseaux ne peuvent alors les éviter qu'en employant la sonde et en se dirigeant d'après le gisement des îles.

C'est avec raison que la rade de Batavia est regardée comme une des meilleures rades du monde connu, tant à cause de son excellent ancrage sur un fond d'argile molle, qu'à cause de la quantité de vaisseaux qui peuvent y mouiller en sûreté. Quoique cette rade soit exposée aux vents de nord-ouest, est-nord-est et est, on y est cependant aussi sûr et aussi

tranquille que dans une baie fermée, à cause du grand nombre d'îles qui mettent de ce côté-là les vaisseaux à l'abri en rompant l'effort des vagues; aussi n'a-t-on pas besoin d'y affourcher. Il y a d'ailleurs peu de courant, lequel cependant est plus fort en dehors des îles.

Il y a toujours sur cette rade, aussi près de la ville qu'il est possible, un vaisseau stationnaire, qu'on appelle communément le vaisseau amiral, lequel porte un pavillon pour faire aux autres vaisseaux les signaux que celui qui y commande juge nécessaires. Depuis quelques années il est d'usage que le capitaine d'un des navires qui se trouvent sur la rade, monte toutes les nuits la garde sur ce vaisseau amiral, pour veiller au feu et aux autres accidens; les chefs de tous les bâtimens étant généralement dans l'usage d'aller coucher à la ville.

Avant d'entrer dans quelques détails sur Batavia, il est nécessaire que je dise quel est le pouvoir que la Compagnie exerce sur toute l'île de Java. Cette île est maintenant divisée en cinq puissances, lesquelles dépendent toutes plus ou moins de la Compagnie.

En commençant par l'ouest, la première de ces puissances est le royaume de Bantam, lequel est gouverné par un roi qui a pouvoir de vie et de mort sur ses sujets; mais il paie à la

Compagnie un tribut annuel de cent bhar, ou trente-sept mille cinq cents livres de poivre. Ce prince est d'ailleurs tenu, par une promesse formelle, de ne point vendre le poivre et les autres productions de ses états à des nations étrangères : ces denrées doivent toutes être livrées à la Compagnie, moyennant un certain prix convenu. Cette obligation ne se borne pas au poivre des possessions de ce prince dans l'île de Java, mais elle s'étend aussi sur celui de ses provinces conquises dans les îles de Bornéo et de Sumatra, qui fournissent l'une et l'autre beaucoup de cette denrée. La Compagnie tient à cet effet des comptoirs à Banjer-Massing, dans la première de ces îles, et à Lampon-Toulabouwa, dans la seconde ; elle a de plus le fort Speelwyk, près de la ville de Bantam, qui sert à empêcher le commerce interloppe.

Il est défendu au roi de Bantam de se donner un successeur : c'est la Compagnie qui le nomme ; elle le prend dans la famille royale, ainsi qu'on en a eu l'exemple en 1767. Le discours que M. Ván Ossenberg, conseiller ordinaire des Indes, tint à cette occasion, est trop remarquable par les particularités qu'il renferme, pour ne pas en donner ici une traduction littérale de la langue malaise,

dans laquelle il fut prononcé. Voici ce discours :

« M. le gouverneur-général et les nobles « conseillers des Indes hollandoises ayant ré« solu et trouvé bon de me députer en qualité « de leur commissaire plénipotentiaire à la « cour de Bantam, afin de présenter et d'ins« taller (sur la demande du roi), son fils aîné, « le *pangorang* (prince) Gusti, comme prince « héréditaire et comme successeur à la cou« ronne; et l'heureuse époque de cette élection « étant arrivée, moi, commissaire, j'installe « au nom de la noble Compagnie des Indes « hollandoises, le susdit pangorang, sous le « titre d'*Abdul Mofagir Mochamed Ali Jou« deen*, en qualité de *pangorang-ratou*, ou « prince héréditaire, et successeur à la cou« ronne de tout le royaume de Bantam.

« Ledit commissaire présume que ledit pan« gorang-ratou voudra bien considérer cette « élection comme une faveur spéciale que la « noble Compagnie lui témoigne aujourd'hui « en l'adoptant pour petit-fils de la Compa« gnie des Indes orientales hollandoise ; et « que par la suite il se montrera, dans tous les « tems et dans toutes les occasions, digne de « ce bienfait, par une conduite franche et « loyale, et en obéissant aux ordres de la no-

« ble Compagnie et à ceux de son père, le roi « de Bantam, pendant toute la durée de sa « vie. »

A la réquisition du commissaire, ce discours fut lu en langue malaise immédiatement après l'élection du prince héréditaire, en présence du roi, son père, de tous les grands du royaume, et d'un nombre considérable d'employés de la Compagnie qui étoient venus de Batavia à la suite du commissaire pour lui servir de cortège. Pendant cette cérémonie il y eût une musique de plusieurs gomgoms, et le peuple se livra aux plus vives expressions de la joie.

Jaccatra est le second royaume de l'île de Java; il s'étend à l'ouest jusqu'à celui de Bantam, et à l'est il touche à celui de Chéribon. Jaccatra étoit autrefois gouverné par ses propres princes; mais son dernier roi étant obligé, en 1619, de se soumettre aux armes victorieuses de la Compagnie, celle-ci s'en est appropriée la souveraineté, et le fait gouverner immédiatement par le gouverneur-général et le conseil des Indes; tous les Javans de Jaccatra sont par conséquent ses sujets nés. Avant cette révolution Jaccatra étoit la capitale de ce royaume; aujourd'hui c'est Batavia qui tient ce rang : cette dernière ville a

été bâtie à peu de distance de la première.

Chéribon, ou t'Sjéribon, comme Valentyn veut qu'on l'écrive et prononce, est le troisième royaume de l'île de Java. Il est aujourd'hui gouverné par trois princes, qui tous trois sont souverains dans les cantons qu'ils possèdent, sans être sous la dépendance de la Compagnie; cependant ils en sont les alliés, et tenus, comme le roi de Bantam, de livrer à la Compagnie toutes les productions de leur pays, sans permettre à aucun étranger d'y entrer, sous quelque prétexte que ce soit; et la Compagnie a aussi grand soin de tenir la main à ce droit par les garnisons qu'elle a mises dans les places maritimes. Ils seroient les seuls princes de l'île de Java véritablement souverains, si, par la position de leur pays, qui est situé entre Jacoatra et le royaume du *sousouhounam*, ou empereur de Java, lequel dépend aussi de la Compagnie, ils n'étoient pas obligés de ménager celle-ci et de faire tout ce qu'elle trouve bon de leur prescrire; car lorsqu'un de ces princes ne se conduit pas à son gré, elle le destitue et en nomme un autre à sa place. C'est ainsi qu'elle exerça sa puissance au commencement de 1769, qu'elle fit déposéder un de ces princes de Chéribon, qui fut conduit au fort Victo-

ria, dans l'île d'Amboine. Le successeur qu'on lui choisit fut néanmoins chargé de lui fournir par an une certaine somme d'argent pour son entretien.

Le quatrième royaume est celui du sousouhounam, ou empereur de Java, qu'on appelle aussi souvent, d'après le lieu qu'il habite, le sousouhounam-mataram. Ce royaume comprenoit autrefois la plus grande partie de Java, et comptoit dans sa dépendance le royaume de Chéribon; ce qui le rendoit fort puissant alors. Mais depuis l'établissement de la Compagnie à Java, il a successivement perdu beaucoup de son pouvoir. Il étoit cependant resté dans toute son intégrité jusque vers milieu de ce siècle, que l'empereur se vit forcé, par la rebellion de Manko-Bouni, prince du sang royal, de se démettre de son empire en faveur de la Compagnie, laquelle lui en rendit la moitié et conserva le reste pour elle, en s'engageant de le protéger, et de ne laisser passer la couronne qu'à un prince du sang impérial.

L'empire étant partagé en deux parties, la Compagnie donna la sienne en fief à Manko-Bouni, avec le titre de sultan, sous les mêmes conditions de le protéger et de ne prendre pour ses successeurs que des princes de sa maison :

voilà ce qui compose le cinquième royaume de Java.

On peut y ajouter un sixième royaume, quoiqu'il ne se trouve pas dans l'île de Java même: c'est l'île et la principauté de Madura, qui n'est séparée de Java que par un petit bras de mer. Cette île est gouvernée par un souverain qui porte le titre de prince, et qui relève également de la Compagnie, laquelle dispose de même de la succession de ces princes.

Tous ces souverains se sont engagés, comme ceux de Bantam et de Chéribon, de ne livrer qu'à la Compagnie seule les productions de leurs terres, et de ne faire aucune alliance avec des étrangers; promesses que la Compagnie a soin de rendre inviolables par le grand nombre de postes qu'elle entretient le long de toute la côte du nord.

La Compagnie auroit certainement beaucoup de peine à soutenir la pleine intégrité de sa puissance, si tous ces princes parvenoient à s'entendre; mais elle a soin de se mettre à l'abri de leurs attaques par la jalousie et la division qu'elle entretient parmi eux.

La raison d'état demandoit aussi que l'empire de Java fut divisé en deux parties; car un pays d'une étendue aussi considérable et gouverné par un seul chef auroit dû, sans

doute, causer naturellement des inquiétudes à la Compagnie, au lieu qu'il est facile de le tenir en respect aujourd'hui qu'il est possédé par deux princes qui se portent une haine irréconciliable.

CHAPITRE II.

Etat physique et civil de l'île de Java.

La grande île de Java est située, comme nous l'avons déja dit, au sud de la ligne équinoxiale, sous un climat que les anciens regardoient comme inhabitable à cause des excessives chaleurs qui, selon eux, la rendoient d'une stérilité si absolue qu'aucun être vivant ne pouvoit y subsister. Cette fausse idée provenoit de ce qu'ils n'avoient aucune connoissance de l'intérieur de l'Afrique, qui se trouve placée entre les deux tropiques; et ils étoient dans la même ignorance relativement aux Indes et à la grande péninsule qui se trouve en-deçà du Gange. Les découvertes des navigateurs modernes nous ont appris que les pays placés si près de la ligne équinoxiale, loin d'être sté-

riles et inhabités, peuvent nourir une population aussi grande, relativement à leur étendue, que les meilleures contrées des climats tempérés, lorsqu'on leur donne la culture nécessaire.

Il est vrai au reste que la supposition des anciens, que les chaleurs doivent être excessives dans ces pays, n'étoit pas destituée de toute vraisemblance, puisqu'on y a deux fois par an le soleil au zénith, que par conséquent on y reçoit presque toujours ses rayons verticalement; mais ces chaleurs sont heureusement tempérées par des vents de terre et de mer qui règnent ici alternativement pendant toute l'année. D'ailleurs, comme le soleil se lève ou se couche toujours à six heures, à la différence de quelques minutes près, les longues nuits rafraichissent à tel point l'atmosphère, qu'on peut dire qu'elle est plutôt froide que chaude deux heures avant le lever de cet astre; particulièrement pour ceux qui ont déja habité pendant quelque tems ces contrées.

Vers la fin de ma résidence à Batavia, c'est-à-dire, depuis le mois de juillet jusqu'au mois de novembre, le thermomètre s'est toujours soutenu, pendant la plus grande chaleur du jour, entre les 84 et 90[me]. degrés sur l'échelle de Fharenheit, excepté une seule fois qu'il a

monté au 92me. degré; et pendant la plus grande fraicheur de la matinée, il descendoit rarement au-dessous du 76me. degré. Ce thermomètre étoit placé dans la ville en plein air, à l'abri du soleil et de la reverbération de ses rayons. Le baromètre y éprouve peu ou point de variation, restant fixé pendant toute l'année à vingt-neuf pouces dix lignes, ainsi que me l'a dit le ministre Mohr, qui en faisoit tous les jours l'observation.

Cette chaleur diminue beaucoup encore quand on approche des montagnes qui couronnent la partie méridionale de l'île. Des personnes dignes de foi m'ont assuré qu'à la maison de campagne du général, appelée *Buitenzorg*, située au pied de la Montagne-Bleue, à seize lieues au sud de Batavia, le froid est quelquefois si vif dans la matinée, que les habits de draps suffisent à peine pour s'en garantir.

Les vents de terre et ceux de mer, dont il a déja été parlé, y soufflent régulièrement tous les jours. C'est à onze heures ou midi que commence à régner le vent de mer, qui, pendant la mousson d'est, se tient, en général, entre l'est-nord-est et le nord; mais durant la mousson d'ouest, ce vent court vers le nord-ouest et même au-delà. Après-midi il fraichit de

plus en plus jusqu'au soir; alors il diminue insensiblement, et vers les huit ou neuf heures il y a calme. Le vent de terre commence à souffler à minuit, ou un peu auparavant, et dure jusqu'à deux heures après le lever du soleil; alors il est remplacé souvent par un calme qui ne finit que lorsque le vent de mer reprend à son heure accoutumée.

L'année se divise ici en deux saisons, savoir, en mousson d'est, ou tems sec, et mousson d'ouest, connue sous le nom de tems pluvieux.

La mousson d'est, ou bonne mousson (1), commence aux mois d'avril et de mai, et dure jusqu'à la fin de septembre, ou au commencement d'octobre. Alors les vents de sud-est, ou est-sud-est soufflent à environ quatre ou cinq milles de la côte, et par fois dans toute la mer de l'Inde, au sud de la ligne; quelquefois même ces vents courent jusqu'au sud-sud-est, par un tems sec et un ciel serein.

C'est à la fin de novembre, ou au commencement de décembre, que la mauvaise mousson, ou celle d'ouest, se déclare avec force, et souffle quelquefois impétueusement, accom-

(1) Le nom de *mousson* vient du mot *moussim*, lequel, en langue malaise signifie *saison*. Voyez Valentyn, *Description des Indes orientales*, tome II, page 163, en hollandois.

pagnée d'averses continuelles, ce qui occasionne un tems fort mal sain, pendant lequel il meurt le plus de monde : on a remarqué que ces mêmes vents règnent alors par-tout au sud de la ligne. Ils continuent jusqu'à la fin de février ou le commencement de mars, et ne tiennent plus de cours réglé jusqu'en avril que les vents d'est reprennent, à ce qu'on m'a dit : voilà pourquoi ces mois, ainsi que celui d'octobre et une partie de novembre, sont appelés mois variables *(kenter maanden)*. Ces tems de la variation du vent sont regardés à Batavia comme les plus nuisibles à la santé.

Il est singulier que lorsque les vents d'ouest soufflent à huit ou neuf degrés au sud de la ligne, le contraire a lieu, dans le même tems, à neuf ou dix degrés au nord de la ligne ; et que quand ce sont les vents d'ouest qui règnent au nord, on trouve alors les vents d'est au sud de la ligne ; ces vents alternatifs sont très-favorables pour faire route à l'ouest de Java.

On a remarqué depuis quelque tems à Java que le commencement des moussons devient fort variable ; de manière qu'on ne peut plus, comme autrefois, compter exactement sur les tems où ils doivent commencer et finir ; mais jusqu'à présent on n'a pu découvrir la cause de cette variation.

Vers la fin des moussons il y a assez généralement tous les soirs du tonnerre et des éclairs à Batavia ; mais il est assez rare qu'il en résulte quelque dommage.

Il n'y a pas à Java, du moins que je sache, de rivières navigables pour des bâtimens d'une certaine grandeur ; mais on en trouve beaucoup de petites qui descendent au nord des montagnes, et se jettent de ce côté-là dans la mer : leur embouchure est, en général, encombrée de bancs de sable et de vase, qui empêchent même les petites embarcations d'y entrer quand la marée est basse.

En général, le flux est, ainsi que le jussant, de six pieds sur la côte de Batavia, excepté aux tems des hautes marées, que l'eau monte un peu davantage, comme cela arrive sur toutes les côtes. Il n'y a non plus que deux marrées dans les vingt-quatre heures.

Les productions de Java sont d'une grande importance pour la Compagnie, sur tout depuis trente ans qu'on s'y est appliqué à la culture du café et d'autres denrées, dont la principale est le poivre, qu'on cultive sur-tout dans la partie occidentale de cette île, et particulièrement dans le royaume de Bantam. C'est le fruit d'une plante qui grimpe le long des arbres ou des échalats qu'on lui présente.

Ses grains sont disposés par grappes fort rapprochées. Ces grains, qui ont d'abord une couleur verdâtre, se noircissent en mûrissant. Après les avoir fait sécher, on les dépouille de la poussière et de leur cosse extérieure, au moyen d'un instrument appelé harpe. Cette harpe est un chassis d'une forme longue, garni par dessous d'un treillage de fils de fer assez serré pour que les grains de poivre ne puissent pas s'échapper au travers. On pose ce chassis obliquement pour y jeter le poivre qui, en roulant de haut en bas, se purifie en grande partie de ses ordures.

Le royaume de Bantam et celui de Lampon fournissent annuellement à la Compagnie plus de six millions de livres de poivre, lequel est regardé comme le meilleur de toute l'Inde, après celui du Malabar. Celui de Palembang, dont on fournit aussi tous les ans de grandes quantités à la Compagnie, est, ainsi que celui de Bornéo, d'une bien moindre qualité. C'est à raison de six rixdalers, ou quatorze florins huit sols les cent vingt-cinq livres que le roi de Bantam est obligé de fournir cette production de son pays à la Compagnie.

On a pensé que le poivre blanc étoit le fruit d'une autre plante que celle du poivre noir; mais c'est là une erreur; c'est exactement le

même, qu'on blanchit en le passant par de la chaux qui le dépouille de sa peau extérieure; cela se fait avant que le poivre ne soit tout à fait sec.

Le riz est la seconde production de Java. On en fait tous les ans d'étonnantes moissons, sur-tout dans le royaume de Java, et principalement sur les terres humides. Lorsque les plants ont environ un pied de hauteur on les transplante, par paquets de six plants ou plus, en les disposant par longues rangées. Ensuite, on inonde les terres dans la saison pluvieuse, en arrêtant le cours des ruisseaux dont le pays est parsemé, et on les tient ainsi humides jusqu'à ce que les tiges aient acquis de la consistance. Alors on donne cours aux ruisseaux pour l'écoulement des eaux, et l'ardeur du soleil opère bientôt le dessèchement total des terres.

Au tems de la moisson, les champs de riz ressemblent assez à nos champs d'orge et de froment, et le jaune uniforme des épis forme alors un coup-d'œil agréable.

Le riz ne se coupe point avec des faucilles, mais avec un petit couteau, à un pied environ au-dessous de l'épis, et cela se fait tige par tige; ensuite on en forme des bottes, dont la dixième est pour les moissonneurs.

Le *pady* (c'est ainsi que se nomme le riz quand il est encore en gousse), ne vient point, comme l'orge et le froment, en épis fermés, mais en grappes, comme l'avoine. On ne le bat pas non plus pour le dégarnir de son enveloppe, mais on le pile dans de grands mortiers de bois; et plus on le pile plus il est blanc quand on le fait cuire. Tous les Orientaux le mangent en guise de pain, et en font leur principale nourriture.

L'étonnante quantité de riz que Java produit lui a fait donner le nom de grenier de l'Orient; toutes les autres îles de ces parages en produisent fort peu, ou, pour mieux dire, point du tout, excepté l'île de Célèbes, qui en procure à celle d'Amboine. En 1767, Java dût en fournir pour cette seule année à Batavia, Ceylan et Banda, sept cents lasts ou vingt-un millions de livres.

On récolte aussi à Java une grande quantité de sucre, qu'on fait passer à Batavia. Le royaume de Jaccatra seul en fournit en 1768 treize millions de livres; on voit par-là combien cette denrée y vient en abondance. Une grande partie de ce sucre passe, dans l'ouest des Indes, à Suratte et au Mallabar, de-là on le transporte en Europe. Ce sont les Chinois qui tiennent en activité presque tous les moulins à sucre.

Le café forme la quatrième branche du commerce de Java ; mais cette denrée ne vient que des royaumes de Chéribon et de Jaccatra. Le cafier, qui ne fut porté dans l'île de Java qu'en 1723, sous le gouvernement du général Zwaardekroon, qui encouragea les Javans à le cultiver, y est aujourd'hui en telle abondance, que le royaume de Jaccatra en fournit, en 1768, quatre millions quatre cent soixante-cinq mille cinq cents livres à la Compagnie, qui ne le paya qu'à raison d'un demi rixdaler, ou huit florins huit sols le *picol*, c'est-à-dire, les cent vingt-cinq livres.

Les fils de coton sont une espèce de denrée de Java qui donne un grand bénéfice à la Compagnie. Ces fils sont filés par les Javans du coton qu'on cultive en abondance dans l'intérieur des terres. En 1768, le royaume de Jaccatra ne donna que cent trente-trois picols, ou seize mille deux cents vingt-cinq livres de ces fils ; ce qui étoit dix-huit cents soixante-quinze livres de moins que les habitans ne sont obligés d'en fournir pour la contribution qui leur est imposée. Cette disette provenoit d'une sécheresse extraordinaire dont les cotonniers avoient beaucoup souffert pendant cette année.

Le sel qui vient de Rembang à Batavia est

également d'un grand avantage pour la Compagnie, qui le fait transporter sur la côte occidentale de Sumatra.

L'île de Java produit aussi de l'indigo, dont la plus grande partie se transporte en Europe. On s'occupe de plus en plus de la culture de cette plante dans le royaume de Jaccatra : on y recueillit, en 1768, deux mille huit cent soixante-quinze livres de cette denrée ; les habitans sont taxés à en fournir six mille cent vingt-cinq livres par an.

Batavia tire aussi beaucoup de bois de construction de la côte nord-est de l'île ; la Compagnie l'emploie principalement pour sa marine et pour la bâtisse de ses maisons. Il est aisé de calculer, d'après ce qui vient d'être dit, de quelle importance l'île de Java doit être pour la Compagnie, tant par les articles de commerce que par les commestibles qu'elle fournit pour ses autres possessions dans l'Inde. On y trouve aussi plusieurs arbres utiles par leurs fruits, tels que le cocotier, l'oranger, le limonier, le tamarin, le bétel, le palmier qui donne le vin de palme, le pamplemousse et le dattier. Deux de ces arbres méritent que nous en disions quelques mots en passant ; savoir, le durion, dont le fruit est enfermé dans une coque dure de la grosseur de la tête d'un hom-

me, et quelquefois même plus grosse encore. Ce fruit a une odeur fort désagréable, qui répugne beaucoup la première fois qu'on en mange; elle excite même alors des nausées ; mais on s'y accoutume bientôt quand on a pu se résoudre à le goûter ; de sorte même qu'on le préfère à tous les autres fruits. Les Chinois en font un grand cas à cause de sa vertu prolifique. Le manguier mérite également que nous en fassions une description plus détaillée que des autres arbres de ces contrées. La mangue, lorsqu'elle est mûre, a la forme d'un long et mince œuf d'oie. Sa coque est jaune, épaisse et molle; sa chair, d'une substance ferme, est intérieurement couleur d'orange, à peu près comme celle du melon, dont elle tient aussi par sa saveur; mais elle est bien plus agréable à manger quand le fruit est parfaitement mûr et que la qualité en est bonne. Dans l'intérieur se trouve un gros noyau, qu'on en arrache pendant que le fruit est verd, et dont on remplit le vide qu'il laisse avec du piment, du gingembre, et d'autres épices fortes ; ensuite on le confit dans du vinaigre, et c'est-là ce qu'on appelle de l'*atchiar*, qui se transporte ensuite par-tout. La mangue est regardée comme le fruit le plus délicat de l'Inde. Elle a, en général, la grosseur d'une pomme, et ressem-

ble assez à la grenade, si ce n'est qu'elle est plus grosse et plus rouge; sa peau est aussi plus tendre. Quand cette peau est enlevée, le fruit ressemble à une petite pomme d'une blancheur de neige, divisée en six ou sept compartimens de la grandeur d'environ un pouce, et renfermant un noyau noir. La mangue est tendre, juteuse, et d'une saveur agréable et rafraichissante, dont il n'est guère possible de donner une idée, si ce n'est qu'elle approche beaucoup de celle de notre pêche, sans en avoir néanmoins le piquant. L'arbre qui porte ce fruit est à peu près de la grandeur du prunier. J'ai vu des personnes que l'usage de ce fruit avoit guéri d'une dyssenterie opiniâtre; quoiqu'en général on prétende que sa qualité est relâchante. La peau, qui est astringente, pourroit servir à composer une teinture d'un beau rouge foncé.

Le citronnier ne manque pas non plus à Java; et on y trouve aussi un certain fruit dont la qualité surpasse, dans son espèce, celle de nos grosses noix. Ce fruit, qu'on appelle *catappe* (1), vient à un grand arbre qui fournit un ombrage fort agréable. Il est enfermé dans une épaisse écorce verte, sous la forme de petits rouleaux d'un blanc de lait.

(1) C'est le *terminalis* de Linné, N°. 1309.

Les ananas y sont en si grande abondance qu'on ne les estime guère à Batavia ; on les achète pour la valeur d'un sol de Hollande ou environ. Java produit encore plusieurs autres espèces de fruits dont il est inutile de faire mention ici.

Les indigènes de l'île sont généralement connus sous la dénomination de Javans, tant ceux de Bantam que des autres royaumes, excepté cependant les insulaires de Madura, qui portent le nom de cette île. Les Javans sont d'une taille moyenne, mais assez bien prise. Ils ont le front large, le nez écrasé et un peu recourbé par le bout. Leur tein est d'un brun clair ; leurs cheveux sont longs et fort luisans par l'huile de noix de coco dont ils les graissent continuellement. Ce peuple est, en général, paresseux, arrogant, mais fort timide. Leur arme principale, et qu'ils ne quittent jamais, est le cris, espèce de poignard de la longueur d'un couteau de chasse, dont la lame est d'un acier bien trempé et d'une forme serpentine ; elle fait par conséquent de larges blessures, et quelquefois elle est empoisonnée ; alors elle donne immanquablement la mort. Le manche est plus ou moins riche, suivant les moyens de ceux qui portent cette arme. Le Javan, naturellement fier et

insolent avec ses inférieurs, est bas et rampant avec ses supérieurs, et avec ceux dont il espère recevoir quelque bienfait.

Leur vêtement n'est composé que d'un simple morceau de toile de coton, jeté autour des reins, qu'ils passent ensuite entre les jambes et attachent par derrière. Le reste de leur corps est nu, à l'exception d'une espèce de petit bonnet dont ils se couvrent la tête. Tel est l'habillement du peuple. Les personnes distinguées portent une ample robe à la moresque de toile de coton à fleurs ou de quelque autre étoffe, et se garnissent la tête d'un turban, au lieu de bonnet. Ils laissent croître leurs cheveux, mais arrachent soigneusement jusqu'aux racines les poils du corps.

L'habillement des femmes n'est guère plus élégant que celui des hommes : c'est une pièce de toile appelé *saron*, dont elles s'enveloppent les reins, et qui couvre aussi une partie du sein, au-dessous duquel elles l'attachent. Ce saron tombe jusqu'au-dessous des genoux, et quelquefois même jusque sur les talons; les épaules et une partie du dos restent nues. Leurs cheveux, qu'elles portent fort longs, sont retroussés et attachés derrière la tête, en forme de disque, avec de grandes aiguilles de bois, d'argent ou d'or, selon qu'elles sont riches.

riches. Cette espèce de coëffure, qui se nomme *condé*, est aussi en usage parmi les femmes de Batavia, qui la garnissent quelquefois de toutes sortes de fleurs.

Les deux sexes aiment également avec passion à se baigner dans les rivières, sur-tout dans la matinée. Les enfans, des deux sexes, courent entièrement nus jusqu'à l'âge de huit ou neuf ans; et à celui de douze ou treize ans les uns et les autres sont nubiles.

Les Javans exercent la polygamie : ils prennent autant de femmes qu'ils peuvent en entretenir, et ont de plus quelques esclaves pour concubines; mais cela a fort rarement lieu parmi le bas peuple, qui doit, en général, se contenter d'une seule femme, faute de pouvoir en nourrir davantage. Les femmes sont d'une figure plus agréable que les hommes; elles aiment beaucoup les Blancs, dont elles sont jalouses à l'excès : malheur à l'Européen qui leur est infidèle; elles savent lui faire prendre certaines drogues qui l'empêchent de retomber à l'avenir dans de pareilles fautes, ainsi que des personnes dignes de foi m'en ont cité plusieurs exemples à Batavia.

Leurs demeures ressemblent plutôt à des cabanes qu'à des maisons; elles sont construites de cannes de bambou fendues et entre-

lacées, qu'on enduit d'argile; le toit en est fait d'*attap* ou feuilles de cocotier. L'entrée en est basse, et on n'y trouve ni porte ni fenêtre. Toute la maison consiste communément en une seule pièce, dans laquelle habitent pêle-mêle l'homme, la femme, les enfans, et quelquefois même leurs poules, dont ils nourrissent un grand nombre. Ils cherchent pour l'emplacement de leurs habitations quelque lieu ombragé; et, quand il n'y en a point dans les environs, ils y plantent des arbres. Ceux qui jouissent d'un peu plus d'aisance, cherchent aussi davantage leurs commodités; mais, en général, ils vivent d'une manière fort misérable.

Leur principale nourriture consiste en riz bouilli, un peu de poisson, et de l'eau pour toute boisson; cependant ils aiment beaucoup l'arac quand ils trouvent l'occasion de s'en procurer. Ils machent continuellement du pinang ou du bétel, et par fois aussi une certaine espèce de tabac qui croit dans l'île de Java, et qui en porte le nom. Ce tabac leur sert également à fumer dans des pipes de roseau; ils y mêlent souvent de l'opium, pour donner plus d'activité à leurs esprits, quoique l'usage constant de cette drogue serve plutôt à les éteindre : j'ai vu de ces fumeurs qui

restoient assis immobiles comme des statues, avec les yeux fixes et largement ouverts, sans pouvoir proférer une seule parole.

Ils n'ont ni tables ni chaises, et s'assoient par terre sur des nattes avec les jambes croisées dessous le corps. Ils ignorent aussi l'usage de cuillers, des fourchettes et des couteaux; leurs doigts leur en tiennent absolument lieu.

Ils ont une espèce d'instrument de musique appelée *gomgom*, composée de bassins creux de cuivre de diverses grandeurs et de différens tons, sur lesquels ils frappent avec une verge de fer ou un bâton. Le son de cet instrument n'est pas tout à fait désagréable, et a beaucoup de ressemblance avec celui du psaltérion.

Un de leurs plus grands amusemens est le combat des coqs. Pour cet effet, ils éduquent de ces animaux de la grande espèce; et quelque pauvres qu'ils soient, ils préfèrent de vendre tout ce qu'ils possèdent plutôt que de se défaire de leurs coqs de combat. Pour avoir le privilège de tenir de ces coqs, ils paient à la Compagnie un impôt, qu'on afferme tous les ans à Batavia, et qui est compris dans les domaines du royaumes de Jaccatra. En 1770, cette ferme rapportoit quatre cents vingt flo-

rins par mois; mais cette espèce d'impôt ne porte que sur les habitans de Jaccatra.

Ils sont fort habiles à jouer au balon, qu'ils frappent successivement avec une grande adresse et une extrême agilité avec le pied, le genou et le coude; et le tiennent ainsi pendant long-tems en mouvement sans qu'il touche la terre. Ce balon, qui a la grosseur de la tête d'un homme, est fait de roseaux et creux en dedans. Leur manière de saluer est de porter la main au front.

Le mahométisme est la religion des habitans de l'île. On assure cependant que dans l'intérieur des terres, au-delà des montagnes, il y a encore quelques anciens idolâtres. Les mahométans ont ici par-tout des mosquées, dont la plus fameuse est celle de Chéribon; mais je ne l'ai pas vue. Ils respectent beaucoup les tombeaux de leurs saints, et punissent sévèrement ceux qui se permettent d'y faire, ou même dans les environs, quelque mal-propreté. Ils ont leurs médecins des deux sexes, qui, par la connoissance qu'ils possèdent de certaines herbes que produit l'île, opèrent des guérisons surprenantes. Ces médecins, quoiqu'ils n'aient aucune notion de la structure intérieure du corps humain, sont cependant, en général, plus recherchés par les Hollan-

dois qui habitent Batavia, que les médecins qui ont fait leurs études en Europe. Ils ne négligent jamais, dans toutes leurs opérations, de frotter fortement la partie affectée avec deux doigts de la main droite, qu'ils pressent avec la main gauche, en les portant de haut en bas, après avoir oint la partie malade avec un certain bois réduit en poudre et détrempé dans de l'eau ou de l'huile.

La culture des terres se fait avec des buffles, quoique les chevaux n'y manquent cependant pas; mais ils sont d'une très-petite espèce. Ces buffles, qui sont fort grands, ont de longues oreilles et de grandes cornes qui projettent droit en avant, et sont courbées en dedans par le bout. On leur perce un trou dans le tendon des narines, au travers duquel on passe une corde qui sert à conduire ces lourds et stupides animaux. Leur robe est d'un gris cendré avec de petites taches. Ils sont tellement accoutumés à être menés trois fois par jour à l'eau pour se rafraichir, qu'on ne peut les mettre au travail qu'après les avoir satisfaits en cela. La femelle donne du lait; mais les Européens n'en font guère usage, à cause qu'on prétend qu'il échauffe trop.

CHAPITRE III.

Batavia.

La beauté de la ville de Batavia, son immense commerce, et la fertilité de son terroir, lui ont mérité la dénomination de reine de l'Orient. Elle est située dans le royaume de Jaccatra, sur la rivière du même nom, qui la traverse et la sépare en deux parties, à peu de distance de la mer qui la borne au nord. Du côté opposé, c'est-à-dire, au sud, le terrain monte insensiblement, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à de hautes montagnes, qui se trouvent à quinze ou seize milles dans l'intérieur des terres. Une de ces montagnes, remarquable par sa grande élévation, est connue sous le nom de Montagne-Bleue *(Blaauwen-Berg)*.

Les événemens singuliers qui ont donné naissance à cette ville sont trop connus pour en parler ici ; on en trouve les détails dans Valentyn, qui en rapporte jusqu'aux moindres circonstances. Je me bornerai à indiquer les changemens qu'elle a éprouvés depuis le tems de cet écrivain.

La ville de Batavia a la figure d'un carré long, dont les côtés les plus courts regardent le nord et le sud, et les plus longs l'est et l'ouest (1).

La ville est partagée, comme nous l'avons dit, en deux parties par la rivière de Jaccatra, qui coule du sud au nord ; elle est couverte par trois ponts, dont un au haut de la ville, un autre au bas, à peu de distance du château, et le troisième au milieu. Près de ce dernier pont, il y a une grande redoute carrée avec quelques pièces de canon qui commandent les deux côtés de la rivière.

La largeur de la rivière, dans l'enceinte de la ville, est d'environ dix à douze toises rhynlandiques ; elle passe devant le château et le chantier d'équipement pour les vaisseaux, et se jette ensuite hors de la ville dans la mer.

(1) Voyez le plan de Batavia que nous donnons à la fin de ce volume planche I.

Des deux côtés sont de grandes jetées en pilotage et maçonnerie de la longueur d'environ deux cents trente toises, à compter du canal de la ville. La jetée de l'est a été renouvellée en grande partie il y a quelques années; cela a couté à la Compagnie en pilotage seul 36,218 rixdalers, et 36,320 rixdalers en maçonnerie; par conséquent pour le tout 174,091 florins 4 sols, en comptant le rixdaler à 48 sols de Hollande.

A l'extrémité de la jetée occidentale, il y a un ouvrage à cornes, communément appelé le Château-d'Eau (*Water-Kasteel*), lequel a été construit à grands frais par la Compagnie du tems du gouverneur Imhoff. Comme l'eau y étoit fort profonde, il a fallu faire couler bas plusieurs bâtimens, pour établir de bons fondemens. Ce fort est garni de canons de gros calibre, et de quelques barraques pour la garnison. On ne peut y arriver que par la jetée de l'ouest. Il commence à tomber de vétusté, et les murailles s'affaissent déja en plusieurs endroits.

Ce fort a certainement été établi dans cet endroit pour protéger la rade et empêcher l'entrée de la rivière; mais il n'est aujourd'hui d'aucune utilité pour ces deux objets, vu que le mouillage des vaisseaux se trouve

actuellement si éloigné par l'aterrissement considérable des bancs qui barrent la rivière que les canons du fort ne peuvent plus les atteindre, ou du moins ne leur causeroient que fort peu de dommage. Quant à la défense de l'embouchure de la rivière, elle est peu nécessaire par l'aterrissement journalier de la barre, qui ne permet point aux bâtimens qui tirent beaucoup d'eau de la franchir. D'ailleurs ce ne seroit certainement pas de ce côté-là que l'ennemi chercheroit à attaquer la ville; il préféreroit plutôt une grève ferme, telle qu'on la trouve sur la côte au-dessus d'Ansiol.

La barre dont nous avons parlé plus haut se trouve exactement en travers de l'embouchure de la rivière, et s'étend fort loin à l'ouest, ainsi qu'un peu à l'est; de sorte que les champangs, les tanjepours et autres bâtimens fort chargés, sont obligés, pour entrer dans la rivière, de faire un détour et de raser de fort près la jetée de l'est, entre cette même jetée et la barre en question. Cette barre s'accroit chaque jour davantage; ce qui force les vaisseaux à se tenir de plus en plus éloignés de la ville. A l'ouest, elle se trouve déja en quelques endroits à fleur d'eau, pendant le jussant.

En face de l'embouchure de la rivière, à

environ trente-cinq à quarante toises de l'endroit le plus élevé de la barre, il n'y a, à la basse marée, guère plus d'un pied et demi à deux pieds d'eau; de manière qu'alors on ne peut même pas la franchir avec une chaloupe ordinaire; l'on est donc forcé de l'arrondir à l'est. Lorsqu'il souffle de la mer un vent frais, l'eau est fort agitée et fort mauvaise sur la barre; il se passe même rarement de mauvaise mousson sans qu'il y périsse quelques bâtimens.

Cette barre doit son origine à un grand tremblement de terre qui se fit sentir à Java vers la fin du dernier siècle, par lequel la rivière de Jaccatra fut en partie bouchée; mais le plus grand aterrissement a lieu depuis l'année 1730; et il est à craindre qu'il ne rende avec le tems la rivière absolument impraticable.

Le château de Batavia, qui forme la partie la plus septentrionale du quartier oriental de la ville, est un édifice carré flanqué de quatre bastions, qui sont unies entre elles par de hautes courtines, excepté du côté du sud, où la courtine a été détruite du tems du général Imhoff. Les murailles et les bastions sont construites en pierres à la hauteur d'environ vingt pieds. Tout autour règne un fossé sec, sur lequel il y a un pont-levis du côté du midi. En

deça de ce fossé et les bâtimens est une grande esplanade. Au milieu des bâtimens, qui sont tournés vers la ville, il y a une grande porte; ensuite une large allée, contenant des magasins, va aboutir à une autre esplanade du côté du nord, entre les bâtimens et les remparts. Ce terrain est entièrement destiné à l'usage de la Compagnie.

Le gouvernement, qui forme le côté gauche des bâtimens vers le sud, contient plusieurs appartemens fort commodes; cependant il n'est point habité actuellement. Il y a une grande salle dans laquelle le conseil des Indes se rassemble ordinairement deux fois par semaine : on y voit les portraits de tous les gouverneurs qui ont résidé ici depuis la formation de la Compagnie. Près de là est une chapelle, et plus avant un corps de garde pour les dragons.

Au-delà du pont du château est une grande plaine garnie de beaux tamarins, qui y jetent un agréable ombrage. Du côté de la ville, on arrive aussi par un pont et par une grande porte d'une bonne construction, surmontée d'une petite tour octogone, dans laquelle il y a un horloge qui est le seul qui soit à Batavia. Cette porte, bâtie du tems de M. Imhoff, fait un des ornemens de la ville.

Après avoir passé cette porte, on trouve à gauche un grand bâtiment avec une espèce de péristyle en forme de longue galerie : c'est le corps de garde des grenadiers.

A l'ouest de la plaine est l'arsenal de la Compagnie, et à côté un magasin de munitions; le derrière de ces deux bâtimens donne sur la rivière, ce qui facilite le débarquement des denrées : commodité dont jouissent assez généralement tous les magasins et entrepôts de la Compagnie à Batavia.

De l'autre côté est placé le magasin à fer; et là se trouve aussi l'emplacement où l'on exécute les criminels. C'est un carré élevé où sont plantés quelques poteaux et une potence. Par derrière est une maison où se tiennent les conseillers de justice, qui doivent présider à l'exécution des sentences. Cette plaine est couverte d'un grand nombre de canons démontés et de munitions de guerre.

La ville même est entourée de murailles en pierre, avec vingt-deux bastions garnies de canons. Les fossés, qui sont fort larges, manquent rarement d'eau, laquelle y vient de la rivière. On entre dans la ville par cinq portes. Près de celle du nord, à l'ouest de la rivière, et en face du château, est le chantier des équipemens; à peu de distance de là

sont les magasins des munitions pour la marine, ainsi que les atteliers des charpentiers, tonneliers, voiliers, forgerons et autres ouvriers employés à la construction des vaisseaux.

Dans la partie sud-est de la ville, attenant les remparts, est le quartier des ouvriers destinés aux travaux de Compagnie, tels que maçons, charpentiers, couvreurs, chaudronniers, etc., qui travaillent ici journellement sous l'inspection d'un maître de leur métier, lequel, à son tour, rend compte de tout ce qui se passe, au chef du quartier. Outre un grand nombre d'Européens qu'occupent ces travaux, il y a au moins mille esclaves qui appartiennent à ce quartier; ce qui occasionne des dépenses incroyables à la Compagnie, dont des membres particuliers du gouvernement recueillent les plus grands avantages.

La ville renferme trois églises protestantes, dans lesquelles on officie en hollandois, en portuguais et en langue malaise. Il y a une quatrième église hors de la ville, qu'on appelle l'église portuguaise extérieure. Le gouverneur Imhoff a de plus fait bâtir dans la ville, à peu de distance du château, une église luthérienne. Je ne dirai rien de la maison-de-ville et des autres édifices publics, dont Valentyn a parlé fort au long.

En général, les maisons de Batavia sont bâties fort légérement en briques, blanchies en dehors avec de la chaux; elles ont toutes des croisées à l'angloise. L'intérieur et la disposition des appartemens offrent la plus grande uniformité.

En entrant on trouve d'abord une allée étroite, avec une chambre sur le côté; après quoi suit une autre longue pièce qui reçoit le jour d'une cour intérieure, laquelle y projette et la rend par conséquent fort irrégulière. Cette pièce, qu'on appelle la galerie, sert de salle à manger et de demeure ordinaire à la famille : ces chambres sont pavées de grandes pierres carrées d'un rouge foncé. On n'y trouve aucune tenture, mais les murs sont bien blanchis. L'ameublement consiste en quelques fauteuils, deux ou trois canapés et plusieurs miroirs, dont les Européens de Batavia sont fort curieux. Le long de cette galerie sont placés des lustres et de lampes, qu'on allume tous les soirs. Au bout de la galerie est un escalier qui conduit aux appartemens du haut. Quand on a monté six ou sept marches on trouve une pièce placée au-dessus de la cave; c'est une espèce de serre pour les provisions de bouche. Les appartemens du haut ressemblent à ceux du rez-de-chaus-

sée, et tous sont fort peu garnis de meubles; il n'y a que ce qui est absolument nécessaire aux besoins journaliers d'un ménage. Derrière la longue galerie sont les demeures des esclaves et la cuisine. Il y a peu de maisons qui aient un jardin; et plusieurs ont des fenêtres garnies de rôtin entrelacé, au lieu de carreaux de verre, pour jouir de plus de fraicheur.

Ce que je viens de dire ne regarde que les maisons des Européens, qui, à la vérité, font le plus grand nombre. Le peu de Chinois, qui demeurent encore dans la ville, ont des habitations peu considérables et fort irrégulières. La plupart sont logés dans les fauxbourgs du sud et de l'ouest, auxquels on donne le nom de *campons chinois*. Avant la révolte, ils avoient leur quartier dans le centre de la ville, à l'ouest de la grande rivière; mais lorsque toutes les maisons eurent été réduites en cendres, on fit de leur emplacement un bazar ou marché, où l'on étale tous les jours différentes espèces de commestibles.

La taxe sur les maisons est d'un demi mois du loyer par an. Cette taxe est employée au nétoyement des canaux, à l'entretien de la maison de ville et des autres édifices publics. On ne prend point les maisons à l'année, mais au mois. Une bonne maison, bien située,

est louée vingt à vingt-cinq rixdalers par mois. Les églises sont entretenues du produit d'une taxe sur les enterremens.

Il y a quelques années qu'on a formé à Batavia une banque de commerce, laquelle est unie au mont-de-piété. Cette banque est conduite par un directeur, qui est ordinairement un conseiller des Indes, deux commissaires, un caissier et un teneur de livres. Le capital de cette banque est estimée entre les deux et trois millions de rixdalers. On donne cinq rixdalers pour y être admis, et l'on reçoit des billets de banque timbrés pour récépissés de la somme qu'on y dépose.

Les fauxbourgs de Batavia sont fort grands, fort amusans et extrêmement peuplés d'Européens et de nations indiennes; mais c'est le quartier des Chinois qui présente le plus d'agrémens : il ressemble à une petite ville percée de plusieurs rues, mais les maisons en sont toutes misérables. Il est rempli de boutiques où l'on trouve toute sorte de marchandises, tant celles que les Chinois fabriquent eux-mêmes, que celles qu'ils reçoivent tous les ans de la Chine, ou qu'ils achètent des Européens qui en arrivent. On ne peut déterminer exactement le nombre des Chinois qui habitent Batavia et ses environs; mais il doit être considérable,

considérable, puisque la Compagnie perçoit d'eux plus de quarante mille rixdalers de capitation par an.

Tout Chinois qui professe un état quelconque qui suffit pour le faire vivre, paie un demi ducaton de capitation par mois : les femmes, les enfans et ceux qui ne font aucun commerce sont exempts de cette taxe. Ils sont gouvernés par un chef de leur nation, qu'on appelle le capitaine chinois (*capitein chinees*). Il demeure dans la ville et a sous ses ordres six lieutenans qui ont chacun leur district. Le premier ou second jour de chaque mois, on hisse devant la porte de ce capitaine un pavillon, destiné à avertir les Chinois de venir payer chez lui leur capitation.

Ces Chinois sont, comme nos Juifs d'Europe, fort adroits dans le commerce tant en gros qu'en détail, et, comme eux, sont ardens à faire quelque bénéfice ; aussi pour la moindre bagatelle fait-on parcourir à un Chinois plusieurs fois toute la ville de Batavia ; mais on ne peut être trop attentif à leur conduite quand on traite avec eux. Ils sont d'une moyenne stature et, en général, assez replets ; leur tein n'est pas aussi brun que celui des Javans ; ils ont la tête rasée, si ce n'est sur le sommet du crane où ils laissent croître une touffe de che-

veux, qu'ils tressent avec un ruban qui leur pend sur le dos. Leur vêtement consiste en une longue robe de nankin ou de quelque légère étoffe de soie; sous cette robe, qui a d'amples manches, ils portent une longue culotte de la même étoffe, qui couvre entièrement leurs jambes.

Dans chaque maison on trouve, dans un endroit ou l'autre, l'image d'un de leurs *joosjes* ou idoles, peint sur du papier chinois, devant laquelle brûle constamment une ou plusieurs lampes, ainsi qu'une espèce d'encens fait en forme de petits cierges minces. Cette idole est généralement représentée sous la figure d'un vieillard, dont la tête est couverte d'un bonnet carré; sa femme est assise à côté de lui.

A une lieue de Batavia, un peu au-delà du fort d'Ansjol, est un temple chinois placé dans un bosquet de cocotiers, sur le bord d'un ruisseau, où l'on jouit d'un aspect fort agréable. C'est un bâtiment d'environ vingt-quatre pieds de long sur douze à treize pieds de large. On entre d'abord par une barrière dans une petite plaine; ensuite on arrive dans une galerie, derrière laquelle est le sanctuaire. Au milieu tout à l'entrée il y a un grand autel sur lequel brûle jour et nuit une grande quantité de cierges

rouges. On y voit la figure d'un lion, qui est fortement dorée; derrière l'autel sont placées dans une niche les figures d'un vieillard et d'une vieille femme, toutes deux la tête chargée d'une couronne. Ces figures, qui ont environ deux pieds de haut, représentent leur *joosje*, qu'ils regardent comme un esprit malfaisant, et qu'ils prient sans cesse pour qu'il ne leur soit pas nuisible. Dans leurs adorations ils se jettent par terre devant l'idole, et frappent le pavé de leur front en signe de respect et de vénération.

Ils ne manquent point de consulter cette idole toutes les fois qu'ils ont quelque entreprise de conséquence à faire. Ils se servent pour cela de deux petits morceaux de bois oblongs, dont un des côtés est plat et l'autre rond. Ils posent ces deux morceaux de bois l'un contre l'autre du côté où ils sont plats, et les laissent ainsi tomber à terre. C'est d'après la manière dont ces morceaux se trouvent alors avec l'un ou l'autre côté en l'air qu'ils jugent si leur prière a été reçue favorablement, et si leur entreprise doit réussir ou non. Si la prédiction est favorable, ils offrent un cierge à l'idole, que le bonze qui dessert le temple leur vend à cet effet.

J'ai vu dans le temple dont il a été parlé

plus haut, un Chinois qui fit tomber à terre vingt fois au moins ces morceaux de bois avant qu'il eut obtenu un heureux succès. Pendant cette opération il secouoit souvent la tête en signe de mécontentement; puis il se jetoit de tems en tems sur le pavé, qu'il frappoit rudement de son front, jusqu'à ce qu'il eut enfin reçu une réponse satisfaisante, ce qui parut le rejouir beaucoup; après quoi il alluma un gros cierge sur l'autel de l'idole.

Outre ce temple, les Chinois en ont encore plusieurs autres que le gouvernement tolère. Il doit paroître singulier qu'on permette ici cette abominable idolâtrie, tandis qu'on y défend l'exercice de la religion catholique romaine avec la plus grande rigueur.

Les Chinois sont d'un caractère fort voluptueux, on les accuse même du crime horrible de bestialité; ils aiment sur-tout beaucoup les cochons, dont ils ont toujours un certain nombre dans leurs maisons pour leur amusement.

Leurs tombeaux, pour lesquels ils dépensent beaucoup d'argent, sont construits en partie sous terre et en partie au-dessus du sol. Ils sont voûtés par le haut. L'entrée, en forme de porte, se ferme avec une grande pierre, sur laquelle sont sculptées des lettres chinoises. On trouve beaucoup de ces tombeaux

à une demi-lieue de Batavia, sur la route de Jaccatra.

Ils vont de tems en tems visiter les sépultures de leurs parens et de leurs amis, qu'ils jonchent alors de différentes fleurs odorantes, et laissent à leur départ, à l'entrée de ces tombeaux, quelques petits morceaux de soie ou de toile, en forme d'offrande. Ils y placent aussi quelquefois du riz bouilli et d'autres commestibles, qui se trouvent bientôt enlevés pendant la nuit.

Les environs de Batavia sont fort agréables, et généralement coupés par de petites rivières, dont on se sert pour inonder les champs de riz, quand cela est nécessaire pour leur fertilité.

Le chemin qui conduit de Batavia à Ansjol, et de-là à la mer, est bordé par une petite rivière qui coule lentement et offre l'image des canaux de Hollande. Des deux côtés sont des jardins qui commencent à se trouver en fort mauvais état, excepté seulement un ou deux qui appartiennent au directeur-général de la Compagnie.

Au bout de ce chemin, à peu de distance de la grêve, est un banc d'huitres près duquel on a bâti une maison où les Européens vont s'amuser souvent à manger de ce testacées.

Le second chemin, appelé *Manga-Doa*, à cause qu'il étoit ci-devant garni de deux rangs de manguiers, court un peu plus au sud que le premier, et s'avance davantage dans les terres. Ce chemin est de même bordé de plusieurs jardins, mais qui ne sont pas, à beaucoup près, aussi beaux que ceux qu'on rencontre le long du chemin de Jaccatra; car ici on voit tout ce qu'on peut imaginer de plus magnifique en bâtimens. La plupart de ces maisons de plaisance sont placées sur le bord du chemin, lequel a dix à douze toises de large, et qui est bien garni d'arbres. Par derrière la vue domine sur la rivière de Jaccatra. Je ne me rappelle pas d'avoir jamais vu de route plus agréable : tous ceux qui arrivent pour la première fois à Batavia sont surpris de trouver un aspect aussi admirable dans un pays dont on ne se forme pas une trop grande idée en Europe.

Ce chemin aboutit à un petit fort nommé Jaccatra, situé à un demi-mille de Batavia; de-là un autre chemin conduit à Wel-te-Vreden, maison de plaisance du gouverneur-général, et il s'étend ensuite plus avant dans les terres, sous le nom de *Gounong-Sari*.

Le quatrième chemin est celui de Molenvliet, ainsi nommé à cause qu'on a conduit

par-là une partie de la rivière de Jaccatra, pour faire aller un moulin à poudre placé à un demi-quart de lieue de Batavia. Ce chemin, bordé par la rivière pendant une lieue de marche en ligne droite, est garni des deux côtés de jolis jardins et de belles maisons. Ensuite il conduit à Tanabang, où se tient tous les samedis un grand marché de commestibles, qu'on y apporte de l'intérieur des terres.

Le cinquième chemin traverse le campon des Chinois, et sert à se rendre au fort d'Ankée, également le long d'une rivière et orné de chaque côté de beaux jardins. Aucune de ces routes n'est pavée, non plus que la ville; mais le terrain est d'une argile dure, qu'on entretient avec soin. Il y a seulement le long des maisons de la ville des trottoirs de pierre, de trois à quatre pieds de large.

CHAPITRE IV.

Gouvernement de Batavia.

Le gouvernement de Batavia et de toutes les possessions de la Compagnie hollandoise en Asie, réside dans le conseil suprême des Indes qui a pour chef le gouverneur-général. Pendant mon séjour à Batavia ce conseil étoit composé d'un directeur-général, de cinq conseillers ordinaires (parmi lesquels est compris le gouverneur du Cap de Bonne-Espérance), de neuf conseillers extraordinaires et de deux secrétaires. Cinq de ces conseillers extraordinaires étoient alors gouverneurs de factoreries externes; savoir, de la côte nord-est de Java, de Coromandel, d'Amboine, de Ceylan et de Macassar.

Tout ressort de ce conseil, excepté les af-

faires de justice ; cependant en matière civile on peut en appeler devant le conseil des Indes pour obtenir cassation des sentences prononcées par la cour de justice.

Toutes les promotions et élections, sans en excepter même celle de gouverneur-général, dépendent de ce conseil; il faut néanmoins que ces nominations soient sanctionnées ensuite par le conseil des dix-sept en Hollande.

Le pouvoir du gouverneur-général est, pour ainsi dire, illimité, quoiqu'il y ait certaines matières qu'il est obligé de soumettre à l'examen du conseil, dont les membres cependant n'osent guère contrarier ses opinions, dans la crainte d'encourir sa disgrace qui peut leur être préjudiciable, au point même de se voir renvoyés en Europe sous un prétexte ou l'autre, ou du moins destitués de leur charge. Aussi peut-on dire que tous les employés de la Compagnie lui portent un respect sans bornes, et que la crainte de lui déplaire les rend les esclaves de ses volontés. Comment est-il possible que des Bataves, qui connoissent le prix de la liberté, aient pu se soumettre à cette vile condescendance.

Le gouverneur se trouvoit de mon tems à sa maison de plaisance nommée *Wel-te-Vreden*, située à cinq quarts de lieue de Batavia. Là il

donne audience publique les lundis et les jeudis ; les mardis et les vendredis il donne pareillement audience à une autre maison de campagne, située sur la route de Jaccatra, près de la ville. Pendant les autres jours de la semaine, on ne peut se présenter à lui, si ce n'est pour quelque affaire de la plus haute importance ; et on seroit fort mal reçu si on alloit lui rendre une visite de pure civilité. Aux jours d'audience, tout le monde indistinctement est obligé d'attendre en plein air devant sa porte jusqu'à ce qu'un des gardes-du-corps vienne appeler par son nom celui que son tour admet en présence de M. le gouverneur.

Quand il sort en voiture, il ne manque jamais de se faire accompagner de quelques-uns de ses gardes-du-corps ; un officier et deux trompettes le précèdent. Les personnes en voiture qui viennent à le rencontrer sont obligées de mettre pied à terre, et d'attendre qu'il soit passé. Il y a toujours une compagnie de dragons à Wel-te-Vreden, où il se trouve aussi quelques hallebardiers, qui suivent par-tout le gouverneur ; ils servent en même tems de messagers d'état, et sont chargés de porter ses ordres et ses dépêches. Ils sont vêtus d'habits de drap écarlate fort courts, et richement galonnés en or. Ces hallebardiers suivent im-

médiatement en rang le plus jeune enseigne.

Quand le gouverneur entre dans l'église, toutes les personnes des deux sexes se lèvent, même les conseillers des Indes; et on ne peut s'asseoir que lorsqu'il a pris sa place. On rend à peu près les mêmes honneurs à sa femme.

Le directeur-général, qui tient le premier rang après le gouverneur, est chargé de l'intendance du commerce dans toute l'Inde et de celui pour l'Europe. Après lui viennent les conseillers des Indes. Outre leurs occupations au conseil, ils président tous à quelque partie du gouvernement, et sont chargés de la direction de l'un ou de l'autre factorerie externe. Quand un conseiller ou sa femme vient à l'église, les hommes se lèvent, mais les femmes restent assises. Sur les routes on est obligé de faire arrêter sa voiture et d'attendre qu'il soit passé, en se tenant de bout pour le saluer. Deux esclaves armés de bâtons précèdent sa voiture. Les autres personnes ne peuvent en avoir qu'un seul. Trente-six à quarante commis sont occupés aux écritures du gouvernement.

L'inspection sur les employés de la Compagnie est entre les mains du conseil de justice, composé d'un président, de huit conseillers ordinaires et de deux adjoints. Il y a

de plus deux fiscaux. Une autre cour de justice particulière a la grande main sur les habitans qui ne sont pas salariés par la Compagnie ; elle porte le nom de collège des échevins.

Les exécutions sont fort rigoureuses, surtout pour les Orientaux. La plus terrible est celle qu'on appelle empaler *(spitten)*. Je l'ai vu appliquer, en 1769, sur un esclave madecasse qui avoit assassiné son maître. On commença par coucher le criminel à plat sur le ventre ; pendant que quatre hommes le tenoient, le boureau lui fit une incision cruciale au bas des reins jusqu'à l'os sacrum, dans laquelle il fourra une broche de fer poli d'environ six pieds de long, de manière qu'elle passoit entre l'épine du dos et la peau. Deux hommes chassèrent avec violence cette broche jusqu'à ce qu'elle vint à sortir par la nuque du cou entre les épaules. Après quoi on attacha cette broche par le bout d'en bas à un pieu qu'on fixa ensuite dans la terre. Au bout d'en haut de ce pieu il y avoit, à environ dix pieds au-dessus du sol, un banquette sur laquelle reposoit le corps du patient. Ce malheureux ne jeta pas un seul cri pendant cette exécution, si ce n'est lorsqu'on riva la broche au pieu, et lorsqu'on dressa le pieu pour le fixer dans

la terre ; il poussa alors des hurlemens affreux. C'est dans cet état cruel qu'il étoit condamné à attendre la mort. Il mourut le lendemain à trois heures après-midi, et dut cette courte durée de ses souffrances à une petite pluie qui tomba pendant une heure. Il expira quelque tems après.

On a vu à Batavia des criminels qui, dans la saison de sécheresse, ont resté ainsi empalés pendant huit jours et plus même, sans prendre la moindre nourriture (ce que la garde empêche), jusqu'à ce qu'une pluie vienne heureusement terminer leur supplice. Un chirurgien de Batavia m'a dit que dans cette exécution on n'attaque aucune des parties vitales, ce qui la rend plus affreuse ; mais que la moindre pluie qui vient à humecter les plaies y occasionne sur-le-champ la gangrène, laquelle attaque bientôt les parties nobles et cause la mort.

Le malheureux patient dont je viens de parler ne cessoit de se plaindre de la soif ardente qui le dévoroit, et qui est particulière à ce genre de supplice ; il étoit de plus exposé aux rayons d'un soleil brûlant, et tourmenté par un essaim d'insectes dévorans. Trois heures avant sa mort je fus le voir, et le trouvai qu'il parloit avec les spectateurs. Il leur contoit

la manière dont il avoit assassiné son bon maître, et sembloit détester son crime. Il étoit alors fort calme; mais il ne tarda pas à jeter de grands cris en se plaignant de la soif qui le tourmentoit, sans que personne osât lui porter le moindre secours.

Ce châtiment, quelque cruel qu'il puisse paroître, est malheureusement nécessaire dans un pays où l'on est entouré et servi par un peuple perfide, qu'aucun principe de morale n'empêche de commettre les plus grands crimes. Les esclaves de Célèbes, et ceux de Macassar sur-tout, se livrent aux meurtres les plus atroces: la plupart doivent être comptés parmi ceux qu'on appelle *amok-spuwers*, parce qu'ils ont continuellement à la bouche ce premier mot, qui veut dire *tuer;* sur-tout lorsque, par une forte dose d'opium ou de quelque autre ingrédient, ils se sont plongés dans une espèce de frénésie, et parcourent ainsi en fureur les rues de Batavia, où ils tuent avec leur couteau ou quelque autre instrument meurtrier tous ceux qu'ils rencontrent, sans distinction d'âge ni de sexe, jusqu'à ce qu'on les ait abattus d'un coup de fusil, ou qu'on se soit rendu maître de leur personne. Cette rage ne les quitte qu'avec la vie : ils se jettent d'eux-mêmes dans les armes qu'on leur présente,

et tuent quelquefois leurs antagonistes quoiqu'ils soient déja eux-mêmes mortellement blessés.

Pour les prendre vivant, s'il est possible, on se sert d'une perche de dix à douze pieds de long, au bout duquel il y a deux morceaux de bois longs de trois pieds, garnis de pointes de fer, qu'on présente à l'amok-spuwer, qui, dans sa rage, s'y jette dessus à corps perdu, et se trouve pris. Ceux dont on se saisit de cette manière sont sur-le-champ et sans autre forme de procès condamnés par deux ou trois conseillers de justice à être roués vifs. De pareils accidens sont arrivés plusieurs fois pendant mon séjour à Batavia, et presque toujours vers le soir.

Il y a à Batavia une maison pour les orphelins, qui sert en même tems pour toutes les possessions de la Compagnie aux Indes; et chaque factorerie externe a une pareille institution; mais ces dernières relèvent de celle du chef-lieu. Le fonds de cette maison étoit, en 1766, de 2,393,566 florins.

Du tems du gouverneur-général Imhoff, on établit à Batavia une société pour le commerce de l'opium, laquelle subsiste encore; son fonds est divisé en actions de deux mille rixdalers, dont on n'a fourni jusqu'à présent

que la moitié ; mais l'autre moitié peut être exigée quand on voudra.

La répartition des dividendes est inégale, quoique, en général, fort avantageuse. On en vend les actions avec grand bénéfice ; elles se trouvent presque toutes entre les mains des conseillers des Indes.

Chaque caisse d'opium coute à la Compagnie deux cent cinquante à trois cents rixdalers, et elle en perçoit de la société cinq cents rixdalers et quelquefois davantage. La Compagnie s'est engagée, de son côte, à ne vendre l'opium qu'à cette société, pour qui ce commerce est fort lucratif, puisqu'elle reçoit pour chaque caisse de cette drogue neuf cents rixdalers. Ce bénéfice seroit beaucoup plus considérable, si, malgré la peine de mort portée contre le commerce particulier de l'opium, on n'en faisoit passer furtivement d'immenses quantités chez l'étranger. Les Anglois portent aussi un grand préjudice à la société, par le commerce interloppe qu'ils font de l'opium aux îles de l'est et par Malacca.

Il y a à Batavia, depuis 1762, un inspecteur de la marine, dont l'emploi consiste à veiller au radoub des vaisseaux, à l'examen des journaux nautiques, à la fourniture des vivres et des munitions, en un mot à tout ce

qui

qui est nécesssaire à la navigation. Cet inspecteur a sous lui d'autres employés dont il est inutile de faire ici l'énumération.

La milice de terre a pour chef un brigadier, à qui on donnoit autrefois le nom de capitaine-major. Il a sous lui deux lieutenans-colonels, dont l'un est à Batavia et l'autre à Ceylan ; plus six majors, savoir, deux à Ceylan, un au Malabar, un au Cap de Bonne-Espérance, et deux à Batavia : l'un de ces derniers est chef de l'artillerie.

Les dragons servent de gardes-du-corps au général. L'infanterie est divisée en deux bataillons, qui sont en garnison à Batavia et dans les environs. Il y a de plus deux compagnies de milice bourgeoise, composées des teneurs de livres, des commis, etc. Elles ont chacune leur uniforme particulier. L'une de ces compagnies s'appelle la compagnie des *pennistes du château* (1), l'autre se nomme compagnie des *pennistes de la ville*. Ces deux compagnies font une fois par an l'exercice en présence du général et du conseil des Indes.

---

(1) Comme qui diroit *hommes de plume*, sans doute parce que ce sont les employés aux écritures qui composent ces corps.

Les ouvriers du chantier de la Compagnie et les artisans qui sont à ses gages forment aussi deux compagnies ; et il y en a deux autres encore composées des bourgeois de la ville : ces dernières sont commandées par un conseiller des Indes, et montent pendant la nuit la garde à l'hôtel-de-ville. Tous les chirurgiens et employés des hôpitaux et des vaisseaux sont sous l'inspection d'un chef.

Rien n'est plus ridicule que l'importance qu'on met à Batavia et dans toutes les possessions de la Compagnie, à la distinction des rangs, particulièrement dans les assemblées et aux repas : on diroit que le bonheur de chaque individu est attaché à ce cérémonial. Rien ne donne plus d'embarras au maître de la maison que de placer convenablement les convives à table, et de porter les santés selon le rang que tient chacun d'eux : les femmes sur-tout sont fort jalouses de cette distinction pour leurs maris ; et lorsque, par malheur, il y en a quelqu'une qui ne se trouve pas à la place qu'elle croit lui être due, on s'en apperçoit sur-le-champ par son silence et sa mauvaise humeur. Il arrive souvent que lorsque deux femmes d'un même rang se rencontrent en voiture dans la rue, aucune ne veut céder le pas à l'autre, quand elles devroient

passer plusieurs heures de suite sur la même place. Peu de tems avant mon départ, une pareille aventure eut lieu entre les femmes de deux ministres protestans, qui restèrent pendant trois quarts d'heure au même endroit dans leurs voitures, et se prodiguèrent mutuellement mille épithètes grossières ; à la fin elles partirent toutes deux à la fois, en renouvellant leurs injures lorsqu'elles passèrent l'une devant l'autre. Cette aventure burlesque donna matière à un procès devant le conseil des Indes.

Le gouvernement a cherché à prévenir ces ridicules querelles par une résolution qui a été renouvellée en 1764, par laquelle on a reglé aussi les cérémonies des enterremens ; mais de pareilles loix tombent ici, comme partout ailleurs, bientôt en désuetude. Du tems du général Mossel, on a fait également des loix somptuaires relativement aux habits galonnés, dont l'usage n'étoit permis alors qu'à des personnes d'un certain rang ; aujourd'hui tout le monde peut être galonné depuis les pieds jusqu'à la tête, soit en or soit en argent ; mais il n'y a que ceux qui ont au moins le titre de subrécargue qui aient le droit de porter des habits de velours.

Voici les monnoies qui ont cours à Bata-

via et dont on se sert le plus communément dans le commerce.

Le ducat cordonné de Hollande, dont la valeur est à Batavia de six florins douze sols.

Le coupang d'or du Japon : les anciens valent vingt-quatre florins, et les neufs quatorze florins huit sols.

La piastre d'Espagne, dont la valeur hausse ou baisse suivant l'abondance ou la rareté de cette monnoie : sa valeur est, en général, de soixante-trois à soixante-six sols.

Le ducaton d'argent cordonné est la monnoie de la Compagnie à Batavia, à Colombo et aux factoreries qui en dépendent, ainsi que dans l'île de Ceylan, sur la côte occidentale de Sumatra, à Java, à Chéribon, au Cap de Bonne-Espérance et à toutes les factoreries de la mer du Sud. Suivant l'estimation des autres monnoies, la juste valeur de ce ducaton est de soixante-six sols ; mais en argent des Indes il vaut quatre-vingt sols, et c'est le taux auquel on le reçoit à Batavia. Au Cap de Bonne-Espérance il est évalué à soixante-douze sols, et à Cochin à soixante-quinze sols. Le ducaton non-cordonné vaut deux sols de moins à Batavia.

La valeur intrinséque de la roupie cordonnée de Batavia, appelée le derham d'argent

d'Jawa, qu'on frappoit autrefois à Batavia, est de onze deniers quinze grains; il pèse sept estelings et seize grains, valeur réelle 1 florin 3 sols $9\frac{22}{27}$ deniers. Il est porté sur les livres de la Compagnie pour vingt-quatre sols.

De toutes les espèces de roupies, celle dont nous venons de parler est la seule qui soit reçue pour trente sols à Batavia; elle a la même valeur à Amboine, Banda, Ternate, Macassar, Java et Malacca; mais sur la côte de Malabar elle est à huit pour cent plus bas que celle de Suratte.

Toutes les autres espèces de roupies passent généralement pour vingt-sept sols. Les roupies de Perse sont regardées comme les meilleures. Il y a aussi des demi-roupies et des quarts de roupie qui ont également cours dans le commerce.

La petite monnoie consiste en escalins, pièces de deux sols et dutes. Il y a deux espèces d'escalins : les anciens, ceux qui ont le plus de cours en Hollande, valent six sols; les nouveaux, qu'on connoît ici sous le nom d'escalins au vaisseau *(scheepjes-schellingen)*, sont reçus pour sept sols et demi.

Les anciennes pièces de deux sols, qui sont presque frustes, ne valent que deux sols; mais les neuves passent pour deux sols et demi.

Il n'y a que les dutes marquées au poinçon de la Compagnie des Indes orientales qui aient cours ; elles sont reçues pour un liard.

Le rixdaler qui sert à faire les comptes dans le commerce ordinaire est une monnoie réelle qu'on estime à quarante-huit sols ; ainsi trois ducatons neufs ou cordonnés font cinq rixdalers.

La plupart des marchandises se pèsent à Batavia par picols, dont chacun est de cent vingt-cinq livres poids d'Amsterdam. Ces picols se divisent en *catties*, de cinq quarts de livre ; par conséquent cent catties font un picol.

Le riz et les autres grains se pèsent par *coyangs*, qui sont de différens poids. Lorsque la Compagnie reçoit le riz à Java, elle porte le coyang à trois mille cinq cents livres ; en expédiant le riz par les vaisseaux on ne compte plus le coyang qu'à trois mille quatre cents livres ; et à Batavia il se réduit, en délivrant le riz, à trois mille trois cents livres. Quand l'administrateur envoie le riz aux factoreries externes, il met le coyang à trois mille deux cents livres ; et seulement à trois mille cent livres quand il le fait décharger des vaisseaux. Enfin, en le délivrant des magasins, le coyang de riz est réduit à trois mille livres ; et c'est

sur ce pied là que la Compagnie le compte aux factoreries externes, qui reçoivent leur riz par Batavia, tels que celles de Malacca, du Cap de Bonne-Espérance, de Ceylan et de la côte occidentale de Sumatra; chaque coyang perd donc cinq cents livres par cette manutention.

Le sucre se vend par *canastres*, dont chacun pèse trois picols; par conséquent chaque canastre est de trois cent soixante-quinze livres net, ou quatre cents, ou quatre cents cinq livres brut.

Le *ganting* est une petite mesure de riz de treize livres et demie.

Chaque balle de café qu'on expédie de Batavia en Hollande pèse deux cent cinquante-deux livres; et la balle de canelle est de quatre-vingt livres.

CHAPITRE V.

Mœurs des Européens.

Tous les Européens qui se trouvent à Batavia, soit Hollandois ou étrangers, de quelque rang qu'ils soient, vivent à peu près de la même manière. Ils se lèvent à cinq heures du matin ou de meilleure heure même, c'est-à-dire, lorsque le jour commence à poindre. Beaucoup de monde va s'asseoir alors sur le péron de la porte; d'autres cependant restent dans la maison, vêtus d'une légère robe de chambre appelée *kabay*, qu'ils portent sur le corps sans chemise; et chacun prend le thé ou le café. On s'habille ensuite pour aller vaquer à ses affaires; car tous ceux qui occupent quelque place doivent se trouver vers les huit heures à leur poste, où ils restent

jusqu'à onze heures et demie. On dine à midi; on fait ensuite la sieste jusqu'à quatre heures; et depuis cette heure jusqu'à six on travaille de nouveau, ou bien on fait, en voiture, une promenade hors de la ville. A six heures commencent les assemblées qui durent jusqu'à neuf heures; après quoi chacun s'en retourne chez soi. C'est, en général, à onze heures qu'on se couche. Ces sociétés sont assez gaies, quoiqu'il y règne néanmoins toujours une certaine circonspection, qui est la suite nécessaire d'un gouvernement arbitraire; car le moindre mot qu'on laisse échapper peut être mal interprêté et avoir des suites facheuses. J'ai entendu dire à plusieurs personnes qu'à Batavia elles ne se fieroient à qui que ce fut, pas même à leurs plus proches parens. Les femmes ne se trouvent point aux assemblées des hommes; elles ont leurs cotteries particulières.

Les hommes mariés ne se mêlent, en général, pas beaucoup de leurs femmes, et leur témoignent même peu d'égards. La plupart ne leur parlent jamais des affaires intéressantes de la société; de sorte que ces pauvres femmes sont, après plusieurs années de mariage, aussi peu instruites que le jour de leurs nôces: ce n'est pas qu'elles manquent d'esprit; mais leurs maris négligent de le cultiver.

Les hommes sont presque tous habillés à la manière hollandoise, et le plus souvent en noir. Lorsqu'on se trouve dans une maison où l'on doit s'arrêter pendant une heure ou plus long-tems, le maître invite son hôte à se mettre à son aise; ce que celui-ci fait en quittant son habit, sa perruque, qui est assez généralement en usage ici, et en se couvrant la tête d'un bonnet blanc qu'on porte pour cet effet toujours dans sa poche.

Quand on sort à pied on se fait suivre par un esclave qui tient au-dessus de la tête de son maître un parasol, qu'on appelle ici *sambréel* ou *payang;* mais ceux qui sont au-dessous du rang de teneur de livres ne jouissent pas de ce privilège; ils doivent se charger eux-mêmes d'un petit parasol.

La plupart des femmes blanches qu'on trouve à Batavia sont nées dans l'Inde; celles qui y arrivent à l'âge nubile sont en fort petit nombre; je ne m'arrêterai donc qu'aux premières. Elles doivent la vie à des mères européennes, ou à des esclaves indiennes, lesquelles ont commencé par être les concubines des Européens, qui les ont épousées ensuite après leur avoir fait embrasser le christianisme, ou qui du moins leur ont fait prendre le nom de chrétiennes.

Les enfans qui proviennent de ces mariages sont faciles à reconnoître, même jusqu'à la quatrième génération, particulièrement aux yeux, qu'ils ont beaucoup plus petits que ceux qui sont nés d'un père et d'une mère européens. Il y en a aussi qui descendent de Portuguais; mais ceux-ci ne deviennent jamais entièrement blancs. On distingue par le nom de *liplappen* les enfans procréés dans l'Inde d'avec ceux qui ont vu le jour en Europe, quoique d'ailleurs les père et mère soient nés dans cette dernière partie du monde.

Les filles sont, en général, nubiles à douze ou treize ans; et il est rare qu'elles ne soient pas mariées à cet âge pour peu qu'elles soient jolies, ou que leurs parens aient de la fortune ou jouissent de quelque considération. Aussi ignorent-elles parfaitement ce qui est nécessaire pour bien gouverner une maison; beaucoup même ne savent ni lire ni écrire, et n'ont aucune notion de la religion ni des bienséances de la société. Ces mariages prématurés les empêchent d'avoir beaucoup d'enfans; et à trente ans elles sont comptées parmi les femmes âgées. Une femme d'Europe est à cinquante ans plus fraiche et plus ragoûtante que ne l'est à trente ans une femme de Batavia. Elles sont, en général, sveltes et blan-

ches; mais on ne leur trouve point ce coloris frais qui fait un des principaux charmes de nos femmes d'Europe : un blanc mat et fade couvre leur visage et leurs mains. Au reste, il n'y a pas ici de femmes qu'on puisse appeler belles; la plus jolie seroit tout au plus regardée comme passable chez nous. Elles ont les articulations foibles et fort flexibles; de sorte qu'elles peuvent donner à leurs mains et à leurs bras des positions forcées et contre nature; mais elles ont cela de commun avec toutes les femmes des Indes occidentales et d'autres pays chauds. C'est sans doute au grand nombre d'esclaves des deux sexes que les femmes de Batavia ont à leur service, qu'il faut attribuer leur caractère indolent et paresseux.

Elles se lèvent vers les huit heures, et passent toute la matinée à jouer et à rire avec leurs esclaves, qu'elles font souvent battre, peu d'instans après, d'une manière cruelle, pour la moindre faute qu'elles commettent. Elles restent assises légérement vêtues, soit sur un canapé, soit sur une petite chaîse basse, souvent même par terre avec les jambes croisées dessous le corps. Pendant ce tems elles ne cessent de mâcher le pinang ou bétel, que toutes les femmes de l'Inde aiment avec passion, ainsi

que le tabac de Java, dont elles font pareillement usage. Cette mastication donne à leur salive une teinte rouge comme du sang; et avec le tems les bords de leurs lèvres et leurs dents en deviennent totalement noirs, quoiqu'on prétende que cette plante purifie la bouche, et guérit du mal de dents.

Les femmes indiennes ne manquent pas d'intelligence, et pourroient être des membres fort utiles dans la société, si leurs mères ne les abandonnoient pas en naissant entièrement aux soins des esclaves; ce qui continue jusqu'à l'âge de huit ou dix ans. Ces esclaves, qui souvent du côté des qualités intellectuelles se distinguent à peine des brûtes, inculquent à ces enfans des préjugés et des vices dont il est impossible, pour ainsi dire, qu'ils se défassent de la vie.

Les femmes de Batavia aiment beaucoup à se baigner; elles ont pour cet effet dans leurs maisons des baignoires qui contiennent jusqu'à trois tonneaux d'eau, dont elles font usage au moins deux fois par semaine : il y en a qui vont tous les matins se baigner dans quelque rivière hors de la ville.

Les femmes sont ici fort jalouses de leurs maris; pour peu qu'elles les soupçonnent coupables de quelque intrigue avec leurs esclaves,

elles se livrent aux plus grands excès de rage envers ces pauvres créatures, qui souvent n'osent refuser de satisfaire les lubriques caprices de leurs maîtres dans la crainte d'en être maltraitées. Elles font battre ces malheureuses sur les fesses avec du rôtin jusqu'à ce qu'elles tombent presque mortes à leurs pieds, et ont encore mille autres manières de les tourmenter. Quelquefois elles les pincent avec les doigts des pieds (qu'elles ont communément sans chaussure dans la maison) dans certains endroits fort sensibles du corps, de manière à leur faire perdre le sentiment. Je rougirois de rapporter plusieurs exemples qu'on m'a cités des cruautés inouies qu'elles exercent sur ces tristes victimes de leur jalouse fureur. Après s'être ainsi vengées sur leurs esclaves, elles savent aussi user de représailles envers leurs maris, mais d'une manière moins cruelle et plus agréable pour elles-mêmes. La chaleur du climat et les suites de la vie déreglée des hommes avant leur mariage, conduisent naturellement les femmes à ces démarches peu honnêtes.

Les mariages se font toujours le dimanche à Batavia; mais la nouvelle mariée ne sort jamais de chez elle que le mercredi au soir après avoir assisté au service divin : celle

qui se montre en public avant ce tems-là manque aux règles de la bienséance.

A peine une veuve a-t-elle fait enterrer son mari (ce qui s'exécute toujours le lendemain de son décès), qu'elle se voit entourée d'un grand nombre d'adorateurs, pour peu qu'elle ait d'ailleurs de la fortune. Pendant mon séjour à Batavia, une femme qui venoit de perdre son mari, avoit eu au bout de quatre semaines son quatrième amant en titre, et trois mois après elle se remaria; ce qu'elle auroit même fait plutôt, si elle n'eut été retenue par la loi.

L'habillement des femmes est fort leste : elles portent sur la peau une pièce de toile de coton qui enveloppe le corps en long et qu'on attache sous les bras; par-dessus cette espèce de camisole elles ont une chemise, un gilet et un jupon; le tout est couvert d'une robe *(kabay)* qui leur pend librement sur les épaules; les manches descendent jusqu'aux poignets, où elles sont fermées par six ou sept boutons d'or ou de pierres précieuses. Quand elles sortent en cérémonie ou qu'elles se rendent dans une société où doit se trouver la femme d'un conseiller des Indes, elles se vêtissent d'une robe de mousseline, faite de la même manière que l'autre, mais qui leur descend

jusqu'aux talons, tandis que la première ne va que jusqu'aux genoux. Lorsqu'une femme en invite une autre, elle lui fait toujours savoir si c'est avec la robe courte ou avec la longue qu'elle doit se présenter chez elle. Toutes les femmes vont la tête nue; leurs cheveux, d'un noir de jais, sont retroussés sur la tête en forme de bourrelet avec des épingles d'or garnies de diamans : c'est ce qu'elles appellent un *condé*. Sur le front et sur les tempes elles les retroussent lisses et les rendent luisans en les frottant avec de l'huile de coco. Elles tiennent beaucoup à cette espèce de coëffure ; et celle de leurs esclaves qui attache leur condé avec le plus de goût, est toujours celle qui jouit de la plus grande faveur. Quelquefois elles s'habillent le dimanche à l'européenne; mais cet accoutrement les rend gauches et guindées, par l'habitude qu'elles ont de porter des vêtemens plus commodes.

Quand une femme sort, elle est communément suivie de quatre esclaves au moins, dont une est chargée de sa boîte au bétel. Ces esclaves sont alors fort richement habillées en or et en argent; en cela leur luxe est inconcevable.

Les femmes n'admettent point d'hommes dans leurs sociétés, si ce n'est à des nôces. Le

nom

nom de madame ne se donne qu'aux femmes des conseillers des Indes.

Un de leurs amusemens consiste à se promener le soir dans leurs voitures par la ville. Dans le tems que Batavia florissoit par son commerce, elles se faisoient accompagner par quelques musiciens; mais cela n'a guère lieu aujourd'hui. Il est de même rare qu'on se promène en gondoles sur les canaux de la ville suivi de bandes de musiciens; ce qui s'appelle *orangbayen*. Pendant mon séjour à Batavia il y avoit encore une comédie; mais elle a été renvoyée peu de tems avant mon départ.

Tout le monde peut tenir voiture à Batavia; mais il n'est pas permis de les faire peindre à son gré, et d'y avoir des portières de glace; ce droit n'est accordé qu'aux membres du gouvernement, qui jouissent aussi du privilège de les faire peindre et dorer à leur fantaisie.

Chaque voiture est précédée d'un jeune esclave qui porte un bâton à la main : la loi a ordonné cette précaution, afin de prévenir les accidens qui pourroient arriver, à cause que les rues et les routes publiques n'étant pas pavées, on ne peut les entendre venir. Toute personne qui tient voiture doit payer cent trente-cinq rixdalers, ou trois cent quatre-vingt florins d'impôt par an. Il n'y a que les

conseillers et quelques employés de la Compagnie qui soient affranchis de cette taxe.

Il n'y a point de chaises à porteurs ; quelques femmes cependant font usage d'une machine qui en tient lieu, et à laquelle on donne le nom de *norimon*. Ce véhicule ressemble à une boîte dont le bout d'en haut se termine en pointe, à laquelle on attache un fort bambou qui sert à le porter. Les femmes s'y asseoient les jambes croisées dessous le corps ; cette espèce de brancard n'a que la hauteur nécessaire pour que la personne qui s'en sert puisse s'y tenir assise sans être vue.

Les chariots, devant lesquels on attelle des buffles pour le transport des marchandises dans l'intérieur des terres, sont fort simples : une longue perche, qui sert de flèche, passe par un essieu auquel sont attachées deux roues, ou plutôt deux grosses rouelles qu'on a sciées d'un arbre, d'environ quatre pieds de diamètre. Au milieu de ces rouelles est un trou rond par lequel on passe les bouts de l'essieu. Le bout de devant de la flèche est garni d'une traverse de bois de quatre à cinq pieds de long, dans lequel sont fichées quatre grosses chevilles. Cette traverse porte sur le cou des buffles qui se trouvent pris entre ces deux chevilles ; ce qui sert en même tems et à sou-

tenir la voiture et à la tirer. Ces chariots sont petits et ne contiennent que peu de marchandises, qu'on met à l'abri de la pluie par le moyen d'une banne faite de feuilles d'arbres.

Le commerce de la Compagnie est, comme nous l'avons dit plus haut, sous l'inspection d'un directeur-général, qui tient registre des marchandises qu'on expédie pour l'Europe, ou qu'on fait passer dans les factoreries externes. Toutes ces marchandises sont déposées en partie à Batavia et en partie dans l'île d'Onrust, sous l'inspection d'administrateurs qui en sont responsables. On leur accorde sur ces marchandises une certaine diminution de poids à raison du tems qu'elles restent en magasin, pour les dédommager par-là du déchet et des non-valeurs. Il y a d'autres employés qui sont chargés de surveiller la réception et la livraison des marchandises, pour qu'il ne se commette point de fraude dans les pesées.

La quantité de marchandises qu'on fait passer d'Europe dans les Indes, et dont l'or et l'argent monnoyés ou en lingots forment les principaux articles, est fort petite en comparaison de celle qu'on transporte dans ces dernières contrées d'un endroit à l'autre, et qu'on expédie directement pour l'Europe.

CHAPITRE VI.

Factoreries externes.

On distingue les possessions que la Compagnie a dans les Indes, en celles qui sont situées à l'est, et en celles qui sont placées à l'ouest de Batavia. A l'est c'est le gouvernement d'Amboine qui tient le premier rang; il a sous lui les îles adjacentes et une partie de l'île de Céram. Ses employés sont au nombre de huit à neuf cents.

L'île d'Amboine ne produit que des clous de gérofle, dont l'abondance y est telle que la Compagnie ordonne par fois d'arracher un grand nombre de gérofliers, et de ne les remplacer que par une certaine quantité de plants nouveaux. Par une résolution de 1768, elle défendit de planter de nouveaux gérofliers

avant que la quantité n'en fut réduite à cinq cent cinquante mille; le nombre en étoit alors de sept cent cinquante-neuf mille quarante, tant jeunes plants qu'arbres portant fruits. L'année 1770 donna plus de deux millions deux cent mille livres de gérofles : chaque livre de cette épicerie revient à peine à cinq sols à la Compagnie.

Banda est le second gouvernement de l'est: il consiste en plusieurs petites îles. Le nombre des employés, y compris la milice, est à peu près le même que celui des employés d'Amboine. Cette île n'a presque rien à redouter des ennemis, étant naturellement fortifiée par ses côtes escarpées et par les rapides courans qui rendent la navigation de ses eaux étroites fort dangereuse. Les vaisseaux de la Compagnie doivent y être remorqués par plusieurs bâtimens destinés à cet usage. Ses productions consistent en noix muscates et macis: les noix muscates ne reviennent à la Compagnie qu'à un sol et un quart la livre; et la livre de macis ne lui coute qu'environ neuf sols.

C'est Ternate qui forme le troisième gouvernement, sous lequel appartient l'île de Tidor. Le nombre des hommes qu'il occupe monte à sept cents. Il n'y a pas tant à craindre pour Ternate que pour les îles aux épi-

ceries dont nous venons de parler ; car on y a arraché tous les arbres qui en produisoient et il est défendu d'en planter de nouveaux. Ce gouvernement est plus nuisible qu'avantageux pour la Compagnie ; il est cependant d'une grande importance pour les îles aux épiceries, à qui il sert, avec cinq ou six autres petites îles, de clef et de défense : ces îles sont connues sous le nom de Moluques. Il y a quelques années que les Anglois s'étoient établis dans une autre petite île, à peu de distance de là, appelée Sullock ; mais ils l'ont ensuite abandonnée en 1766. Ternate coute par an à la Compagnie environ cent quarante mille florins, et les bénéfices sur les marchandises qu'on vend aux insulaires ne montent qu'à soixante ou soixante-dix mille florins. Au mois d'août de l'année 1770, cette île a beaucoup souffert par des tremblemens de terre : on y sentit plus de soixante fortes commotions dans les vingt-quatre heures, par lesquelles les fortifications ont reçu de grands dommages.

Le quatrième gouvernement est établi à Macassar, dans l'île de Célèbes, dont une partie est sous la domination de la Compagnie, et dont la plupart des princes sont ses alliés. Le nombre de ses employés y est égal à celui des gouvernemens dont nous avons déja parlé. Il

y a ça et là quelques forts pour contenir les mutins ; mais la plus grande force de la Compagnie consiste dans la jalousie et la méfiance qu'elle entretient parmi les princes ses alliés, pour empêcher qu'ils ne se liguent contre elle et ne l'attaquent dans ses possessions. En 1755, les bénéfices de la Compagnie alloient à quatre-vingt mille florins ; tandis que ses dépenses montoient à cent cinquante-cinq mille florins. Des esclaves et du riz sont les seuls articles qu'on en tire ; mais elle est fort utile pour la défense des Moluques et des îles aux épiceries.

Dans l'île de Timor, qui appartient en partie aux Hollandois et en partie aux Portuguais, la Compagnie a un établissement, dont les rapports sont communément au pair avec ses dépenses.

Il en est de même à Banjer-Massing, situé sur la côte méridionale de la grande île de Bornéo : le poivre est le principal article de son commerce.

Malacca est le cinquième gouvernement : c'est une place de grande importance, parce qu'elle commande au détroit de ce nom vers les parties orientales de l'Asie ; tous les vaisseaux qui se rendent à la Chine, au Tonquin, à Siam, aux îles Moluques et à celles de la

Sonde, devant passer devant Malacca ou par le détroit de la Sonde ; ce que la Compagnie peut, en cas de besoin, empêcher par ces possessions. La garnison est composée de cinq cents hommes ; les revenus ainsi que les charges de la Compagnie sont évalués à cent mille florins par an.

Le sixième gouvernement se trouve sur la côte nord-est de l'île de Java, dont le gouverneur demeure ordinairement à Samarang : c'est de là que la Compagnie reçoit, pour ainsi dire, tous ses bois et tout son riz. Ce gouvernement a sous son inspection toutes les places maritimes où se tiennent des subdélégués jusqu'à Chéribon. On dit que c'est aujourd'hui le gouvernement le plus lucratif que la Compagnie possède dans les Indes.

Le septième gouvernement est sur la côte de Coromandel, auquel appartiennent toutes les places de commerce de la Compagnie le long de la côte, excepté Nagapatnam ; telles que Palicol, Sadraspatnam, Jaggernackpouram et Bimilipatnam : les marchandises qu'on en tire consistent en toutes sortes de toiles de coton.

Ceylan forme le huitième gouvernement, duquel dépend Madura sur la côte opposée. Cette puissante île est, depuis la paix conclue en 1763 avec l'empereur de Candy, en-

tièrement au pouvoir de la Compagnie ; car elle est absolument maîtresse souveraine de toutes ses côtes et de tous ses ports de mer ; l'empereur n'ayant conservé que l'intérieur des terres, où il est renfermé sans avoir la moindre communication avec la mer que par le territoire de la Compagnie. C'est-là aussi le principal et peut-être même le seul avantage qu'elle a retiré d'une guerre qui a couté plus de huit millions de florins à la Compagnie. Les ambassadeurs hollandois qu'on envoyoit autrefois à la cour de Candy ne pouvoient se présenter devant l'empereur qu'à genoux ; par un article du traité de paix, il est stipulé que dorenavant ils se tiendront debout pendant leur audience.

La canelle est la principale et, pour ainsi dire, la seule production de cette île ; cependant la Compagnie retire chaque année au moins cent mille rixdalers de lá pêche des perles. Autrefois on n'y pêchoit les perles que sur les bancs de Tutokorin ; aujourd'hui cette pêche se fait sur les bancs qui sont du côté de Ceylan, près de Manar et d'Aripo. On n'est cependant pas bien certain d'en pêcher tous les ans ; cela dépend de l'état dans lequel se trouvent les bancs à huitres. Vers le tems que doit commencer la pêche, le conseil de Cey-

lan examine les huitres pour voir si elles ont la grandeur réquise ; et c'est d'après sa décision qu'on indique, par billets, l'époque à laquelle cette pêche doit commencer, et qu'on détermine le nombre des pêcheurs et des barques qu'on y emploiera : actuellement le nombre des plongeurs est, en général, fixé à quatre-vingt-seize. On a attribué au gouverneur une rétribution à raison de tant pour cent du bénéfice que la Compagnie peut faire sur cette branche de commerce.

Les intérêts de la Compagnie au Bengale sont confiés à un directeur : elle n'y a qu'un petit territoire qui lui a été concédé par l'empereur de l'Indostan ou le grand Mogol. Il en est de même à Surate, où elle a, comme au Bengale, une loge pour l'emmagasinement de ses marchandises ; et sa jurisdiction ne s'étend également pas beaucoup au-delà. La Compagnie reçoit du Bengale des toiles de coton, du salpêtre et de l'opium ; elle tire de Surate toutes sortes d'habillemens, des toiles, etc.

Les possessions sur la côte de Malabar sont sous la direction d'un commandant : le poivre est la principale production qu'on en reçoit ; il passe pour être le meilleur de toutes les Indes.

Il y a également un commandant sur la côte occidentale de Sumatra : cette île fournit de l'or, du camphre et du poivre.

Bantam est de même sous l'inspection d'un commandant : la Compagnie en tire la plus grande partie de son poivre.

Sur la côte intérieure ou orientale de Sumatra, dans le royaume de Palembang, il y une loge de la Compagnie, qui lui fournit du poivre et de l'étain.

Elle a également une loge à Chéribon, laquelle donne la plus grande quantité de café.

Une des plus lucratives branches de commerce pour la Compagnie est celle qu'elle fait tous les ans au Japon avec deux vaisseaux ou quelquefois un plus grand nombre ; et cela à l'exclusion de toutes les autres nations, excepté les Chinois. On lui a accordé, à cet effet, la petite île de Décima, près de la ville de Nangazaki, où l'on emmagasine les marchandises qu'elle y apporte. Ce commerce est confié à un chef qui, au bout de deux ans, retourne à Batavia. Les frais de ce comptoir montent par an à cent mille florins et au-delà, dont les présens qu'on fait à l'empereur du Japon composent au moins la moitié. Les principaux articles qu'on y porte sont le camphre caret, le baros, des draps de Hollande

et du sucre ; on reçoit en retour du camphre du Japon, du cuivre en barres, de la porcelaine et quelques ouvrages en lacque.

Le commerce de la Chine se fait avec quatre vaisseaux chaque année, qui s'y rendent en droiture de la Hollande, et qui ne touchent à Batavia que lorsqu'ils arrivent d'Europe, pour prendre une cargaison d'étain de Bancas qui se vend fort avantageusement à la Chine ; mais à leur retour pour l'Europe ils passent sous l'île du Nord, laquelle gît à peu de distance du détroit de la Sonde, pour y faire aiguade, sans attaquer Batavia. C'est ordinairement dans les premiers jours de juillet que ces vaisseaux quittent Batavia pour aller à la Chine.

Autrefois la Compagnie faisoit le commerce de la Cochinchine, du Tonquin, de Siam, de Pégu, d'Aracan, de Perse et de Mocha, mais elle ne s'en occupe plus aujourd'hui; il y a même quelques-uns des endroits que j'ai nommés plus haut qui coutent plus à la Compagnie qu'ils ne lui rapportent; sur-tout parmi ceux à l'ouest de Batavia, dont le dépérissement du commerce doit sans doute être attribué aux changemens que le tems a successivement opérés.

Du tems que la Compagnie trafiquoit encore dans ces contrées, elle n'avoit que de

foibles compétiteurs. L'Angleterre étoit loin d'avoir cette puissance maritime où elle est parvenue depuis, et les princes indiens préféroient alors de traiter avec les Hollandois plutôt qu'avec leurs voisins; mais tout cela est fort changé aujourd'hui. Les Anglois, qui, dans ces tems, tenoient un rang subalterne dans ces contrées, sont maintenant pour le moins aussi puissans dans l'ouest de l'Inde que la Compagnie peut se flatter de l'être dans l'est. Ils sont même parvenus à prescrire des loix à l'empereur de l'Indostan, et se voient par conséquent maîtres du commerce qui se fait dans ses états, particulièrement à Surate et au Bengale, qui donnoient autrefois d'immenses bénéfices à la Compagnie, tant par les marchandises qu'elle y portoit que par celles qu'elle en prenoit en retour. Peut-être qu'en calculant les dangers qu'offre la mer, les avances que demande le frettement des vaisseaux et les intérêts des capitaux qu'on y emploie, trouveroit-on que ces bénéfices sont aujourd'hui fort médiocres.

Ce ne sont pas les Anglois seuls, mais presque toutes les puissances maritimes d'Europe, qui portent maintenant un grand préjudice au commerce des Hollandois dans l'Inde, tant par les possessions qu'elles y ont à l'ouest que

par les vaisseaux qu'elles y envoient tous les ans directement d'Europe.

Le commerce des toiles, qui jadis étoit d'une si grande importance pour la Compagnie, se trouve aujourd'hui, pour ainsi dire, entièrement entre les mains des Anglois; du moins ces derniers mettent-ils de grandes entraves à l'achat de cette denrée.

Je ne parlerai point ici de la probité et de la fidélité des employés de la Compagnie sur les factoreries externes; cela n'entre point dans mon plan. J'ai eu néanmoins occasion, pendant mon séjour au Bengale, de me convaincre par moi-même combien peu on doit s'en rapporter à leur droiture, et il n'y a pas longtems que la Compagnie en a eu des preuves non équivoques dans son gouvernement de Coromandel.

Si l'on mettoit le commerce du Bengale, de Surate et de la côte de Coromandel sur le même pied que celui de la Chine et du Japon, et si, au lieu de forts qui exigent de grandes dépenses, on y établissoit simplement des factoreries, les bénéfices qu'il y a encore à faire resteroient les mêmes, et les frais seroient infiniment moindres. Il me semble qu'il ne peut y avoir aucun avantage sensible pour la Compagnie à vouloir affecter la souveraineté dans

des lieux où elle ne jouit point d'un commerce exclusif. A Java, à Ceylan, et dans d'autres îles à l'est, où sa puissance se trouve établie, il est nécessaire sans doute qu'elle ait des forces militaires pour conserver l'intégrité de son commerce ; mais il me paroît absolument inutile qu'elle se livre à des dépenses qui ne peuvent en rien contribuer à son avantage dans les endroits dont je viens de parler.

Les denrées qu'elle y porte aujourd'hui et qu'aucune autre nation ne peut y introduire, parce qu'elle en a la possession exclusive, telles, par exemple, que les épiceries et le cuivre en barres du Japon, sont des objets dont on ne peut se passer à l'ouest. Il en résulteroit un autre avantage, c'est que les administrateurs, ayant alors un champ moins vaste à surveiller, se trouveroient plus à même de corriger les abus qui se commettent.

Les Anglois ont non-seulement porté un grand préjudice au commerce de la Compagnie à l'ouest; mais ils ont aussi cherché secrètement, si ce n'est à lui enlever l'île de Ceylan, du moins à lui en rendre la jouissance difficile.

Pendant les dernières guerres de Ceylan, lorsque la Compagnie tenoit tous les ports de cette île bloqués par ses vaisseaux, et que

l'empereur se trouvoit comme emprisonné dans sa capitale, les Anglois de Madras envoyèrent un ambassadeur à ce prince pour lui offrir de faire cause commune avec eux, afin de chasser les Hollandois de ses états; en ajoutant qu'ils avoient à la main pour cette expédition un grand nombre de vaisseaux. Heureusement leur obstination fut cause que cette alliance ne se consolida point à tems, parce que l'ambassadeur anglois refusa de se jeter à terre ou de se mettre à genoux à la première audience qu'il eut de l'empereur, ainsi que cela est d'usage dans l'Orient et sur-tout à Ceylan. Cette contestation sur un cérémonial d'étiquette dura pendant quelques semaines, et dans cet entretems les affaires tournèrent à l'avantage de la Compagnie ; de manière que ces sourdes menées ne purent avoir aucune suite funeste.

Je fus extrêmement surpris de voir à Batavia que, nonobstant la défense rigoureuse de laisser faire aux particuliers le commerce des toiles et de l'opium, on souffroit néanmoins que les Anglois y apportassent des cargaisons entières de ces denrées, dont on leur facilitoit même la vente. L'exportation des sucres est également défendue aux particuliers à Batavia ; mais les Anglois en obtenoient des magasins

sins de la Compagnie les quantités qu'ils demandoient ; les ouvriers de la Compagnie radoubent aussi leurs vaisseaux sur les chantiers de l'île d'Onrust, moyennant qu'ils paient ces travaux. En 1769, j'ai vu huit vaisseaux anglois sous cette île, et trois autres sur la rade de Batavia. Cependant l'année suivante le conseil des Indes parut avoir changé d'avis sur cet objet ; car on n'accordoit plus alors aux Anglois que de l'eau et du bois à brûler : on approuva généralement cette résolution, et on parut désirer qu'elle restât par la suite dans toute sa vigueur.

La Compagnie se trouve chargée, depuis 1742, d'un autre lourd fardeau, lequel sans doute ne parut pas dans le tems devoir entraîner les conséquences qui en ont été les suites ; je parle ici des primes qu'on accorde aux équipages à leur retour dans la patrie pour les dédommager des bénéfices qu'ils pouvoient faire, avant cette époque, sur les marchandises qu'il leur étoit permis d'apporter pour leur compte, mais dont on avoit souvent fait un grand abus, de sorte que les vaisseaux etoient surchargés par ces marchandises au point que plusieurs ont péri par-là. On pourroit juger des malheurs que la défense de ce commerce particulier a prévenus, en comparant le

nombre des vaisseaux qui, pendant trente ans avant cette défense, ont coulé bas par une trop grande charge, avec ceux qui, durant un même laps de tems, ont eté perdus depuis l'année 1742 : je pense que la différence ne seroit pas considérable, si l'on en excepte les vaisseaux qui ont resté sur la rade du Cap de Bonne-Espérance, et sur quelques autres rades, ce qu'on ne peut attribuer à une trop forte cargaison. La Compagnie a dépensé plus de dix-huit millions de florins à ces primes, ainsi qu'on peut le voir par le calcul que je vais en donner ici par approximation.

Les primes qu'on accorde à chaque vaisseau lors de leur retour en Europe (l'équipage compté, l'un portant l'autre, à cent vingt hommes), montent à plus de dix-huit mille florins. En voici la preuve :

Primes accordées par la Compagnie.

1 capitaine	2,000 fl.
1 premier pilote	500
1 second pilote	400
1 premier chirurgien	400
2 quartier - maîtres, chacun à 300 fl..	600
1 garde-malade.	300
20 officiers du quart, l'un portant l'autre à 200 fl.	4,000
24 timoniers, chacun à 150 fl..	3,600
66 matelots au-dessous de 10 fl. par mois, y compris les mousses, chacun à 100 fl..	6,600
3 morts qui ne comptent point.	
120 hommes. TOTAL. . .	18,400 fl.

Par conséquent, chaque vaisseau reçoit pour primes 18,400 florins; mais pour prendre le *minimum*, et ne porter ici qu'une somme ronde, je pose seulement. . 18,000 fl.

Si l'on compte maintenant que, depuis 1742, la Compagnie a re-

18,000 fl.

De l'autre part.	18,000 fl.
çu, une année portant l'autre, vingt-cinq vaisseaux, ci.	25
Il en résulte par chaque année en primes.	450,000 fl.
Depuis que ces primes ont été établies, c'est-à-dire, depuis 1742 jusqu'en 1771, il s'est passé vingt-neuf ans, ci.	29
Il a donc été donné depuis cette époque jusqu'à ce jour en primes	13,050,000 fl.
L'intérêt de ce capital pendant vingt-sept ans à 3 pour 100, lequel augmente annuellement de 13,500 florins, forme la somme de.	5,103,000
Par conséquent, la Compagnie a sacrifié gratuitement un capital de.	18,153,000 fl.

Ne devroit-on pas non plus attribuer en partie à cette cause le dépérissement de Batavia, qui doit exister principalement du commerce particulier ? Il est certain du moins que des personnes dignes de foi, qui avoient demeuré

plus de quarante ans à Batavia, m'ont assuré que la situation actuelle de cette ville différoit infiniment de celle où elle se trouvoit avant l'année 1742.

L'insalubrité de l'air est une autre calamité qu'on éprouve depuis quelques années à Batavia. La cause la plus apparente à laquelle on puisse l'attribuer, c'est l'amas de vase qui encombre les côtes que les eaux de la mer couvrent en partie pendant le flux, et qu'elles laissent à sec au jussant, après y avoir déposé mille choses impures, que l'ardeur du soleil ne tarde pas à faire fermenter, et dont les émanations corrompent l'air; à quoi se joignent les mauvaises exhalaisons des marais. On se trouve confirmé dans cette idée par l'observation qu'on a faite que dans la partie haute de la ville, qui est la plus éloignée de la mer, les maladies sont moins fréquentes et moins dangereuses qu'aux environs du château, qui se trouve plus près des marais et des vases de la côte. Ces aterrissemens s'étendent déja, à l'est de la rivière, à plus de deux mille pieds dans la mer.

J'ai dit plus haut, en parlant du royaume de Jaccatra, que c'est une possession que la Compagnie a acquise par les armes, et dont les habitans indigènes, ses sujets immédiats,

sont sous la loi du conseil des Indes, mais particulièrement sous celle du gouverneur-général. Celui-ci nomme un commissaire qui représente la Compagnie et fait observer ses réglemens. Dans l'intérieur des terres, ce commissaire a tout le pouvoir d'un souverain, à cause que le bonheur de chaque individu dépend, pour ainsi dire, de sa volonté.

Les régens qui, sous ce commissaire, gèrent les affaires du pays, sont choisis parmi les habitans : les premiers sont les *adapatis*, auxquels on donne le gouvernement d'une grande province. Après ceux-ci viennent les *tomangongs*, qui sont d'un rang beaucoup inférieur. On leur donne également à gouverner une certaine étendue de terrain, mais infiniment plus resserrée que celui des adapatis; cependant chacun d'eux a sa jurisdiction particulière. Ils ont sous eux des espèces de lieutenans, appelés *inghebées*, qui jugent les différends de peu d'importance qui surviennent entre les habitans de leur district; mais les parties peuvent en appeler de leur jugement devant le commissaire. Cependant les affaires majeures qui intéressent directement la Compagnie, sont quelquefois portées devant le conseil des Indes; mais cela n'arrive que fort rarement.

Les principales productions du royaume de Jaccatra sont le sucre, le café, l'indigo et les fils de coton; elles rapportent au-delà d'un million de florins par an à la Compagnie.

Les dépêches originales que le conseil des Indes écrit aux princes de l'intérieur de l'île sont minutées en hollandois, signées par le gouverneur-général et contresignées par le secrétaire, au nom du conseil; mais on y joint toujours une traduction en langue malaise, javanoise ou du prince à qui elles sont adressées. Il y a pour cela des traducteurs de ces langues à Batavia, qui ont de forts appointemens. Quand les princes indiens écrivent au conseil, ils se servent d'une espèce de papier à fleurs d'or ou d'argent. On porte ces lettres en grande cérémonie dans la salle. Celle que l'empereur de Candy adressa au gouverneur de Batavia, contenant les pleins pouvoirs qu'il donnoit à ses députés pour traiter certains points sur lesquels on n'avoit pu convenir à Ceylan, étoit écrite sur une plaque d'or massif, de la forme d'une feuille de cocotier; les caractères y étoient gravés d'une manière toute particulière. Cette lettre, roulée sur elle-même, étoit dans un étui d'or garni tout autour de perles fines passées dans un fil du même métal. On avoit mis cet étui dans

une boîte d'or massif, et cette boîte se trouvoit à son tour dans une boîte d'argent massif, scellée en cire rouge du grand sceau de l'empereur. Une pareille boîte d'ivoire renfermoit ensuite cette boîte d'argent, et étoit elle-même dans un sac d'une épaisse étoffe d'or ; enfin, un sac de toile blanche qui enveloppoit le tout, étoit scellé du petit sceau de l'empereur. A leur audience de congé, ces députés furent décorés de chaînes d'or, et tous les membres du conseil se levèrent, mais en gardant leur chapeau sur la tête, au moment qu'ils sortirent de la salle, ainsi qu'on l'avoit observé au moment qu'ils y furent introduits.

Toutes les marchandises qui entrent ou qui sortent de Batavia sont sujettes à une taxe. Ce sont les Chinois qui se chargent communément de la perception de cet impôt et de tous les autres, qui rapportent ensemble trente-deux mille rixdalers ou soixante-seize mille huit cents florins par mois ; par conséquent neuf cent vingt-un mille six cents florins par année.

Parmi toutes les petites îles qui gisent devant Batavia, il n'y en a que quatre dont la Compagnie fasse usage ; et la principale de celles-ci est l'île d'Onrust. Cette petite île est d'une forme ronde ; elle a environ deux cent

trente toises de circonférence, et six à huit pieds d'élévation au-dessus du niveau de l'eau. Sa distance, au nord-ouest de Batavia, est de trois lieues. Quatre bastions et trois courtines enveloppent les magasins et les autres bâtimens, qui sont placés au centre de l'île. De ce côté-là et sur trois autres points qui se trouvent hors de cette enceinte près de l'eau, il y a d'autres fortifications lesquelles sont garnies de seize pièces de canon de différens calibres. La Compagnie a dans l'île d'Onrust dix à douze grands magasins, lesquels sont presque toujours remplis de marchandises, telles que poivre, cuivre du Japon, salpêtre, étain, caliatour, bois de sappan, etc. Ces marchandises sont sous l'inspection de deux administrateurs, dont la place est fort lucrative.

Au nord de l'île, il y a deux moulins à scier du bois; et au sud est une longue jetée sur laquelle il y a trois grandes grues de bois, qui servent à poser les mats dans les vaisseaux et à les en enlever. Trois vaisseaux peuvent se tenir ici à flot l'un derrière l'autre contre la jetée, pour être radoubés, et pour prendre leurs cargaisons ou pour les décharger. Un peu plus à l'ouest est une autre jetée, qu'on appelle la jetée du Japon, où un vais-

seau peut se tenir pareillement à flot, pour décharger ou prendre sa cargaison.

Il y a contre ces deux jetées plus de vingt pieds d'eau, laquelle, dans les vingt-quatre heures, monte et descend d'environ cinq pieds. C'est contre ces jetées qu'on carène tous les vaisseaux de la Compagnie. Malgré le peu d'étendue de cette île, on y compte près de trois mille ames, parmi lesquelles il y a trois cents ouvriers européens.

A cent toises de l'île d'Onrust, est celle qu'on appelle le Kuiper, laquelle est d'un tiers plus petite que l'autre. La Compagnie y a plusieurs magasins qui servent principalement à la réception du café. Au sud sont deux jetées qui servent d'embarcadères pour les vaisseaux. Çà et là sont quelques gros tamarins qui y produisent un agréable ombrage. Les ouvriers occupés dans cette île se rendent vers le soir dans celle d'Onrust; et il n'y reste pendant la nuit que deux hommes avec quelques chiens pour la garder : ces chiens sont si méchans que personne n'oseroit se hasarder à mettre le pied dans l'île.

A deux cents toises à l'est de l'île d'Onrust, gît l'île de Purmerend, qui est d'environ la moitié plus grande que celle-là. Elle est fort boisée. Au milieu de l'île est un

bâtiment qui sert d'hôpital aux lépreux et à d'autres malades incurables, qu'on y fait passer de Batavia. Ses revenus sont formés des dons charitables des Européens et des Javans; mais ce sont ces derniers qui contribuent principalement à l'entretien de cet hospice. A environ trois milles au nord-nord-est de Batavia, on trouve l'île d'Edam, dont la circonférence est d'une demi-heure de marche. Elle est garnie d'un grand nombre de beaux arbres, parmi lesquels il y a un figuier des Indes dont vingt hommes ne sauroient embrasser la tige. Les branches extérieures qui descendent à terre y prennent aussitôt racine, et deviennent ainsi, en remontant, des arbres à leur tour : j'en ai vu qui avoient déja deux pieds de diamètre. Cet arbre est réputé saint parmi les Javans, qui lui portent un grand respect. La Compagnie a des magasins à sel dans l'île d'Edam; mais elle sert principalement de lieu d'exil pour les malfaiteurs, qui sont condamnés à y travailler aux corderies de la Compagnie.

FIN DES OBSERVATIONS SUR L'ÎLE DE JAVA.

OBSERVATIONS

SUR

LE BENGALE.

OBSERVATIONS SUR LE BENGALE.

CHAPITRE PREMIER.

Du Bengale en général.

Le royaume de Bengale, qui forme la province orientale de l'empire du Mogol, confine au sud-ouest au royaume d'Orixa, à l'ouest à la province de Malva, au nord à celles de Mongeer et de Bahar, à l'est et au sud-est au royaume d'Aracan, et au sud au golfe de Bengale. On compte qu'il a plus de quatre-vingt-dix

lieues de marche en longueur, à partir de la mer jusqu'à Radsa-Mahol, et à peu près autant en largeur. Il est situé entre le vingt-unième et vingt-septième degrés de latitude au nord de l'équateur, et entre les mêmes parallèles que les îles Canaries. Son méridien est d'environ cent cinq degrés à l'est de Ténériffe, et le soleil y est au zénith près de cinq heures et demie plutôt qu'à Amsterdam.

L'année est partagée en deux saisons; savoir, la saison chaude et la saison froide. La saison froide commence au mois de novembre et dure jusqu'aux premiers jours de février; c'est alors que règnent, en général, les vents secs du nord qui amènent le froid, et dont le souffle est quelquefois si pénétrant avant le lever du soleil qu'on souffriroit volontiers un habit de drap; et souvent l'atmosphère est alors chargée d'épais brouillards, qui disparoissent à huit ou neuf heures, quand le soleil a pris de la force. Pendant le reste du jour l'air est vif et serein, de manière que pendant plusieurs jours de suite on n'apperçoit pas le moindre nuage au ciel. C'est au commencement de cette saison qu'on cueille les meilleurs fruits, et que les campagnes reprennent une nouvelle vie et un aspect riant, à mesure que l'intensité de la chaleur diminue.

Dans

Dans les premiers jours de février, ou vers le milieu de ce mois, quand le soleil commence à s'approcher de la ligne, les chaleurs augmentent journellement : les vents qui, pendant quelques mois, ont soufflé du nord, changent, deviennent variables, et courent au sud et sud-ouest, où ils restent jusqu'en septembre ou octobre. Le ciel se charge alors de plus en plus de nuages, devient orageux au coucher du soleil, et on éprouve souvent de grandes tempêtes accompagnées de tonnerre et d'éclairs avec de fortes averses. J'ai vu tomber au mois de février des grêlons qui avoient la grosseur d'un œuf de pigeon.

La saison pluvieuse commence au mois de mai; elle dure jusqu'à la fin d'août : la chaleur est alors insupportable.

Les chaleurs diminuent aussitôt que le soleil a passé la ligne, et au mois d'octobre elles sont modérées. J'ai pris, pour ainsi dire, jour pour jour, les degrés de chaleur, depuis le commencement d'octobre jusqu'au commencement d'avril. Je me suis servi pour cela d'un thermomètre de Fharenheit, qui se trouvoit placé en plein air au nord, contre une haute muraille, vis-à-vis de laquelle il n'y avoit aucun objet qui put réfléchir les rayons solaires. C'étoit ordinairement à deux

heures ou deux heures et demie après-midi qu'on éprouvoit le plus grand degré de chaleur ; et le matin, une heure avant le lever du soleil, étoit le tems de sa plus foible intensité.

Au mois d'octobre je trouvai que la plus grande chaleur étoit après-midi de 94°, avec un vent de nord et un ciel serein.

La moindre chaleur, pendant ce même mois après-midi, étoit de 85°, avec le même vent et le même état de l'air.

Le plus bas degré du thermomètre avant le lever du soleil, le vent nord, 70°.

En novembre, après-midi, le plus haut degré, vent nord-est, ciel serein, 89°; après-midi, le plus bas degré, vent nord, ciel clair, 81°; et le plus bas, avant le lever du soleil, vent nord, ciel brumeux, 60°.

En décembre, après-midi, le plus haut degré, vent est, ciel serein, 88½°; après-midi, le plus bas degré, vent nord, ciel serein, 76°; et le plus bas avant le lever du soleil, vent nord, ciel clair, 52°.

En janvier, après-midi, le plus haut degré, vent sud-ouest, ciel serein, 85°; après-midi, le plus bas degré, vent nord, ciel serein, 74°; et le plus bas degré, avant le lever du soleil, vent nord-est, ciel clair, 63°.

En février, après-midi, le plus haut degré, vent sud, ciel clair, 92°; après-midi, le plus bas degré, vent ouest, ciel nébuleux, 76°; et le plus bas degré, avant le lever du soleil, vent sud, ciel serein, 68°.

En mars, après-midi, le plus haut degré, vent sud, ciel serein, 104°; après-midi, le plus bas degré, calme avec ciel couvert, 93°; et le plus bas degré, avant le lever du soleil, vent sud, ciel clair, 72°.

Le 3 avril, lorsque nous descendîmes le Gange, le thermomètre se trouva, à trois heures après-midi, à 101°. Je le plongeai alors dans la rivière à cinq ou six pieds sous l'eau, où il resta pendant cinq minutes, et après l'en avoir retiré avec promptitude, je trouvai que le mercure étoit à 86°. Je le posai ensuite à sa place accoutumée, et, deux minutes après, il descendit à 83°; mais en sept minutes de tems il s'éleva insensiblement à 98°. On m'a communiqué quelques observations faites au mois de mai de l'année 1769, par lesquelles il paroît que, pendant ce mois, le thermomètre s'éleva à 110°; et une personne qui, à cette époque, se trouvoit à Patna, m'a assuré que le mercure y monta alors jusqu'au haut du tube du thermomètre.

Les vents soufflent ici communément pen-

dant une partie de l'année du nord, et pendant l'autre partie du sud; et les mêmes vents qui se font sentir sur le continent règnent aussi en mer le long de la côte de Coromandel et du golfe de Bengale.

Au changement des moussons, c'est-à-dire, quand le vent court du nord au sud, ou du sud au nord, il y a ordinairement des grains et de fortes tempêtes. Lorsque ces vents soufflent avec la plus grande violence, on les appelle l'éléphant *(de olyphant)* : il est fort rare qu'un vaisseau puisse résister à ces terribles ouragans.

Cinq vaisseaux de la Compagnie qui mouilloient au mois d'octobre 1754 sur la rade de Voltha, se trouvèrent assaillis par de pareils coups de vent, qui les jetèrent sur la rive, de manière à ne pouvoir plus être mis à flot; le sixième vaisseau, qui alla de même échouer, ne fut sauvé qu'avec beaucoup de peine. Ces changemens de mousson se font néanmoins quelquefois sans qu'ils soient accompagnés du moindre coup de vent.

Le sol du Bengale, qui est bas et uni, surpasse en fertilité toutes les autres parties de l'Asie, lesquelles s'y pourvoient de riz et d'autres semblables denrées. Quant à ses productions mercantiles, tels que les cotons, les soies, le

salpêtre et l'opium, il en fournit non-seulement à cette partie du monde, mais en remplit encore toute l'Europe.

Outre le riz, qui au Bengale et dans tout l'Orient, tient lieu de pain, il y croît aussi du fort bon froment, qu'on faisoit même passer autrefois à Batavia ; mais cela est maintenant défendu, pour ne point porter préjudice au Cap de Bonne-Espérance.

La terre du Bengale est grasse, légère, par conséquent facile à cultiver. Jamais on n'y porte le moindre engrais, quoiqu'on l'ensemence régulièrement tous les ans sans interruption, étant rendue fertile par les fortes averses et les inondations. On n'y avoit point encore eu de mauvaise moisson, si ce n'est ces deux dernières années, 1770 et 1771. Outre les bois et les forêts, il y a beaucoup d'arbres épars dans les campagnes ; mais on n'y trouve aucun de nos arbres d'Europe.

Parmi les différentes espèces d'arbres qu'on trouve au Bengale, il y en a une qui mérite attention : c'est le figuier des Indes. De ses branches partent de petits rejetons perpendiculaires, qui, en allant toucher la terre et y prenant aussitôt racine, servent de soutiens aux branches dont ils sont partis, et deviennent avec le tems eux-mêmes des arbres. J'ai décrit,

dans mes observations sur Batavia, un pareil arbre que j'avois vu dans l'île d'Edam. Les Javans tiennent cet arbre en grande vénération.

On y rencontre plusieurs espèces d'arbres à fruits, parmi lesquels le cocotier mérite de tenir la première place, non parce qu'il est ici en grande abondance, mais à cause de son utilité; car certainement il n'y a pas d'arbre au monde qui serve autant que celui-ci aux besoins de l'homme, ainsi que cela est généralement connu. Je remarquerai seulement que l'espèce de bourre qui entoure sa coque, et qu'on appelle ici *cayer*, est portée par grandes quantités de Ceylan et de Malabar à Batavia, où l'on s'en sert, au lieu de chanvre, pour faire des cordes. On en file même des cables qui ont jusqu'à vingt pouces et plus d'épaisseur, et qu'on trouve aussi bons et même quelquefois meilleurs que ceux qu'on fait de chanvre en Europe. Ces cables sont si légers qu'ils flottent sur l'eau; ils s'y relâchent beaucoup et se resserrent de nouveau en séchant.

Les autres espèces d'arbres à fruit sont le manguier, le guave, le mûrier, le limonnier, et quelques orangers, le pisang ou bananier, et le palmier dont on tire, par incision, une liqueur douce et agréable, d'une

vertu enivrante. Cette liqueur s'aigrit au bout de quelques jours ; elle tient alors lieu de vinaigre.

Les jardins fournissent des herbes potagères d'Europe, tels, par exemple, que les pois, les haricots, la salade, le pourpier, les épinards. toutes sortes de choux, le radis, l'asperge, etc. ; mais ces légumes ne donnent que pendant la saison froide, et demandent même alors de grands soins ; il faut les arroser deux fois par jour, sans quoi elles périssent de sécheresse. Pendant la saison chaude on n'a que des épinards et des concombres.

Par-tout où le pays est habité on trouve un grand nombre de viviers artificiels, d'une forme oblongue, mais de differentes grandeurs. J'en ai vu qui occupoient plus d'un demi-arpent de terrain. Ces viviers ou lacs, qui portent ici le nom de *tanken*, sont formés par les eaux de pluie, et fournissent aux habitans, pendant la saison sèche, de l'eau en abondance et d'une meilleure qualité que celle du Gange, laquelle est constamment épaisse et trouble. Dans plusieurs de ces lacs on trouve une espèce de poisson, dont le goût approche beaucoup de celui de la carpe.

Le Bengale est traversé dans son centre par le Gange, qui, à ce qu'on assure, prend son

orgine dans les montagnes du Thibet ; cependant un ecclésiastique françois de Chandernagor, qui, pendant quelques années avoit été missionnaire au Thibet, m'a assuré qu'il n'avoit pu y découvrir les sources de ce fleuve, malgré toutes les peines qu'il s'étoit données pour y parvenir. Il ajoutoit que les habitans de ce pays lui avoient dit que ces sources se trouvoient beaucoup plus au nord. Le Gange dirige son cours du nord-ouest à travers l'empire de l'Indostan, vers le sud-est. A quelques lieues au-dessus de Cassimbazar, ce fleuve se partage en deux grands bras, dont le bras oriental se divise ensuite en plusieurs branches secondaires, dont la principale passe devant la ville de Daca, et tombe enfin dans la mer près de Chattigam.

Le second bras, ou le bras occidental, auquel on donne communément le nom de bras d'Hougly, coule devant Bandel, Hougly, Chinsura, Chandernagor, Calcutta, etc., et se décharge, près d'Insely, dans le golfe de Bengale.

Le pays est coupé en tout sens par de grands canaux, auxquels on donne le nom de branches ou rameaux, et qui tous se déchargent dans le Gange. C'est par le moyen de ces canaux qu'on transporte avec une grande faci-

lité les marchandises et les denrées d'une place à l'autre; et c'est aussi par ces mêmes canaux qu'il y a communication entre les principaux bras du fleuve. J'ignore si ces canaux sont l'ouvrage de la nature ou s'ils sont artificiels.

Ces canaux sont garnis de chaque côté d'un grand nombre de villages et d'hameaux, ainsi que de champs cultivés et de prairies, dont l'ensemble forme un aspect ravissant.

Parmi ces branches il y en a qui, par leur profondeur et leur largeur sont navigables pour de grands vaisseaux; et parmi ceux-ci on distingue la Branche du Lièvre (*Haze-Spruit)*, qui traverse en ligne droite le pays vers la ville de Daca, et que les pilotes hollandois sondèrent, en 1768, par ordre du directeur, pour voir si l'on pourroit par-là conduire les vaisseaux en mer, au lieu de les faire passer devant Insely, afin d'éviter le danger qu'on court dans le passage appelé le Jennegat. Ces pilotes y trouvèrent, à la vérité, une profondeur convenable pour les grands vaisseaux; mais il y eut d'autres raisons qui les détournèrent de les faire passer par-là dans la mer.

L'embouchure du Gange est barrée par de grands bancs de sable fort dangereux, dont

j'ai déja fait mention dans mon voyage au Bengale ; et la rivière même en est remplie, tant au milieu de son lit qu'à peu de distance de ses rives ; ces bancs sont fort à craindre pour les bâtimens qui montent ou qui descendent ses eaux.

C'est aux mois de juillet, d'août et de septembre que les eaux du Gange sont les plus hautes et que leur écoulement est le plus considérable ; sortant alors de son lit dans les endroits où ses bords sont les plus bas, elle inonde les terres voisines. Le flux et le jussant sont si forts pendant ce tems qu'ils menacent de tout entraîner.

Avant que le jussant ne soit fini, le flux commence déja à se faire sentir ; ce qui ne se fait pas lentement, mais, au contraire, avec une grande impétuosité ; de sorte qu'on l'entend arriver à plus d'une lieue de distance.

L'eau s'élève alors quelquefois tout à coup à six et même à huit pieds. Rien ne peut résister à la rapidité de son cours : les vaisseaux et les barques sont arrachés de leurs ancres et entraînés au loin ; aussi a-t-on la précaution de les conduire à tems dans quelque endroit où ils soient à l'abri de ce refoulement. Ce mouvement du flux se fait de

même sentir devant Voltha ; mais non du côté où mouillent les vaisseaux.

C'est depuis Serampour jusqu'à Hougly qu'on éprouve le courant le plus rapide. Le lit du fleuve est composé d'une vase molle ; mais ses bancs et aterrissemens sont d'un gravier dur.

C'est aux mois de mars et d'avril que la rivière est la plus basse ; et dans ce tems elle se trouve, pour ainsi dire, à sec devant Chinsura, où est la loge de la Compagnie ; de sorte qu'il ne reste à la basse marée qu'un petit canal du côté opposé de cette loge.

A son embouchure, près d'Insely, le Gange peut avoir environ quatre milles d'Allemagne de large ; mais il se rétrécit insensiblement, de manière que devant Chinsura et plus haut, sa largeur n'est que d'une demi-lieue.

Le rapide courant de ce fleuve rend ses eaux constamment épaisses et troubles ; aussi ne sont-elles potables qu'après avoir reposé quelque tems. Pour les rendre promptement limpides on se sert de certaines petites fêves qui croissent dans ce pays : on écrase une de ces fêves avec un peu d'eau sur une pierre, après quoi on la jette ainsi moulue dans un tonneau d'eau, laquelle, par ce moyen, se

clarifie en moins de six heures, et se conserve même long-tems en mer.

D'Insely à Chinsura, où le Gange porte les plus grands vaisseaux, ce fleuve a depuis trois brasses et demie jusqu'à douze brasses de profondeur.

Les peuples du Bengale, d'Orixa, de Golconde, de Coromandel, etc., ont un grand respect pour le Gange, qu'ils regardent comme sacré; les Gentoux l'adorent même comme une divinité; et on célèbre tous les ans une fête en son honneur. Ces peuples s'imaginent aussi qu'en se baignant dans ce fleuve ils se purifient de leurs pêchés : ceux qui habitent près de ses bords s'y plongent au moins une fois par jour; et ceux de l'intérieur des terres s'y rendent, de toutes parts, une fois par an; il y en a même qui font plus de trente journées de chemin pour se laver dans ses saintes eaux.

A la fin du mois de mars j'ai vu arriver à Hougly et à Trepeny des troupes innombrables de personnes des deux sexes, qui venoient pour remplir ce pieux devoir. Ce concours de peuple dura trois jours. Tous ceux qui s'étoient baignés, hommes, femmes et enfans, emportoient avec eux quelque vase

rempli des eaux de la rivière, pour donner à leurs parens ou amis que l'âge ou quelque infirmité empêchoit de quitter leur demeure.

CHAPITRE II.

Habitans du Bengale.

Le Bengale est habité par différens peuples, dont les principaux sont les Mogols ou Mores, descendans des Jagathaïs, qui ont soumis à leur puissance, il y a plus de deux siècles, le royaume de Bengale, et même tout l'empire de l'Indostan. Après ceux-ci viennent les Gentoux ou Bengalois : ce premier nom leur est commun avec les habitans de Coromandel, de Golconde et de la plus grande partie de l'Indostan; leur nombre est cent fois plus considérable que celui des Mores.

Les Bengalois ne diffèrent pas beaucoup par la figure des Européens : ils sont plutôt sveltes que replets; leur tein est d'un brun foncé; leurs cheveux sont noirs et lisses; ils sont

bien faits de stature, et je n'ai vu parmi eux aucune personne qui fut contrefait ou boîteux, excepté certains fakirs, qui, par esprit de pénitence, laissent prendre à leur corps une position vicieuse. On trouve parmi ce peuple quelques individus dont le tein n'est pas tout à fait si brun, et tire plutôt sur le jaune; mais cela est fort rare.

Ils sont, en général, fainéans, sensuels et timides; leur plus grand bonheur consiste à dormir ou à rester dans l'inaction : il n'y a que le besoin de pourvoir à leur subsistance qui puisse les forcer à interrompre leur bienheureuse indolence. Ils ne manquent cependant pas d'industrie pour imiter ce qu'ils voient faire; on les dit aussi fort inclins au vol.

Avant que cette contrée fut réduite sous la puissance des Mogols, qui y introduisirent le mahométisme, ces peuples avoient des mœurs beaucoup plus pures; mais il s'est glissé parmi eux, avec cette religion, bien des vices qui leur étoient inconnus jusqu'alors.

Quoique ce peuple soit, en général, fort pauvre, il y a néanmoins quelques *benjans*, ou marchands qui sont assez riches, et qui ne craignent pas de se donner de la peine pour gagner une demi-roupie ou un dolar. Ils sont fort adroits au commerce, et savent résoudre

à l'instant, sans plume ni papier, les calculs les plus compliqués, et qui prendroient beaucoup de tems à un Européen. Leur écriture va de gauche à droite; ils se servent pour tracer leurs caractères d'un petit roseau fendu. Ils ont un alphabet particulier qui diffère de celui des Persans et des Mores.

Ils sont tous, sans exception, lâches et poltrons, de sorte qu'un seul Européen peut faire tête à cinquante Bengalois; ils tremblent à la première ménace, et prennent la fuite avec effroi; ce qu'il faut attribuer en grande partie à leurs principes religieux, qui leur inspirent, dès l'âge le plus tendre, une invincible aversion pour toute effusion de sang.

Quoique les femmes aient le tein brun, elles sont cependant bien faites et d'une figure agréable. Elles ont un caractère déterminé, et un grand penchant pour l'amour; aussi emploient-elles toutes sortes de ruses pour satisfaire leurs désirs, particulièrement avec les étrangers. L'état de courtisane n'imprime ici aucune tache; il y a même des lieux autorisés où se tiennent un grand nombre de femmes publiques, dont on souffre le libertinage moyennant qu'elles paient une certaine taxe au fiscal : cette taxe est, en général, d'une demi-roupie, ou quinze sols de Hollande par mois.

Les

Les Gentoux sont, à ce qu'on m'a dit, divisés en plus de soixante-dix castes. La caste des bramines est la plus distinguée ; la dernière et la plus méprisée est celle des parias, destinée à enlever les charognes et toutes les autres immondices.

Pour maintenir la pureté de ces castes, il est défendu à tout Bengalois de prendre une femme dans une caste inférieure à la sienne, sans quoi il perd le rang de sa caste et passe à celle de la femme qu'il épouse. Cette espèce de dégradation a pareillement lieu quand il mange avec une personne d'une caste au-dessous de celle dont il est. Il y a encore plusieurs autres causes qui peuvent faire perdre aux Bengalois la place qu'ils tiennent dans la société ; aussi sont-ils extrêmement scrupuleux sur tout ce qui peut y donner occasion ; et ils préfèrent de souffrir la plus extrême misère, plutôt que de courir le risque de se voir déchus de leurs droits. Chaque caste exerce une profession différente dans laquelle le fils succède à son père ; ce qui les y rend naturellement fort habiles. C'est ainsi que le fils d'un bramine devient un prêtre ou savant, comme son père ; celui d'un *kouly* ou cultivateur prend le même état : un *berra*, ou porteur de palanquin transmet cet état à son fils,

qui ne fait d'autre métier pendant toute sa vie. Les artisans ne se livrent de même jamais qu'à une seule chose; de sorte qu'un orfèvre en or ne travaille jamais en argent. Dans les *arrengs* ou ateliers des tisserans, un ouvrier ne s'occupe, pendant toute sa vie, qu'à la fabrication d'une seule espèce d'étoffe, à moins qu'on ne l'y contraigne par la force.

Ces ouvriers sont fort ingénieux et fort adroits; j'en ai vu plusieurs exemples, particulièrement parmi les orfèvres, qui imitent parfaitement tous les modèles qu'on leur présente, pour ainsi dire, sans outils et avec une facilité si grande qu'un artiste européen en ce genre ne pourroit qu'en être surpris : cependant ces bonnes gens sont fort pauvres. Il y a même de jeunes garçons qui exécutent ces travaux; ils se tiennent en nombre sur le bazar ou marché, où on va les prendre pour les occuper. Ils accourent alors avec une cassette qui renferme un petit enclune, un marteau, des pinces, des limes et un soufflet. On leur fournit ensuite chez soi un fourneau avec du feu; et après qu'on leur a donné le modèle qu'on veut qu'ils imitent, on pèse l'or ou l'argent par roupies, en convenant du nombre d'*anas*, ou sixièmes parties de roupie qu'on leur payera pour leur peine, suivant le poids de

la matière et la difficulté du travail; ou bien on fait un prix à la journée, qui ne s'élève guère au-dessus de six ou sept sols de Hollande. Après quoi ils se mettent à l'ouvrage en se servant également de leurs mains et de leurs pieds; car ils ont l'art de tenir et de manier les objets avec les doigts et la plante du pied d'une manière aussi ferme et aussi adroite que nous pourrions le faire avec nos mains. Après avoir fini leur bésogne ils reprennent leur cassette et vont se placer de nouveau sur le marché pour y attendre avec patience de nouvelles pratiques.

Le bas peuple n'a pour tout vêtement qu'un morceau de toile jeté autour des reins, qu'on passe ensuite entre les jambes; il y en a qui ont la tête couverte d'un morceau de toile; cependant la plupart vont la tête nue. Ceux d'un rang un peu supérieur portent une robe de coton blanc, laquelle se croise sur la poitrine et va jusqu'aux épaules; ils l'attachent par le milieu avec des rubans, qui ne peuvent se nouer que du côté droit; ce qui sert à les distinguer des Mogols ou Mahométans. Cette robe leur descend jusque sur les pieds. Ils ne portent point de bas, mais ont des espèces de pantouffles dont le quartier est rabattu et le bout recourbé, dans le goût des babouches

turques. La plupart se rasent totalement la tête, et arrachent sur le reste du corps tout le poil avec les racines. Les gens riches font usage de turbans ; mais qui sont autrement tressés que ceux des Mores ; un grand nombre a les oreilles garnies de petits anneaux.

Le vêtement des femmes consiste en un morceau de toile jeté sur les épaules, sous lequel elles ont une espèce de jupon ou caleçon ; leur sein est soutenu par un bandeau de toile qui passe sous les bras et qu'on attache sur le dos. Celles qui sont riches se garnissent les cheveux d'épingles d'or, et portent aux jambes et aux orteils des anneaux d'or et d'argent, dont elles ornent aussi leurs oreilles et leur nez. Les femmes du peuple portent les mêmes ornemens aux mêmes parties du corps, mais ils sont faits de l'espèce de coquille de mer que nous appelons *vis*, qui leur vient des îles Maldives. Les Bengalois, qui ont donné le nom de *chanclos* à cette coquille, savent la scier de manière que chaque rouelle forme un anneau. Elles vont la tête nue, avec les cheveux retroussés et attachés par derrière.

Le riz forme leur principale nourriture, et leur tient lieu de pain ; ils mangent aussi des légumes, des fruits et du laitage ; mais ils ne goûtent jamais de viande, de poisson, ni rien,

en un mot, de tout ce qui a reçu vie. Ils aiment beaucoup le lait aigre et caillé, auquel ils donnent le nom de *tayer*. L'eau seule fait leur boisson, et jamais ils ne font usage d'aucune espèce de liqueur forte qui puisse troubler leur raison, si ce n'est la dernière caste qui se livre par fois à des excès avec une sorte d'eau-de-vie qu'on tire du riz avarié.

Je n'ai rien pu apprendre de particulier touchant leur religion, si ce n'est des cérémonies extérieures; d'ailleurs, plusieurs écrivains instruits ont déja traité à fond cette matière. Je me suis souvent entretenu, par le moyen d'un interprête, avec leurs bramines; mais je les ai tous trouvés d'une extrême ignorance, ou, pour mieux dire, d'une invincible obstination à ne rien révéler de ce qui concerne leurs principes religieux. Et lors même qu'ils daignoient répondre à mes questions, leurs discours étoient si vagues, si incohérens que jamais la fin ne s'accordoit avec ce qu'ils m'avoient dit d'abord. Tout ce que j'ai pu apprendre d'eux avec quelque certitude, c'est qu'ils reconnoissent un Etre-Suprême, lequel a sous lui quelqu'autres divinités, dont le Gange paroît être la principale. Cet Etre-Suprême, selon eux, a produit tout ce qui est bon; mais un second Principe s'est élevé contre cet Etre,

et a produit tous les maux qui affligent l'humanité. On ne sauroit se faire une idée des imprécations et des maledictions dont ils accablent ce mauvais Principe, sur-tout quand il tonne et qu'il fait des éclairs, phénomènes qu'ils attribuent à cet Etre malfaisant. Ils le représentent sous la figure d'un dragon, ou d'un serpent à quatre pattes, que le bon Principe terrasse sous ses pieds. Ils donnent également à ce dernier toute sorte de formes bisarres.

Ils croient à une autre vie, où les bonnes et mauvaises actions seront récompensées et punies; mais ces notions sont tellement obscurcies par leurs chimères sur la métempsycose, que je n'ai pu en concevoir une idée exacte. Ils disent que ce monde aura une fin, et qu'alors le bon Esprit, après avoir tout anéanti, demeurera seul avec le Gange, sur lequel il nagera, assis sur une feuille de pisang, avec deux arbres de bétel près de lui, pour jouir ainsi, de siècle en siècle, d'une douce et imperturbable quiétude.

Ils ont, entre autres, trois grandes fêtes; savoir, la fête du Gange, celle de Mariatale et celle des ablutions.

On célébra, pendant mon séjour à Chinsura, la fête du Gange, au mois d'octobre;

elle consistoit principalement à jeter, avec une grande cérémonie, la figure d'une certaine idole dans le Gange.

Les Banians qui sont assez riches pour faire les dépenses d'une pareille fête, ne manquent point de la donner au moins une fois dans leur vie, quand même elle leur couteroit dix mille roupies et davantage. Parmi plusieurs fêtes que je vis célébrer à Chinsura, il y en eut une qui surpassa toutes les autres ; elle couta au Banian qui en fit les frais, plus de huit mille roupies, ou douze mille florins de Hollande ; cette fête dura pendant trois jours consécutifs.

Pendant un de ces trois jours je me rendis chez le Banian qui donnoit cette fête. Au bout d'une grande salle il y avoit une estrade élevée d'environ quatre pieds au-dessus du plancher ; cette estrade étoit couronnée par une espèce de dai, soutenu par deux piliers de chaque côté ; et le tout étoit tendu de toile de coton rouge, sur laquelle on avoit attaché une grande quantité de fleurs d'argent battu fort minces, lesquelles, à la lumière d'une infinité de lampes répandues dans la salle, formoient un spectacle éblouissant.

Au milieu de l'estrade étoit placé une espèce d'autel carré, lequel portoit une niche

de forme semi-circulaire, contenant plusieurs figures barroques d'argile, toutes peintes et fortement dorées. La figure principale représentoit une femme appelée *Doulga*, avec deux grands et deux petits bras. Dans une de ses mains elle tenoit la tête décolée d'un homme; dans la seconde une coupe; dans la troisième un morceau de bois, et dans la quatrième quelque chose qui ressembloit assez à un livre. De chaque côté il y avoit deux figures d'hommes plus petites, qui, à ce que me dit le Banian, devoient représenter ses enfans. Au bas de ces figures, on voyoit celle d'un animal étrange, ayant le corps d'un cheval et la tête d'un dragon; et près de ce monstre étoit une horrible figure d'homme qu'il paroissoit vouloir dévorer.

La partie du corps qui servoit à indiquer le sexe de ces figures étoit nue, dans une position et d'une grandeur dont ces peuples aveugles peuvent seuls soutenir la vue sans rougir.

Le bord extérieur de la niche étoit divisé en petits compartimens carrés, sur lesquels on avoit représenté les actions de ces divinités; mais toutes les figures en étoient horriblement mal exécutées.

Ça et là on trouvoit aussi la représentation d'une divinité qu'ils adorent sous le nom de

Lingam. Le culte qu'ils lui rendent est, sans contredit, le plus abominable qu'on puisse trouver parmi aucune secte d'idolâtres. Tout ce qui entourroit cette niche étoit orné d'or et d'argent de manière à éblouir la vue. De tems en tems ils se jetoient à terre devant l'idole et lui présentoient pour offrande des fleurs, des parfums, de petits morceaux d'or et d'argent, et même des pièces de monnoie de ces deux métaux; que les bramines avoient grand soin de ramasser après la fête.

Au lambris de la salle pendoit un grand nombre de noix de cocos, de noix d'arec et d'autres fruits. Il y avoit un prodigieux concours de monde, et tout étoit rempli excepté le milieu de la salle, qu'on avoit soin de laisser libre pour les bayadères, lesquelles ne cessèrent de danser pendant les trois nuits, depuis le soir jusqu'au matin, devant la figure de Doulga, en prenant toutes sortes d'attitudes lascives et obscènes. Leurs yeux étoient constamment tournés du côté de la niche pendant qu'elles dansoient au son de tambourins, de cimbales et d'autres instrumens, et qu'on chantoit des cantiques en l'honneur des divinités dont on célébroit la fête. Tout cela formoit un bruit confus, qui cependant n'étoit pas désagréable.

Pendant la dernière nuit on fit l'offrande solemnelle d'un jeune buffle; voici cette cérémonie. Au milieu de la salle, vis-à-vis l'estrade, on creusa dans la terre une grande fosse oblongue, au bout supérieur de laquelle on mit deux pieux à peu de distance l'un de l'autre. Après avoir emmené le jeune buffle tout décoré de fleurs, on le plaça dans la fosse, avec le cou entre les deux pieux, et la tête tournée vers la niche. On prend comme un signe favorable lorsque le buffle tient constamment les yeux fixés sur l'idole sans les remuer et sans détourner la tête; l'on est persuadé alors que la déesse reçoit avec plaisir l'offrande; mais on tient pour un mauvais augure l'effort que peut faire l'animal pour tourner la tête de côté ou d'autre. On place sur le col du buffle une traverse de bois qui s'attache aux deux pieux dont j'ai parlé, de manière qu'il ne peut plus lever la tête. Après ces préparatifs, ils tirent de toute leur force l'animal par la queue pour lui faire avancer la tête, qu'un bramine lui abat alors d'un seul coup. On porte cette tête devant la déesse, et la multitude se livre aux plus grands excès de joie. Mais lorsque le bramine doit employer plus d'un coup pour séparer la tête du corps, le peuple montre une profonde tristesse, parce

qu'on regarde ce contretems comme un très-mauvais augure.

Comme durant ces trois nuits la salle étoit ouverte à tout le monde, elle ne cessa d'être remplie. De tems à autre on aspergeoit tous les assistans avec de l'eau-rose, et l'on frottoit même avec de l'huile de cette fleur la tête et les mains des principaux d'entre eux.

Le 10 octobre, le cinquième jour avant la pleine lune, et le quatrième de la fête, étoit le tems stipulé par les bramines pour faire des offrandes au Gange. Cette cérémonie se fit non-seulement à Chinsura, mais dans tous les autres endroits le long du fleuve, avec plus ou moins de pompe, suivant les moyens des habitans.

Dans l'après-midi, on sortit toutes les niches des maisons où elles avoient été exposées; ce qui se fit avec un grand concours de monde. On plaça les divinités devant les portes sur des brancards, le dos tourné au chemin qu'elles devoient prendre. Quatre hommes les portèrent ainsi sur leurs épaules. De chaque côté il y en avoit deux autres qui, avec des éventails faits de plumes de paon, écartoient de ces idoles les mouches et autres insectes. Deux autres encore précédoient le brancard avec des trompettes, tan-

dis qu'une troupe de musiciens le suivoit en jouant de tambourins et de cimbales, ce qui formoit un tintamare affreux. Arrivés au bord du Gange, on plaça les niches et les musiciens dans des embarcations, où ceux-ci continuèrent leur étourdissante musique; tandis que les autres étoient occupés à chasser les mouches. Il y en avoit aussi qui ne cessoient de danser devant la déesse, en prenant les attitudes les plus obscènes. De cette manière, ils se promenèrent sur la rivière, laquelle étoit couverte d'une infinité de grandes et petites embarcations, toutes richement décorées de banderolles. L'allégresse étoit universelle, et chacun s'efforçoit de donner à sa manière des preuves de la part qu'il prenoit à la fête.

Au coucher du soleil, on enleva toutes les niches des embarcations, et on les jeta dans le fleuve : c'est ainsi qui se termina cette cérémonie, laquelle, autant que j'ai pu le comprendre, est une image allégorique du mariage; car on suppose que le Gange épouse tous les ans la déesse Doulga; et les figures d'enfans qu'on voyoit à ses côtés, étoient les fruits de cette illustre union. Les attitudes lascives qu'on se permettoit devant la déesse étoient destinées à l'exciter à la procréation d'un plus grand nombre d'enfans, afin de pou-

voir vaincre plus facilement le mauvais Principe.

La fête de Mariatale ou de la grande déesse des Parias se célèbre au commencement d'avril. Je n'en ai pas été le témoin oculaire, ayant déja quitté le Gange à cette époque; mais voici ce que m'en ont rapporté des personnes dignes de foi.

Sur un grand pieu planté debout est posé en travers un levier de bois de trente pieds de long, lequel tourne sur un pivot de fer qui se trouve à l'extrémité du pieu. Un Bengalois ou Gentou, après avoir été consacré pour cette cérémonie par le chef des bramines, se fait passer au défaut des côtes un grand croc de fer, par-dessus lequel on serre fortement une écharpe autour du corps, pour empêcher que les chairs ne se déchirent. Ce croc est attaché à un bout de la longue perche, par le moyen d'une corde; et à l'autre bout de cette perche est une autre corde plus longue, par le moyen de laquelle le peuple fait tourner rapidement le patient, qui, pendant ce tems, jette sur les spectateurs des fleurs ou du riz moulu, que ceux-ci reçoivent et conservent précieusement comme une chose sainte. Après que cet exercice a duré quelque tems, on fait descendre le patient, on ôte le croc de

son corps, et on emploie tous les moyens possibles pour le guérir promptement.

D'autres se passent, par dévotion, au travers de la langue des chevilles de fer, qui ont quelquefois jusqu'à un doigt d'épaisseur, et qu'ils ne quittent point pendant tout le tems que dure la fête. Il y en a aussi qui se font des trous de chaque côté du corps par lesquels ils passent une corde qu'on tend fortement, et le long de laquelle ils courent en avant et en arrière. D'autres se font écraser sous les larges roues d'une haute voiture remplie de monde, et qu'un grand nombre d'hommes fait mouvoir : cela est plus en usage chez les Gentoux de la côte de Coromandel que parmi ceux du Bengale. Ils s'infligent encore d'autres tortures pendant cette fête, dont celles que je viens de citer sont néanmoins les principales et les plus remarquables.

Toutes ces fêtes ne se célèbrent pas également chaque année aux mêmes jours; elles sont quelquefois avancées ou reculées, selon que les bramines jugent ces jours propices ou malheureux. Leur superstition à cet égard est incroyable; de manière qu'ils n'entreprendroient absolument rien un jour que leurs prêtres auront indiqué comme fatal. Ils ont la même idée relativement aux nombres : le nom-

bre impair est regardé comme favorable, le nombre pair, au contraire, est réputé funeste. Quand ils font ou reçoivent quelque paiement considérable, ils aiment mieux perdre une roupie que de prendre ou de donner un nombre pair.

Leurs temples ou pagodes sont, en général, des bâtimens carrés et peu élevés, construits en pierre et surmontés d'une coupole. Comme ils ne reçoivent le jour que par la porte, ils sont nécessairement fort obscurs. Dans l'endroit le plus profond, et le plus sombre par conséquent, est placée l'image de leur divinité, sous une forme hideuse, avec un grand nombre de bras et de mains, dans chacune desquelles elle tient quelque attribut. J'ai vu une de ces idoles d'une forme humaine, qui étoit représentée assise : sa tête étoit fort grosse en comparaison de son corps; sa langue lui pendoit hors de la bouche jusqu'au milieu de la poitrine; ses yeux étoient fort ouverts et fixes; elle avoit quatre bras et quatre mains; la première, dans laquelle elle n'avoit rien, étoit tournée avec la paume en l'air; elle tenoit une petite tablette dans la seconde; la troisième étoit armée d'un sabre nu, et de la quatrième elle empoignoit une tête d'homme par les cheveux. J'en ai vu avec huit et même avec seize

bras ; elles avoient le corps d'un homme et la tête d'un chien, avec des arcs bandés et d'autres instrumens de guerre dans leurs mains. Il y en avoit de noires, d'autres étoient d'une couleur jaunâtre ; celles-ci étoient seules, celles-là se trouvoient accompagnées de leurs femmes.

Dans quelques pagodes il n'y avoit point de figures ; mais seulement une pierre noire fort polie placée sur un autel circulaire jonché de fleurs et de bois de sandal : ils montroient encore plus de vénération pour ces pierres que pour les idoles même. Ces adorations se bornent à se prosterner par terre, et à faire des *salammas* ou salutations avec les mains ; tandis qu'ils récitent en silence leurs prières.

Leurs offrandes consistent en fleurs, riz et des coupons de soie et de toile de coton, quelquefois aussi en petites pièces d'or et d'argent. On place ces dons devant l'idole, et les bramines, qui sont censés la garder, en tirent bon parti. Ces prêtres veillent jour et nuit dans les pagodes.

Ces bramines, que les habitans du pays appellent bramanes, et auxquels les anciens ont donné le nom de brachmanes, forment la première et principale caste du peuple, ainsi que je l'ai déja dit. On les reconnoît à une marque

distinctive

distinctive qu'ils ne quittent jamais ; c'est une petite corde qu'ils ont autour du col, et au bout de laquelle il y a un morceau de corail qui leur pend sur la poitrine. Les autres castes leur témoignent un grand respect, auquel ils ne répondent qu'en montrant leur main ouverte. Cette caste des bramines est divisée en différentes classes. Il y en a qui sont en telle vénération que le peuple regarde comme un grand bonheur de boire un peu de l'eau dans laquelle ces saints personnages ont lavé leurs pieds. C'est le chef des bramines qui est le gardien du *vedam*, lequel contient les rites de leur religion. Ce livre est écrit, dit-on, en lettres persannes, sur une certaine sorte de papier que les vers ne peuvent attaquer.

Les bramines ne négligent jamais d'aller se baigner dans le Gange au lever du soleil. Avant d'entrer dans l'eau, ils font quelques salammas au fleuve ; après quoi ils prennent de l'eau dans le creux de leurs deux mains et la présentent avec de nombreuses salutations au soleil, et en aspergent ensuite toutes les parties de leur corps l'une après l'autre, en finissant par leur front et leur poitrine. J'en ai vu qui, pendant qu'ils se baignoient, avoient à la main un petit vase de cuivre en forme de coquille, avec lequel ils puisoient de l'eau dans

la rivière, qu'ils y versoient à l'instant même, en répétant à basse voix leurs prières; mais aussitôt qu'ils avoient puisé pour la dernière fois de l'eau, ils sortoient du Gange, et la versoient sur le bord de ce fleuve. Là, ils formoient, avec une argile jaunâtre, un signe en manière d'Y sur leurs yeux et sur leur nez. Ils marquoient aussi de même les autres Bengalois, avec cette différence néanmoins qu'ils ne leur traçoient qu'une simple ligne droite sur les mêmes parties du visage.

Après s'être baignés, ils se rendent aux pagodes pour y faire leurs prières, et pour orner de fleurs leurs idoles, qu'ils saupoudrent de bois de sandal. On m'a raconté que dans les environs de Daca il y a des bramines qui, loin d'être aussi ignorans que beaucoup d'autres de cette caste, ont, au contraire, des idées fort saines et fort pures de la Divinité, quoiqu'ils n'aiment point à s'entretenir sur ce sujet avec les étrangers.

Ce pays est rempli d'une espèce de moines mendians qu'on appelle fakirs, qui sont, en général, le rebut de tout ce qu'il y a de plus vil parmi ce peuple. Ils ne font absolument rien, et vivent des aumônes qu'ils reçoivent des personnes superstitieuses. Ils vont tout nu, sans connoître aucune espèce de pudeur, et

portent sur l'épaule un gros bâton en forme de massue, dont le bout est enveloppé de chiffons de toile de toutes les couleurs. Il est dangereux de rencontrer ces pieux anachorètes dans les bois ou d'autres lieux écartés, car ils ne font aucune difficulté d'assommer ceux qui portent quelque chose qui leur fait envie. Ils parcourent le pays par troupes de deux à trois cents, et sont soumis à un chef général qui les reçoit et les consacre dans cet ordre, et sans la permission duquel ils ne peuvent y entrer. Ils saupoudrent de cendres leurs cheveux, qui leur tombent sur les reins; quelquefois même ils s'y vautrent tout entiers, et se défigurent ainsi d'une manière affreuse. Il ne leur est pas permis de se marier; mais ils savent se dédommager de cette contrainte en se livrant aux crimes les plus horribles. Ils se retirent ordinairement dans des lieux ombragés en plein air, ou dans de vieux bâtimens qui tombent en ruine, sans avoir la moindre chose pour se coucher ou pour se couvrir.

Ces fakirs font accroire au peuple que c'est par esprit de pénitence qu'ils se tiennent pendant toute leur vie dans telle ou telle attitude pénible; cependant la plupart n'y sont incités que par une vaine gloire, pour captiver par-là l'attention et le respect de la multitude.

Parmi plusieurs de ces fakirs que j'ai vu, il y en avoit un qui, à force de tenir son bras levé en l'air, ne pouvoit plus en faire usage; d'autres, en tenant leur corps courbé en avant, avoient perdu la faculté de se redresser, et ressembloient à une équerre renversée; il y en avoient aussi qui s'étoient condamnés à traîner pendant toute leur vie de grosses chaînes de fer. J'ai déja dit, dans mon voyage, que j'en avois rencontré un dans l'intérieur des terres qui s'étoit passé par le prépuce un anneau de cuivre de la grosseur d'une plume à écrire, auquel pendoient trois anneaux de fer; ce qui ne paroissoit point cependant le gêner dans sa marche.

On trouve aussi au Bengale un grand nombre de jongleurs et de conjureurs de serpens. Ces derniers exercent leur métier à bas prix, et se tiennent principalement dans les villages. Quand on soupçonne qu'il y a dans quelque endroit un serpent, on fait venir un de ces conjureurs, qui se traîne par terre sur ses mains et sur ses pieds; de cette manière il parcourt tous les coins pour chercher l'animal, qu'il découvre bientôt, s'il y en a un, par l'odorat seul. Lorsqu'il est parvenu à savoir l'endroit où est le serpent, il s'asseoit par terre et se met à jouer d'une espèce de flagolet d'os,

jusqu'à ce que l'animal paroisse et s'élance sur lui en sifflant ; alors il laisse tomber son flagolet, prend le reptile avec les deux mains et, le frappant avec la tête contre la terre, le tue ordinairement ainsi du premier coup, sans en avoir été mordu. Ils savent enlever à ces animaux leur venin par le moyen d'une boulette de *capok* ou coton, avec laquelle ils l'ôtent des petites vessies qui sont placées entre les dents. Ils les conservent ensuite dans des paniers d'osier, pour les faire danser devant le peuple.

Pendant mon séjour à Voltha, je fis venir un de ces conjureurs, pour voir par moi-même la manière dont ils opèrent. Il avoit avec lui trois petits paniers dans lesquels étoient plusieurs serpens. Il en prit deux de l'espèce qu'on nomme serpent-capelle (*cobra de capelo*), qu'on dit être les plus venimeux, et les jeta par terre dans l'herbe. Ils se dressèrent aussitôt à mi-corps et s'élancèrent l'un vers l'autre en sifflant, et cela toutes les fois qu'il les excitoit ; souvent aussi ils se lançoient vers les spectateurs, mais alors il les prenoit subitement par la queue pour les arrêter. Dans d'autres momens, il les animoit contre lui-même, et se laissoit mordre par eux sur la poitrine, sur les mains, sur le front jusqu'à ce

que le sang en sortoit. Après que ce jeu eut duré quelque tems, il prit un grand serpent de douze à treize pieds de long, bigarré de fort belles couleurs vertes et jaunes, et s'en fit pareillement mordre sur la poitrine, de manière que le reptile y resta attaché, sans que cela parut lui nuire le moins du monde. Ensuite il mit la tête d'un petit serpent dans sa bouche; le reptile s'attacha sur-le-champ à sa langue, et entortilla de sa queue son col et ses bras; cela parut également ne point lui nuire, si ce n'est que le sang lui couloit le long du visage et de la poitrine.

Ces conjureurs de serpens ne meurent jamais, à la vérité, de ces morsures; parce qu'ils ont soin d'enlever journellement le venin de ces reptiles; cependant ils ont le corps tout galeux et couvert de pustules.

Un des grands plaisirs des Mores et des Bengalois est de faire danser des femmes qu'on élève à ce métier dès leur enfance. Leurs repas et leurs fêtes leur paroîtroient insipides s'ils n'étoient pas égayés par une troupe de six ou huit bayadères. Ces femmes viennent toujours accompagnées de quelques musiciens avec des crotales, des tambourins et un instrument qui ressemble assez au violon, sur lequel ils frottent avec une baguette de bois; ce

qui forme un concert assez agréable, du moins au goût des Bengalois : ils accompagnent ces instrumens de leur voix qui ne sont rien moins que belles. Ces danseuses sont magnifiquement habillées à leur manière, avec des bracelets d'or et d'argent autour des bras ; leurs doigts sont garnis de bagues, et elles ont un anneau passé à travers le cartilage du nez, le tout de ces mêmes métaux. Sur le côté gauche, elles portent de petits cercles d'or en forme de cors de chasse. Leur vêtement consiste en un caleçon à la moresque qui leur tombe sur les talons, et qu'elles attachent autour des reins ; par-dessus ce caleçon elles ont une robe à courte taille, et dont le bas ressemble au jupon des femmes d'Europe. C'est par le moyen de cette espèce de corcet qu'elles relèvent leur sein, qui s'en trouve entièrement couvert. Les manches descendent sur le poignet, où elles sont fermées par de petits boutons. Leurs cheveux, d'un noir de jais, sont retroussés lisses autour de la tête, et attachés par derrière : elles ont grand soin de les faire reluire en les frottant d'huile. Par-dessus cette coëffure elles portent un voile de mousseline, dont elles se couvrent de tems en tems le visage en dansant. Leur danse consiste à pirouetter sans cesse, et à gesticuler du corps

et de la tête, en avançant et en reculant, ainsi que cela se pratique dans les danses espagnoles. Si, pendant cet exercice, quelque spectateur se sent porté à jouir d'un plaisir plus vif avec quelqu'une d'entre elles, il peut satisfaire son caprice à un prix modique, sans que cela cause le moindre scandale; tandis que les autres continuent leurs pirouettes.

CHAPITRE III.

Suite du chapitre précédent.

Les Bengalois n'épousent qu'une femme, excepté les bramines qui ont le droit d'en avoir autant qu'ils en peuvent entretenir; mais si la femme d'un Bengalois se trouve stérile, les bramines lui permettent, moyennant une certaine rétribution et quelques aumônes, d'en prendre une seconde. Leurs cérémonies nuptiales sont très-simples. Les filles sont nubiles à un âge fort tendre, et cessent aussi d'être mères de bonne heure. Les hommes exercent un grand pouvoir sur leurs femmes; celles de quelques castes sont même obligées de ne pas survivre à leurs maris, et se font enterrer ou brûler vivantes à leur mort, pour ne pas encourir le blâme et le déshon-

neur dont on accable celles qui se refusent à ce sacrifice.

Le 25 novembre, je fus le témoin oculaire d'une pareille cérémonie barbare qui se fit sur les bords du Gange, à peu de distance de Chinsura. Nous y trouvâmes le corps du mari étendu sur un *kadel*, espèce de lit de repos, et couvert d'un drap de toile de coton, sur lequel on avoit jonché des feuilles d'arec ou de bétel.

La femme qui devoit servir de victime étoit assise sur le lit aux pieds de son mari, avec les jambes croisées dessous son corps, et le visage tourné vers celui du défunt, qui n'étoit pas couvert. Il paroissoit avoir été un homme d'environ cinquante ans; la femme pouvoit en avoir trente. Elle étoit vêtue d'une robe de toile de coton jaune; ses bras et ses mains étoient ornés de bracelets et de bagues de *chanclos*; ses cheveux, qui flottoient autour de sa tête, étoient couverts de bois de sandal; de sa main droite elle tenoit une petite branche verte avec laquelle elle écartoit les mouches du cadavre. Autour d'elle étoient assisses par terre dix ou douze femmes, qui lui présentoient du bétel frais, dont sa bouche étoit toujours remplie; et quand elle l'avoit mâché à moitié, elle le donnoit à une de

ses amies, ou bien à quelqu'un des spectateurs, qui le lui demandoit, et le serroit ensuite précieusement dans un linge comme une chose sacrée.

Elle paroissoit la plupart du tems plongée dans une profonde réflexion; mais son visage n'annonçoit cependant aucune crainte, tandis que ses parentes et ses amies l'entretenoient du bonheur dont elle alloit jouir bientôt dans un autre monde. Outre ces femmes, il y avoit aussi quelques hommes de ses parens et des bramines qui, de tems à autre, jouoient sur des tambourins et des crotales, que les femmes accompagnoient de leurs chants, ou plutôt de leurs hurlemens; de sorte qu'il étoit impossible de s'entendre. Tout cela dura jusque vers les dix heures et demie, que l'on commença à préparer le bucher, à environ huit pieds de distance de l'endroit où étoit assise la pauvre victime, qui regardoit tous ces apprêts d'un œil aussi indifférent que si elle n'en eût pas été l'objet immédiat.

Le bucher fut composé de quatre grands poteaux de bambous verts posés en carré à la distance de six pieds l'un de l'autre, et sortant de cinq pieds hors de terre. Entre ces poteaux on mit une planche de bois fort sec pour qu'elle put prendre facilement feu : des-

sus cette planche on jeta de la paille sèche ou des roseaux, de manière que ce lit dépassoit un peu la planche sur laquelle il portoit : on enduisit le tout d'une grande quantité de *ghi*, qui est une espèce de vieux beurre. On continua cette opération jusqu'à ce que le bucher eut environ cinq pieds de haut ; alors on y jeta en abondance de la courée blanche pilée, sur laquelle on étendit un drap de coton blanc, qui venoit d'être lavé dans le Gange ; après quoi le bucher se trouva achevé.

Lorsque tout fut prêt un bramine vint avertir la femme que la cérémonie alloit commencer. Deux femmes l'enlevèrent du lit de repos et l'assirent par terre, tandis que les autres se placèrent autour d'elle et lui présentent continuellement du bétel frais, en la priant de demander quelque faveur pour elles à *Ram*, leur dieu suprême devant qui elle alloit paroître, et sur-tout de saluer de leur part leurs amis morts qu'elle pourroit rencontrer.

Pendant ce tems le cadavre fut enlevé sur le lit de repos par quatre hommes qui le portèrent à la rivière où il fut bien lavé et frotté de curcuma, qu'on en enleva ensuite ; après quoi un des bramines alla prendre un peu d'argile de la rivière dont il enduisit le front du défunt qu'il enveloppa d'un linge blanc.

Quand tout cela fut fini on porta le mort au bucher, et la femme fut conduite par deux de ses parentes sur le bord du Gange pour s'y baigner. Au sortir de l'eau on lui ôta ses habits et on enveloppa son corps d'un morceau d'armosin rouge. Pendant qu'elle étoit assise sur ses talons un de ses parens lui ôta l'anneau d'or de son nez et le lui présenta; mais elle le lui rendit sur-le-champ, en le priant de le garder comme un souvenir. Elle retourna alors à la rivière, et puisant de l'eau de ses deux mains, elle l'offrit au soleil en récitant à mi-voix quelques prières. On lui enleva ensuite ses ornemens, entr'autres, ses bracelets, qui furent rompus, et on lui passa autour du col et des bras des couronnes de fleurs blanches; ses cheveux furent relevés par le moyen de cinq peignes, et on lui frotta, comme à son mari, le front avec de l'argile; sa tête fut couverte du voile d'armosin rouge, et son corps entourré d'un linge dans lequel les bramines avoient mis du riz bouilli.

Enfin, elle prit pour la dernière fois congé de ses amis, et fut conduite par deux de ses proches parens au bucher. Etant arrivée près du chevet où reposoit la tête de son mari, elle jeta des fleurs et du riz bouilli sur les assistans; prit ensuite une poignée de ce même

riz dont elle forma une boulette qu'elle mit dans la bouche du défunt, et en plaça plusieurs autres dessous le bucher. Deux bramines la conduisirent alors trois fois autour du bucher; tandis qu'elle jetoit du riz aux spectateurs qui le ramassoit avec un grand empressement. Au dernier tour elle mit une petite lampe en terre cuite allumée au pied de chaque coin du bucher. Pendant tout ce tems on ne cessa de faire un terrible tintamare avec les tambourins et les cimbales, que les bramines et les parens accompagnoient de leurs cris. Après cette promenade autour du bucher elle y monta d'un pas ferme, et se coucha au côté droit de son mari, qu'elle embrassa de ses deux bras. On étendit alors un drap blanc sur leurs corps, qu'on lia ensemble avec deux cordes autour des bras et du ventre; cela fini, on les couvrit encore d'une couche de bois sec, de paille, de *ghi* et de courée. Son plus proche parent, à qui elle avoit donné l'anneau de son nez, vint ensuite avec une torche allumée mettre le feu à la paille, et tout se trouva bientôt en flammes. A cet instant on redoubla le bruit des instrumens et des voix; de manière qu'il étoit impossible d'entendre cette infortunée, dans le cas qu'elle ait poussé quelques plaintes.

Ce qui me surprit le plus dans cette lugubre et cruelle cérémonie, ce fut la parfaite tranquillité de la femme et la joie de ses parens. La malheureuse victime qui vit faire tous les préparatifs de sa mort affreuse, en parut beaucoup moins affectée que nous autres Hollandois ne l'étions en voyant le supplice auquel elle se livroit volontairement.

Comme je ne me trouvois qu'à deux ou trois pas du bucher, du côté où les pieds de la femme en sortoient un peu, j'eus soin de remarquer si je n'y appercevrois pas quelque mouvement; mais ils restèrent absolument immobiles, même pendant que tout brûloit avec violence.

Les femmes qui assistoient à cette pompe funèbre, et qui un jour ou l'autre devoient subir le même sort, si leurs maris venoient à mourir avant elles, me parurent néanmoins se livrer sans affectation à toutes les démonstrations de la joie. Lorsqu'un Européen vient à toucher, même par accident, une de ces veuves condamnées à suivre son mari, il n'est plus permis de la brûler, parce qu'on la regarde alors comme déshonorée; et celui qui commet une pareille prophanation doit s'attendre à quelque accident funeste, ou bien il faut qu'il se rachète par une forte somme

d'argent, ainsi que cela arriva à un directeur de la Compagnie des Indes, qui se vit contraint de donner vingt-cinq mille roupies pour avoir commis une semblable étourderie.

Quand une femme refuse de se brûler avec son mari, elle est généralement méprisée, et il lui est défendu de se remarier. On lui coupe alors les cheveux, et toute la famille est couverte de blâme. Aussi les parens n'épargnent-ils aucun moyen pour les engager à faire le sacrifice de leur vie; mais cela est rarement nécessaire, à ce qu'on m'a dit, parce qu'elles sont assez courageuses pour se soumettre d'elles-mêmes à ce sort cruel.

Peu de tems avant mon arrivée sur le Gange, un riche Bengalois, le courtier de notre Compagnie, avoit laissé en mourant une belle femme, âgée de dix-sept ans, avec laquelle il n'avoit cohabité qu'une seule fois au commencement de son mariage, s'étant donné tout de suite une concubine qu'il avoit conservé tout le reste de sa vie. A sa mort, les parens de la femme, qui n'ignoroient pas la mauvaise conduite que son mari avoit tenue à son égard, voulurent l'engager à ne pas se brûler avec lui; mais elle répondit que, s'étant engagée pour toujours à lui, elle vouloit le suivre après sa mort. Ce même jour elle fit préparer, d'un air

air satisfait, le bucher, et, après avoir embrassé le cadavre, elle se laissa réduire en cendre avec lui. Le bucher de cette jeune femme étoit de bois de sandal, et avoit couté, dit-on, sept mille florins de Hollande.

Les femmes du Bengale s'imaginent qu'en s'offrant ainsi en sacrifice, elles jouiront dans l'autre monde avec leurs maris de tous les plaisirs des sens : cette idée les anime à se livrer avec joie à une mort affreuse.

Voici comment on enterre les femmes toutes vivantes. On creuse une fosse de six pieds en carré, dans laquelle on pose sur le dos le corps du défunt, après qu'il a été lavé dans le Gange. La femme, après s'être purifiée pareillement dans les eaux de ce fleuve et s'être préparée à son sort, saute dans la fosse et se couche à côté de son mari, qu'elle serre dans ses bras; au même instant on comble la fosse et on en foule la terre avec les pieds; de sorte qu'elle se trouve étouffée sur-le-champ. Cette cérémonie s'exécute de même au tintamare des instrumens et des hurlemens des spectateurs.

La maladie qui règne le plus ici c'est la dyssenterie, qu'il faut attribuer aux alimens insipides et peu substantiels dont on se nourrit. On y est fort sujet aussi à des enflures aux jam-

bes; j'ai vu des personnes qui les avoient aussi grosses que le milieu du corps d'un homme. La gangrène est la suite ordinaire de cette bouffissure. Comme ils n'ont point de chirurgiens pour prévenir ce mal ou pour couper quelque membre affecté, il faut nécessairement que le patient subisse une mort douloureuse.

Une autre maladie qu'on doit y craindre, est une espèce de fièvre connue sous le nom de *jounibad*, dont le malade meurt ordinairement avant le troisième jour; ou bien elle est suivie de la cécité, de la surdité et d'un marasme formel; quelquefois aussi on est attaqué d'une paralysie générale dans tous les membres. Les médecins du Bengale sont plus habiles à guérir cette maladie que les Européens, parce que les symptômes caractéristiques n'en sont pas équivoques, et que c'est une maladie endémique.

La petite vérole doit être considérée aussi comme une des maladies propres au Bengale; elle commença à régner avec force peu de tems avant que je quittasse le Gange. L'inoculation est connue chez les Bengalois, qui la pratiquent en mettant en poudre quelques grains de petite vérole qu'ils font avaler aux patiens dans quelque liquide. Il y en a fort peu qui

se servent pour cela de l'insertion. Les suites de cette première méthode sont généralement fort heureuses, quand on a préparé le corps par des purgations et des lavages. Le lendemain de l'inoculation le malade est attaqué de la fièvre, laquelle est bientôt suivie de l'éruption, et au bout de trois semaines l'opération est parfaitement finie.

Les médecins bengalois, qui sont presque tous de la caste des bramines, sont en grande considération parmi le peuple; cependant ils ne m'ont pas paru fort versés dans leur art, car ils se trompent souvent sur le véritable caractère des maladies, et le moindre accident qui survient suffit pour les embarrasser, ainsi que j'en ai vu quelques exemples; mais leurs remèdes, qu'ils se transmettent de père en fils, semblent fort efficaces, quand ils parviennent à saisir la nature du mal qu'ils ont à traiter.

Ils n'ont aucune connoissance de l'anatomie, parce que leur religion leur défend de verser du sang et de disséquer le corps humain. Quand ils tâtent le pouls, ils agitent continuellement les doigts sur le poignet du malade. Suivant eux, toutes les maladies proviennent de trois causes, la chaleur, le froid et la bile. Leurs remèdes sont généralement des productions du pays; ils emploient, en-

tre autres, les raclures d'un bézoar artificiel qu'on compose à Goa, d'une forte odeur aromatique, qu'ils administrent ordinairement avec un peu d'eau et de sucre Ce dernier ingrédient entre, pour ainsi dire, dans toutes leurs compositions médecinales, et le médecin qu'on fait chercher ne néglige même jamais d'en apporter avec lui.

Le salut des Bengalois consiste à se toucher le front de la main droite, et à incliner la tête en avant. Pour faire une salutation respectueuse, le *salam*, ils commencent par poser la main droite sur la poitrine, puis ils en touchent la terre, et la portent ensuite à leur front. Ils ne négligent pas non plus d'employer des expressions humbles et flatteuses pour captiver la bienveillance de ceux dont ils espèrent quelque service; le moindre de ces flagorneries est de dire : *Je suis votre très-humble esclave*. Mais ce ne sont-là, comme en Europe, que des phrases banales et vides de sens.

Ils refusent de boire au même verre et de manger de la même assiette avec un Européen ou un Mahométan; ils montrent ce même scrupule vis-à-vis des personnes d'une autre caste. Pour boire ils ne portent point le pot ou le verre à la bouche, mais le tien-

nent à quelque distance et laissent ainsi couler la liqueur, sans serrer les lèvres et sans prendre haleine; cependant ils n'en répandent jamais une goutte. Les chaises et bancs ne sont pas en usage parmi eux.

Les Mores ou Mogols composent une autre partie des habitans du Bengale; ce peuple vient de la Tartarie. Les Mores ont, en général, le tein plus brun que les Bengalois, quoiqu'il s'en trouve cependant qui sont assez blancs ou plutôt jaunâtres, mais ceux-ci sont nés plus au nord. La plupart de ceux qui demeurent autour d'Agra et de Dhéli sont blancs en comparaison des habitans des provinces méridionales, ainsi que me l'a dit le missionnaire françois dont j'ai parlé plus haut.

Ils ont un caractère plus décidé que les Bengalois, et leurs sipahis sont d'assez bons soldats, quand c'est un officier européen qui les commande; du moins suivant le témoignage des Anglois qui les emploient souvent à leur service.

Ils professent la religion mahométane; aussi ont-ils en horreur le culte des idoles des Gentoux; malgré cela ils ont des mœurs infiniment plus corrompues que ces pauvres Gen-

tils. Le pêché contre nature est non-seulement fort commun parmi eux, mais celui de bestialité même; ils aiment sur-tout beaucoup les moutons.

Les femmes s'adonnent également à ces crimes. Un de mes amis, qui avoit demeuré longtems à Patna, m'a raconté qu'une femme More avoit voulu, comme une nouvelle Pasiphaë, assouvir sa fureur érotique avec un étalon; ce qui lui couta la vie peu d'heures après. Je ne pense pas qu'il y ait au monde de pays où l'on soit plus adonné à toute sorte de débauches que dans les parties inférieures de l'Indostan; non-seulement parmi les Mogols et les Bengalois, mais parmi les Européens même: le climat contribue sans doute beaucoup à ces mœurs dépravées.

Les vêtemens des gens opulens et ceux des pauvres sont à peu près les mêmes; ils ne diffèrent que par le plus ou moins de luxe. Ils portent une longue robe, appelée *kabay*, ainsi que nous l'avons déja dit. Leurs reins sont garnis d'une ceinture dans laquelle il y a d'un côté une arme d'acier fin longue d'environ quatorze pouces; elle est large près du manche et se termine en pointe. Le manche a de chaque côté deux gardes qui garantis-

sent le bras quand on tient l'arme à la main. Ils ne sortent pas plus sans avoir cette espèce de poignard à leur ceinture, que les Javans sans être armés de leur cris.

CHAPITRE IV.

Gouvernement du Bengale.

Le gouvernement du Bengale est entre les mains d'un *nabab* ou *nawab*, que l'empereur de l'Indostan, ou le grand-Mogol, nommoit, et dont la dignité étoit héréditaire de père en fils, et passoit même, au défaut d'enfans mâles, à quelque proche parent; de sorte qu'ils pouvoient se regarder comme les véritables souverains du Bengale. Ils étoient seulement tenus de fournir des hommes et des armes à l'empereur quand celui-ci vouloit entreprendre quelque guerre; ils lui payoient aussi par an une contribution fort légère en comparaison des grandes richesses que leur procuroit ce pays. Aujourd'hui c'est des Anglois que dépend le nabab, ainsi que l'emploi des reve-

nus, dont ils n'accordent à celui-ci et à l'empereur que ce qu'ils jugent convenable à leurs intérêts; aussi peut-on assurer que le nabab n'a plus qu'une vaine représentation dans ces contrées, sans posséder, pour ainsi dire, le moindre pouvoir.

Chaque district a son gouverneur particulier, sous le nom de *fausdar*, lequel rend compte de sa gestion au nabab. Ce fausdar instale dans chaque village un *semidar*, dont l'office est de juger des différends qui surviennent entre les habitans du lieu et des environs.

Il n'y a pas d'autre monnoie au Bengale, et même dans tout l'empire de l'Indostan que les roupies d'or et d'argent. Tout l'or et tout l'argent qui vient de l'étranger est aussitôt marqué d'un poinçon, ou bien on l'envoie à la monnoie pour en battre des roupies, dont le type consiste en quelques lettres persanes. Ces roupies perdent tous les ans de leur valeur, et cela pendant neuf ans; alors les *roupies sic* sont comptées pour des *roupies arcat.*

Lorsque les roupies sortent de la monnoie on les appelle *roupies sic*, pendant la première année. C'est-là l'argent que la Compagnie emploie pour ses transactions commerciales, quand c'est à la monnoie de Moxudarat que ces roupies ont été frappées; et c'est d'a-

près elles qu'est fixée la valeur de toutes les autres roupies qui ont cours. Cette roupie est divisée en seize *anas :* sa valeur intrinsèque est de onze deniers et dix-huit à vingt grains, pesant, l'une portant l'autre, sept estelins et dix-huit grains et demi; sa véritable valeur, en argent de Hollande, est d'un florin quatre sols huit deniers; mais sur les livres de la Compagnie elle est portée pour vingt-cinq sols de Hollande; et en monnoie des Indes pour trente-un sols et demi, qui est le taux auquel on la reçoit à Hougly. Elle est la monnoie d'après laquelle les autres roupies sont fixées, avec un rabais de six à douze pour cent, cours que les agens de change font varier journellement, et qu'on appelle ici *batta.* Les *roupies arcat,* que les Anglois frappent à Arcat et les François à Pondichéri, sont reçues sur le pied de trente sols : le titre de ces dernières est regardé comme d'un à trois pour cent meilleur que celui des premières.

La *roupie d'or,* qu'on appelle *moor,* a la valeur de quinze roupies sic d'argent.

Il y a aussi des demi-roupies, des quarts, des huitièmes et des seizièmes. Cette dernière espèce de monnoie est connue sous le nom d'*anas.*

On ne voit point de monnoie de billon au

Bengale ; ce sont les *cauris*, espèce de coquilles de mer, qui servent de petite monnoie : quatre-vingt de ces cauris valent un *poni* ; et soixante ou soixante-cinq ponis, suivant qu'il y en a une plus ou moins grande quantité dans le pays, font une roupie. Les cauris viennent des îles Maldives. Les agens de change se tiennent sur les marchés avec ces coquilles, pour les échanger au peuple contre d'autres monnoies. Cent mille roupies font un *lak*, et dix millions un *carool*.

On se sert au Bengale d'un poids appelé *maon* : il y en a de trois espèces, toutes trois divisées en quarante *ceer*, ou huit *paan ceer*. A Hougly et à Chinsura, le *maon katsa*, ou *maon de la Compagnie*, est de soixante-huit livres poids d'Amsterdam ; le *maon bazar* de soixante-seize livres, et le *maon pakka* de soixante-dix-sept.

A Cassimbazar, il y a deux autres espèces particulières de maons ; savoir, la *maon fsitthur*, pour le commerce des soies : il pèse soixante-douze livres ; et le *muts maon*, dont le poids équivaut à celui de trois mille deux cents roupies sic.

Le *ceer katsa* fait une livre et sept dixièmes ; le *ceer pakka* une livre et trente-sept quarantièmes.

Pour peser par ceers, on se sert de poids de pierre; et c'est ce poids qu'on emploie pour vendre presque toutes les espèces de denrées, même les légumes et le lait.

Les mesures de longueur sont le *cobido* et le *ges*. A Chinsura, le cobido est d'un pied cinq pouces rhynlandiques; on compte, en général, sa longueur du coude d'un homme fait jusqu'au bout du doigt du milieu; ce qui formoit la coudée des anciens.

Le *ges* ou *gos* de Chinsura a deux pieds dix pouces rhynlandiques.

Les distances des lieux se supputent par *cos*; cinq cos forment deux lieues de marche. Le *cobido* est la mesure généralement reçue dans toute la partie occidentale de l'Inde.

Le jour naturel se divise en quatre parties, chacune de six heures; et les heures se partagent en quinze parties, chacune de vingt-quatre minutes. Ils se servent pour mesurer le tems d'une coupe de cuivre, dans le bas de laquelle il y a un petit trou; ils posent cette coupe sur un grand vase qui, par ce moyen, se remplit d'eau dans un certain tems donné. Leur premier quart commence à six heures du matin. Ils annoncent les quarts et les autres moindres divisions du tems en frappant avec un maillet sur un disque de fer ou d'acier de dix

pouces de diamètre, qu'ils appellent *gernial*, lequel donne un son assez fort pour être entendu de très-loin. On commence par annoncer les quarts, après quoi on fait connoître combien de fois la coupe s'est remplie d'eau dans ce quart. Ce n'est qu'au chef d'un lieu qu'il est permis d'avoir chez lui un gernial; et ce chef même n'a pas l'autorité d'annoncer la première division du premier quart après six heures; c'est un privilège qui n'appartient qu'au nabab seul. Pour veiller à cette division du tems il faut être de la caste des bramines.

Les embarcations dont on se sert dans l'intérieur des terres sur le Gange, sont extrêmement légères et faites d'ais fort minces, sans quille et sans membrures. Ils se contentent de joindre ces planches bord contre bord avec des crampons, et de boucher les joints avec un peu de mousse ou de suif. Le bau de ces bâtimens est aux deux tiers vers l'arrière, où, en formant une échancrure, ils sont, pour ainsi dire, à fleur d'eau. Ils se rétrécissent beaucoup vers l'avant, et ont fort peu d'œuvres mortes. Quoiqu'il y en ait de différentes grandeurs, ils sont néanmoins tous de la même coupe. Quelques-unes de ces embarcations portent cinquante mille livres de poids et mê-

me plus. On donne le nom de *badjerah* à ceux dont se servent pour voyager les Européens et les gens riches du pays. Leur forme extérieure est la même que celle des autres bâtimens; mais l'intérieur en est disposé plus commodément pour les voyageurs. Du centre à la poupe il y a deux chambres avec de petites fenêtres sur les côtés; au milieu elles ont six à sept pieds de hauteur, de sorte qu'on peut s'y retourner à son aise. La pièce de derrière sert de chambre à coucher. Ces barques sont de différentes longueurs, depuis vingt-cinq jusqu'à soixante pieds et davantage même. On les fait marcher par le moyen de six jusqu'à vingt rameurs. Les rames sont de longs bâtons, au bout desquels est cloué une petite planche, avec laquelle ils frappent l'eau obliquement en arrière. Un peu plus vers la proue est placé un mat, qui sert à une voile carrée quand on a vent arrière; mais en serrant le vent, elles dérivent obliquement, parce qu'elles n'ont point de quille et ne tirent qu'un pied ou un pied et demi d'eau.

Ils ont une autre sorte de barques, appelée *boulia*: ces barques sont fort longues, fort étroites et fort basses; aussi ne sont-elles destinées qu'à porter des marchandises. On ne se sert point de rames, mais de pagaies, sur ces bâ-

timens, qui, par ce moyen, se rendent avec une grande célérité d'un endroit à l'autre.

Les voyages par terre se font en palanquin, qui est une espèce de litière ; et pour le chariage des marchandises et denrées on se sert de voitures traînées par des buffles ou des bœufs ; cependant c'est assez généralement par eau que se font ces transports, vu la grande commodité qu'offrent pour cela les branches de la rivière et les canaux qui traversent le pays en tous sens.

Parmi les quadrupèdes qu'on trouve au Bengale, c'est l'éléphant qui doit tenir la première place, à cause de sa grandeur. J'en ai vu à Hougly qui avoient plus de douze pieds de haut : ils étoient conduits par leurs cornacs, à qui ils obéissent avec une étrange docilité.

Les forêts sont remplies de tigres, qui se rendent même souvent sur les habitations. Il y en avoit dans des cages de bois, chez les Anglois de Calcutta, qui avoient la taille d'un grand veau. Les gens riches du pays s'amusent à les faire combattre contre des éléphans, contre des buffles et contre d'autres animaux. On rencontre dans les forêts une énorme quantité de ces buffles, qui sont beaucoup plus grands et plus féroces que nos taureaux. Leurs cornes ont au moins cinq pieds de long. Ils

sont fort dangereux quand on n'a pas d'arme à feu pour se défendre, et l'on est perdu s'ils ne sont pas tués sur le coup, à moins qu'on ne puisse se sauver sur un arbre. Les gens de mon équipage en tuèrent plusieurs, dont nous trouvâmes la chair fort bonne à manger. La femelle, quand elle est apprivoisée, se laisse traire; mais le lait n'en est pas fort recherché, parce qu'on prétend qu'il est d'une qualité échauffante.

Le jakhal est une espèce de chien sauvage, un peu plus grand que nos chiens couchans; ils ont la tête grosse et le museau pointu; leur poil brun est fort long, avec une grosse queue velue qu'ils portent traînante : ils ne sont pas fort agiles à la course, à moins qu'on ne leur donne la chasse. On en trouve de grandes troupes dans les forêts. Vers le soir ils se rendent sur les bords du Gange, pour y dévorer les charognes et les corps qu'on n'a point brûlés ou enterrés; ce qui est fort heureux, car sans cela l'air seroit certainement corrompu par les émanations de ces cadavres pourris. Leur hurlement ressemble assez aux cris plaintifs d'un homme. Leur véritable nom est *chakal*, dont les Hollandois ont fait celui de *jakhal*.

Les serpens et couleuvres de toutes les espèces

pèces ne manquent pas dans les champs et dans les vieux bâtimens ; aussi est-il fort dangereux de marcher par des tems humides dans l'herbe, où ces reptiles sont alors cachés de manière à ne pouvoir être apperçus. Si par malheur on vient à marcher sur leur corps on est certain d'en être mordu ; mais on en est quitte pour un peu de douleur si l'on peut sur-le-champ trouver un de ces conjureurs de serpens dont j'ai parlé ; sans leurs soins on court souvent le danger de mourir de la piquure. Il y a aussi des scorpions, des scolopendres et plusieurs autres insectes, dont les plus incommodes sont les mouches, les cousins et les punaises, qui ne cessent de tourmenter jour et nuit les habitans de cette contrée.

Les oiseaux de proie et d'autres genres abondent au Bengale. On y remarque surtout une espèce d'aigle à cause de sa grande taille : cet oiseau ne vit que de charognes. Il y a une autre sorte d'oiseau de proie de la force du milan, qui pousse l'audace jusqu'à venir enlever la viande ou le pain qu'on tient à la main, comme j'en ai vu des exemples aux enfans de la maison que j'habitois : ils sont, comme les jakhals, d'une grande utilité par la pâture qu'ils font des cadavres abandonnés sur les bords du Gange.

Il n'y a pas une grande variété de poissons, mais on y trouve des caimans ou crocodiles, qui ne sont pas, en général, de la grande espèce.

Les Bengalois ont, ainsi que les Mores, leur langue et leur écriture particulières. L'écriture de ces derniers a beaucoup de rapport avec celle des Persans; et leur langue est celle qu'on parle à la cour.

Les principales denrées que le Bengale fournit pour le commerce, sont les soies, les toiles, l'opium, le salpêtre et la gomme-lacque; les autres productions, tels que le froment, le riz, le beurre, etc., ne sont exportées qu'accidentellement.

Les principales manufactures de soie se trouvent à Cassimbazar. Voici la manière dont on récolte cette précieuse denrée : lorsque la saison qu'on juge la plus propre au travail du ver à soie est arrivée, on expose aux rayons du soleil les œufs de l'année précédente sur un morceau de toile de coton blanc. Au moment que les vers sont éclos, on les met de nouveau sur un morceau de toile de coton blanc, qu'on place sur une natte, et on serre le tout dans un endroit couvert. On leur donne alors chaque jour des feuilles fraiches d'une espèce de mûrier qu'on appelle ici *tout*, dont le fruit

n'est pas bon à manger. Ils ne laissent croître cet arbre qu'à la hauteur de trois ou quatre pieds hors de terre ; ce qui empêche les feuilles de se durcir ; sans cela la soie est plus grossière et d'une moindre qualité.

Pendant ce tems on prépare une natte garnie d'un rebord de deux pouces de hauteur, lequel court en spirale vers le centre, en conservant la distance d'un pouce et demi.

Aussitôt qu'on s'apperçoit qu'un ver va commencer sa métamorphose, on le sépare des autres pour le placer entre les rebords de la natte, où il fait son cocon, qu'on met dans de l'eau tiède pour le dévider. Les chrysalides qui sortent de ces cocons dévidés ne servent point à pondre d'autres œufs ; on conserve pour cela des cocons qu'on laisse percer par les phalènes ; les cocons dévidés servent à faire le fleuret.

Le *capok* ou coton avec lequel on fabrique les toiles vient sur une espèce d'arbrisseau, ou à des arbres qu'on trouve en abondance au Bengale ; mais pas en assez grande quantité cependant pour toutes les toiles qu'on y fabrique annuellement ; on en tire pour cet effet beaucoup de Surate. Il y a aussi des toiles dont la main-d'œuvre demande deux sortes de coton.

Le coton est purifié de ses ordures par une corde tendue à une baguette en forme d'arc; ensuite il est filé par les femmes, et les hommes en tissent de la toile. Ces manufactures de toiles portent le nom d'*arrengs*. Chaque canton fournit une différente espèce de toile.

On ne fabrique point ici les toiles peintes connues sous la dénomination de *chitsen* ou toiles de Perse; celles-ci viennent de la côte de Coromandel, excepté quelques-unes qu'on fait à Patna, dans la province de Bahar, et qui portent le nom de chitsen ou toiles de Patna.

Les plus belles toiles et les mousselines se fabriquent aux environs de Daca, où l'on récolte aussi le coton de la plus fine qualité.

L'opium est un des principaux articles de commerce, par les exportations qu'on en fait tant dans l'intérieur des terres que par mer sur la côte de Coromandel et à Batavia. On ne le trouve pas au Bengale même, mais dans la province de Bahar, qui y avoisine; toute la partie qui s'en transporte par mer descend le Gange par le Bengale. La Compagnie hollandoise en exporte pour son compte plus de cent mille livres par an, qu'on fait passer à Java, aux Moluques et dans d'autres îles à l'est. Les habitans de ces îles en sont fort

friands, et le mêlent avec leur tabac à fumer, ou bien ils le mâchent pur.

C'est au mois d'octobre qu'on sème l'opium dans des terres qu'on a préparées avec beaucoup de soins et de peines. Quinze jours ou trois semaines après on arrache quelques semences hors de terre pour voir si elles ont germé et si elles commencent à pousser des racines. Quand cela a lieu, on se met à arroser les terres qui sont entrecoupées de rigoles destinées à conduire l'eau le long des champs.

Lorsque les têtes des pavots commencent à mûrir, ce qui n'a lieu que lorsque les feuilles des fleurs sont tombées, le cultivateur examine tous les jours quelques-unes des têtes les moins fournies, pour voir si elles sont bonnes à donner le suc. On se sert pour cette opération d'un petit couteau fort tranchant, avec lequel on fait, dans la matinée, une petite incision dans une tête de pavot : si le soir on trouve qu'il en a découlé un suc gommeux (qui est le véritable opium), c'est un signe que toutes les têtes sont mûres. Alors une quantité incroyable de personnes de tout âge et de tout sexe se rend dans les champs pour aller ouvrir les têtes des pavots. Pour cet effet ils prennent la tête du pavot dans le creux de la main, en tenant la queue entre les doigts, e

font avec beaucoup de précaution une incision dans la tête, afin de ne pas blesser la pellicule intérieure, sans quoi le pavot meurt sur-le-champ. Après avoir fait ces incisions aux têtes des pavots, ils reviennent le lendemain matin aux champs, et raclent doucement avec une petite coquille le suc figé qui a coulé du pavot, qu'ils mettent dans de petits vases, dont ils se sont munis pour cet effet; ils font ensuite une autre incision au pavot, dont ils viennent de nouveau rassembler le suc le même soir. Aux têtes d'une bonne qualité on peut faire successivement trois ou quatre de ces incisions. C'est aux mois de janvier et de février que se fait cette récolte.

Après que le suc des pavots a suffisamment fermenté et qu'il a acquis la consistance nécessaire, on en fait des gâteaux. On ramasse les feuilles des fleurs qui sont tombées à terre, on les mouille l'une après l'autre avec un peu d'eau, et, les faisant coler ensemble, on en forme des disques de la grandeur d'une assiette ordinaire. Un homme prend alors avec les mains le suc de pavot, qu'il met sur les feuilles ainsi disposées, de l'épaisseur de trois à quatre doigts; après quoi il recouvre le tout de ces mêmes feuilles.

Quand toutes ces opérations sont finies on

prononcent les Mores, qu'est le chef-lieu des Anglois au Bengale : quoique cette place ne soit pas entourrée de murailles, on peut cependant lui donner le nom de ville, à cause de son étendue et du grand nombre de maisons qu'elle contient. Elle est située sur la rive orientale du Gange, à environ treize lieues au-dessous de Chinsura, et à trente lieues de l'embouchure du fleuve près d'Insely. Le Gange y est au moins aussi large que devant la factorerie hollandoise; mais il y a plus de profondeur, et peut recevoir en tout tems les plus gros bâtimens de mer. Tous leurs vaisseaux mouillent devant la ville, près du bord, qui est fort escarpé, parce que les courans qui tiennent le milieu du fleuve sont extrêmement rapides ici.

La ville s'étend à plus de trois quarts de lieue le long de la rivière ; elle a à peu près la moitié autant en largeur dans les terres. On y trouve de grands et beaux édifices, qui contribuent beaucoup à l'embellissement de cette place, laquelle seroit cependant plus belle encore si elle avoit été bâtie avec la même régularité que Batavia. Vers le milieu de la ville on a ménagé un grand espace, où est un *tank* ou vivier artificiel qui occupe plus de cinq cents toises de terrain. Le gouvernement anglois l'a fait creuser pour fournir aux habi-

tans de l'eau potable ; car, pendant la saison sèche, celle du Gange est rendue saumatre par le flux ; tandis que ce vivier en fournit qui est fort agréable et fort douce. La quantité de sources qu'il y a à Calcutta fait que l'eau y est presque toujours à la même hauteur. Ce vivier est entourré d'une clôture ; il n'est permis à personne de s'y baigner, mais tout le monde peut y puiser de l'eau à volonté.

Près de ce vivier est un monument en pierre, érigé à la mémoire de trente Anglois, tant hommes que femmes, que le nabab, lorsqu'il prit Calcutta, fit renférmer dans une maison, où ils moururent tous de faim, excepté une seule femme, à qui on rendit la liberté sur la prière qu'en firent ces infortunés. Le nabab fit murer les portes et les fenêtres de cette maison et les abandonna ainsi à leur désespoir. Un peu plus haut on trouve le *court* ou palais de justice, lequel renferme dans le haut deux belles salles destinées à donner des fêtes et des bals. Dans une de ces salles pendent les portraits en pied du roi de France régnant et de la défunte reine : ils y ont été apportés par les Anglois, lors de la prise de Chandernagor, pendant la dernière guerre. Près le palais de justice est la comédie, où des amateurs donnent, de tems en tems,

quelques représentations. Plus avant on trouve une église arménienne qui est un joli édifice avec une fort belle tour. Il n'y avoit pas encore de mon tems d'église angloise ; mais on s'en occupoit alors, et les matériaux nécessaires étoient même déja rassemblés.

De l'autre côté de la place où est le vivier, vers la rivière, on trouve l'ancien fort, dont il ne reste plus que quelques murs tombés en ruine. Le nouveau fort, ou le fort Guillaume (*William*), d'où sont datées toutes les résolutions et toutes les dépêches du gouvernement de Calcutta, est placé dans une grande plaine à un petit quart de lieue de la ville, sur le bord du Gange. On commença à le construire en 1757, lorsque les Anglois prirent un plus grand ascendant à Calcutta. C'est un pentagone régulier avec plusieurs ouvrages extérieurs, à moitié construits en pierre et le reste en argile couverte de gazons. Autour du rempart principal et des ouvrages extérieurs règne un fossé rempli d'eau, au milieu duquel est une étroite cunette de six à sept pieds de profondeur. On peut conduire dans ce fossé les eaux du Gange à la hauteur de huit pieds, par le moyen d'écluses, dont il y en a deux à chaque ouvrage extérieur, lesquelles sont disposées de manière que quand mê-

me l'ennemi viendroit à se rendre maître d'un de ces ouvrages il ne pourroit cependant empêcher que les fossés des autres ouvrages et ceux du rempart principal demeurassent remplis d'eau. Il faudroit six cents pièces d'artillerie pour garnir toutes ces fortifications.

Dans l'intérieur des fortifications on trouve des barraques à l'épreuve de la bombe, et assez spacieuses pour contenir dix mille hommes. Il est permis d'ailleurs à chaque habitant de faire bâtir des maisons dans l'intérieur du fort, lesquelles doivent être également à l'épreuve de la bombe; mais en 1770 personne ne s'étoit encore présenté pour profiter de cet avantage.

Tous ces ouvrages sont minés et contre-minés. Aucun vaisseau ne peut monter ou descendre le Gange sans se trouver sous le canon de ce fort. Du côté des terres on peut découvrir l'ennemi à la distance de trois à quatre lieues.

Le plan du fort William est de l'ingénieur Boyer qui, ayant reçu quelque mécontentement, a quitté le service anglois pour entrer dans celui de la Compagnie hollandoise. Il venoit d'arriver à Calcutta un ingénieur envoyé par le roi d'Angleterre pour mettre la dernière main à ce fort.

Près du fort, les Anglois ont commencé à former une darse sèche, laquelle est la seule que les Européens aient jusqu'à présent dans les Indes.

Ils étoient de même occupés à former, à environ deux lieues au-dessous de Calcutta, deux batteries sur le Gange; c'est-à-dire, une de chaque côté du fleuve. On m'a dit aussi qu'ils se préparoient à en établir une autre sur l'angle de terre que forme le confluent du Gange et de la branche d'Hougly; afin de pouvoir disposer entièrement à leur gré de la navigation de ce fleuve.

Si jamais l'Angleterre vient à perdre le pouvoir dont elle jouit dans ces contrées, ce ne sera sans doute que par les dépenses énormes qu'elle est obligée de faire pour l'entretien de ses forces militaires, lesquelles sont cependant nécessaires pour contenir les habitans indigènes, et pour prévenir les révoltes. Mais cela les force aussi à épuiser totalement ce pays. Leur navigation du Bengale dans toutes les parties de l'Inde est fort considérable, ce qui exige un grand nombre de vaisseaux et d'hommes qui arrivent journellement à Calcutta, ou qui en partent; de sorte que cette factorerie a tout le mouvement d'une grande ville de commerce.

Depuis la malheureuse expédition des Hollandois en 1759, qui a causé la perte de leur prépondérance au Bengale, il faut qu'ils y ménagent beaucoup les Anglois, afin d'obtenir les toiles nécessaires pour les envois qu'on en fait tous les ans à Batavia et dans les Provinces-Unies. Au commencement de la gestion du directeur V...., en 1765 ou 1766, et pendant que le lord Clive étoit encore au Bengale, tout paroissoit se disposer à un arrangement amical de part et d'autre. Ces deux chefs convinrent qu'il seroit fait une énumération de tous les *arrengs* ou manufactures de toile du royaume de Bengale, pour savoir, par ce moyen, combien chaque nation pourroit avoir de toile par an. A cet effet, les Anglois, les Hollandois et les François nommèrent deux commissaires de chaque factorerie pour aller faire de concert le relevé de ces manufactures.

Mais toutes ces bonnes dispositions furent détruites par le départ du lord Clive, qui fut remplacé par M. Verelst, avec lequel le directeur V.... se brouilla peu de tems après, au grand détriment de la factorerie hollandoise.

Les Hollandois ont commencé de bonne heure, et même durant le dernier siècle, à

faire le commerce du Bengale, où ils ont toujours conservé le premier rang, jusqu'à ce que, dans la dernière révolution, les Anglois se sont rendus maîtres de ce pays, et ont fait tourner à notre désavantage les projets, d'ailleurs bien conçus, du conseil des Indes sous la direction du gouverneur-général Mossel.

La factorerie d'Hougly est sous la direction du conseil des Indes de Batavia, de qui elle reçoit les instructions sur sa conduite dans ses transactions commerciales. C'est aussi ce conseil qui dispose des places qui viennent à vaquer, que le conseil d'Hougly ne peut remplir qu'*ad interim*, et que le haut conseil de Batavia doit confirmer par sa sanction. Cette factorerie reçoit aussi des dépêches et des ordres directs des Provinces-Unies, et y fait de même parvenir directement ses réponses.

Le directeur de la factorerie jouit de forts appointemens attachés à sa place; il a de plus mille autres moyens de faire valoir avantageusement pour lui les sommes énormes qu'il a toujours à sa disposition et dont il est impossible de suivre l'emploi. M. de V.... m'a dit qu'il avoit tous les ans besoin pour les dépenses intérieures de sa maison de trente-cinq mille roupies au moins; ce qui étoit même peu de chose en comparaison de ce que dé-

pensoient quelques-uns de ses prédécesseurs, et sur-tout de ce qu'il falloit par an pour cet objet au gouverneur de Calcutta, dont la maison coutoit annuellement plus de cent mille roupies, ainsi qu'il me l'a dit lui-même. Le directeur est la seule personne qui dans les possessions de la Compagnie, ait le droit de se faire porter dans son palanquin assis dans un fauteuil. Cela n'est même pas permis au directeur remplaçant avant que le directeur sortant ne lui ait remis ses pouvoirs. Quand il sort de la porte de la loge, la garde se met aussitôt sous les armes et le tambour bat aux champs. Il est précédé de six ou huit *sjabdars* ou d'un plus grand nombre s'il le juge convenable, ainsi que de quelques *pions* et autres serviteurs. Lorsqu'on le porte par le village ou qu'il va en voiture, les habitans de quelques endroits sont obligés de jouer de divers instrumens du pays. Les *sjabdars* sont des domestiques mores, dont on se sert pour faire des commissions et augmenter la suite du directeur. Ils sont armés de longs bâtons garnis d'argent par les deux bouts, avec lesquels ils marchent devant le palanquin du directeur et des deux premiers conseillers; mais ces derniers ne peuvent en avoir que deux, dont les bâtons ne sont garnis d'argent que par un bout.

La seconde personne de cet établissement est le chef de Cassimbazar ; c'est lui qui surveille la factorerie de cet endroit, ou plutôt de Calcapour, qui n'en est qu'à une petite distance. Il a également l'inspection sur les commissaires de la Compagnie à la monnoie de Moxudarad, où l'on frappe la monnoie d'argent au nom de l'empereur ; il y tient une escouade de vingt-quatre hommes. Après viennent l'administrateur en chef et les membres du conseil. Le premier de ces conseillers préside à l'examen et à l'assortiment des toiles, qui sont partagées en quatre espèces, de la première jusqu'à celle de la moindre qualité, sous les dénominations de *duel*, *doom*, *ceer* et *firty*, dont les prix sont fixés par le conseil assemblé et présidé par le directeur. On se sert aussi pour cette partie de l'administration de quelques Banians, qui sont parfaitement instruits dans cette branche de commerce, et sur lesquels on se repose presqu'entièrement pour l'achat des toiles, quoique le conseil s'en attribue tout le mérite.

Voici la manière dont on partage les récompenses accordées pour cette espèce de travail : de la valeur de chaque cent roupies de toiles que la Compagnie achète, ils ont entre eux une roupie ou trente sols. L'administrateur

en chef en prend huit sols pour lui ; le premier conseiller onze sols ; son adjoint six sols ; le premier garde-magasin deux sols et demi ; le second un sol et demi, et le troisième un sol.

Le capitaine ou chef de la milice est assis au conseil ; mais il n'a que voix délibérative. Ses appointemens sont fort modiques, et ne suffisent même pas à son entretien.

Le fiscal, qui est en même tems baillif du village, doit veiller à la perception des droits de la Compagnie, et régler à l'amiable les petits différends qui peuvent survenir entre les habitans indigènes des peuplades qui appartiennent à la Compagnie. Il punit les fautes qu'ils peuvent commettre, soit en les faisant attacher à un poteau appelé *chambokken*, où on les fouette aussi quelquefois, soit en leur faisant payer des amandes pécuniaires, qui font le principal revenu de sa place. On m'a conté à Chinsura plusieurs exactions de cette espèce qui passent l'imagination. Ce fiscal fait payer aux riches Banians jusqu'à vingt et même vingt-cinq mille roupies pour la moindre bévue ; et quand on n'est pas assez prompt à fournir les sommes qu'il exige, il tient les soi-disant coupables attachés au poteau jusqu'à ce qu'elles lui soient comptées.

Les Bengalois l'appellent *jimidar*, c'est-à-dire, baillif de village.

Les appointemens du fiscal consistent principalement en un droit de cinq pour cent qu'il perçoit sur toutes les marchandises importées par des particuliers, au-delà de celles que la Compagnie permet aux officiers de ses vaisseaux de prendre avec eux. Il reçoit également un droit de cinq pour cent de toutes les marchandises qu'on exporte, soit que le commerce en soit prohibé ou permis. En comptant l'un parmi l'autre, il tire de chaque vaisseau plus de quatre mille roupies; de sorte que s'il arrive seulement six vaisseaux par an, ses appointemens, pour cette seule partie, vont à vingt-quatre mille roupies. Quand il passe par le village, on le régale de la même musique que le directeur.

Outre le conseil civil ou politique, il y a un conseil de justice, dont l'administrateur en chef est le président. Ce conseil condamne à mort sur la sanction du gouvernement de Batavia; mais il ne lui est permis de mettre ces jugemens à exécution que dans la loge de la Compagnie ou sur ses vaisseaux.

CHAPITRE VI.

Possessions de la Compagnie au Bengale.

Les possessions dont la Compagnie a la propriété effective sont les villages de Chinsura et de Bernagor, qu'elle a obtenus des Mores par concession ou plutôt par vente réelle. Elle a de plus ses loges ou factoreries à Calcapour, près de Cassimbazar, à Patna et à Daca; elle tient aussi un poste intérieur à Bellezoor. Autrefois elle avoit une factorerie à Malda pour le commerce des soies; mais elle l'a abandonnée il y a déja plusieurs années.

Chinsura, qui sur les registres de la Compagnie porte le nom d'Hougly, est situé sur le bord occidental du Gange, à quarante lieues au moins de l'embouchure de ce fleuve près d'Insely, et à quatre-vingt-dix lieues environ de

Patna. Ce village borde en partie le fleuve et a plus de trois quarts de lieue de marche de circuit. Du côté de la terre il est entouré d'une haute clôture. L'intérieur est disposé fort irrégulièrement. On y trouve plusieurs bazars ou marchés où l'on vend toutes sortes de denrées, mais principalement des commestibles. La plus belle de ses rues est celle des agens de change, qui se fait remarquer par sa longueur et sa largeur.

Les principales maisons sont bâties en pierre avec des toits en plate-forme à la façon des Mores. Elles n'ont qu'un seul étage, et sont crépites en dehors avec de la chaux ; ce qui forme un aspect assez agréable. On emploie dans la construction des maisons le moins de bois possible, à cause des termites qui dévorent, en peu d'années, l'intérieur de la partie des poutres qui est encastrée dans les murs ; de sorte que ces poutres tombent quelquefois tout à coup, sans qu'on ait rien apperçu à l'extérieur. On n'a pas encore trouvé de remède contre cette espèce de fléau.

On n'emploie point au Bengale de vitres aux fenêtres ; on les remplace par des jalousies de rotin entrelacé, ce qui convient mieux aux grandes chaleurs qui règnent dans ces contrées pendant huit ou neuf mois de l'an-

née. Pendant que les vents soufflent du nord en décembre et janvier, et apportent le froid dans la matinée et au soir, on ferme les portes et les fenêtres qui s'y trouvent exposées, pour ouvrir celles qui sont au midi. Les appartemens sont grands, bien aërés, avec des galeries extérieures qui, au sud, portent sur des piliers. Les plate-formes des toits et les pavés des appartemens sont composés d'une espèce de pierre réduite en poussière qui porte le nom de *zurki*, et qu'on amalgame avec de l'eau de chaux et de la mélasse commune; ce qui forme en peu de tems une masse qui a la solidité du marbre. C'est sur ces plate-formes que les habitans du pays vont prendre le frais après le coucher du soleil; quelquefois même ils y passent toute la nuit avec leurs amis.

Les maisons, ou plutôt les cabanes, des pauvres Bengalois, sont, en général, faites d'argile et de paille; elles reçoivent la lumière par la porte.

Il y a une assez jolie petite église à Chinsura; mais elle n'est point desservie. Les enfans sont baptisés par le ministre anglois de Calcutta, qui est grassement payé de cette peine par les parens.

La loge de la Compagnie, qui porte le nom de Fort-Gustave, est placée dans une grande

plaine à environ trente-cinq toises du Gange : c'est un carré long. Sa longueur, qui est de plus de quarante toises, va du nord au sud, sur à peu près vingt toises de largeur. Elle a été bâtie en 1656, ainsi que l'indique la date de l'année placée audessus de la porte. Les murs, qui ont quinze pieds de hauteur, sont en pierre; mais tellement dégradés qu'on n'ose plus faire usage du petit nombre de canons qui s'y trouvent. Dans l'intérieur sont placés les magasins et la demeure du directeur, qui est la plus belle maison de Chinsura. La loge a trois portes : la première du côté de la rivière, la seconde du côté des terres au nord, et la troisième au sud ; c'est par celle-ci qu'on se rend dans le jardin de la Compagnie où il n'y a pas la moindre verdure.

On a construit une batterie garnie de vingt-une pièces de canon, qui servent à rendre le salut aux vaisseaux.

A un grand quart de lieue de Chinsura, du côté de Chandernagor, on a bâti une belle loge pour les francs-maçons, laquelle fut achevée et ouverte pendant mon séjour au Bengale. Il y eut à cette occasion une grande fête au soir avec un feu d'artifice, à laquelle on invita les principales personnes des factoreries angloise et françoise. Cette maison, à

laquelle on a donné le nom de Concordia, avoit couté trente mille roupies, dont les membres de la loge d'Hougly ont payé entre eux tous les frais.

Hougly, qui donne son nom à Chinsura, est une place forte des Mores, à une petite demi-lieue plus haut en remontant la rivière. Cet endroit est de peu de défense, et il n'offre rien de remarquable si ce n'est la demeure du fausdar, et les écuries de ses éléphans.

La factorerie de la Compagnie à Patna, dans la province de Bahar, sert au commerce du salpêtre et de l'opium.

La factorerie de Daca étoit peu de chose autrefois; mais depuis trois ans on y a repris le commerce des toiles.

Bernagor est un village qui appartient à la Compagnie; aussi y voit-on, comme à Chinsura, flotter le pavillon hollandois, quoiqu'elle n'y tienne qu'un simple subdélégué du fiscal. Ce village est situé sur la rive orientale du Gange, à dix ou onze lieues au-dessous de Chinsura. C'est ici qu'on fabrique la plus grossiére espèce de mouchoirs bleus. La Compagnie y a une maison à peu de distance du fleuve; elle n'est point habitée, et ne sert que de pied-à-terre à ses employés qui montent ou descendent le Gange. Cette maison est

est renommée par le nombre de filles galantes qui s'y tiennent, et qui sont obligées de payer tous les mois un tribut au fiscal de Chinsura.

La Compagnie n'entretient au Bengale qu'une garnison de cent cinquante hommes, commandée par un capitaine, deux lieutenans et un enseigne.

CHAPITRE VII.

Conclusion.

Les Européens mènent au Bengale une vie fort commode et fort douce : les hommes, qui sont presque tous au service de la Compagnie, emploient une partie de la matinée à vaquer à leurs affaires, et ceux qui sont un peu à leur aise prennent à leur service un Nègre pour secrétaire, à qui ils donnent vingt à vingt-cinq roupies par mois. Ces Nègres sont des descendans des Portuguais qui avoient épousé des femmes du pays. Ces enfans tiennent de leurs mères par la couleur, mais ils ont conservé la religion de leurs pères. Ils ont une belle écriture et copient fort exactement le hollandois, quoiqu'ils n'en comprennent pas un seul mot. Ces gens soulagent de cette manière les Eu-

ropéens, qui passent le reste du tems à s'amuser ou à dormir, quand les grandes chaleurs ne les en empêchent point.

Outre ces secrétaires nègres, chaque Européen a un ou deux Banians, qui lui servent à tenir ses registres de recettes et de dépenses, d'achats et de ventes. Ces Banians n'ont aucun appointement fixe; mais il leur est alloué une certaine remise sur chaque roupie qu'ils paient, ce qui s'appelle *costumado*. Il y a de plus des domestiques mores, et des *pions*, qui courent devant les palanquins, et portent le sambréel ou parasol quand on sort à pied.

Chaque maison a son portier, qui se tient assis à la porte depuis le matin jusqu'au soir, sans faire autre chose; un ou deux attelages de *berras*, ou porteurs de palanquin (dont chaque attelage est composé de six hommes); une *matarani*, ou servante pour l'enlevement des ordures; enfin, un grand nombre d'esclaves des deux sexes.

Cette manière de vivre occasionne une grande dépense. Le moindre ménage coute par an cinq à six mille roupies, encore faut-il user de beaucoup d'économie. La plupart ont besoin du double, quoique leurs revenus ne suffisent quelquefois pas à la moitié de cette dé-

pense. Les femmes contribuent, de leur côté, à ces dérangemens de finances, par un luxe désordonné en bijoux, en habits et en argenterie. D'ailleurs, elles ne se mêlent absolument de rien dans leur ménage, et abandonnent tout au soin de leurs esclaves.

Les femmes se lèvent ici entre huit et neuf heures. La matinée se passe à faire quelques visites, ou à se tenir les bras croisés sur un bon canapé. On dîne à une heure et demie; ensuite on dort jusqu'à cinq heures; on s'habille, et la soirée et une partie de la nuit sont consacrées à des assemblées ou à des bals, qui se multiplient pendant la saison froide.

C'est le costume anglois qui est le plus en usage ici. Les femmes ont, à cause de la chaleur, la gorge toute nue; ce qui n'offre pas un spectacle trop édifiant; elles ont d'ailleurs beaucoup d'amitié et de complaisance pour les étrangers, qui peuvent passer avec agrément quelques mois au Bengale. On y connoît aussi les parties fines en voitures ou dans des embarcations sur le Gange; mais ces plaisirs reviennent extrêmement chers.

Autrefois le commerce de ce royaume étoit fort avantageux pour la Compagnie; mais il est bien déchu depuis quelques années; ce qu'il faut sans doute attribuer en grande partie à la

puissance des Anglois dans ces contrées. Je dis en grande partie, parce que je suis persuadé, d'après de bonnes informations, que le manque de fidélité des employés contribue beaucoup à diminuer ses bénéfices.

Les épiceries et le cuivre en barres du Japon y sont apportés de Batavia, et ne peuvent l'être par aucune autre nation. Ces deux articles sont ceux qui donnent le plus de bénéfice, parce qu'on ne peut s'en passer ici. Cependant la vente de ces denrées et des autres marchandises ne rapporte pas assez pour parer aux charges de la factorerie, qui vont à plus de 600,000 florins. La perte seule des ancres et des cables des vaisseaux de la Compagnie qui mouillent sur le Gange lui coute, année commune, 30,000 florins.

Le vaisseau qui arrive ici directement tous les ans d'Amsterdam, apporte du fer, des draps et d'autres articles d'Europe, qui se vendent assez bien. La Compagnie fait sur-tout de grands bénéfices sur l'argent en lingots dont on fait battre des roupies.

On estime que la Compagnie emploie tous les ans entre quatre et cinq millions de florins à son commerce du Bengale, dont la plus grande partie sert à l'achat des marchandises qu'elle envoie en retour dans la patrie; le

reste est absorbé par les besoins de Batavia. Le montant des articles expédiés pour l'Europe en 1768 alloit, prix d'achat, à 2,649,510 florins 17 sols. Ces articles consistoient principalement en toiles, soies et salpêtre. On expédie pour Batavia deux vaisseaux ou plus, chargés de toiles, d'opium et de salpêtre. Ce dernier article est transporté ensuite pour la plus grande partie en Hollande par les vaisseaux de retour. On fabrique du reste de la poudre à canon à Batavia.

Outre les présens que la Compagnie fait tous les ans au gouvernement des Mores pour la valeur d'environ 10,000 florins, elle paie au nabab certains droits de transit pour les marchandises qui d'Hougly remontent le Gange et pour celles qui descendent ce fleuve. La négligence de payer ces droits fit naître, en 1769, des différends qui occasionnèrent de grands dommages à la Compagnie, et qui ne furent terminés que par la médiation des Anglois, ainsi que je l'ai dit dans mon voyage.

Le commerce des François est beaucoup tombé ici depuis la dernière guerre, que leur chef-lieu à Chandernagor et leur fort ont été totalement ruinés par les Anglois. On a stipulé à la paix que ce fort ne pourroit être rétabli; qu'ils s'abstiendroient même de former au-

cune autre espèce de retranchemens; il leur est également défendu de laisser flotter, comme les autres nations, le pavillon de leurs factoreries à une haute perche; ils ne peuvent l'attacher qu'à un long bambou. Les Anglois sont fort attentifs à faire observer ces conditions, ainsi que vient de le prouver un exemple tout récent que voici :

Le gouverneur françois, M. Chevalier, avoit fait creuser un profond fossé autour de Chandernagor, avec quelques angles saillants, dont on avoit jeté la terre en dedans de ce fossé, de manière que cela formoit plus ou moins une espèce de retranchement; le tout sous prétexte de faire servir ce fossé à l'écoulement des eaux des terres adjacentes dans le Gange, afin de rendre par-là le séjour de Chandernagor plus sec et plus salubre. Le gouvernement de Calcutta en jugea néanmoins autrement : il envoya quelques jours après un ingénieur avec huit cents sipahis, qui eurent bientôt comblé ce fossé et nivellé le terrain. Quelque révoltant que parut à M. Chevalier ce traitement hautain de la part des Anglois, il se vit obligé de s'y soumettre faute de forces nécessaires pour s'y opposer. Les François ne peuvent y avoir que très-peu de canons, qui sont uniquement destinés à rendre le salut

aux vaisseaux ; s'ils vouloient en faire venir un plus grand nombre les Anglois ne tarderoient pas à venir les enlever.

Chandernagor est placé sur le bord occidental du Gange, à une petite lieue au-dessous de Chinsura, par la latitude nord de 22° 51', et en tems à cinq heures quarante-quatre minutes trente-sept secondes à l'est de Paris, à ce que nous apprend la *Connoissance des tems*. Il s'étend à un grand quart de lieue le long du Gange, et cela en ligne droite, avec deux autres rues parallèles et quelques rues de traverse, dans lesquelles on trouve d'assez belles maisons. C'est à l'extrémité septentrionale que sont les ruines du château ou fort que les Anglois ont détruit, qui donnent encore une idée de son ancien état; quoique au reste il n'ait jamais été assez considérable pour pouvoir résister aux vaisseaux de guerre anglois, qui l'eurent bientôt détruit de fond en comble.

Le gouverneur actuel de Chandernagor a fait bâtir, à une forte lieue au-dessous de cet endroit, une belle maison avec un jardin, d'où l'on jouit d'une vue ravissante sur la rivière.

Les François ont, outre Chandernagor, plusieurs autres factoreries à Cassimbazar, à Daca, à Malda, à Patna et ailleurs; cependant

leur commerce ne peut être comparé avec le nôtre ni avec celui des Anglois. Leurs vaisseaux montent le Gange jusqu'à Chandernagor, où il y a assez d'eau pour les recevoir.

Le chef-lieu de la Compagnie danoise est à Serampour à mi-chemin entre Chinsura et Calcutta, sur le bord occidental du Gange. Cet endroit ne consiste qu'en quelques maisons et un petit village. Leur commerce est le moins considérable qui se fasse ici par les nations européennes : il ne leur vient qu'un ou deux vaisseaux d'Europe, et ils n'ont point de navigation particulière. Pendant mon séjour au Bengale, leur directeur ou gouverneur abandonna la factorerie en emportant avec lui trois lacs de roupies ou quatre cent cinquante mille florins de Hollande, avec lesquels il a passé en Angleterre.

On trouve aussi au Bengale des négocians orientaux, tels que Persans, Arméniens et autres, qui y sont attirés par les grands avantages qu'ils peuvent faire. Et véritablement ce pays est, à beaucoup d'égards, admirablement propre à faire le commerce le plus étendu. Quels immenses bénéfices n'en ont pas tiré les nations européennes ? et quels bénéfices considérables ne pourroient-elles pas retirer encore d'une contrée si fertile et qui sert

d'entrepôt aux peuples circonvoisins qui y apportent des marchandises si nécessaires à toutes les nations, et dont on ne peut absolument se passer?

FIN DES OBSERVATIONS SUR LE BENGALE.

OBSERVATIONS

SUR LE CAP

DE BONNE-ESPÉRANCE.

OBSERVATIONS

SUR LE CAP

DE BONNE-ESPÉRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

Du Cap de Bonne-Espérance en général.

Le Cap de Bonne-Espérance (1) fait proprement la pointe occidentale de la baie Falso, par

(1) Le Cap de Bonne-Espérance est la seule place que la Compagnie des Indes orientales possède sur la côte d'Afrique. L'importance de cette colonie est si connue qu'il est devenu proverbe de dire que la Compagnie des Indes ne sauroit subsister sans le Cap. Elle est sur-tout utile par le bon ancrage qu'elle offre dans la baie

la latitude sud de 34° 25', et par la longitude de 35° à l'est de Tériffe. Cependant ce n'est pas cette pointe qui est le cap le plus méridio-

---

de la Table depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de mai, aux vaisseaux qui se rendent dans l'Inde. Pendant les autres mois de l'année les vaisseaux de la Compagnie sont obligés d'aller mouiller dans la baie Falso, pour se mettre à l'abri des grandes tempêtes qu'on y éprouve alors. Le Cap est d'une autre utilité pour Batavia et Ceylan, ou plutôt pour l'Inde entière, où il fait passer tous les ans sept à huit cents lasts de froment, ainsi qu'une grande quantité de vins blancs, de beurre, de pois, de fèves, etc. Le Cap reçoit en retour de Batavia, du riz, du sucre, de l'arac et des planches, articles qui lui arrivent par un bâtiment destiné à cet effet, qu'on appelle le vaisseau de provisions. Outre la ville du Cap, il y a dans l'intérieur des terres plusieurs populeux villages, dont les principaux sont Swellendam, Stellenbosch, Drakestein, Graaf-Reynet, 't Swarte-Land, 't Land van Waveren et la baie Falso, qui tous paient des redevances à la Compagnie, et sont tenus de porter dans ses magasins une certaine quantité de productions du pays à un prix fixé. Cependant, malgré la fertilité de la colonie et sa position avantageuse pour le commerce avec les autres nations maritimes, elle est et sera toujours fort à charge à la Compagnie. Suivant le gouverneur-général Mossel, la population de toute la colonie montoit, en 1753, à neuf cents ames. Il portoit le total des dépenses à 404,000 florins, et celui des revenus à 140,000 fl.; ce qui offre un déficit de 264,000 fl.; mais en 1779 cette différence se trouva plus considérable encore, quoique les revenus eussent été plus forts. Les dépenses allèrent cette année-là à 505,269 fl., et les revenus à à 195,168 fl.; de sorte qu'il y eut une perte de plus de 300,000 fl. pour la Compagnie; ce qui provenoit de l'augmentation de la milice; et comme depuis cette époque on a multiplié les forces de terre de la colonie, il est à présumer que le déficit est encore bien plus grand aujourd'hui.

(*Note du traducteur.*)

nal de l'Afrique : c'est le cap des Aiguilles qui occupe cette place, à quelques milles plus à l'est, par la latitude sud de 34° 50'. *Voyez la carte planche III à la fin de ce volume.*

A sept milles plus au nord de la pointe occidentale de la baie Falso est la montagne du Lion. De la partie la plus septentrionale, ou de la Croupe du Lion, s'avance en mer une langue de terre fort basse, appelée les Dunes *(Duintjes)*, qui est la pointe occidentale de la baie de la Table. Cela forme un golfe spacieux, dans lequel les vaisseaux sont à l'abri de tous les vents, excepté celui de nord-ouest, jusqu'à ceux d'ouest-nord-ouest, qui, dans les tems de tempête, y occasionnent une grosse mer fort dangereuse. C'est par un de ces coups de vent que la Compagnie perdit, en 1737, sept de ses vaisseaux à leur retour dans la patrie.

A l'entrée de la baie de la Table, on trouve l'île des Phoques *(Robben-Eiland)*, laquelle peut avoir trois quarts de lieue de circuit. Cette île stérile n'est composée que de rochers, avec quelques endroits sablonneux. C'est-là qu'on exile les malfaiteurs du Cap et des Indes. Ils y travaillent pendant quelques heures du jour à exploiter pour la Compagnie des carrières dont les pierres servent au

Cap à la construction des maisons et à d'autres ouvrages; la Compagnie leur fournit les vivres nécessaires à leur subsistance.

Un sergent, sous le nom de chef-de-poste *(posthouder)*, y surveille, avec vingt-quatre hommes, ces malfaiteurs, qui, lorsque j'y mouillai au commencement de 1771, étoient au nombre de soixante-dix au moins. Il n'est permis à aucune femme, pas même à celle du sergent, de séjourner dans l'île. Ce sergent demeure à l'extrémité orientale de l'île, où l'on a bâti quelques maisons pour les malfaiteurs. L'île est entourée de plusieurs recifs; et à un quart de lieue au sud gît un grand rocher à fleur d'eau, connu sous le nom de la Baleine *(de Walvisch)*, où il y a de forts brisans pour peu que la mer soit agitée. La rade, à l'est de l'île, a neuf brasses de profondeur.

La baie de la Table est circonscrite au sud par trois hautes montagnes; savoir, la montagne du Lion à l'ouest, celle de la Table au centre, et celle du Vent *(Wind-berg)* ou du Diable *(Duivels-berg)* à l'orient. Ces trois montagnes forment ensemble à peu près un demi-cercle qui contient la vallée de la Table *(Tafel-vallei)*, dans laquelle se trouvent la ville et le château du Cap.

La montagne du Lion a reçu ce nom de ce qu'étant

qu'étant vue d'un certain endroit elle ressemble un peu à la figure d'un lion couché. On la divise en deux parties, la Tête du Lion (*Leeuwenkop*), et la Croupe ou Queue du Lion (*Leeuwenstaart*). La Tête du Lion n'est composée de haut en bas que de rochers; la Croupe est également une masse de rochers, mais qui sont couverts d'un peu de terre où croit une mauvaise espèce d'herbe, laquelle sert de commune à ceux qui veulent y faire paître leurs bestiaux.

L'abbé de la Caille a trouvé que la hauteur de la Tête du Lion, au-dessus du niveau de la mer, est de deux mille cent cinquante-un pieds rhynlandiques, et celle de la Croupe d'un mille un cent quarante pieds de la même mesure.

La Compagnie a fait placer sur chacun de ces deux endroits une perche au bout de laquelle on hisse un pavillon du moment qu'on apperçoit quelques vaisseaux en mer pour leur faire les signaux nécessaires. Tous les mois on change ces pavillons, sur lesquels on fait passer deux ans auparavant des renseignemens en Hollande et aux factoreries des Indes. On communique ces renseignemens aux capitaines des vaisseaux qui doivent aborder au Cap, avec ordre de n'ouvrir leurs instructions à cet

égard que lorsqu'ils se trouveront à la vue de cette montagne, pour connoître s'ils peuvent venir mouiller en sûreté sur la rade, sans craindre quelque trahison. Il y a constamment un ou deux hommes de garde sur la Tête du Lion, lesquels quand ils voient venir quelque vaisseau de la mer, hissent aussitôt le pavillon, et donnent à connoître le nombre des bâtimens qui arrivent, en tirant le même nombre de coups d'une pièce de canon qu'on a transportée avec beaucoup de peine sur le haut de la montagne, et dont le bruit est entendu facilement au Cap par la répercussion du son contre la montagne escarpée de la Table.

On donne ce nom à cette montagne, parce qu'étant vue d'en bas, le sommet en paroît rase et uni comme une table. Cette montagne est la plus grande et la plus haute de toutes. Du côté du nord, qui est tourné vers la baie, elle est absolument à pic, jusqu'à la grande moitié de sa hauteur : de ce côté-là on n'apperçoit que rochers. Elle court un peu plus en talus vers le sud; mais on trouve néanmoins de tems en tems des endroits absolument escarpés. La hauteur perpendiculaire au-dessus du niveau de la mer à l'est de la Table est de trois mille quatre cent seize pieds rhynlandiques et à l'ouest de trois mille quatre cent soixante-

dix pieds; la Table a huit mille six cent trente-huit pieds de longueur; la distance de la pente occidentale jusqu'à la Tête du Lion est de neuf mille cent trente-six pieds, et celle de la déclivité orientale jusqu'au sommet de la montagne du Vent de quatre mille quatre cent trente-six pieds, le tout suivant les mesures de l'abbé de la Caille. Il a observé aussi que le mercure du baromètre s'y trouvoit à trois pouces quatre cent quatre millièmes plus bas qu'au niveau de la mer sur le côté occidental, et à trois pouces trois cent quatre-vingt-treize millièmes sur le côté oriental.

La montagne du Vent (*Wind-berg*), connue aussi sous le nom de rocher du Diable (*Duivels-klip*), borne la vallée de la Table à l'est: on compte qu'elle a trois mille deux cent quinze pieds de hauteur. Ce n'est qu'une seule roche, couverte ça et là d'un peu de terre, où l'on trouve du bois taillis fort rabougri. On en regarde l'accès plus difficile encore que celui de la montagne de la Table même.

Ces trois montagnes communiquent l'une à l'autre à un quart environ de leur hauteur; mais leurs sommets sont séparés par de larges gorges. La montagne de la Table paroît, à cause de sa hauteur et de son escarpement, pendre par-dessus la ville du Cap; cependant

c'est celle de ces montagnes qui en est la plus éloignée.

Ces hautes montagnes, particulièrement les deux dernières, causent par leur proximité de grandes incommodités aux habitans du Cap, pendant la mousson de sud-est, par les fortes raffales qui viennent alors se rabattre par-dessus leurs cîmes. Quelques heures avant que ces vents commencent à souffler, on apperçoit un petit nuage blanc sur la Table, lequel est suivi de plusieurs autres nuages semblables, qui, prenant insensiblement plus de consistance, couvrent bientôt le sommet entier et descendent quelquefois jusqu'à la moitié de la hauteur de la montagne; de sorte qu'elle semble alors comme enveloppée d'un épais brouillard; tandis que les nuages tombent en tournoyant dans la gorge entre la partie occidentale de la Table et la Tête du Lion. Viennent ensuite de fortes raffales et des tourbillons qui durent souvent quatre jours et davantage. Pendant ce tems, on a beaucoup de peine à se tenir sur pied dans les rues; il arrive même par fois que de petites pierres sont enlevées par ces vents, et portées jusqu'aux vaisseaux qui mouillent sur la rade. A peine les vaisseaux peuvent-ils rester sur leurs ancres, dont les cables se rompent par la seule

force du vent, sans avoir reçu la moindre lame d'eau. Ce n'est qu'au risque de perdre ses agrès, qu'en arrivant de la mer on cherche à gagner la rade par un vent de sud-est; voilà pourquoi la plupart des marins vont mouiller alors sous l'île Robben.

Quoique le tems pendant lequel ce vent souffle soit regardé comme la bonne mousson, la saison de mai jusqu'en septembre est cependant bien plus favorable, quoiqu'elle porte le nom de mauvaise mousson, à cause des vents violens de nord-ouest qui soufflent de tems en tems, et qui rendent la rade de la baie de la Table dangereuse pour les vaisseaux. Aussi est-il défendu, pour cette raison, aux vaisseaux de la Compagnie d'y mouiller depuis le milieu du mois de mai jusqu'à la mi-août; ils doivent se rendre alors dans la baie Falso, où ils se trouvent à l'abri de tous les vents.

Les autres montagnes qu'on apperçoit de la ville du Cap sont celles de la Hollande Hottentote (*Hottentots Holland*), qui gissent au loin à l'est, et qu'on dit être du double plus hautes que la montagne de la Table. Elles forment une chaîne qui s'étend au nord, et qui se termine au sud près la pointe occidentale de la baie Falso. Il y a aussi la montagne Bleue (*Blaauwe-berg*) et la montagne de la

Vache (*Koe-berg*); ensuite viennent les montagnes du Tigre (*Tyger-bergen*), qui sont à peu de distance du Cap.

Le sol est fort fertile au pied de ces montagnes; mais les grandes vallées sont sablonneuses et stériles faute d'eau; voilà pourquoi la plupart des terres labourées se trouvent sur la pente des montagnes où elles sont arrosées par les petits ruisseaux qui descendent de leurs sommets. Le terrain des environs du Cap est saumâtre en plusieurs endroits; ce qui n'est pas favorable aux vignes: aussi le gouverneur Van der Stel, lorsqu'il voulut établir, au commencement de ce siècle, les vignobles de Constance, d'où nous vient, comme on sait, le meilleur vin du Cap, a-t-il fait prendre à chaque toise, en commençant du château jusque derrière la montagne de la Table, un panier de terre, qu'il a fait détremper avec de l'eau, pour s'assurer, par la gustation, des cantons où le sol étoit le plus pur et le moins acre: on trouva que le meilleur terrain étoit celui qu'occupent actuellement les vignes de Constance. Voilà ce qui m'a été raconté par un vieillard dont le père avoit été employé à la plantation de ces vignobles.

On dit que l'intérieur des terres est coupé par différentes rivières, mais dont aucune

n'est navigable ; ce qui oblige les habitans à charrier toutes leurs denrées par terre. La plus grande de ces rivières, qui passe à environ une demi-lieue du Cap, est la rivière Salée (*de Zoute-rivier*), nommée ainsi à cause du goût saumâtre de ses eaux : elle est par-tout guéable jusqu'à l'endroit même où elle se jette dans la mer.

On trouve au Cap en abondance tout ce qui est nécessaire aux besoins de la vie. Le froment y est excellent et en telle quantité qu'on en fait tous les ans des envois à Batavia. Les Anglois, mais sur-tout les François, viennent en prendre aussi beaucoup, tant en farine qu'en biscuit, pour leurs possessions dans les Indes. C'est sur des voitures traînées par des bœufs qu'on le transporte de l'intérieur des terres au Cap ; chaque voiture en charge mille livres pesant au moins : à mon dernier voyage chaque charge se vendoit quinze rixdalers ou trente-six florins de Hollande.

Il s'y fait beaucoup de vin de différentes espèces, qui toutes sont fort bonnes dans leur qualité. Le vin de muscadet et celui qu'on appelle *steenwyn* sont les meilleurs après celui de Constance. Il y en a encore une autre espèce qui approche du Madère ; mais il n'a ni son montant ni sa saveur. Le prix des vins

les plus communs est au Cap de trente-cinq à quarante rixdalers le tonneau; le vin de muscadet coute soixante à soixante-dix rixdalers, et celui de Constance soixante à soixante-cinq rixdalers le baril.

Ce dernier vin emprunte son nom des jardins de Constance, et c'est-là seul qu'il acquiert cette qualité. Ces vignobles, qui sont placés derrière la montagne de la Table, du côté de la baie Falso, n'occupent guère plus de vingt arpens de terrain. On tire ce vin d'un raisin muscadet qu'on laisse bien mûrir; alors on le dépouille des grains avariés, et l'on ne met en presse que ceux qui sont parfaitement sains : cela se fait au mois de mars.

On trouve aussi au Cap toutes sortes de fruits, tant ceux qui sont propres au climat que ceux qu'on y a portés d'Europe, excepté les groseilles, que je n'ai vu nulle part. Il y a abondance de pêches et d'abricots; cependant ces deux fruits ne m'ont pas paru d'une aussi bonne qualité qu'en Europe.

CHAPITRE II.

Des Hottentots.

Les Hottentots sont les habitans indigènes de ce pays; mais ils se sont, pour la plus grande partie, éloignés du Cap et retirés dans l'intérieur des terres. Ils forment des espèces de bourgs appelés *kraalen*, et ont un chef qui porte le nom de capitaine, et qu'ils se choisissent eux-mêmes. Le gouverneur du Cap, qui confirme cette nomination, lui donne, pour signe distinctif de sa dignité, une canne surmontée d'un grand pomeau de cuivre, sur lequel est gravé le chiffre de la Compagnie des Indes orientales. Ce capitaine attache un si grand prix à cette marque de sa dignité, qu'il aimeroit mieux perdre la vie que son bâton.

Les Hottentots s'engagent quelquefois à bas prix chez les fermiers du Cap comme vachers ou pour d'autres travaux de la campagne. Les individus que j'ai vu de ce peuple étoient d'une taille moyenne, et chargés de peu de chair, mais ils avoient les membres fort gros. Leur tein est d'un brun foncé ; ils ont les yeux grands, le nez écrasé, les dents fort blanches et de grosses lèvres. Leurs cheveux sont, comme ceux des Nègres, noirs et crépus, et ils les chargent de graisse et de toutes sortes d'ordures ; de manière qu'ils sont totalement mêlés et forment une croûte épaisse. Leur vêtement consiste en une peau de mouton, qu'ils portent sur les épaules, avec la laine en dehors quand il fait chaud, et en dedans quand le froid se fait sentir. Les parties viriles des hommes sont renfermées dans une espèce d'étui, qu'ils attachent avec des liens autour du corps. Les femmes, qui sont un peu plus sveltes, mais d'ailleurs fort laides, n'ont devant les parties sexuelles qu'un morceau d'étoffe carré.

C'est au pied des montagnes de la Croupe du Lion et de la Table qu'est située la ville du Cap, qui forme un carré long divisé en plusieurs longues rues et quelques rues de traverse, lesquelles cependant méritent peu ce nom ; car, outre qu'elles ne sont point pavées,

on n'y trouve que montées et descentes; elles sont cependant assez larges pour que deux voitures attelées chacune de huit à dix paires de bœufs puissent s'éviter facilement. A vue d'œil, je pense qu'il y a au moins cinq cents maisons au Cap, la plupart d'un seul étage et couvertes de chaume au lieu de tuiles, à cause des violentes raffales auxquelles elles sont exposées; elles sont aussi presque toutes crépites avec de la chaux à l'extérieur : cette chaux est cuite d'une espèce de pierre qu'on trouve dans la baie de Saldanha.

La rivière qui descend de la montagne de la Table, coule le long d'une grande place au sud de la ville, dans un canal construit en pierre, lequel est garni des deux côtés, vers le haut, des plus belles maisons de la ville, et bordé d'arbres touffus : il porte le nom de canal des Seigneurs (*Heeren-gracht*).

Sur cette place on trouve deux fontaines toujours jaillissantes, dont on peut cependant arrêter les eaux par le moyen de grands robinets de cuivre. Ces fontaines fournissent de l'eau aux habitans du Cap et aux vaisseaux de la rade.

L'église est placée près du canal dont je viens de parler : elle est surmontée d'une petite tour en flèche, et il y a un assez bon buf-

fet d'orgues. La maison commune est de l'autre côté de la ville sur une grande place, laquelle est entourrée d'assez belles maisons. Près de l'église on trouve l'hôpital de la Compagnie. Ce bâtiment, qui forme une croix, est de toutes parts entourré de maisons, qui interceptent la libre circulation d'air, si nécessaire à la salubrité de semblables édifices. Les salles en sont d'ailleurs écrasées et beaucoup trop petites pour recevoir le grand nombre de malades qui arrivent ici sur les vaisseaux de la Compagnie. Cet hôpital n'étoit d'abord destiné que pour cinq à six cents malades; aujourd'hui il y en a quelquefois plus de mille. Cela y entretient constamment un air vicié et une très-mauvaise odeur; de manière qu'il arrive souvent que ceux qui sortent de cet hospice apportent sur les vaisseaux des maladies contagieuses qui enlèvent beaucoup de monde. Les malades y reçoivent une assez bonne nourriture, mais ils sont au reste fort mal soignés; et il y manque aussi de gens instruits dans l'art de guérir. Si quelque chose mérite l'attention de la Compagnie, c'est certainement cet hôpital, non-seulement pour ce qui regarde l'édifice même, mais aussi pour ce qui est de son administration. Les pauvres marins qui ont le malheur d'entrer

dans ce lieu infect courent non-seulement le risque d'y perdre entièrement leur santé, mais on leur retient encore leur paie pendant tout le tems qu'ils sont obligés d'y rester, sous prétexte qu'ils ne font point de service et que pendant ce tems ils sont nourris aux dépens de la Compagnie.

A peu de distance de là on voit un bâtiment qui porte l'imposante inscription de *Bibliotheca publica*. Il y a une longue salle où sont quelques mauvais livres, qui rappellent ceux qu'on trouve dans une bibliothèque de Batavia, à laquelle on a donné le même titre pompeux. Le sacristain de l'église est chargé de la garde de ce dépôt littéraire.

Le château de *Bonne-Espérance* est un pentagone régulier, situé à cinquante toises au sud-est de la ville, et à environ vingt toises de la mer. De ce dernier côté il est couvert par un grand ouvrage extérieur, et par une demi-lune de la porte qui conduit à la ville. Les courtines et les bastions sont bâtis en pierres à la hauteur de quatorze à quinze pieds. L'intérieur contient de spacieux bâtimens pour le gouverneur et les autres employés ; mais ils n'en font aucun usage et demeurent tous dans la ville, excepté le chef de la garnison, qui est obligé d'y habiter. Entre

ces bâtimens est une grande esplanade, et le magasin à poudre qui se trouve placé exactement contre la cuisine du gouverneur, par conséquent dans un endroit bien dangereux, quoiqu'il en soit séparé, à la vérité, par un mur fort épais.

Du château au sud-est, le long de la grêve, court une ligne au bout de laquelle on construisoit un petit fort, qui n'étoit pas encore achevé lorsque je quittai la dernière fois le Cap. Il est destiné à recevoir vingt-six pièces de canon. De l'autre côté de la ville il y a une autre grande batterie, près la pointe des Dunes *(Duintjes)*, qui porte le uom de Château-d'Eau *(Water-Kasteel)*. Toutes ces fortifications sont destinées à protéger la rade et à prévenir les descentes; précaution qui me paroît assez inutile; car il est certain qu'une personne tant soi peu instruite dans l'art de la guerre ne tentera jamais de mettre pied à terre de ce côté-là.

Derrière la ville, en allant vers la montagne de la Table, est le jardin de la Compagnie: c'est un carré long de trente arpens; vers le bout du jardin le terrain s'élève insensiblement, sans qu'on s'en apperçoive. Il est divisé dans sa longueur en cinq allées tirées au cordeau, dont celle du milieu est composée de

chênes qui, quoique de basse tige, à la vérité, y jettent néanmoins un agréable ombrage par leurs cîmes touffues. Les autres allées sont bordées de même de chênes, mais ceux-ci sont taillés en haie. Ces principales allées sont coupées par onze autres plantées de lauriers et de myrthes. Ces allées divisent le jardin en quarante-quatre carrés longs, qui contiennent un grand nombre d'arbres fruitiers et d'herbes potagères, qui servent de rafraichissemens aux équipages des vaisseaux qui viennent relâcher au Cap.

Tout cela est arrosé par la petite rivière qui descend de la montagne de la Table, qu'on y conduit en différens sens par des rigoles le long des couches.

A l'est, à peu près au milieu du jardin, est un beau pavillon pour le gouverneur. Il y a aussi un parc entouré de hautes murailles, dans lequel on porte la vue à travers de grilles de fer qui donnent sur le jardin. On y entretient toutes les espèces de quadrupèdes qu'on peut apprivoiser, tels que cerfs, élans, zèbres, ainsi que des autruches, des casoars, etc. A côté de ce parc se trouve une ménagerie pour les oiseaux apprivoisés du pays. Ce jardin est public jusqu'à une heure après le coucher du soleil; alors on en ferme la grille.

La Compagnie a deux autres jardins situés sur la pente de la montagne du Vent, dont l'un porte le nom de *Nieuw-Land*, et l'autre celui de *Ronde-Boschje*. Ces deux jardins sont fort agréables, bien ombragés et remplis d'arbres fruitiers. Dans le dernier j'ai vu un abricotier dont les branches s'étendoient assez pour mettre à l'abri vingt personnes; il portoit cependant un fort bon fruit. Il est dommage seulement que ces beaux jardins soient exposés aux raffales de sud-est, qui s'y précipitent de la montagne.

CHAPITRE

CHAPITRE III.

Animaux du Cap.

Les chevaux du Cap sont plus petits que ceux d'Europe, mais infatigables à la course. Il y en a qui sont assez faciles à monter, mais la plupart sont rétifs et hargneux.

Pour la charrue et les voitures de charge on se sert d'attelages de trois jusqu'à dix paires de bœufs et davantage même, que le conducteur, qui est ordinairement un Hottentot, gouverne par le moyen d'un long fouet.

Les vaches ne donnent pas ici autant de lait qu'en Hollande, et ce lait est peu recherché, parce qu'on prétend qu'il échauffe beaucoup. Ces vaches sont aussi plus petites que celles d'Europe.

On trouve au Cap une grande quantité de

moutons, qui sont plus forts que ceux d'Europe et dont la chair est bien meilleure. Leur queue, qui n'est qu'une pelotte de graisse, pèse jusqu'à cinq livres et même plus. Ils n'ont point de laine, mais une espèce de poil assez rude. On y éduque aussi des moutons d'Europe, dont la race se multiplie assez, mais pas autant néanmoins que celle du pays.

Les animaux sauvages de cette contrée sont le lion, le tigre, le léopard, le buffle et le singe : ils se tiennent aujourd'hui fort éloignés du Cap, où on ne les voit que rarement. Le loup est le seul animal sauvage qui s'y montre de tems à autre, mais cela seulement pendant la nuit.

On prend quelquefois des zèbres, qu'on conduit vivans au Cap ; mais quoiqu'apprivoisés, ils ne perdent pas leur naturel farouche, et ne peuvent souffrir aucun autre animal avec eux, sans le mordre et lui lâcher des ruades.

Il y a aussi des autruches, dont les œufs se paient deux ou trois sols la pièce. On en prend pour le voyage ; ils sont excellens dans la pâtisserie. Un de ces œufs fournit autant que vingt œufs de poule.

On trouve par fois des hippopotames dans les rivières. Je n'en ai pas vu de vivant ; mais

j'ai mangé de la chair d'un de ces animaux, qui, à ce que me dit le gouverneur, avoit pesé plus de deux mille livres. Je l'ai trouvé fort bonne ; la graisse sur-tout est d'un goût agréable, et ne cause jamais d'aigreurs. Quand on ignore que c'est de la chair d'hippopotame qu'on mange, on la prendroit pour de l'excellente viande de bœuf.

Il ne manque point de gibier ici, tels que lièvres, bécasses, chamois, etc. Ces derniers sont délicieux à manger, et sont regardés comme la meilleure vénaison de ce pays.

La mer fournit en abondance toute sorte de poissons aux habitans du Cap, parmi lesquels il y en a de fort bons.

En nous rendant de l'île Robben sur la rade du Cap, nous rencontrâmes un grand poisson qui flottoit sur le dos, et dont le ventre s'élevoit à cinq pieds ou environ au-dessus de l'eau. Il nous parut avoir au moins vingt pieds de long. Les circonstances ne me permirent pas d'y envoyer une chaloupe, quoiqu'il ne fut éloigné qu'à environ deux cents pieds du vaisseau ; sans quoi j'aurois cherché à m'en rendre maître.

Le pays fourmille de toutes les espèces d'insectes qu'on trouve dans les contrées chaudes. Les habitans sont fort tourmentés sur-tout

par les mouches qui sont ici en quantités incroyables. Dans ce qu'on appelle la vallée aux Roseaux (*Riet-vallei*), j'ai vu des sauterelles de toutes les couleurs qui avoient plus de quatre pouces de long sur un pouce de diamètre. Il y a aussi des scorpions, des araignées, des cloportes; mais il est rare qu'on en soit piqué.

CHAPITRE IV.

Formation de la colonie.

QUOIQUE le Cap de Bonne-Espérance eut été visité souvent par les Portuguais, les Hollandois et d'autres peuples, dans leurs voyages aux Indes, et qu'ils eussent cherché dans la baie de la Table une rade sûre pour faire aiguade ; aucune de ces nations cependant n'a pensé à y former un établissement stable avant l'année 1652. C'est vers cette époque que les directeurs de la Compagnie des Indes orientales hollandoise jugèrent convenable, d'après le conseil que leur donna Riebeek, chirurgien en chef d'un de leurs vaisseaux, d'y établir un lieu de relâche pour leurs bâtimens. Ils firent en conséquence partir ce même Riebeek avec quatre vaisseaux et les choses né-

cessaires pour former une colonie à cette pointe de l'Afrique. Riebeek, à son arrivée au Cap, y fit sur-le-champ construire, en terre et en bois, un fort auquel il donna le nom de *Keer-de-Kou*, avec des bâtimens pour loger son monde et emmagasiner ses munitions.

Cette colonie a répondu parfaitement au but qu'on s'est proposé en l'établissant : elle est considérée aujourd'hui comme une des principales possessions de la Compagnie des Indes orientales.

Un grand nombre de Protestans, réfugiés de France en 1685 pour cause de religion, contribua beaucoup à peupler cette colonie naissante et à la défricher. Pour faciliter l'exploitation des terres, la Compagnie leur fit distribuer des instrumens aratoires, des bestiaux et des vivres, sous la condition de lui en restituer la valeur au bout de quatre ans. Sur trois cultivateurs de la colonie il y en a deux au moins dont le nom indique qu'ils sont d'origine françoise. On en trouve beaucoup, entre autres, qui portent les noms de Villiers et de Roti.

La fécondité des femmes qui, sous ce climat salubre, donnent rarement moins et souvent plus de douze enfans à leurs maris, a été

cause et l'est encore actuellement que la colonnie s'étend de jour en jour davantage; de sorte qu'on trouve, à ce que m'ont dit des gens dignes de foi, des cultivateurs à plus de deux cents lieues dans l'intérieur des terres, à qui il faut un mois pour se rendre de leurs habitations au Cap avec leurs voitures attelées de bœufs.

Les habitans de la ville du Cap, tant de l'un que de l'autre sexe, sont bien faits, et leur tein vermeil annonce la santé dont ils jouissent. Parmi les femmes il y en a qu'on peut regarder comme belles; elles sont communément plus spirituelles que les hommes. Leurs manières sont aisées et libres; on peut dire même qu'en général elles sont fort adonnées aux plaisirs. Elles aiment beaucoup la compagnie des étrangers, particulièrement celle des Anglois, qui n'épargnent aucune dépense pour leur donner des fêtes; mais il m'a paru qu'elles font peu de cas de nos officiers de marine.

Les hommes libres ne se montrent guère dans la rue; ils se tiennent en profond négligé renfermés dans leurs maisons, où ils passent leur tems à fumer. Après-diner ils font la sieste, suivant la coutume des climats chauds; et le soir les cartes occupent leur oisiveté. La lecture leur paroît à charge; aussi

n'ont-ils aucune connoissance de ce qui se passe dans les autres parties du monde, que ce qu'ils apprennent des marins qui arrivent chez eux. J'en ai connu à qui il étoit impossible de faire comprendre qu'il y avoit quelque part une meilleure contrée et une plus belle ville que le Cap. Les deux sexes sont habillés à la hollandoise; mais les femmes ont plus de luxe et de coquetterie qu'on ne devroit en attendre dans un endroit aussi isolé du reste de la terre.

Le caractère général des habitans, et surtout celui des cultivateurs, est franc et hospitalier : rien ne leur coute pour recevoir le mieux qu'il leur est possible ceux qui viennent leur faire visite; mais il règne parmi les bourgeois du Cap une grande jalousie; ce qui rend bientôt leur compagnie insupportable aux étrangers. Ils ne peuvent vaincre leur penchant à la médisance, souvent même ils s'abandonnent aux plus noires calomnies.

La plupart des maisons du Cap subsistent du commerce qu'ils font avec les vaisseaux qui viennent y mouiller, ou à loger les officiers de marine. Le prix ordinaire d'un appartement est d'un rixdaler par jour pour chaque personne. D'ailleurs, les vivres y sont à fort bas prix. Un bon mouton bien gras ne coute

guère au-delà de quarante-deux sols de Hollande ; et, pendant mon dernier voyage, la livre de bœuf ne revenoit qu'à un demi-sol. Un septier de froment ne valoit qu'environ quatre florins. On paie le vin ordinaire trois sols à trois sols et demi la bouteille. La bierre y est peu en usage, quoiqu'il y ait une brasserie à quelque distance du Cap, dont la bierre est assez bonne. Mais tout ce qui tient au vêtement, devant venir d'Europe ou des Indes, est fort cher. Les draps d'Europe sur-tout y donnent un grand bénéfice.

Les principales maladies qui règnent au Cap proviennent des rhumes qu'occasionnent les fréquentes variations de l'air dans le même jour ; mais on n'y entend guère parler de la dyssenterie, des fièvres malignes et des autres maladies qui naissent des grandes chaleurs et des mauvaises exhalaisons : elles ne sont connues que dans l'hôpital seul. La petite vérole a fait depuis peu, pour la troisième fois, d'affreux ravages au Cap. Les habitans qui n'avoient pas eu cette cruelle maladie s'étoient réfugiés dans l'intérieur des terres, où on ne la connoît point encore ; de sorte que la ville ressembloit à un endroit abandonné. Au commencement de ce siècle la petite vérole étoit ignorée ici ; c'est en 1713 qu'elle s'y déclara

pour la première fois, ainsi que me l'ont raconté des vieillards qui avoient vu cette époque, à laquelle beaucoup de monde fut enlevé par ce fléau. Le Cap n'en fut plus attaqué avant l'année 1755; il en mourut alors deux mille deux cents personnes. En 1765 et 1766 elle se déclara pour la troisième fois. On prétend qu'elle y fut apportée alors par un esclave indien qui se trouvoit à bord d'un vaisseau qui retournoit en Europe. Elle ne se montra pas aussi dangereuse cette fois que les deux premières, mais elle continua à régner jusqu'en 1769. Pendant cette dernière contagion une personne du Cap fit inoculer deux de ses enfans, dont l'éruption ne se fit qu'au bout de quarante-quatre jours après l'insertion; mais les suites en furent néanmoins fort heureuses. C'est le seul essai de cette espèce qu'on ait fait jusqu'à présent au Cap.

La plus grande chaleur que j'ai trouvé ici sur le baromètre de Fharenheit a été de 87°, et la moindre après-midi de 68°. Le baromètre monte et descend fort rapidement : c'est ordinairement par le vent de sud-est qu'il monte, et il descend par celui de nord-ouest.

La différence entre la haute et la basse marée est ici d'environ trois à quatre pieds.

Les ducatons d'argent, qui valent aux In-

des quatre-vingt sols, ne sont reçus au Cap que pour soixante-douze sols, tant ceux qui sont cordonnés que ceux qui ne le sont pas. Les roupies de Batavia, de Surate et du Bengale sont à vingt-quatre sols. Tout l'argent des sept Provinces-Unies a cours ici, excepté le rixdaler de Zélande, qu'on ne reçoit que pour cinquante sols; tandis que les pièces de cinq sols et demi (*zestehalven*), sont reçues sur le pied des pièces de six sols (*schellingen*). On y tient les comptes, comme à Batavia, en rixdalers de quarante-huit sols. Dans la vente des immeubles, et même dans le commerce de détail, on compte par florins du Cap de seize sols la pièce. Les livres de la Compagnie se tiennent en argent courant de Hollande, comme cela se pratique dans toute l'Inde.

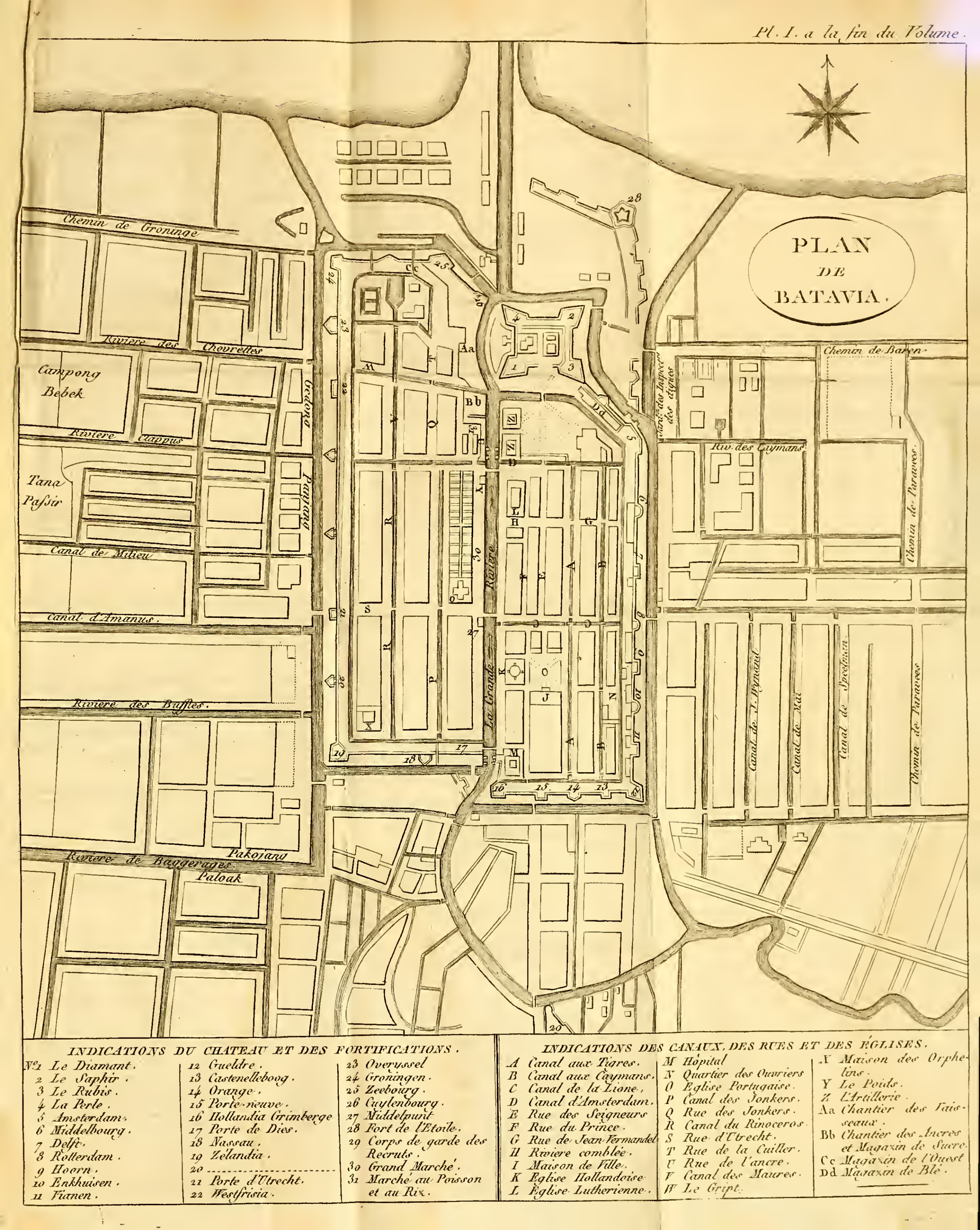
Le gouverneur du Cap, qui a le rang de conseiller des Indes, est la première personne de la régence. On lui donne pour former son conseil quelques-uns des principaux employés. Le chef de la garnison a le rang de lieutenant-colonel ou de major. Il y a également un chef pour les affaires de la marine qui porte le titre de maître des équipages (*equipagie-meester*), ainsi qu'un fiscal, dont l'emploi est de veiller au commerce interlope.

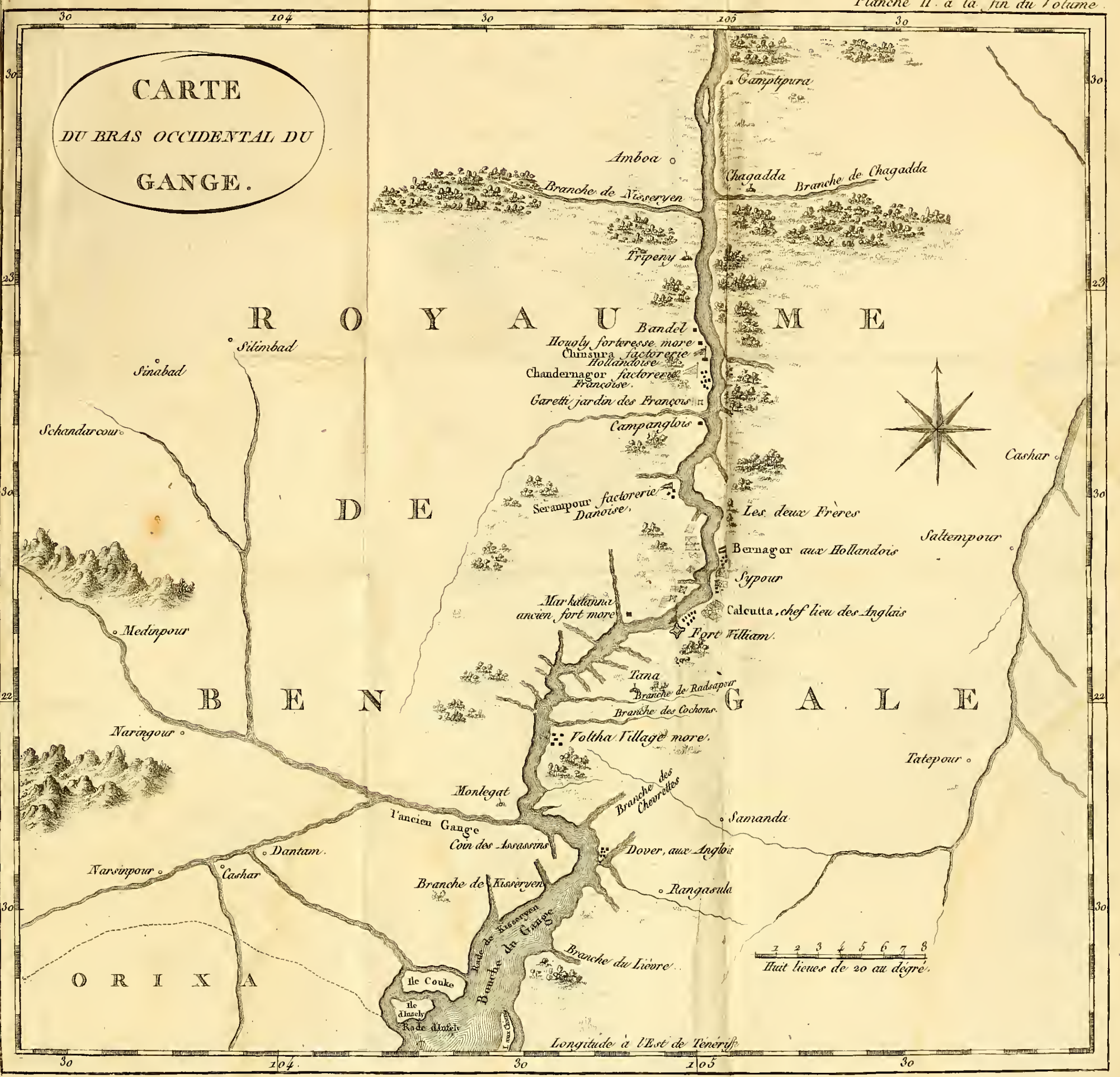
L'administration de la justice est confiée à un conseil particulier. En matière civile on peut en appeler de ses jugemens au conseil de justice de Batavia; mais au criminel cette cour a le droit de condamner à mort, et de faire mettre sur-le-champ ses jugemens à exécution.

Les punitions sont ici fort rigoureuses, surtout pour les délits que peuvent commettre les esclaves orientaux. En 1768, j'en ai vu punir un qui avoit incendié une maison. Après qu'on lui eut arraché la chair en huit endroits différens du corps avec des ténailles rouges, il fut roué vif, sans donner le moindre signe de douleur pendant tout le tems de cette cruelle exécution, laquelle dura plus d'un quart d'heure. On y condamne aussi les criminels au supplice du pal, dont j'ai parlé dans mes observations sur Batavia. Dans l'intérieur des terres il y a des baillifs qui ont le droit de faire arrêter les malfaiteurs, mais ils ne peuvent prononcer aucun jugement.

La garnison que la Compagnie tient au Cap consiste en quatre cents hommes ou environ. Les bourgeois et les cultivateurs sont également formés en compagnies.

FIN.


PLAN DE BATAVIA.
Chemin de Groninge
Riviere des Chevrettes
Campong Bebek
Riviere Clappus
Tana Passir
Canal de Milieu
Canal d'Amanus.
Riviere des Buffles.
Riviere de Baggerages.
Pakojang
Paloak
Gedong
Panjang
La Grande Riviere
Chemin de Baren.
Riv. des Caymans.
Chemin de Paravses.
Canal de J. Wynand
Canal de Mai
Canal de Speelman.
Chemin de Paravses
INDICATIONS DU CHATEAU ET DES FORTIFICATIONS.
N.° 1 Le Diamant.
2 Le Saphir.
3 Le Rubis.
4 La Perle.
5 Amsterdam.
6 Middelbourg.
7 Delft.
8 Rotterdam.
9 Hoorn.
10 Enkhuisen.
11 Vianen.
12 Gueldre.
13 Castenelleboog.
14 Orange.
15 Porte-neuve.
16 Hollandia Grimberge
17 Porte de Dies.
18 Nassau.
19 Zélandia.
20 ....
21 Porte d'Utrecht.
22 Westfrisia.
23 Overyssel
24 Groningen.
25 Zeebourg.
26 Cuylenbourg.
27 Middelpunt
28 Fort de l'Etoile.
29 Corps de garde des Recruts.
30 Grand Marché.
31 Marché au Poisson et au Rix.
INDICATIONS DES CANAUX, DES RUES ET DES ÉGLISES.
A Canal aux Tigres.
B Canal aux Caymans.
C Canal de la Lione.
D Canal d'Amsterdam.
E Rue des Seigneurs
F Rue du Prince.
G Rue de Jean Vermandel
H Riviere comblée.
I Maison de Ville.
K Eglise Hollandoise.
L Église Lutherienne.
M Hôpital
N Quartier des Ouvriers
O Eglise Portugaise.
P Canal des Jonkers.
Q Rue des Jonkers.
R Canal du Rinoceros.
S Rue d'Utrecht.
T Rue de la Cuiller.
U Rue de l'ancre.
V Canal des Maures.
W Le Gript.
X Maison des Orphelins.
Y Le Poids.
Z L'Artillerie.
Aa Chantier des Vaisseaux.
Bb Chantier des Ancres et Magazin de Sucre.
Cc Magazin de l'Ouest
Dd Magazin de Blé.


CARTE
DU BRAS OCCIDENTAL DU
GANGE.
ROYAUME DE BENGALE
ORIXA
Gamptipura
Amboa
Chagadda
Branche de Chagadda
Branche de Nisseryen
Tripeny
Bandel
Houoly forteresse more
Chinsura factorerie Hollandoise
Chandernagor factorerie Françoise
Garetti jardin des François
Campanglois
Serampour factorerie Danoise
Les deux Frères
Bernagor aux Hollandois
Sypour
Calcutta, chef lieu des Anglais
Fort William
Markulanna ancien fort more
Silimbad
Sinabad
Schandarcour
Medinpour
Naringour
Tana
Branche de Radsapour
Branche des Cochons
Voltha Village more
Branche des Chevrettes
Monlegat
l'ancien Gange
Coin des Assassins
Dover, aux Anglois
Samanda
Rangasula
Dantam
Narsinpour
Cashar
Branche de Kisseryen
Rade de Kisseryen
Bouche du Gange
Branche du Lièvre
Ile Couke
Ile d'Inzely
Rade d'Inzely
Cashar
Saltempour
Tatepour
1 2 3 4 5 6 7 8
Huit lieues de 20 au dégré.
Longitude à l'Est de Ténériff.
30
104
30
105
30
23
22

Pl. III à la fin du Volume

30 34 30 33

Partie
de la Hollande
Hottentote

Fond de Faus

Cinq Lieues de Marche

1 2 3 4 5

Chemin de Stellenbosch

Chemin de Constance

Moulin à Vent du Cap

Côte unie avec de petites dunes

Ile des Malegazen

BAIE FALSO

Baie à la Chaux

Baie de Simon

Romans-klip

Baie de Patience

Baie aux Buffles

Blaauwbalg

Lambeeld

Riviere Sales

Montagne du Vent

Montagne de la Table

Croupe du Lion

Tête du Lion

Potence

Montagne Bleue

Sable dur

Sable dur

Baie de la Table

Ile Robben

De Walvisch

BAIE DE SALDANHA

Ile des Damans

Baie au Bois

Point de Fond

CARTE
DU
CAP DE BONNE-ESPERANCE
ET
DES BAIES ADJACENTES.

Longitude à l'Est de Ténériffe.

30 34 30

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

VOYAGE

A BATAVIA, A BANTAM ET AU BENGALE.

CHAPITRE PREMIER.

Départ de Zélande pour le Cap de Bonne-Espérance.

CHAPITRE II.

Cap de Bonne-Espérance ; départ pour Batavia.

CHAPITRE III.

Départ de Batavia pour Bantam.

CHAPITRE IV.

Départ de Batavia pour le Bengale.

CHAPITRE V.

Du Bengale, et retour à Batavia.

Chasse

CHAPITRE VI.

Batavia, et retour au Cap de Bonne-Espérance.

CHAPITRE VII.

Cap de Bonne-Espérance, et retour en Hollande.

OBSERVATIONS

SUR L'ILE DE JAVA, ETC.

CHAPITRE PREMIER.

De l'île de Java en général.

CHAPITRE II.

Etat physique et civil de l'île de Java.

CHAPITRE III.

Batavia.

CHAPITRE IV.

Gouvernement de Batavia.

CHAPITRE V.

Mœurs des Européens.

CHAPITRE VI.

Factoreries externes.

OBSERVATIONS

SUR LE BENGALE.

CHAPITRE PREMIER.

Du Bengale en général.

CHAPITRE II.

Habitans du Bengale.

CHAPITRE III.

Suite du chapitre précédent.

CHAPITRE IV.

Gouvernement du Bengale.

CHAPITRE V.

Factoreries européennes au Bengale.

CHAPITRE VI.

Possessions de la Compagnie au Bengale.

CHAPITRE VII.

Conclusion.

OBSERVATIONS

SUR LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

Du Cap de Bonne-Espérance en général.

CHAPITRE II.

Des Hottentots.

CHAPITRE III.

Animaux.

CHAPITRE IV.

Formation de la colonie.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page 21	*ligne dern.*	d'est, *lisez* d'ouest.
48	— 14	d'Anser, *lisez* d'Anjer.
60	19	garni de trois bastions, *lisez* flanqué de trois bastions.
77	14	d'Ontogh, *lisez* d'Ontongh.
101	12	sepahis, *lisez* sipahis.
102	16	je renvoie, *lisez* je renvois.
144	10	sud, *lisez* sud-est.
153	18	à l'est, *lisez* à l'ouest.
156	19	à l'est, *lisez* à l'ouest.
235	3	tels, *lisez* telles.
246	25	lequel, *lisez* laquelle.
283	11	elles, *lisez* ils.
294	*pénult.*	sixiéme, *lisez* seizième.
320	16	présentent, *lisez* présentèrent.
414	21	baromètre, *lisez* thermomètre.

